



HAL
open science

L'Oppidum de Bibracte (Mont Beuvray, France) Bilan de 10 Annees de Recherches (1996–2005)

Laurent Dhennequin, Jean-Paul Guillaumet, Miklos Szabó, Philippe Barral, Erica Camurri, Beatrice Cauuet, Felix Fleischer, Jörg Frase, Benjamin Girard, Katherine Gruel, et al.

► **To cite this version:**

Laurent Dhennequin, Jean-Paul Guillaumet, Miklos Szabó, Philippe Barral, Erica Camurri, et al.. L'Oppidum de Bibracte (Mont Beuvray, France) Bilan de 10 Annees de Recherches (1996–2005). *Acta Archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae*, 2008, 59, pp.1 - 152. 10.1556/aarch.59.2008.1.1 . hal-03726493

HAL Id: hal-03726493

<https://hal.science/hal-03726493v1>

Submitted on 18 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'OPPIDUM DE BIBRACTE (MONT BEUVRAY, FRANCE) BILAN DE 10 ANNEES DE RECHERCHES (1996–2005)

SOUS LA DIRECTION DE¹

LAURENT DHENNEQUIN, JEAN-PAUL GUILLAUMET, MIKLÓS SZABÓ

AVEC LA COLLABORATION DE

PHILIPPE BARRAL, ERICA CAMURRI, BEATRICE CAUJET, FELIX FLEISCHER, JÖRG FRASE,
BENJAMIN GIRARD, KATHERINE GRUEL, GILLES HAMM, RALPH HOPPADIETZ, ISABELLE
JOUFFROY-BAPICOT, THIERRY LUGINBÜHL, FRANÇOIS MEYLAN, FABRICE MONNA, FABIENNE
OLMER, CHRISTOPHE PETIT, HERVE RICHARD, SABINE RIECKHOFF, ROSA RONCADOR, DÁNIEL
SZABÓ, CALIN TAMAS, LÓRINC TIMÁR, OTTO-H. URBAN, DANIELE VITALI, MATTIAS WÖHRL

Abstract : This article contains the results of 10 years of research in the Gaulish oppidum of Bibracte between 1996 and 2005. It discusses the thematic developed in Centre archéologique européen of Bibracte in this period. It concerns the natural and human environment, the organisation of the oppidum and the political and economic structures.

The palaeoenvironmental analyses have demonstrated the strong impact of human activities, namely of paleo-metallurgy, on the natural environment. The understanding of the inner organisation of the oppidum has been enriched by the study of the fortifications, the burials, the workshop and residential areas and the public buildings. The greatest result was the uncovering of a basilica complex of a Roman republican style in the centre of the settlement (between 50 and 30 BC). Finally, the study of the finds has contributed to determination of the phases and the chronology of the settlement.*

Keywords: oppidum, Bibracte, environment, urbanisation, fortification, basilica complex, crafts, economy, architecture, chronology

A LA MEMOIRE DE VAJK CSERMÉNYI (1948–2003)

INTRODUCTION

L'*oppidum* de Bibracte sur le Mont Beuvray, cité à plusieurs reprises dans le *Bellum Gallicum*, fut l'objet de fouilles d'envergure de 1865 à 1885 par J.-G. Bulliot, puis, jusqu'en 1907, par son neveu J. Déchelette. Ce dernier fonda largement son étude de la civilisation des *oppida* sur les découvertes de Bibracte, qui devint ainsi un site de référence de la fin de l'âge du Fer. En 1984, à l'instigation du ministère de la Culture, les fouilles reprennent, avec pour objectif de mieux comprendre l'évolution de la société gauloise aux alentours de la conquête romaine. Des équipes de recherche de nombreuses universités européennes (*cf.* annexe 1) participent depuis plus de vingt ans à ces fouilles dans le cadre de conventions établies avec l'établissement gestionnaire du site, actuellement dirigé par V. Guichard².

¹ Les titres et coordonnées des auteurs figurent dans l'annexe placée à la fin de l'article.

* The references and notes correspond to the system of publications of the Centre Archéologique Européen, Musée de la Civilisation Celtique and not to that of our periodical *Acta Archaeologica Hungarica*.

² Le massif du Mont Beuvray, dont le sommet est occupé par l'*oppidum* de Bibracte, est une propriété publique. Il accueille aujourd'hui un musée et un centre de recherche archéologique, tous deux gérés par le même établissement qui a repris le nom de Bibracte. Cet établissement bénéficie d'un important soutien de

l'État français, ministère de la Culture, auquel s'ajoutent des contributions de plusieurs collectivités territoriales : Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Nièvre, Conseil Général de Saône-et-Loire (pour plus d'information, *cf.* www.bibracte.fr). Les recherches dont il est fait état ici se sont déroulées dans le cadre de partenariats entre Bibracte et les établissements de rattachement des chercheurs co-signataires de l'article. Sauf indication contraire, les photographies qui illustrent l'article sont l'œuvre d'Antoine Maillier (© Bibracte/A. Maillier), tandis que les illustrations ont été mises au net par Daniel Beucher.

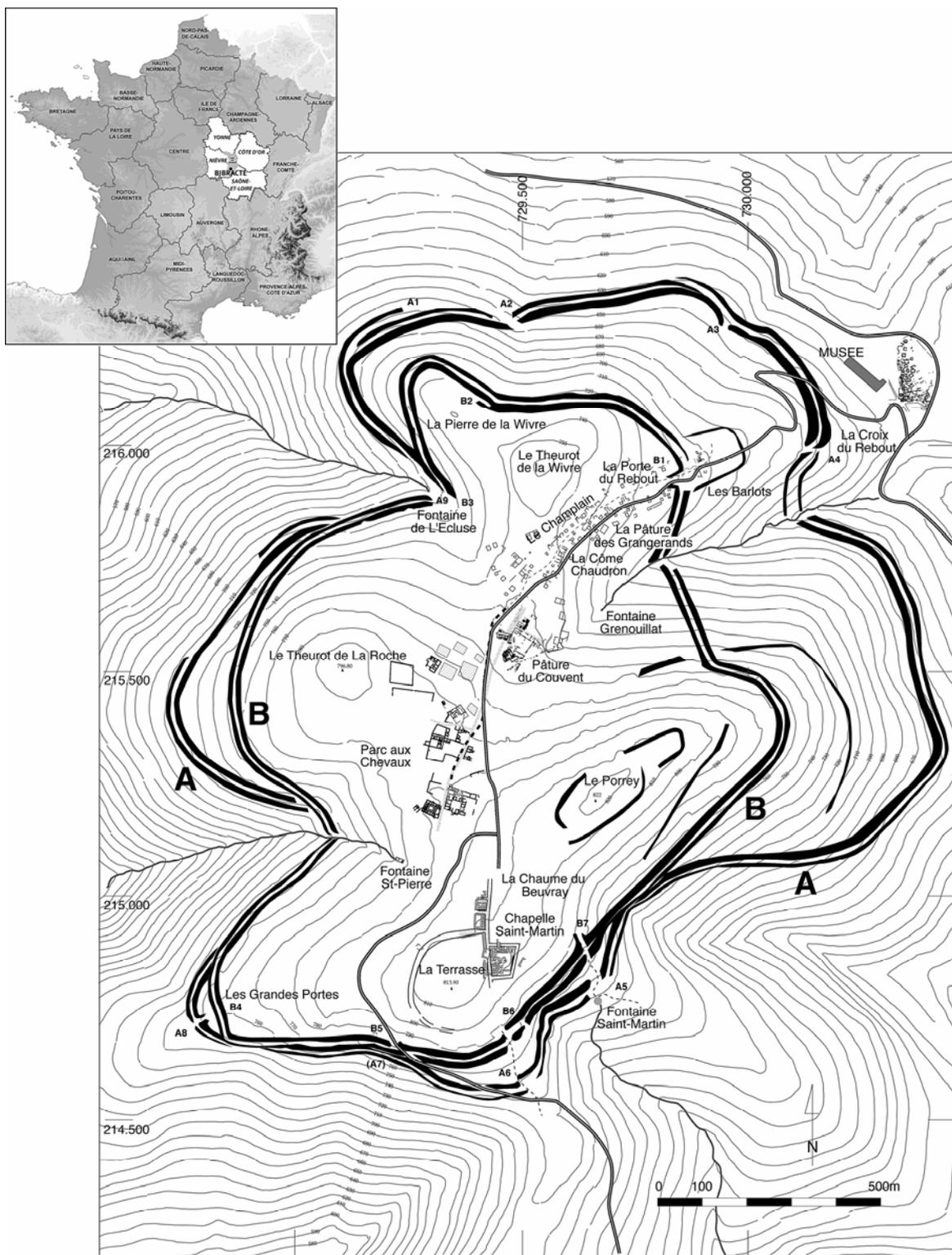


Fig. 1 : Localisation du site de Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne).

Plan archéologique et situation des chantiers de fouille actifs en 2005 sur l'oppidum. A et B signalent les deux principales lignes de fortification de l'oppidum.

Les dix ans de recherche à Bibracte présentés dans cet article concernent les activités 1996–2005 (*fig. 1*). Il fait suite au premier article de synthèse (1984–1995) paru dans *Gallia* en 1998 (Gruel, Vitali 1998). Pendant cette période, le rôle de Bibracte au sein de la recherche archéologique européenne s'est considérablement accru dans le cadre de collaborations durables et multiples. Celles-ci ont permis de pérenniser colloques, stages théoriques et pratiques, séjours d'études organisés par des instituts de recherche et d'enseignement en collaboration avec Bibracte. Ce lieu est devenu un pôle incontournable de la Protohistoire européenne, selon les vœux du Président Mitterrand. De nouvelles équipes prennent le relais de celles qui ont, durant cette décennie, terminé leur recherche. Dans le cadre des fouilles sur le Mont Beuvray, des nouveaux programmes se sont développés dans les quartiers artisanaux de la Côme Chaudron, sur la grande terrasse du Parc aux Chevaux et sur le plateau du Theurot de la Wivre, secteur exploré rapidement au XIX^e siècle. Par le biais d'études géoarchéologiques et paléoenvironnementales, d'analyses de la dynamique de peuplement et de la gestion des ressources – notamment minières, des résultats tout à fait originaux ont été obtenus à une échelle dépassant la ville. Ils apportent un nouvel éclairage et enrichissent la réflexion sur les civilisations de la fin de l'âge du Fer et ses particularités.

Ces dix dernières années, le projet s'est renforcé par la venue de collègues de l'École du Louvre, de l'université de Leipzig, l'université Paris 1, l'UMR 5594 (CNRS-U. Bourgogne-Culture), l'UMR 5608 (CNRS-UTAH, Toulouse), de l'université de Rzeszów (Pologne), de l'université de Mayence et du *Römisch-Germanisches Zentralmuseum* (Allemagne), de l'université de Brno (République Tchèque), l'université de Durham (Grande-Bretagne), l'université de Reading (Grande-Bretagne), l'université de Caroline du Nord (Etats-Unis) pour les plus récemment associées au projet (*cf.* annexe 2 : liste alphabétique des intervenants scientifiques et leur appartenance). Les mémoires et études universitaires se sont considérablement développés. Ainsi, des sujets sur ce site ont fait l'objet de diplômes de *Laurea* ou de Spécialisation du Département d'Archéologie de l'université de Bologne, de mémoires de licence de l'université de Lausanne, de diplômes du Département d'informations géographiques de la *Fachhochschule* de Munich, de maîtrises et doctorats des universités de Bourgogne, de Budapest, de Franche-Comté, de Lausanne et de Leipzig.

De nouvelles opérations (prospections pédestres, prospections géophysiques, microtopographie, relevés, inventaires...) visent à comprendre la relation entre Bibracte et son territoire. Le paysage de bocage, les pâtures propres au Morvan et à l'entourage du Mont Beuvray n'ont pas beaucoup de vertu à révéler des structures enfouies comme on a pu le faire dans d'autres régions. Seuls les tessons d'amphores sont encore visibles, vestiges ténus mais tangibles des occupations humaines. Les premières recherches sur l'occupation du sol et la dynamique du peuplement ont débuté dans la vallée de l'Arroux sous l'égide de C. Haselgrove dans un programme concernant l'habitat rural à la transition âge du Fer/époque romaine. La prospection pédestre combinée à des relevés géophysiques, a permis la découverte d'habitats gallo-romains dont certains sont probablement implantés sur des vestiges plus anciens. En 2005, une nouvelle équipe franco-allemande, dirigée par Ch. Petit, P. Haupt et M. Schönfelder, a commencé la prospection systématique du site antique des Sources de l'Yonne. Situés à 5 km de l'*oppidum* de Bibracte, trois temples gallo-romains y avaient été explorés dans les années 1980. Ces nouveaux travaux se sont concentrés sur l'étude microtopographique d'une vaste zone, d'environ 80 hectares, occupée au I^{er} s. av. J.-C. Elle est constituée de longues terrasses artificielles allant jusqu'à 520 m de longueur qui ont livré de nombreux tessons d'amphores Dressel 1. Le site du Quart du Bois, situé à quelques kilomètres au sud de Bibracte, a également fait l'objet d'observations préliminaires. Le programme sur l'évolution des sols et du couvert végétal durant la période holocène, conduit par une équipe interdisciplinaire constituée de Ch. Petit, d'I. Jouffroy-Bapicot et de F. Monna, a été lancé en 2002. Il implique l'étude systématique des tourbières du Morvan. L'histoire de la végétation et des pollutions depuis les premières interventions humaines du Néolithique est ainsi documentée en croisant analyses palynologiques, géochimiques et datation par le radiocarbone.

Le potentiel minier du Morvan était inconnu avant les premières découvertes réalisées par J.-P. Guillaumet. Un programme de recherche y est conduit actuellement pour déterminer son ampleur et sa richesse. Sur le Mont Beuvray, certains reliefs notamment sous et au pied des remparts et dans le vallon du ruisseau de la Côme Chaudron, appelés ravins par J.-G. Bulliot, sont les traces d'activités minières proto-historiques. Depuis 2005, une mine (ravin CC 18 de J.-G. Bulliot) est en cours de fouille sous la direction de B. Cauuet.

Les trois thématiques de recherche archéologique privilégiées ces dix dernières années sur l'*oppidum* sont les systèmes de fortification, l'organisation de l'urbanisme des quartiers d'habitation et la chronologie notamment à travers les études spécialisées sur les différents mobiliers.

Un important travail de reconnaissance des multiples enceintes s'est effectué dans le cadre d'un relevé microtopographique de l'ensemble du site sous la direction de F. Schubert. Il a révélé deux enceintes successives, avec de nombreux remaniements du tracé et des accès (plus de quinze actuellement repérés). A la fouille, des enclos funéraires insoupçonnés ont été découverts aux Barlots devant la Porte du Rebut en 2004. Les travaux d'O.-H. Urban ont permis de mettre en place une chronologie relative des deux enceintes de la période de l'*oppidum*, de préciser leur mode de construction (*murus gallicus*), et de mettre au jour sous les pentes du Porrey une poterne d'un type encore inédit à cette époque. Pour la première fois, par ces recherches, on commence à appréhender l'évolution de l'emprise de la ville, l'implantation et les changements d'accès et les diverses zones funéraires.

Tous les secteurs de la ville continuent de livrer des vestiges dont les interprétations renouvellent souvent les hypothèses sur la question de l'urbanisme. Ainsi, l'ouverture extraordinaire de la Porte du Rebut (20 m de largeur) correspond maintenant à un axe structurant connu jusqu'au Parc aux Chevaux, signe d'un programme d'urbanisation fort dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. Sur des secteurs déjà explorés depuis plusieurs années, les actions menées sur les diverses maisons aux caves de la Pâture du Couvent (fouilles de P.-P. Bonenfant, D. Vitali, S. Rieckhoff) ont montré une grande homogénéité architecturale de ces maisons en terre et bois possédant des caves ou celliers plus ou moins grands. Les travaux de F. Meylan (2005) complétés par les investigations de terrain conduites sous la direction de J.-P. Guillaumet et de L. Dhennequin, depuis 2000, ont livré une vision tout à fait renouvelée des quartiers artisanaux de la Côte Chaudron et du Champlain. Le « fouillis de cabanes de métallurgistes » évoqué par J.-G. Bulliot est devenu une série d'îlots s'intégrant dans une trame urbaine. Les bâtiments respectent une « discipline topographique » dès leur fondation, le long d'un réseau de rues et ruelles assez dense mais régulier. Ce sont les techniques architecturales qui changent. De terre et bois, le bâti adopte des murs maçonnés au cours du I^{er} s. av. J.-C. dans le cadre de la romanisation. La *domus* PC 1 a connu l'achèvement et la publication de la fouille de D. Paunier puis de Th. Luginbühl, commencée la décennie précédente. Cette vaste demeure se développe sur un îlot d'environ un hectare, de ses premiers niveaux de fondation dans les dernières décennies du II^e s. av. J.-C. jusqu'à une époque tardive pour Bibracte, le règne de Tibère. Comme pour l'exemple précédent, on remarque une grande régularité dans l'occupation de l'espace dévolu à la *domus* et le respect global des orientations qui ont rythmé, au fil du temps, les différentes restructurations. Quelques opérations sur des secteurs à proximité (PC 4, PC 33) ont permis de développer notre connaissance du Parc aux Chevaux. Toujours dans ce secteur, D. Vitali a commencé l'exploration de la plate-forme PC 14 pour mieux connaître ce type de grandes structures interprétées par le passé comme des halles ou des magasins. Les premiers résultats ont montré que cette terrasse plutôt tardive de deux hectares environ a été établie sur les vestiges d'habitations antérieures. Un puits, associé aux états antérieurs a pu être exploré sur une profondeur de plus de 14 m et a livré de nombreux vestiges en bois. Un des apports principaux de ces dix dernières années est le complexe monumental découvert par M. Szabó dans le secteur nommé, depuis la fin du XIX^e siècle « atelier des Grandes Forges ». Sous la très vaste *domus* (1 500 m²) des tout derniers états de Bibracte, se trouvaient les vestiges d'un ensemble architectural avec basilique. Il faut probablement lui ajouter les autres structures caractéristiques d'un *forum* de tradition républicaine. Sa datation, entre 50 et 30 av. J.-C., révolutionne notre connaissance de ce type d'édifice en Gaule et confirme les relations privilégiées qu'entre-tenaient les Éduens avec Rome. Son installation au cœur de l'*oppidum* atteste du rôle fondamental joué par ce secteur où se situe aussi le bassin ovale en granite. Une nouvelle fouille implantée dans le quartier du Theurot de la Wivre, sous la direction de Th. Luginbühl, a révélé l'existence de constructions antiques, notamment l'installation tardive d'une vaste plate-forme.

Le quartier de la basilique et du *forum* supposé nous montrent combien les habitants de Bibracte ont concrétisé leur intérêt et leur attrait pour le monde romain. À côté de cet ensemble monumental remarquable, on trouve d'autres « petites touches » méditerranéennes : poêle-cheminée, seuil en calcaire, colonne en briques, stucs, verre à vitre, sol en *terrazzo*, mosaïque, bassin monumental, *domus* avec *atrium* à *impluvium* et hypocauste, aqueduc, toiture en tuiles. Une zone du site, le Parc aux Chevaux, se voit parée d'une quinzaine de *domus* qui semblent isoler un quartier aristocratique, bien que des vestiges artisanaux aient été mis au jour à proximité de certaines d'entre elles.

L'établissement d'une chronologie fiable et la documentation des ensembles les plus anciens restent une priorité des chercheurs de Bibracte. Les efforts se sont portés sur tous les types de mobiliers, créant une dynamique d'études propre à proposer des sériations très fines, qui scindent l'occupation du site en au moins cinq périodes bien distinctes. La recherche à Bibracte élabore de nombreux catalogues, dont un certain nombre a déjà été publié comme l'artisanat des alliages cuivreux, les parures en verre, les graffites, les timbres d'amphores et les monnaies gauloises et romaines. Ces deux derniers sont d'ailleurs les plus gros corpus de données sur un seul site disponibles à ce jour. Le mobilier céramique reste au cœur des études systématiques pour tous les chantiers : les céramiques locales sont maintenant très bien connues grâce à l'apport de nouveaux chercheurs qui proposent des datations plus fines des disparitions et de l'apparition de certaines catégories. Un répertoire, régulièrement enrichi de nouvelles formes, est à la disposition des équipes de recherche mais aussi du reste de la communauté scientifique européenne puisque des grands faciès directeurs réunissent les céramiques gauloises. Il est complété par le répertoire des céramiques méditerranéennes. Il semble que le site ait connu, à côté du vin, banal pour La Tène finale, des importations précoces, sans doute dès la fin du II^e siècle av. J.-C., d'huiles et de sauces de poissons. En outre, on observe des vestiges assez nombreux d'autres produits méditerranéens, comme l'olive, la datte, la figue, le fenouil ou l'aneth. Le mobilier métallique est également traité exhaustivement suivant la méthode proposée par J.-P. Guillaumet et affinée lors de la fouille des ateliers de la Côme Chaudron. Certains secteurs ont révélé des ateliers de paléomanufacture métallique (bronziers, forgerons, émailleurs). Chaque atelier fabrique une seule production dont la diffusion dépasse Bibracte et le pays éduen. Un inventaire informatisé réunit actuellement tous les objets métalliques du plus remarquable au plus modeste et l'analyse des chaînes opératoires complètes de production est en cours (fabricats, déchets et scories).

Ce volume de synthèse s'articule autour de trois grands thèmes : l'environnement naturel et humain, l'organisation de l'*oppidum* et les structures publiques et économiques. Chaque chercheur a participé dans le cadre de sa spécialité. Un quatrième chapitre présente les ensembles de mobilier de référence les plus remarquables des différentes fouilles.

CHAPITRE I – L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET HUMAIN

I-1. L'EVOLUTION DE LA VEGETATION DU MASSIF DU MORVAN ET L'IMPACT DES ACTIVITES PALEOMETALLURGIQUES

(CH. PETIT, I. JOUFFROY-BAPICOT, J.-P. GUILLAUMET, F. MONNA, H. RICHARD, C. TAMAS)

Les récentes études paléoenvironnementales, entreprises sur le massif du Morvan, permettent d'actualiser l'histoire de la végétation de la région. Tout d'abord, les analyses polliniques, conduites sur des séquences issues notamment des tourbières, permettent de suivre l'installation de la forêt depuis la dernière glaciation, c'est-à-dire depuis environ 15 000 ans. Ensuite, ces données polliniques croisées à d'autres données naturalistes, archéologiques ou encore historiques documentent l'impact de l'Homme sur son environnement depuis le Néolithique. Dans cette optique un éclairage particulier est donné à l'impact des activités métallurgiques anciennes, grâce au croisement de la palynologie et de l'analyse géochimique du plomb. Ces activités ont laissé un impact durable sur l'environnement des sociétés et ceci depuis les débuts de l'âge du Bronze dans le Morvan comme le montre l'étude de la séquence obtenue aux Port-des-Lamberts (58, Glux-en-Glenne) situé en aval des sources de l'Yonne où se développe une agglomération contemporaine de Bibracte.

Jusqu'au début des années 2000, l'évolution de la végétation du massif du Morvan ne pouvait être évoquée que par référence aux régions voisines, telles le Jura et le Massif central. En effet, contrairement à ces deux massifs, peu d'études paléoenvironnementales, et particulièrement d'analyses polliniques, y avaient été réalisées. Seules trois séquences issues de tourbières morvandelles ont été analysées dans les années 50 par G. Lemée (1951), et un carottage effectué aux sources de l'Yonne a été analysé par H. Richard (1996). Ces séquences n'ont malheureusement jamais fait l'objet de datation radiocarbone. Dans le cadre des recherches de Bibracte, un programme pluridisciplinaire associant archéologie, géoarchéologie, géochimie, palynologie, a été mis en place ; il rassemble des chercheurs du CNRS, des universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Dans ce cadre, l'étude de toutes les tourbières reconnues dans le Morvan a donc été entreprise et des prospections systématiques ont été engagées pour découvrir de nouvelles zones propices à la conservation des pollens. Trois types de milieux humides ont ainsi été identifiés, non seulement les tourbières, mais également des creusements issus d'aménagements anthropiques : grandes tranchées d'exploitation minières (?) et étangs. Les sites prospectés à ce jour sont dans les limites du Parc Régional Naturel du Morvan (*fig. 2*). Entre 2000 et 2004, cinq campagnes de terrain ont été effectuées dans le cadre d'un stage à destination des étudiants du Master Archéosciences de l'université de Bourgogne. Toutes ont suivi le même protocole : après une phase exploratoire visant à déterminer la zone de dépôt qui présente la plus grande épaisseur, les forages sont réalisés à l'aide d'une sonde russe (ou carottier de type GYK). Sur les quatorze sites, onze tourbières sont regroupées en deux grands secteurs géographiques : le secteur sud dans le haut Morvan, au nord du Mont Beuvray, et le secteur nord, dans la zone des lacs de barrage actuels. Plus au centre du massif, deux grandes excavations présentant les caractéristiques d'anciennes minières à ciel ouvert ont fait l'objet de forage : le Canal du Touron sur la commune d'Arleuf, et la tranchée de la Loutière sur la commune d'Ouroux-en-Morvan. Enfin, un seul étang a pu être foré à ce jour, profitant de sa mise hors d'eau en 2003, il s'agit de l'étang du Taureau, sur la commune de Saint-Brisson. Les premiers résultats obtenus nous permettent de présenter les premiers acquis et les perspectives qui en découlent, dans le domaine de l'évolution naturelle du couvert végétal depuis la dernière glaciation et dans la mise en évidence de l'impact des activités humaines sur l'environnement.

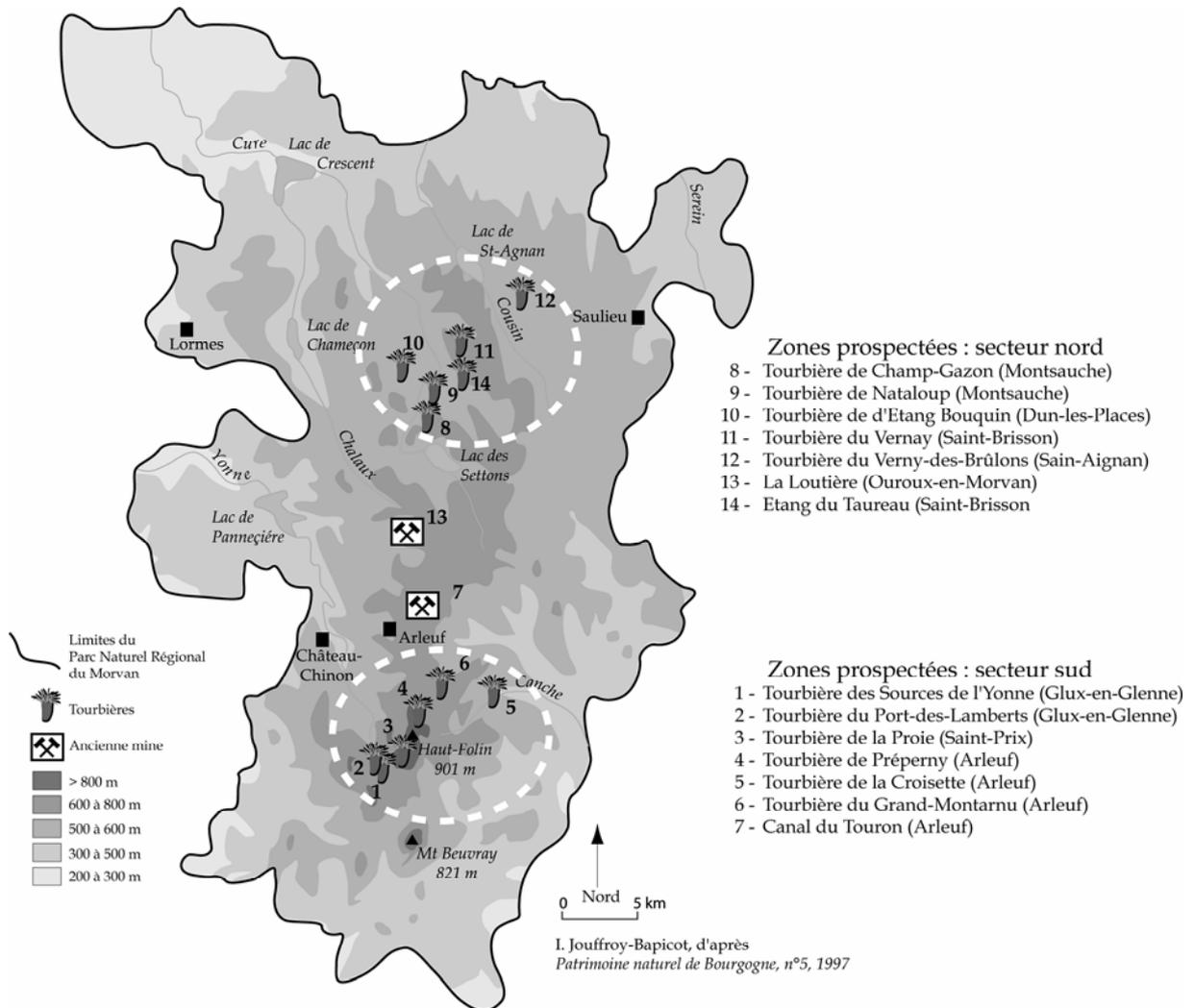


Fig. 2 : Carte des prospections paléoenvironnementales dans le massif du Morvan.

I-1.1. ÉVOLUTION DU COUVERT VEGETAL DEPUIS LA DERNIERE GLACIATION

Le Morvan qui ne semble pas avoir connu de glaciers permanents lors des dernières glaciations, recèle des tourbières qui se sont développées dans de petites cuvettes rendues imperméables par la présence d'une arène granitique argileuse. Cette situation, ainsi que les faibles profondeurs de remplissage des tourbières, généralement entre 1 et 2 mètres, rendaient peu probable la découverte de séquences très anciennes, mais les premiers résultats se révélèrent beaucoup plus positifs que prévus. En effet, au nord comme au sud, l'enregistrement de premières séquences issues des tourbières du Morvan concerne souvent une grande partie de l'Holocène – les 10 derniers millénaires – Grand-Montarnu (Arleuf), Vernay (Saint-Brisson) et même une partie du Tardiglaciaire – entre 15 000 et 10 000 avant aujourd'hui – pour trois d'entre elles, Vernis-des-Brûlons (Saint-Aignan) et Champ-Gazon (Montsauche). Les niveaux les plus profonds de cette dernière séquence présentent des spectres polliniques largement dominés par les herbacées. La date effectuée au niveau 370, se situe aux alentours de 13 160 cal. BP, qui correspond à la fin de l'interstade Bølling-Allerød. Ils pourraient donc correspondre à la période connue sous le nom de Dryas ancien, caractérisée par un couvert végétal dominé par des steppes froides. La séquence du Port-des-Lambert couvre les quatre derniers millénaires. Elle a fait l'objet d'une analyse géochimique de la

paléopollution et permet ainsi une histoire environnementale de l'exploitation minière en Morvan. Par ailleurs, les premiers résultats des analyses paléoenvironnementales permettent d'ores et déjà de renouveler l'image du peuplement du Morvan telle qu'elle était évoquée par l'histoire et l'archéologie. Grâce aux analyses polliniques, l'évolution à long terme de la végétation commence à se dévoiler. Reste encore à dater le plus précisément possible la conquête de ce territoire par les différentes essences forestières au cours de l'Holocène, et notamment celles qui marquent le paysage contemporain. C'est le cas du charme par exemple qui est le dernier à "remonter" en Europe septentrionale ; une attention particulière sera aussi portée aux arbres cultivés pour leurs fruits, comme le noyer ou le châtaignier. Quoi qu'il en soit, depuis plus de 4000 ans la hêtraie-chênaie domine la forêt du massif. La présence de résineux semble bien un phénomène récent dû aux plantations du XX^e siècle. Les occurrences de pollens de pin, sapin, épicéa sur les derniers 10000 ans restent sporadiques dans toutes les séquences réalisées ou en cours d'étude. Pour le sapin, les maxima observés aujourd'hui, sont des pourcentages qui oscillent entre 5 % et 10 % de pollen sur la séquence durant le Subboréal, période qui s'étend des débuts de l'âge du Bronze jusqu'à la fin du premier âge du Fer.

I-1.2. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITES HUMAINES : LE ROLE DE LA PALEOMETALLURGIE

À partir du Néolithique, l'évolution du couvert végétal n'est plus seulement conditionnée par les variations climatiques, mais l'action de l'Homme se fait de plus en plus perceptible sur son environnement, tout d'abord par le biais de l'agriculture et de l'élevage, puis par le biais d'activités artisanales telles que le travail du métal. Cette phase débute aux environs de 2500 av. J.-C. avec la métallurgie du cuivre. Dans le Morvan, la question du rôle déterminant de la métallurgie dans l'installation humaine et dans la prospérité de Bibracte, a été récemment soulevée par les archéologues (Guillaumet 2001). Toutefois, même si l'importance de l'activité métallurgique à l'âge du Fer est avérée au Mont Beuvray, il n'existe pas encore de preuve archéologique d'exploitation minière antérieure à l'époque moderne dans cette région. En revanche, les prospections récentes sur l'ensemble de la région du Mont Beuvray, ont mis au jour de grandes tranchées, souvent antérieures à l'installation et au développement de l'*oppidum* de Bibracte (Cauet *et al.* 2006c). Ces hypothèses, ainsi que l'abondance des ressources minières du massif du Morvan exploitées jusqu'au XX^e siècle, nous ont alors amenés à cibler notre problématique sur la recherche de l'impact de ces activités sur l'environnement. L'analyse pollinique, tout d'abord, permet de suivre l'impact des activités métallurgiques sur le couvert végétal : les différentes phases de travail, extraction, réduction, transformation, sont particulièrement consommatrices de bois et donc à l'origine de défrichements perceptibles dans les enregistrements polliniques (Richard, Eschenlohr 1998). Par ailleurs, la réduction et la transformation du minerai émettent dans l'atmosphère des micropolluants métalliques qui vont ensuite se redéposer au sol. Comme pour le matériel sporopollinique, le milieu tourbeux constitue un excellent récepteur et conservateur de ces retombées atmosphériques. Les conditions physico-chimiques qui règnent dans les tourbières favorisent la bonne conservation du signal géochimique en plomb. Même s'il n'était pas directement recherché par les premières sociétés humaines, essentiellement intéressées par le cuivre, l'or, l'argent et l'étain, le plomb a été émis dans l'atmosphère durant les phases de traitement de ces minerais en des quantités suffisamment importantes pour être détectées aujourd'hui. Il représente un excellent traceur de paléopollution. En outre, sa composition isotopique, véritable empreinte digitale chimique, nous informe sur son origine, jusqu'à permettre même une discrimination entre différents types de minéralisations (Monna 2001). La confrontation des résultats de ces deux types d'analyses permet donc de corréliser des phases de défrichements affectant le couvert arboréen avec l'enregistrement de la paléopollution.

Dans cette optique, a donc été entreprise l'analyse palynologique et géochimique de la tourbière du Port-des-Lamberts située à environ 5 km du Mont Beuvray. Ce type d'analyses, déjà éprouvé dans divers pays européens, fait partie des premières expériences réalisées en France (Jouffroy-Bapicot *et al.* 2006). Un carottage de deux mètres de tourbe relativement homogène a été réalisé, sur lequel ont été effectuées l'analyse pollinique, l'analyse géochimique ainsi que quatre datations radiocarbone par AMS (*fig. 3*). La confrontation entre diagramme pollinique et courbe de teneur en plomb anthropique de la tourbe montre de remarquables corrélations : elle fait apparaître de façon très claire une exploitation du milieu forestier, qui touche notamment le hêtre, en relation avec une pollution atmosphérique au plomb (*fig. 4*). Plusieurs périodes d'activité métallurgique ont ainsi

Profondeur (cm)	Lab. No.	Âge ¹⁴ C BP	Dates calibrées BC-AD (2 sigma)
34-38	LY-10941	moderne	
77-79	LY-10942	1070 ± 50	[888 (984, 905, 965, 1015) 1028] cal. AD
97-99	LY-10943	1460 ± 60	[441 (605, 617, 635, 585, 565) 664] cal. AD
112-114	LY-10825	1630 ± 50	[261 (420, 525, 455) 539] cal. AD
126-128	LY-10944	2480 ± 40	[790 (583, 643, 661, 587, 544) 407] cal. BC
163-165	LY-10945	3117 ± 54	[1515 (1406, 1325, 1425, 1355) 1225] cal. BC

Fig. 3 : Tableau des datations ¹⁴C de la carotte du Port-des-Lamberts (58, Glux-en-Glenne). Six datations sur tourbe ont été effectuées au Centre des Sciences de la Terre à l'université de Lyon. La calibration de ces dates a été réalisée avec le logiciel Calib 4.1.3. (Stuiver *et al.* 1998).

été mises en évidence, de l'âge du Bronze final à l'époque moderne. Ces épisodes sont résumés rapidement ci-dessous, une description plus détaillée peut être trouvée dans Monna *et al.* (2004) qui est axé sur l'approche géochimique et Jouffroy-Bapicot *et al.* (2006) plus orienté sur la végétation.

– **ZPL 2a** : Après une première phase dominée par la forêt et sans trace de pollution atmosphérique, le début de la deuxième phase, qui correspond à l'âge du Bronze final est caractérisé par une ouverture importante du couvert forestier qui touche particulièrement le hêtre. L'apparente stabilité des indices d'activités agropastorales laisse supposer que ces défrichements n'ont pas pour but l'installation de cultures et de prairies ; on remarque en revanche au même moment les premiers indices clairs de pollution atmosphérique. Ces faits permettent de démontrer une déforestation sélective, liée à une activité métallurgique de production et/ou de transformation dès l'âge du Bronze final.

– **ZPL 3a** : Cette zone est caractérisée par un deuxième épisode de chute drastique du taux de pollen de *Fagus* (hêtre), qui coïncide avec une augmentation spectaculaire de la courbe de plomb anthropique. Grâce aux datations radiocarbone, cet événement peut être attribué au second âge du Fer et au début de la période romaine. C'est le témoignage de l'activité métallurgique éduenne, déjà reconnue par l'archéologie.

– **ZPL 4** : Durant le haut Moyen Âge, les indices d'une présence humaine restent significatifs, qu'il s'agisse des indices palynologiques d'anthropisation (IPA) ou de petits "pics" de pollutions. Toutefois, c'est au XI^e siècle que l'on observe une nouvelle correspondance entre une déforestation massive affectant toujours le hêtre, mais là aussi le chêne, et une augmentation durable du plomb anthropique.

– **ZPL 5b** : Cette zone enregistre une chute spectaculaire de la représentation du hêtre. Même si les données des archives et la présence constante du plomb anthropique attestent d'une activité métallurgique à l'époque moderne, le couvert forestier du Morvan est très diminué par une activité primordiale pour la forêt morvandelle : l'exploitation du bois de chauffage à destination de Paris. La hêtraie, exploitée en taillis furetés, ne disparaît pas complètement comme pourrait le laisser croire la courbe du hêtre, mais il faut plutôt imaginer une forêt dégradée dont la production pollinique est très affectée.

– **ZPL 6** : L'augmentation spectaculaire de la teneur en plomb anthropique, doit être interprétée différemment puisque la courbe du plomb est maintenant conditionnée par la pollution atmosphérique contemporaine. Au cours de cette zone, l'augmentation du taux de pollen d'arbre est constante, et parallèlement le couvert herbacé diminue considérablement. Dans le même temps, les indices d'agriculture tendent à disparaître. C'est l'image du paysage actuel, de plus en plus forestier, qui se met en place.

Suite à ces premiers résultats probants, deux nouvelles séquences, en cours d'étude selon le même protocole, apporteront des informations précieuses pour affiner la spatialisation et la chronologie des phénomènes mis en évidence : modifications du couvert végétal, défrichements, pollutions atmosphériques... Ces indices d'exploitation minière déduits de l'enregistrement des tourbières nous ont aussi conduits à engager des prospections dans le Morvan, afin de réaliser un premier inventaire des ressources en minerais (Tamas *et al.* 2004). Suite à cette phase de prospection, une première fouille d'un ravin qui semble correspondre à une ancienne minière comblée dès l'époque antique, est conduite sur le site même de Bibracte, depuis 2005.

Ces analyses palynologiques permettent de reconstituer l'évolution de la végétation du massif du Morvan au cœur du pays éduen depuis plus de dix millénaires. Les indices palynologiques d'activités agropastorales remontent au Néolithique, au nord comme au sud, dans toutes les séquences palynologiques. Elles se révèlent donc précoces dans ce massif montagneux alors que les artefacts strictement archéologiques sont rares.

On peut déjà évoquer le rôle déterminant d'une activité métallurgique précoce dans le sud du Morvan, concernant l'émergence et la puissance des Éduens, durant le second âge du Fer, autour du Mont Beuvray.

Enfin, les études polliniques et leur confrontation aux autres données environnementales et archéologiques devront aboutir à une histoire du couvert végétal du Morvan et de l'impact des activités humaines, non plus déduite de ce que l'on connaît des zones voisines, mais qui s'appuie sur un faisceau d'analyses locales.

I-2. LES EXPLOITATIONS MINIERES (B. CAUJET, C. TAMAS)

Le Morvan, massif hercynien composé de granites, de roches volcano-sédimentaires et de roches détritiques paléozoïques, contient de véritables richesses métallifères. Ainsi, ont été inventoriés 193 indices de minéralisations métalliques (or : 7, argent : 17, plomb : 52, cuivre : 29, étain : 18, zinc : 21 et fer : 49) pouvant correspondre à autant de sites potentiels d'exploitation minière ancienne (Petit *et al.* 2003). Des traces d'activités minières anciennes ont également été signalées récemment par J.-P. Guillaumet (2001).



Fig. 5 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Emplacement des minières (en noir) découvertes en 2000 sur le Mont Beuvray.

Une campagne de prospection menée dans le massif du Morvan entre 2003 et 2004 a mis en évidence des vestiges d'activités minières. Ces prospections, combinées à des analyses en laboratoire, ont confirmé pour une partie des sites la nature du métal exploité (Cu, Sn), le type de gisement et les techniques d'extraction. Il s'agit d'exploitations à ciel ouvert, de gisements primaires en roche et de gisements secondaires en alluvions. La nature du gisement impose toujours la technique d'exploitation, par abattage à l'outil pour les mines en roche ou par la force hydraulique pour les gisements en alluvions (Tamas *et al.* 2004).

Afin d'approfondir les recherches sur les sites miniers découverts, des sondages ont été effectués à partir de 2005 (Cauuet *et al.* 2005, 2006c). Une première opération a été menée sur les exploitations minières en alluvions stannifères (plus précisément des arènes granitiques), découvertes au sud de la ville d'Autun. L'organisation spatiale des travaux miniers pour les gisements en alluvions est étroitement liée à la distribution de l'eau. Il est tout d'abord nécessaire de mettre en place un réseau d'adduction d'eau avec des canaux et des bassins de stockage. Ce réseau alimente ensuite les zones d'exploitation proprement dites. Des chantiers d'abattage en forme de ravins, de tranchées et de cirques ouverts vers l'aval éliminent le matériau détritique encaissant la cassitérite (oxyde d'étain). Au pied des chantiers se trouvent des aires d'épandages des déblais lavés. Les fouilles menées dans le secteur de la Châtaigneraie (sud d'Autun) ont permis de sonder des canaux dont le comblement supérieur est de l'Augustéen précoce (Cauuet *et al.* 2006a).

Plusieurs anomalies topographiques faiblement marquées, sous la forme de longues tranchées comblées, incisent les pentes du Mont Beuvray (*fig. 5*). Elles correspondent à des vestiges d'exploitation minière en roche à ciel ouvert. Trois d'entre elles se situent entre les habitats et les ateliers de la Côte Chaudron. La fouille d'une de ces tranchées (ravin CC 18 de J.-G. Bulliot) est en cours depuis 2005. Elle a permis de retrouver les limites de la tranchée minière creusée dans un filon de rhyolite altéré, ainsi que les traces de niveaux d'habitat installés sur les bords de la tranchée. La fouille en cours est déjà profonde de 7,50 m sans avoir atteint le fond de l'excavation, large à l'ouverture de 10 m et longue d'au moins 30 m. Des gradins ont été taillés dans les parois pour faciliter la circulation (Cauuet *et al.* 2006b). Les premiers indices de minéralisation obtenus dans ces gradins restent ténus et il est encore difficile de préciser la nature du minerai exploité : traces de sulfures (pyrite, pyrrhotite, chalcopyrite) encaissés dans la rhyolite et teneurs anormales en métaux (Au, Ag, Cu, Pb, Zn).

Le remplissage de la tranchée fouillée renferme un abondant mobilier métallique et céramique. De 2005 à 2006, 56 kg de céramiques, 270 kg d'amphores et 14 kg de matériaux de construction ont été recueillis. Le mobilier métallique est particulièrement riche avec près de 13 kg d'objets en fer (dont plus de 1 000 clous), 60 kg de scories de fer, 560 g d'objets en bronze et 17 monnaies en argent et en bronze. Ce matériel montre que cette exploitation minière a été convertie en fosse-dépotoir par les riverains, notamment les artisans métallurgistes travaillant à proximité tout au long du I^{er} s. av. J.-C.

Ces résultats préliminaires soulignent le fort potentiel des études sur les mines antiques dans le Morvan. Les efforts actuels se portent sur l'identification des types de minerais exploités et dans la mesure du possible, sur la datation de leur exploitation. Il s'agit d'un programme à développer à l'ampleur des activités minières, qui nécessite des moyens importants comme l'a démontré la fouille d'Autun.

CHAPITRE II – L'ORGANISATION DE L'OPPIDUM

II-1. LES ENCEINTES ET LA PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE L'OPPIDUM³ (O.-H. URBAN)

II-1.1. LA FORTIFICATION EXTERNE

La fortification externe, qui s'étend sur environ 7 km, enferme les trois éminences du Mont Beuvray. Elle passe au sud-est-sud du « Porrey », terminé par l'enclos quadrangulaire dénommé « La Terrasse » ou « camp de Marc-Antoine », à l'ouest de l'éminence rocheuse « Le Theurot de la Roche », et au nord du sommet du « Theurot de la Wivre » et de la « Pierre de la Wivre » (fig. 1, *supra*). La configuration parfaitement visible dans le paysage de la fortification externe sous la forme de deux marches parallèles fut découverte par F. Schubert. Elle était agencée de façon à épouser les pentes naturelles sur de larges surfaces. Au nord et à l'est, la fortification se trouve à environ 200 à 300 m en avant du *murus gallicus* interne documenté en son temps par J.-G. Bulliot et situé à une altitude comprise entre 650 et 700 m. Sur les côtés sud et ouest, la distance entre les deux remparts n'atteint même pas 100 m. Sur la pente orientale du Porrey, la fortification externe remonte sur presque 100 m de niveau et elle est recoupée par le rempart interne. L'enceinte externe présente plusieurs interruptions. La porte principale au nord-est (dénommée A4 par F. Schubert) se trouve sur le chemin direct entre le Col du Rebout et la Porte du Rebout.

Le rempart externe a été fouillé par O.-H. Urban en deux endroits. Au nord (1997–2001), un rempart de type *murus gallicus* a été mis au jour le long de la terrasse supérieure (fig. 6). Sur la terrasse inférieure se trouvait un chemin, et non un fossé comme on aurait pu s'y attendre. Ce chemin d'une largeur de 3,2 m, constitué d'une couche de cailloutis, longeait le mur d'enceinte. Un sondage réalisé en 1998 au niveau de l'un des points de rencontre des deux fortifications a déterminé leur chronologie relative. À proximité, une poterne découverte sur le flanc sud-est de Bibracte, a été fouillée et documentée jusqu'en 2002 (ce chapitre). La comparaison directe des deux fortifications laisse penser que le *murus gallicus* externe fut plus coûteux en matériaux. Le rempart interne est nettement plus court (4,5 km) mais il a néanmoins beaucoup plus de dénivelé à surmonter et sa technique de construction est donc plus exigeante. La construction sur la pente apparaît en revanche moins compliquée. La technique de construction avec un poutrage horizontal du *murus gallicus* est très adaptée à ce type de fortifications et requiert moins de matériaux pour les rampes. Un sondage a permis de déterminer que le fossé du rempart interne recoupe la rampe en terre du *murus gallicus* externe. Il lui est donc postérieur. Le fossé de l'enceinte interne comprend à cet endroit un minimum de deux phases. Son état le plus ancien, profond de 2,3 m et large de 5 m, est le plus imposant. En cet endroit, le *murus gallicus* le plus ancien n'avait pas de fossé avancé associé (Urban 1999 : 78–86).

II-1.1.1. La poterne du Porrey

Le chemin menant à la poterne part approximativement à angle droit par rapport au mur de façade. Il est plat à l'extérieur de la fortification et gravit une pente d'environ 25 degrés à l'intérieur de celle-ci. L'entrée s'étend sur environ 4,5 m de longueur et la poterne elle-même mesure 2,75 m de large. Sur l'intérieur, les murs de redan sont biseautés conformément à la pente et s'ouvrent en tenailles (près de 64 degrés à l'est et environ 50 degrés à l'ouest) vers l'intérieur (fig. 7).

³ Ce programme de recherche implique une équipe de l'université de Vienne (A) dirigée par O.-H. Urban.

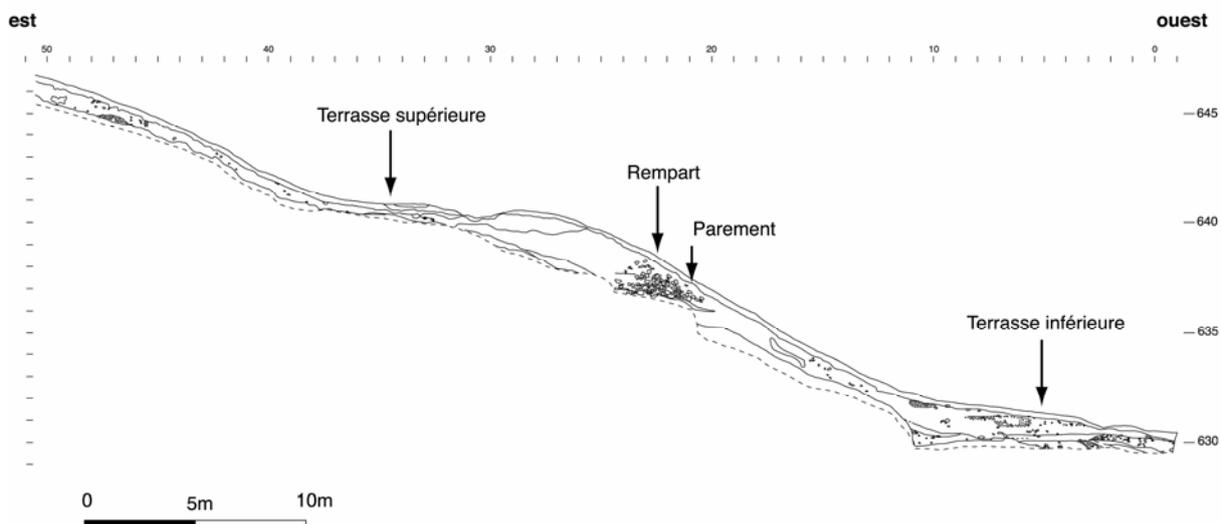
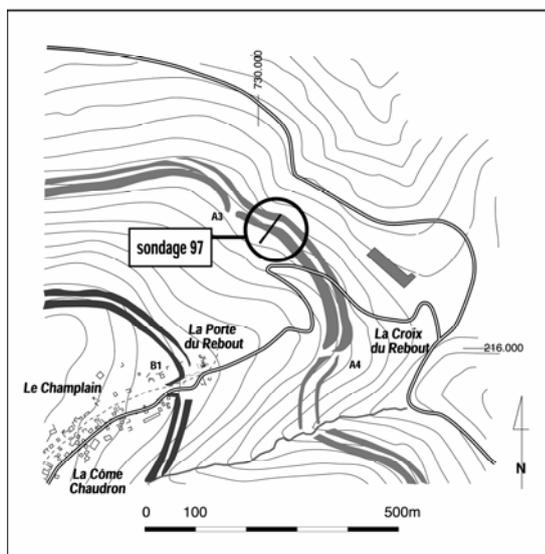


Fig. 6 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Recherches sur le rempart extérieur, versant nord de l'oppidum : vue du sondage avec le parement éboulé du rempart au premier plan ; profil de la fortification (fouille O.-H. Urban 1997–1998 ; cliché © Bibracte/A. Maillier).

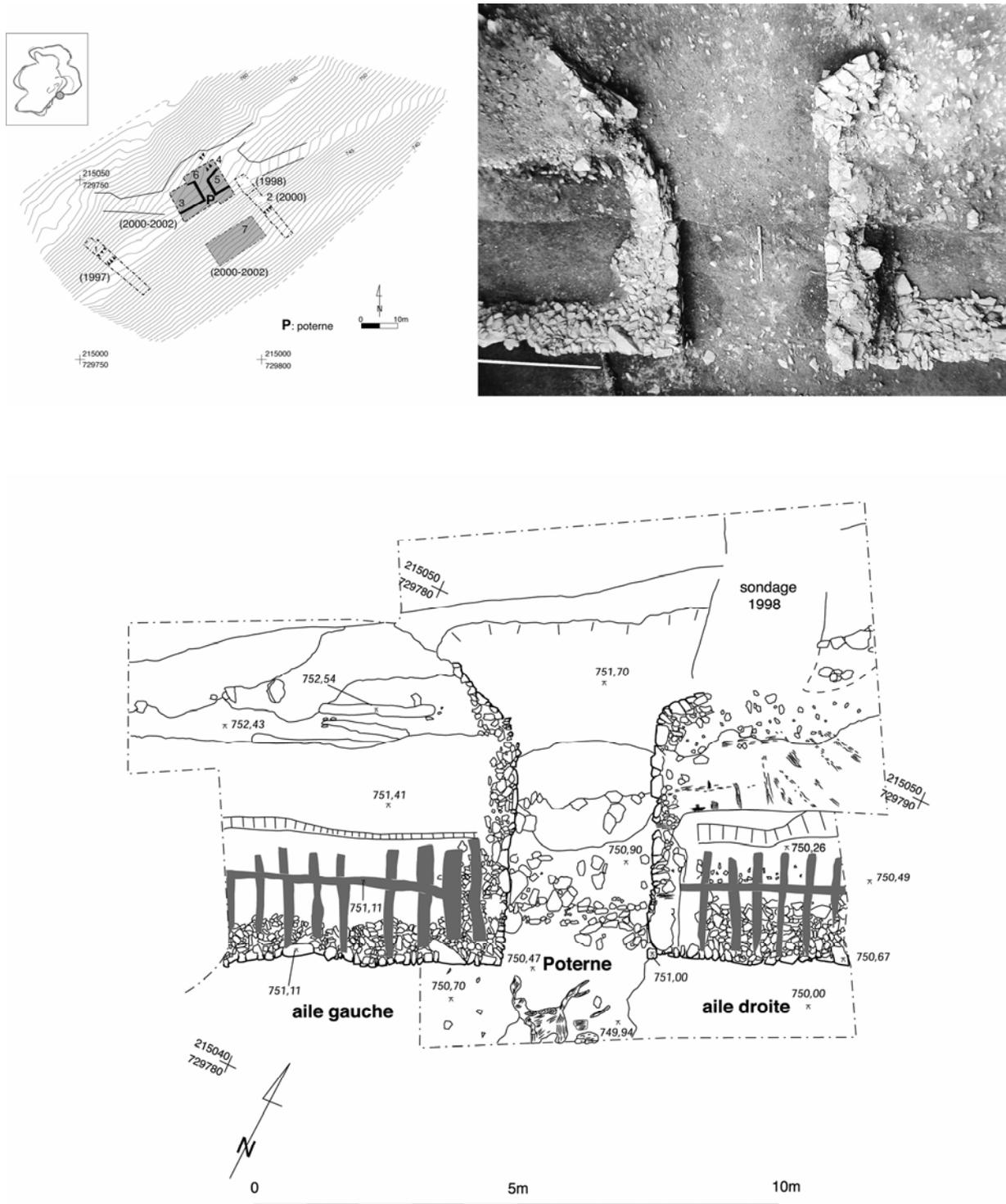


Fig. 7 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Recherches sur le rempart extérieur, versant oriental de l'oppidum : vue et plan de la poterne (fouille O.-H. Urban 1999-2002 ; cliché Th. Pertlwieser).



Fig. 8 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Recherches sur le rempart extérieur, versant oriental de l'oppidum : vue de la poterne avec l'empreinte des poteaux en bois du *murus gallicus* (fouille O.-H. Urban 2003 ; cliché Th. Pertlwieser).

L'intérieur de la fortification était armé avec au moins vingt niveaux horizontaux de poutrage disposés parallèlement et perpendiculairement à la façade. La rampe en terre appuyée contre le mur était peut-être recouverte de gazon dans sa partie supérieure. Quelques poutres horizontales à un niveau supérieur, disposées parallèlement au mur de façade, pourraient avoir fait partie d'une courtine en bois d'environ 1 m de large. Il n'a pas été possible de l'observer du côté du parement externe en raison de l'érosion. Le *murus gallicus* d'origine, était conservé jusqu'à une élévation d'environ 1 m uniquement dans l'angle entre la pente naturelle et la rampe et dans la tenaille de la poterne. Les murs étaient construits en moellons de rhyolite et de quartzite. Chaque couche successive contenait des blocs de granits de plus en plus gros et distants, la plupart du temps de 0,8 à 1,2 m. Le mur de façade avait une hauteur originelle d'au moins 2,4 m (sans le chemin de ronde) et son épaisseur à sa base atteignait jusqu'à 90 cm. La rampe en terre, le parement, le poutrage et le remplissage interne étaient construits par lits successifs. Plusieurs emplacements de poutres ont été retrouvés sur trois niveaux d'épaisseur tant au niveau des redans de la poterne que pour le mur de façade. Elles étaient de section carrée et liée par des clous de *murus gallicus* de 200 mm, retrouvés dans les éboulis du mur. Bien que de nombreux croisements de poutres aient pu être observés, un unique clou a pu être découvert *in situ*. Il reliait une poutre transversale du niveau inférieur à une poutre longue se trouvant en dessous (fig. 8).



Fig. 9 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Recherches sur le rempart extérieur, versant oriental de l'oppidum : vue latérale de l'intérieur de la poterne du Porrey (fouille O.-H. Urban 2003 ; cliché Th. Pertlwieser).



Fig. 10 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Recherches sur le rempart extérieur, versant oriental de l'oppidum : vue frontale de la poterne du Porrey avec le blocage de pierres obstruant le passage. Les flèches indiquent les clous appartenant à l'assemblage de la porte (fouille O.-H. Urban 2002, cliché Th. Pertlwieser).

Dans le chemin d'accès de la poterne se trouvaient les restes de bois de la porte à deux battants ainsi que des montants et du seuil. Des clous en fer rivetés liaient probablement des éléments de fermeture de la porte. Les deux montants, installés dans des trous de poteau et enchâssés dans le linteau, pièce de bois fixée dans le mur, laissaient une ouverture de 2,25 m (*fig. 9*). Les deux battants de la porte étaient fermés et bloqués à l'intérieur par des pierres (*fig. 10*). Sous cette couche de pierres, le remplissage a livré des couches de cendres, des restes de poutres en bois carbonisées et des fragments de crâne, notamment une mandibule d'équidé ou de cervidé. On peut supposer que cette mandibule – ou ce crâne fut-il complet – ait été installée à proximité de l'entrée. Peu de mobilier caractéristique a été trouvé. Nous signalons notamment un bord de céramique graphitée et des tessons de vases peints (Peinte A). Au-dessus du niveau de pierres se trouvait, entre autres, la partie supérieure d'une bouteille en céramique fine grise. Il faut noter que l'intérieur de la rampe en terre n'a livré ni mobilier ni tessons d'amphores normalement si fréquents à Bibracte (Ruprechtsberger, Pertlwieser, Urban 2005 : 4–17).

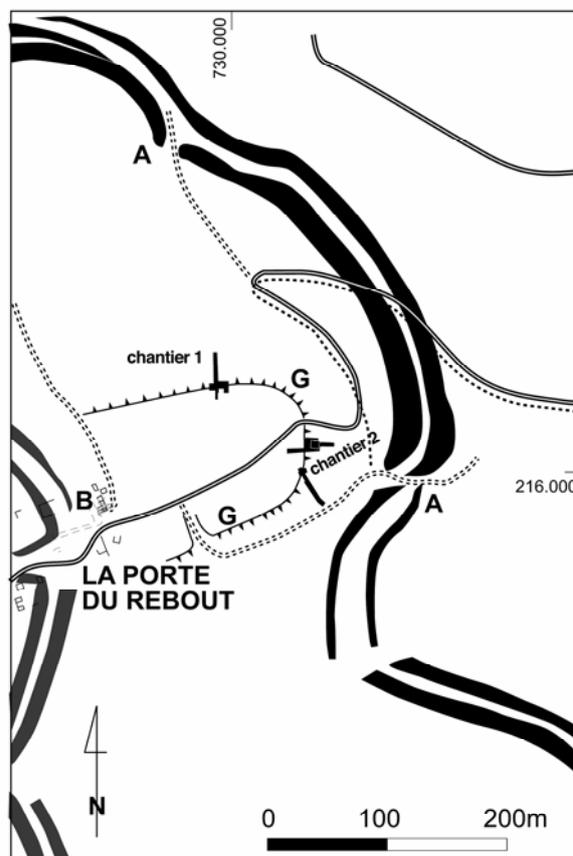
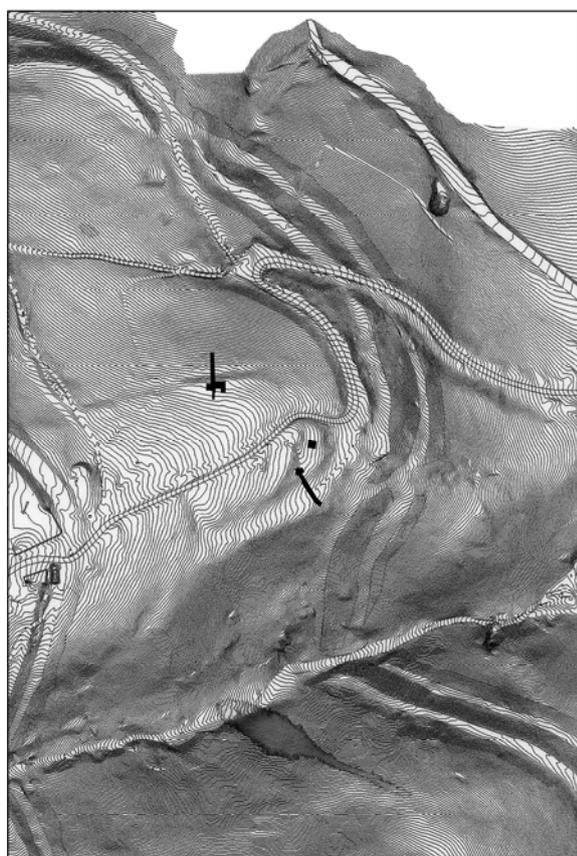
Ce rempart externe est antérieur à l'établissement du *murus gallicus* interne d'après la stratigraphie. Sa datation aux alentours de 100 av. J.-C., paraît plausible. Le rare mobilier découvert jusqu'à présent indique plutôt une phase d'utilisation pendant LT D1b. Comme dans la partie nord, l'absence d'amphores est un argument pour proposer une datation avant l'augmentation brutale des importations méditerranéennes, datable en Gaule du Centre-Est une génération avant l'occupation dense de Bibracte.

Poser la question de ce que desservait cette poterne menant sous le Porrey, revient à s'interroger sur les premières organisations de l'agglomération de Bibracte. Un chemin courant le long de la terrasse inférieure – dont le caractère anthropique a pu être prouvé archéologiquement – entre dans l'*oppidum* par cette porte et de là, va peut-être en direction du lieu-dit "la Terrasse" où se trouve un endroit privilégié. Il est alors vraisemblable que le tracé de cet ancien chemin ait servi plus tard de base à l'installation de l'enceinte interne. Ceci constitue des hypothèses qu'il conviendra de vérifier, notamment pour la datation des fortifications.

II-1.1.2. L'espace situé entre les deux remparts principaux à la Porte du Rebout

En 2003 et 2004, un système de rempart avec fossé au lieu-dit "Les Barlots", disposé au nord-est en avant de la Porte du Rebout, entre les *murus gallicus* interne et externe, a été exploré. Sa structure apparaît dans le paysage sous la forme de deux terrasses parallèles. Cette fortification, d'environ 250 par 150 m, ceint un peu moins de 3 hectares (*fig. 11*). Le long de la terrasse inférieure, un fossé de section triangulaire d'environ 4 m de large et 1,2 m de profondeur avait été creusé dans la roche. La terrasse supérieure est un simple rempart de terre. Aucune installation de poteaux ou de palissade n'y a été observée. Un petit fossé, contenant quelques trous de poteau longeait l'intérieur du rempart. On peut donc restituer une fortification simple en bois et terre avec une levée de terre associée à un fossé en V. L'enceinte et le remplissage du petit fossé palissadé contenaient quelques objets isolés. Ils permettent de proposer un *terminus post quem* au I^{er} s. av. J.-C. La fonction de cette fortification est obscure. Th. Luginbühl compare le spectre de ces découvertes à celui des camps césariens. Sa construction relativement simple et rapide indique plutôt une installation provisoire et il n'est pas improbable qu'il s'agisse de la fortification d'une unité contrôlant l'accès à la Porte du Rebout. Cependant, cette installation pouvait également avoir eu d'autres usages. Une coupe d'environ 60 m de long et de 3 m de large depuis l'intérieur de l'enceinte jusqu'aux abords extérieurs du rempart n'a malheureusement pas livré d'indices probants supplémentaires. Au pied de la rampe interne, plusieurs couches anthropisées contenant des foyers ont été mises au jour. Les remplissages supérieurs du fossé ont livré du mobilier augustéen et notamment les tessons d'un gobelet d'ACO et du mobilier plus ancien, deux monnaies gauloises et un fragment de fibule en bronze de LT D2 (B2005.36.228.1). On peut donc supposer qu'une terrasse d'habitat a été érigée après la destruction de la fortification. Des scories indiquent la présence d'un atelier de métal à proximité. Mis à part cette terrasse, l'espace situé entre les deux *murus gallicus* semble pratiquement vide. La découverte de tessons médiévaux dans la première couche située sous l'humus laisse penser que ce secteur était fréquenté à cette période.

Entre l'entrée principale septentrionale du *murus gallicus* externe (l'entrée A4 de F. Schubert, *cf. supra*, *fig. 1*) et la fortification des Barlots s'étend une terrasse oblongue d'environ 20 m de large, fouillée en aire ouverte (*fig. 12*). Elle a livré en 2004 l'une des plus riches tombes à incinérations découvertes à Bibracte. Cette tombe installée dans une petite fosse (diamètre 80 cm, profondeur 35 cm) se tenait à l'intérieur d'un enclos à peu



A,B : remparts extérieur et intérieur
 G : réduit fortifié en avant de la Porte du Rebout
 : voies d'accès à la Porte du Rebout

Fig. 11 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fortification des Barlots, au nord de la Porte du Rebout : implantation des chantiers et vue du rempart à l'emplacement du chantier 1 (fouille O.-H. Urban ; cliché © Bibracte/A. Maillier ; plan microtopographique F. Schubert).

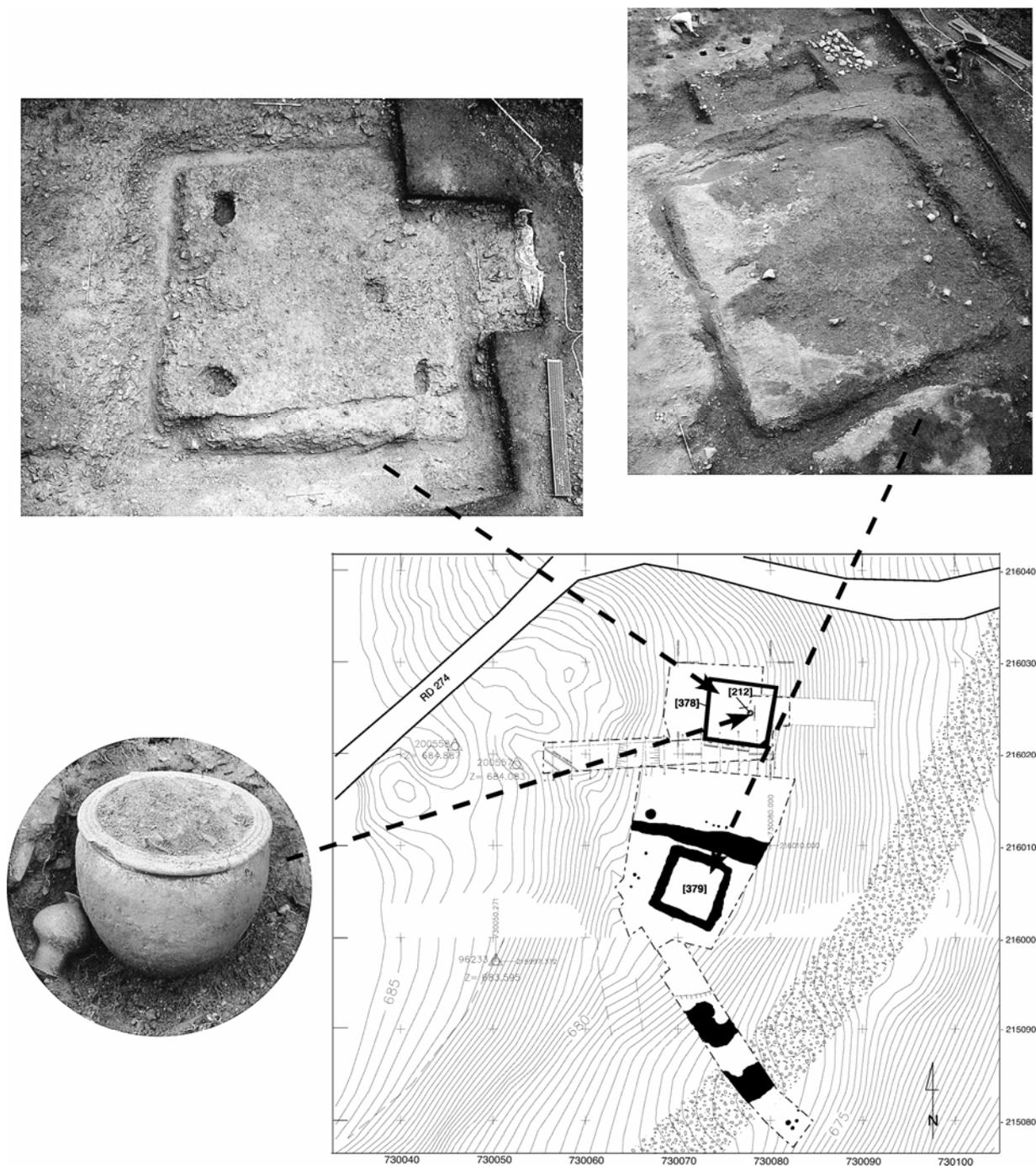


Fig. 12 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Les ensembles funéraires des Barlots, au nord de la Porte du Rebut : implantation par rapport aux fortifications et vue des enclos (fouille O.-H. Urban ; clichés Th. Pertlwieser).

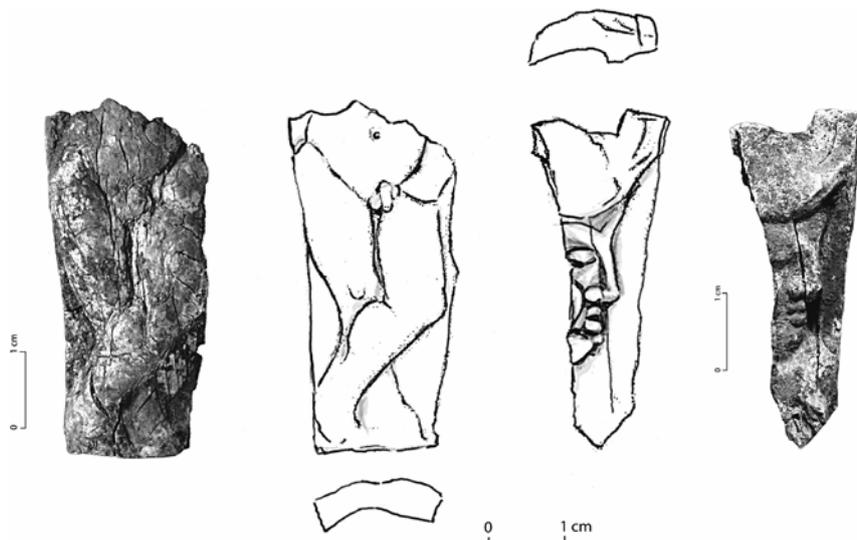


Fig. 13 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Les ensembles funéraires des Barlots, au nord de la Porte du Rebout : deux des fragments en os d'appliques de lit funéraire (dessin W. R. Teegen, clichés © Bibracte/A. Maillier).

près carré d'environ 7 m de côté. L'enclos était délimité au moyen d'un fossé en V sans trou de poteau, creusé à 80 cm de profondeur dans la roche. L'espace interne ainsi délimité (environ 5,75 m de côté) contenait quatre trous de poteau, disposés dans les angles et profonds de 65 à 75 cm. Des pierres de calage placées au fond des fosses permettent d'évaluer le diamètre de ces poteaux à environ 30 à 40 cm. Il n'est pas possible de déterminer si ces quatre poteaux étaient isolés, s'ils participaient à la construction d'une chambre funéraire ou s'ils soutenaient une structure de type plate-forme ou baldaquin. Les trois propositions de restitution restent plausibles. Vers le haut, le fossé de l'enclos était recouvert par une masse de pierres. Un fragment d'amphore provenant de cet amas recolle avec une anse trouvée dans l'un des trous de poteau et un autre fragment issu de l'amas de pierres. La tombe peut en tout cas être considérée comme l'une des plus riches tombes à incinération de Bibracte. La défunte a peut-être été incinérée avec un périnatal sur un lit funéraire puis mise en terre avec du mobilier selon le processus de la *pars pro toto*. Les balsamiques, les appliques en os du lit (fig. 13) et les indices carpologiques indiquent indubitablement des influences méditerranéennes. Mais l'urne et le reste de la céramique, ainsi que l'architecture de la tombe et le rituel funéraire sont tout à fait indigènes. On ne peut donc pas trancher sur l'origine de la défunte. Le contexte de cette sépulture prouve de façon saisissante le processus d'acculturation caractéristique du début de la période gallo-romaine (Teegen, Urban 2006 : 18 sq.).

La suite de la fouille de la terrasse a permis de découvrir un deuxième enclos funéraire installé à environ 15 m du premier. Son architecture est à peu près identique. Également situé en bord de terrasse, il était complètement érodé et la tombe qu'il renfermait avait disparu. Les deux enclos étaient séparés par un petit fossé perpendiculaire à l'axe de la terrasse et par un espace vide. À la limite de ce dernier se trouvait une petite fosse remplie de cendres et de charbons de bois. L'*ustrinum* devait se trouver à proximité. La fouille du fossé a révélé qu'il avait été comblé en plusieurs phases et qu'il était peut-être surmonté originellement d'une petite passerelle en bois permettant de le traverser.

La raison de l'établissement de ce petit groupe de tombes à un endroit bien visible sous l'angle nord-est du rempart des Barlots reste à établir. Il se trouve à environ 200 m en dessous de la Porte du Rebout dans une position classique de type *Via Appia* sur la voie principale de Bibracte. Il faut d'ailleurs rappeler que la nécropole de La Croix du Rebout s'étend en bas de l'entrée A4 à environ 300 m à vol d'oiseau.

Le tracé du chemin empierré de 3,7 m de largeur situé sous la terrasse des enclos funéraires, et qui passe sur la rampe du *murus gallicus* externe, a également fait l'objet de sondages de petites superficies. Les traces de structures d'habitat (foyers sur soles d'amphores notamment) bordant le chemin sur le flanc de la montagne, ont pu être identifiées. Elles sont considérées, en l'état actuel des recherches, comme des ateliers. Ceux-ci doivent

être fouillés lors des prochaines campagnes. La question de la fonction de la fortification simple des Barlots reste ouverte pour l'instant. Les petits indices trouvés en position secondaire dans les remblais de destruction du rempart, attirent pour l'instant seulement l'attention sur l'existence d'activités artisanales à proximité.

L'analyse des remparts a révélé que la grande enceinte (200 ha) est antérieure à la petite enceinte (135 ha) identifiée par J.-G. Bulliot au XIX^e siècle. La fouille de tronçons des deux remparts indique qu'ils sont de type *murus gallicus*, et datables de la période principale d'occupation du site (II^e–I^{er} s. av. J.-C.). L'identification de nouvelles structures entre les deux remparts (terrasses funéraires, petite fortification devant la Porte du Rebout) d'une part et la gestion spécifique des voies d'accès (chemin, poterne) d'autre part sont des éléments novateurs à porter au crédit de ces dix dernières années.

II-2. LES INFLUENCES ROMAINES DANS L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME : APPORT DES FOUILLES ANCIENNES (F. MEYLAN)

Les fouilles conduites par J.-G. Bulliot et J. Déchelette au XIX^e siècle ont été réétudiées dans le cadre d'une thèse de doctorat récemment soutenue (Meylan 2005). L'abondante documentation issue de ces recherches anciennes, dont la partie graphique avait été publiée en 1996 (Guillaumet 1996), a été critiquée à la lumière des acquis des recherches récentes et réduite en un catalogue de près de 80 fiches. Chacune de celles-ci présente un « chantier » sous une double forme textuelle et graphique, avec une dénomination systématique des espaces constitutifs et une normalisation des plans. Le classement a été ordonné en treize « régions », selon un découpage fondé sur des limites antiques ou considérées comme telles. Le système en vigueur jusque-là, fondé sur la toponymie du Mont Beuvray, est abandonné car il est impropre à couvrir la totalité du site et véhicule une conception de quartiers fonctionnels trop marquée. Il faut souligner que le nouveau découpage proposé ici n'est pas un substitut à cette dernière notion, mais demeure un outil de classement. Les données ont été analysées selon deux optiques de recherche, l'architecture et l'urbanisme, pour tenter de déterminer l'impact des influences romaines. Nous en résumons ici les principaux résultats. En raison des lacunes chronologiques de la documentation ancienne et de la représentativité encore trop faible des fouilles actuelles, la dimension diachronique est peu présente, ce qui nuit à la perception du dynamisme de l'occupation.

II-2.1. L'ARCHITECTURE

Le catalogue étoffe considérablement le corpus des bâtiments, dont seuls quelques éléments étaient accessibles jusque-là (c'est-à-dire ceux dont un plan lisible avait été publié). Les édifices font l'objet d'une classification en grandes catégories typologiques et fonctionnelles : maisons de type méditerranéen, édifices à vocation économique, temples et bâtiments publics, grands enclos vides, habitat modeste.

Pour les maisons de type méditerranéen, on peut avancer que les *domus* édifiées à Bibracte reflètent la diversité des propositions architecturales en vigueur dans le monde romain contemporain. Mentionnons les grandes *domus* bien connues (PC 1, PC 2, la maison des Pierriers, la maison des Grandes Forges, etc.), très luxueuses, qui sont pratiquement toutes équipées de thermes (*fig. 14*). C'est une qualité qu'on ne retrouve pas, par exemple, en Italie à la même époque. À côté de ces énormes édifices, une catégorie de petites résidences retient particulièrement l'attention (*fig. 15*). Ces bâtiments se caractérisent par une très forte standardisation dans les dimensions et l'organisation du plan. Sur une parcelle d'environ 600 m², une cour carrée occupant les deux tiers de la surface disponible précède un bâtiment de plan rectangulaire adossé à la limite ouest de la parcelle. La maison est centrée sur une pièce de réception largement ouverte sur la cour. À gauche, un couloir dessert une partie résidentielle composée d'une grande pièce commune – ou *triclinium* – et d'une chambre. À droite se trouve une seconde pièce de grandes dimensions, de fonction indéterminée. Le recours aux parallèles permet d'y reconnaître un type de bâtiment extrêmement fréquent dans l'architecture romaine, un modèle éprouvé depuis deux siècles au moins, notamment à Pompéi. On le retrouve par exemple mis en œuvre de manière systématique, selon

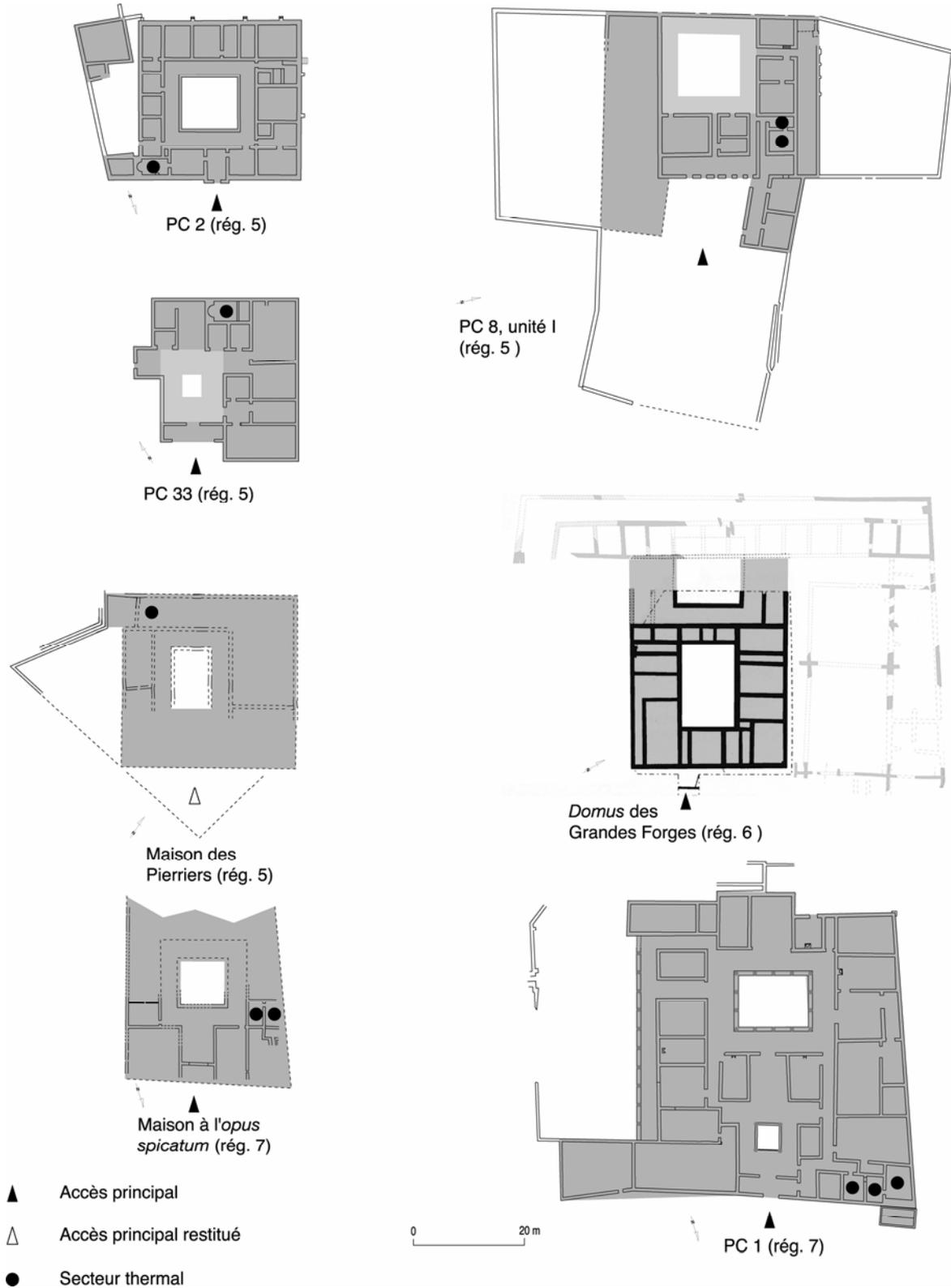


Fig. 14 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Les grandes domus de Bibracte : plans comparés (doc. F. Meylan).

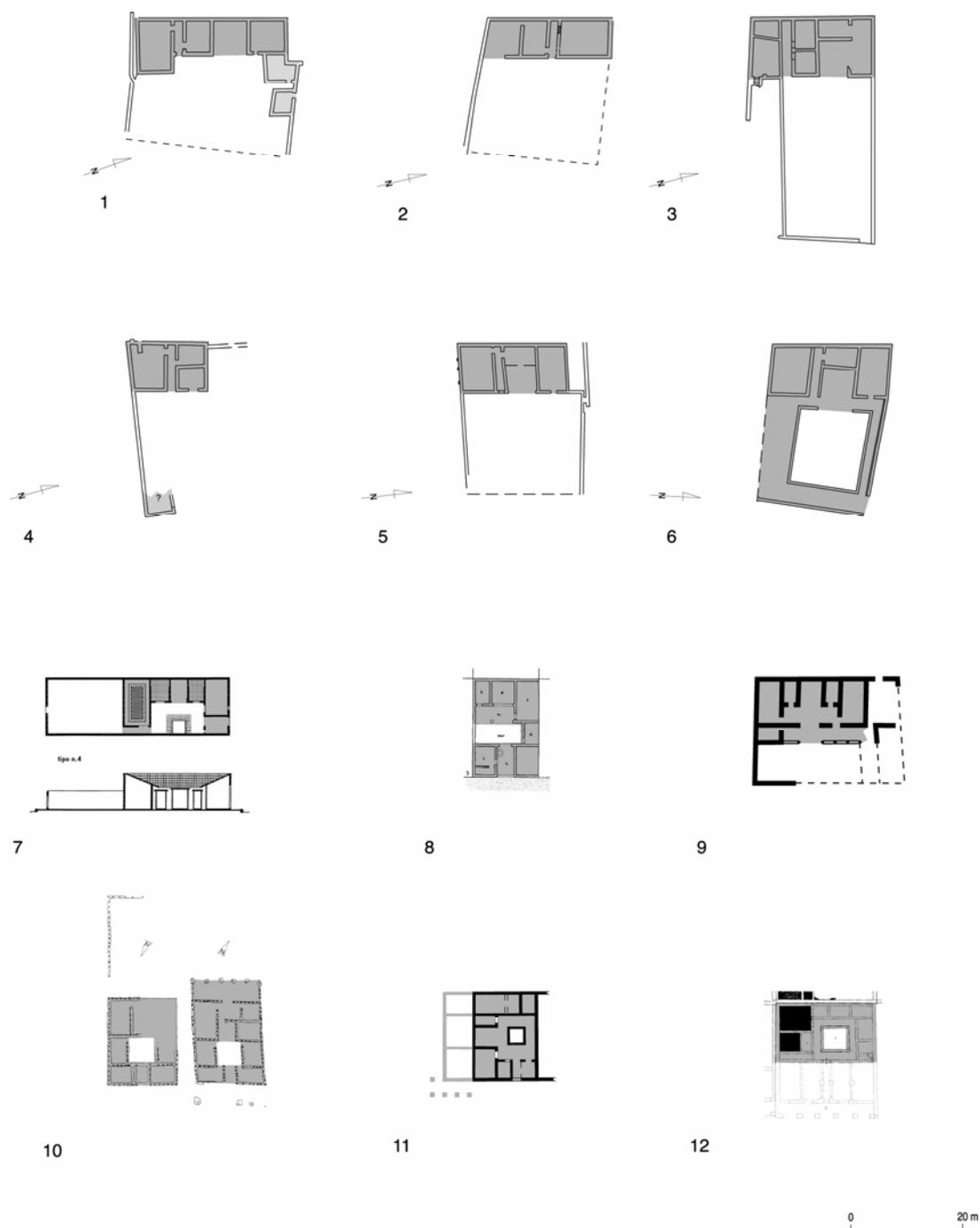


Fig. 15 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Les petites domus de Bibracte, plans et éléments de comparaison.

Les surfaces couvertes sont grisées ; l'entrée principale est située au bas de chaque plan.

1–6, Bibracte, région 5 – 1, PC 8, unité 2 ; 2, PC 8, unité 4 ; 3, PC 18 ; 4, PC 19 ; 5, PC 21 ; 6, PC 23.

7–12, comparaisons – 7, Pompéi (I), type 4 de Nappo (début du II^e s. av. J.-C.) ; 8, Orange (F), site de Saint-Florent, maison type sur parcelle de taille 1 (époque augustéenne) ; 9, Orange (F), site de Saint-Florent, Maison A1 (époque augustéenne) ; 10, Lahnau-Walgirmes (D), maisons 5 et 1a (époque augustéenne) ; 11, Lyon (F), sanctuaire dit « de Cybèle », îlot II (premier urbanisme colonial) ; 12, Lyon (F), clos du Verbe Incarné, îlot VII, Maison au Laraire (milieu du I^{er} s. ap. J.-C.).
Sources – 1–6, Meylan 2005, fig. 3.19 ; 7, Nappo 1997, fig. 17 ; 8–9, Mignon 1996, fig. 9 et 12 ; 10, Becker 1999, p. 61 ; 11, Paunier, Luginbühl 2004, p. 93 ; 12, Mignon 1996, p. 232.

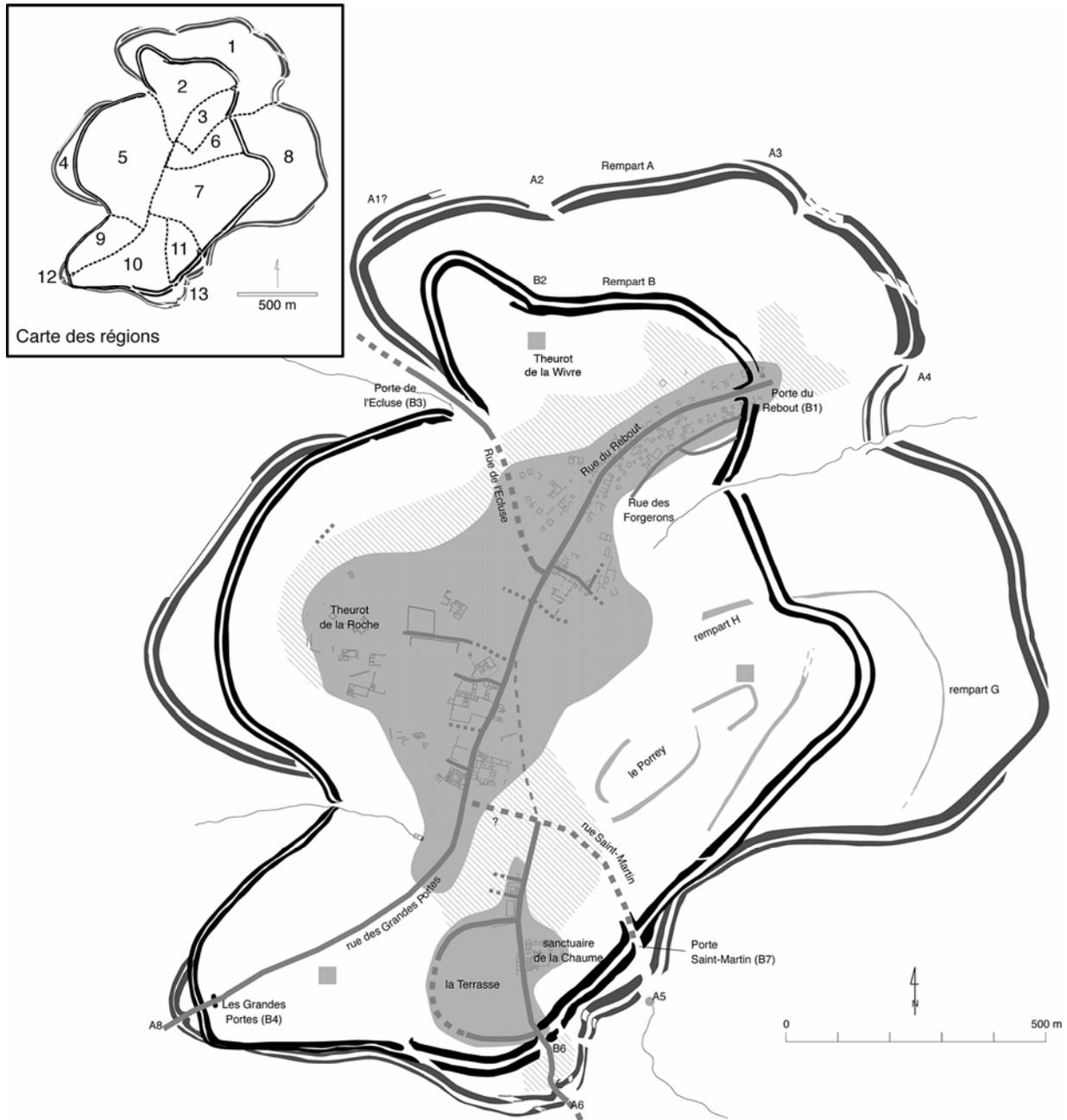


Fig. 16: Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Extension de l'occupation à la fin du I^{er} s. av. J.-C. En grisé, occupation dense attestée ou restituée ; en tramé, occupation probable ; carrés, occupation ponctuelle. La vignette présente le découpage en régions (doc. F. Meylan).

diverses configurations, dans les lotissements initiaux d'Orange, de Lyon ou de l'extraordinaire site transrhénan de Lahnau-Walgrimes. La catégorie de l'habitat modeste est, pour l'instant, difficile à caractériser en raison d'une documentation morcelée, mais constitue un thème de recherche prometteur. Cet habitat commence seulement à faire l'objet d'une attention spécifique (*cf. infra*, chap. III-2, les ateliers du métal). Les édifices, souvent situés dans des pentes, sont dans la plupart des cas construits en terre et en bois. La maçonnerie paraît majoritairement réservée aux murs de soutènement, aux fondations et aux sous-sols. Dans les limites restreintes de l'analyse, les

unités architecturales semblent s'organiser selon deux modules principaux (deux étages de 50 m² ou un seul niveau de 100 m²). Les quelques pièces qui les composent comprennent une cave – ce qui les distingue des maisons de type méditerranéen – et, dans plusieurs cas, un atelier – ce qui permet de parler, sans que cette appellation soit exclusive, de “maisons d'artisan” (par exemple un ensemble fouillé à l'extérieur de la Porte du Rebout : Pernot, Duval, Chardron Picault, 2002). Les formes des bâtiments s'insèrent dans le répertoire très abondant de l'architecture celtique et surtout gallo-romaine “traditionnelle”, qu'on retrouve par exemple à Besançon (Guilhot, Goy 1992), au Titelberg (Metzler 1995), dans des agglomérations secondaires telles qu'Alésia, Mâlain ou Entrains (Mangin 1983 : 47 sq.). Mais elles sont également mises en œuvre dans des contextes de plan régulier romain, tel le quartier d'artisans du Lycée militaire à Autun (Chardron-Picault, Pernot 1999 : 141–145, 263–264).

II-2.2. L'URBANISME

Dans la dernière phase de l'occupation, la surface minimale construite de l'*oppidum* peut être estimée à une quarantaine d'hectares (fig. 16). L'emprise des rues et des édifices permet d'évaluer un nombre de bâtiments compris entre 1200 et 3000 unités. En ce qui concerne la nature de l'occupation, les grandes lignes du modèle de J. Déchelette (secteur artisanal, secteur résidentiel aristocratique, zones religieuses) ne sont pas remises en cause. En revanche, il faut relever la perméabilité – somme toute normale – de cette répartition qui se manifeste par l'imbrication de bâtiments de diverses catégories (fig. 17). Par exemple, les grandes *domus* sont généralement situées au centre de l'*oppidum* (régions 5, 7 et 9), mais se trouvent également dans d'autres secteurs ; à l'inverse, si l'habitat modeste est principalement massé entre la Porte du Rebout et le premier replat de la Pâture du Couvent (régions 2 et 3), il apparaît également au milieu des *domus*. La notion d'un quartier résidentiel aristocratique demeure valide mais elle doit prendre en compte, d'une part l'existence des grands enclos PC 14 et PC 15 (*infra* ce chapitre, la grande plate-forme PC 14) autour desquels semblent se focaliser les *domus* et d'autre part la proximité de la zone religieuse du Theuot de la Roche (région 5).

L'étude des plans permet de proposer une trame viaire assez dense, en particulier dans les secteurs d'habitat modeste au nord-est du site (fig. 18). À cet endroit, il n'est pas encore possible de savoir si l'on se trouve en présence de blocs de taille restreinte ou d'îlots plus vastes, comparables à ce que l'on connaît notamment à Alésia. Pour ce qu'on en perçoit actuellement, l'évolution de la trame viaire n'est pas homogène. Si les grands axes – comme la Rue du Rebout – liés à l'organisation des fortifications, se maintiennent à travers le temps, il n'en va pas de même de la voirie secondaire qui présente des fluctuations. Des travaux de grande ampleur transforment par ailleurs l'apparence du site. Dans le domaine privé, ils se manifestent par les puissantes terrasses sur lesquelles s'installent les *domus*. A une échelle dépassant des initiatives individuelles, il faut mentionner l'élargissement de la Rue du Rebout, le comblement du haut de la Côme Chaudron – incluant la mise sous conduite du ruisseau et permettant l'établissement de l'énorme terrasse du complexe basilical (*cf.* chap. III, les édifices publics) –, la création de l'esplanade PC 14 d'une surface supérieure à un hectare, ou encore les importants remaniements affectant l'éminence du Theuot de la Wivre (*infra* ce chapitre, Le Theuot de la Wivre). La question de l'existence de trames régulières demeure encore ouverte, même si la morphologie complexe du Mont Beuvray ne se prête assurément pas à un déploiement unitaire de ce genre de processus. Il y a toutefois une forte présomption d'un tracé régulateur en lien avec les petites *domus* standardisées, fondé sur une maille d'environ 10 m. On peut ainsi conjecturer l'existence d'un lotissement installé au sud du Theuot de la Roche (région 5) (fig. 19). Cette dimension proche de 10 m, qui représente le tiers d'une maille de 100 pieds et se retrouve à Autun, semble également structurer l'occupation à la Pâture du Couvent. Il permet notamment d'avancer une autre explication à l'implantation du bassin naviforme.

La combinaison à Bibracte d'une architecture privée caractéristique des lotissements romains et d'une trame modulaire régissant l'implantation des maisons de ce type prouve l'intervention de concepteurs romains, et donc la présence de spécialistes de l'architecture et de l'urbanisme romains à Bibracte. Il faut réviser l'idée selon laquelle « la Bibracte augustéenne sera toujours résolument gauloise, dans sa structure comme dans son apparence » (Gruel, Vitali 1998 : 88). Au contraire, les transformations ne se réduisent pas à des initiatives individuelles, comme on le pensait jusque-là (Guichard 2003 : 86). Il est clair que l'impact de la romanisation des structures dépasse cette échelle, et il faut sérieusement envisager de parler d'une ville “romaine” sur le Mont

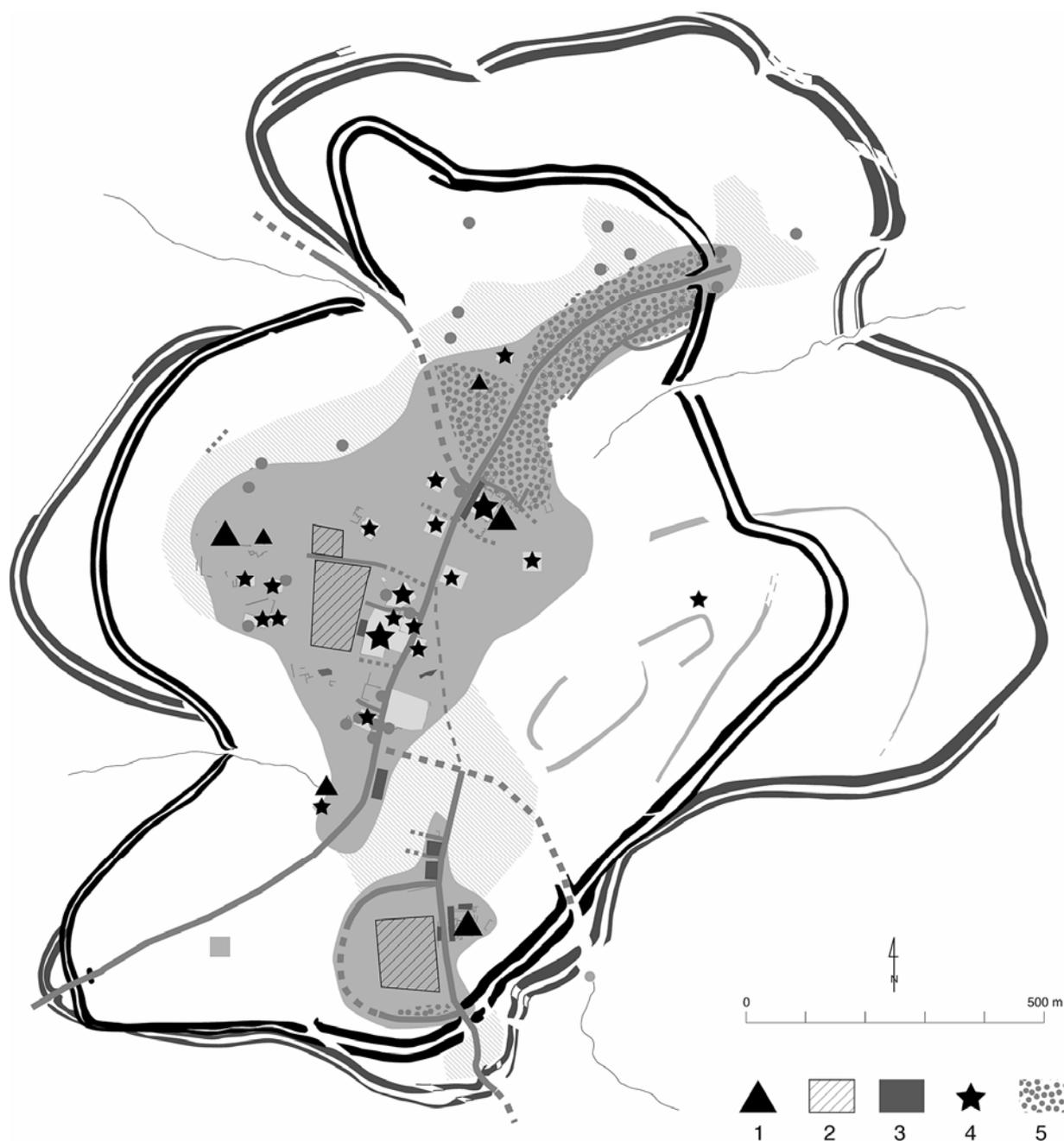


Fig. 17 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Nature de l'occupation à la fin du 1^{er} s. av. J.-C.
 1, édifices religieux ou civiques ; 2, enclos ; 3, bâtiments économiques ; 4, domus et autres bâtiments de grand standing ; 5, habitat modeste
 (doc. F. Meylan).

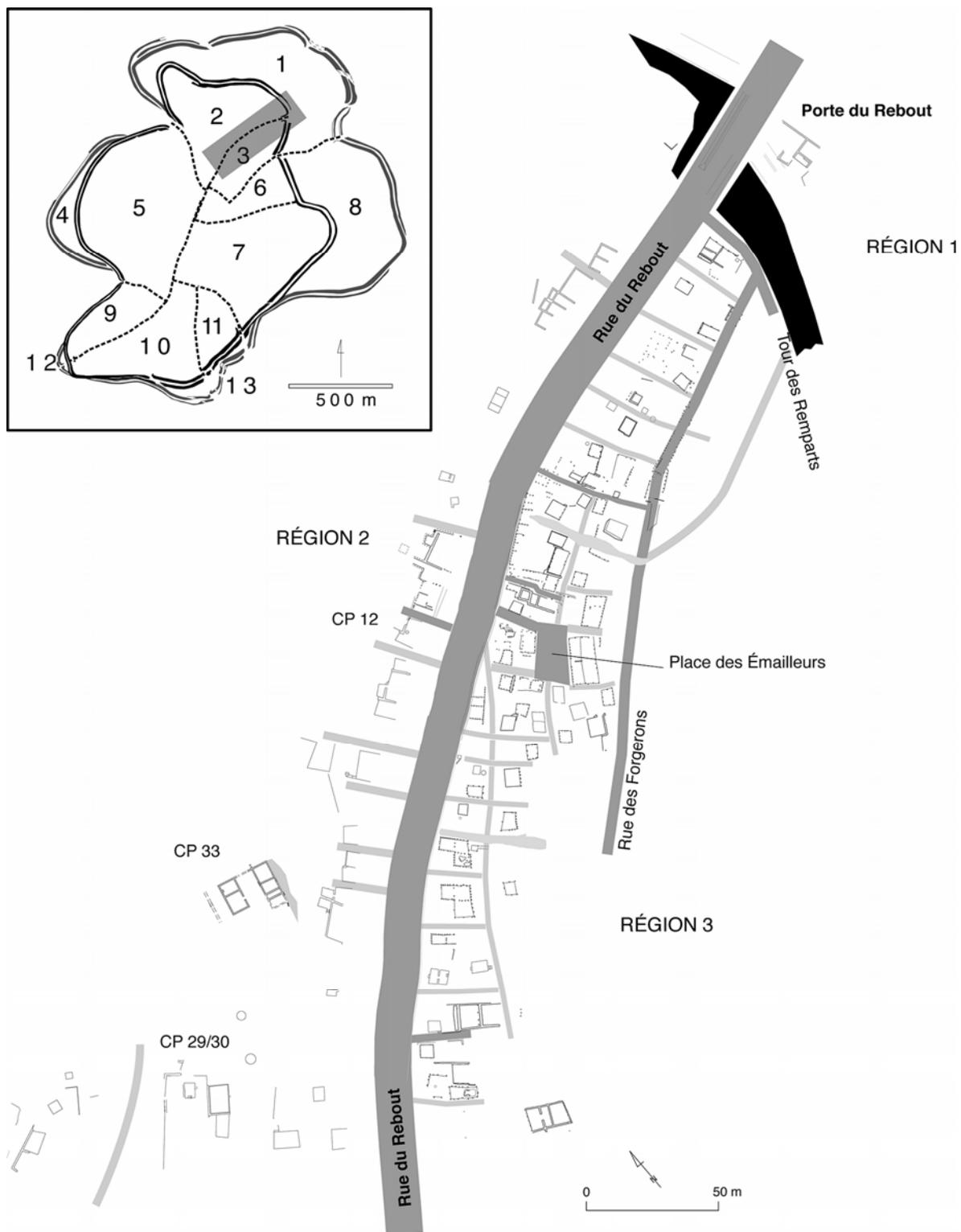


Fig. 18 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Trame viaire dans les secteurs d'habitat modeste (r gions 2 et 3).
 En gris fonc , le r seau attest  et les principales d nominations ; en gris clair, les  l ments hypoth tiques.
 Dans la vignette, situation dans l'oppidum (doc. F. Meylan).

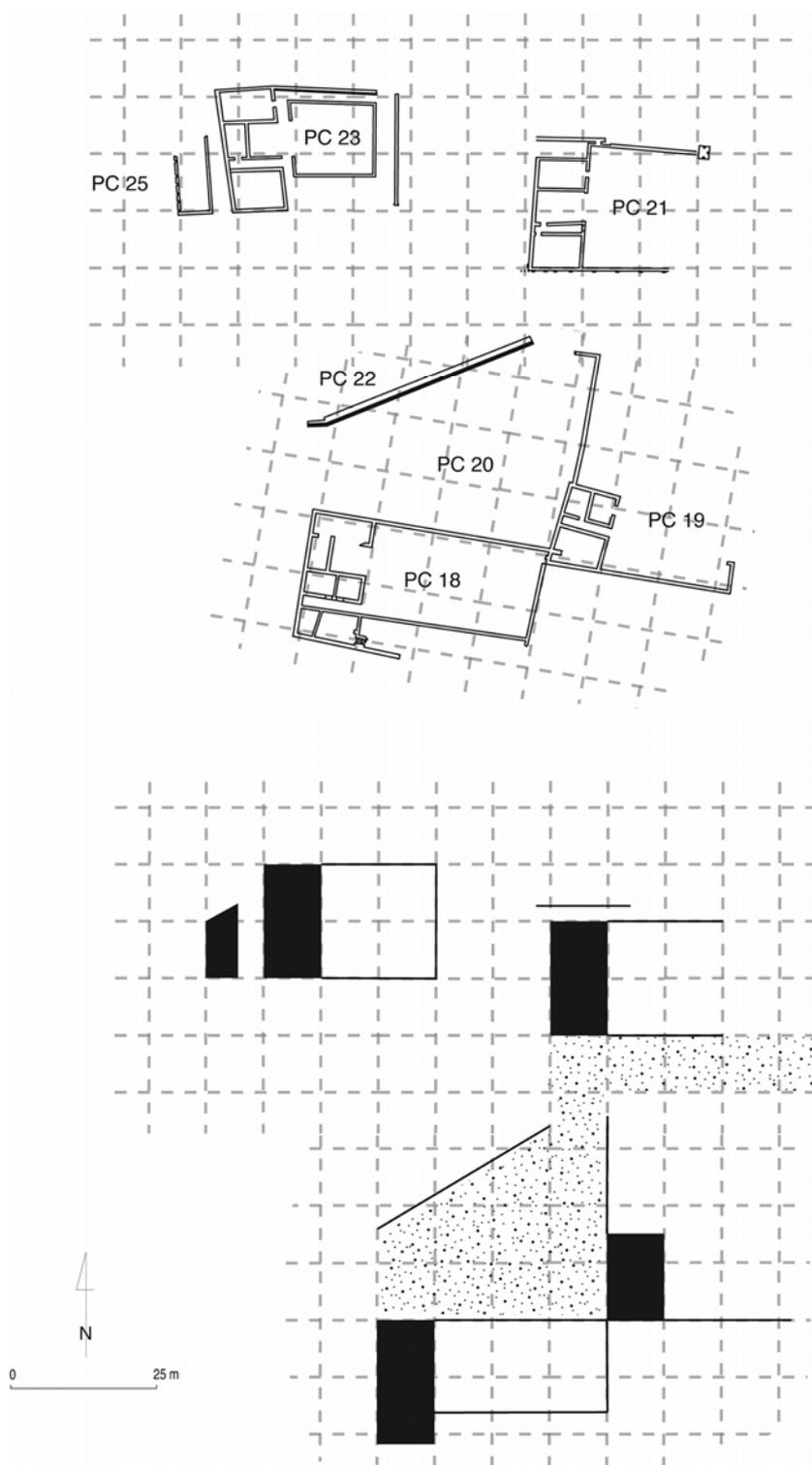


Fig. 19 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Complexe de petites domus au sud du Theurot de la Roche (région 5) : hypothèse d'un lotissement régulier. En haut, plan superposé à la grille modulaire (maille = 100/3 pieds) ; en bas, orientation corrigée et interprétation. Les corrections proposées ici font abstraction de la pente du terrain et des incertitudes liées à la documentation ancienne (fouilles de J.-G. Bulliot, vers 1885) (doc. F. Meylan).

Beuvray – ce que corrobore la découverte du complexe basilical de la Pâture du Couvent. Sur le plan chronologique, même si ce scénario demeure fondé sur quelques cas seulement (fouilles récentes), il faut souligner la très grande précocité des transformations et, donc, de la romanisation. En témoigne la généralisation de la maçonnerie qui touche au plus tard dès le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. toutes les catégories de bâtiments, alors que cette technique n'en est qu'à ses débuts à Lyon à la même période.

Sur le plan historique, la question des motivations et des acteurs de cette romanisation très précoce se pose : phénomène interne à l'initiative des élites éduennes, présence de marchands romains, interventionnisme romain ? La découverte de l'ensemble monumental de la Pâture du Couvent fournit un nouvel éclairage à l'idée d'une intervention romaine très marquée, antérieure au grand mouvement des réformes augustéennes de la Gaule. Plus avant, elle donne une dimension concrète à l'hypothèse d'un traitement privilégié (ou contraignant) de Bibracte à l'époque césarienne, déjà formulée par Ch. Goudineau à partir du panégyrique du IV^e s. mentionnant Bibracte (Goudineau, Peyre 1993 : 196–197).

II-3. PC 14 : LA GRANDE PLATE-FORME ET LES COUCHES D'HABITAT ANTERIEURES⁴ (D. VITALI)

La structure d'habitat dénommée PC 14 découverte par J.-G. Bulliot en 1883 (Bulliot 1889 : 411–414) avait suscité l'intérêt de J. Déchelette qui, en 1899, avait longé les trois murs enfermant cet espace d'au moins 2 000 m² et avait aussi réalisé quelques sondages à l'intérieur (Déchelette 1904 : 62–69). L'anomalie de ce très grand "enclos" semblable à l'enclos contigu PC 15, mais nettement différent des autres structures limitrophes (PC 33, PC 36, PC 8) par l'absence de division apparente de l'espace interne, avait donné lieu à plusieurs interventions qui rendent difficilement compréhensible la lecture de certaines connexions stratigraphiques. L'intervention entre 2002 et 2005 était donc justifiée par le très riche potentiel de PC 14 malgré la longue durée prévisible de l'investissement en activités de terrain. La fouille s'est concentrée autour de l'angle nord-est de PC 14 – à l'intérieur et à l'extérieur – et ce travail a porté à la définition de trois phases principales d'occupation, comprises chronologiquement entre LT D1b et l'époque tibérienne (*fig. 20*).

II-3.1. L'ENCLOS PC 14

Des entrées larges de 2,50 à 2,70 m sur deux côtés donnaient accès à l'espace interne d'une vaste plate-forme artificielle, régularisée, contenue et soutenue du côté nord par un puissant mur d'environ 97 m de longueur, assez épais et profond à l'angle nord-est. Deux autres murs perpendiculaires, situés aux deux extrémités est et ouest, étaient conservés sur une longueur d'une vingtaine de mètres (20,4 m pour le mur ouest ; 19,8 m pour le mur est) (Déchelette 1904 : 64). L'élévation totale des murs de clôture conservée à l'époque des recherches Bulliot-Déchelette se trouvait une trentaine de centimètres plus haut que celui retrouvé actuellement.

Les recherches conduites à partir de 2002 dans cette partie du secteur ont mis en lumière une partie du mur nord, suivi sur 7 m à partir de l'angle nord-est, la partie conservée du mur oriental et le sol d'utilisation de la plate-forme, dont seul un petit lambeau formé de pierres et de tessons d'amphores posés à plat était conservé. Il est le dernier dépôt d'une succession de remblais surtout composés de graviers et qui constituait la surface interne du podium.

L'absence presque totale de niveaux de sol d'utilisation à l'intérieur de la plate-forme ne nous permet pas une datation précise de cette phase d'occupation qui, du point de vue stratigraphique, devrait être de peu postérieure à la phase II (Déchelette 1904 : 61, 66).

À l'est du mur oriental – à l'extérieur de la plate-forme – nous avons identifié une sorte de trottoir réalisé au moyen de l'étagage de petits tessons d'amphores et de tuiles sur une préparation en petites pierres.

⁴ Ce programme de recherche implique une équipe du département d'archéologie de l'université de Bologne (I), dirigée par D. Vitali.

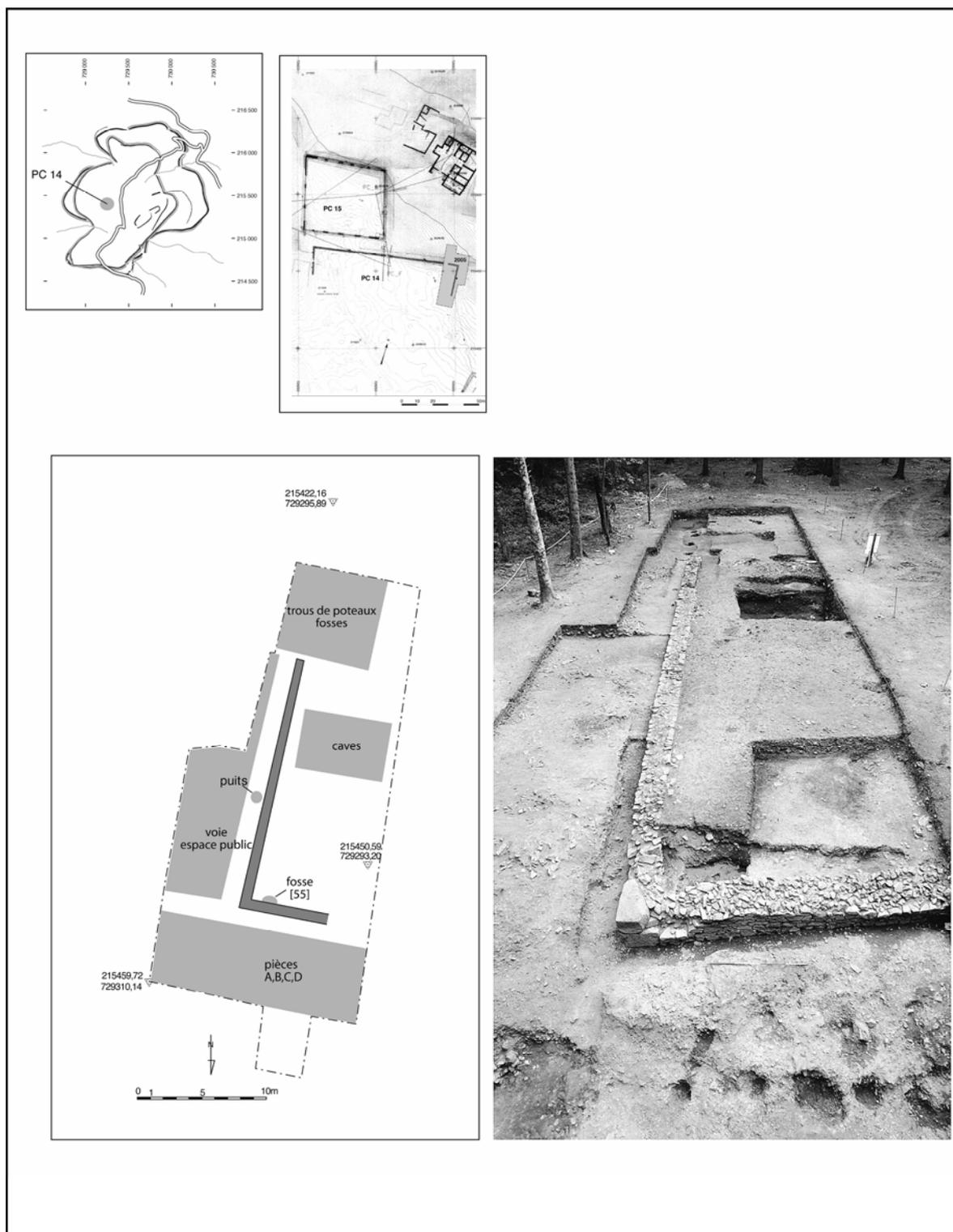


Fig. 20: Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Parc aux Chevaux, enclos PC 14 : étendue de la fouille de 2002 à 2005 par rapport aux plans anciens et localisation des structures les plus significatives ; vue du chantier depuis le nord (fouille D. Vitali ; cliché © Bibracte/A. Maillier).

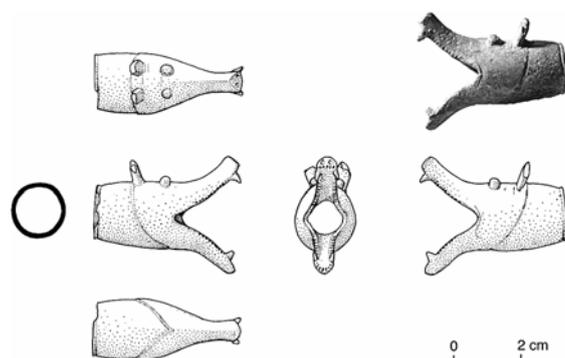


Fig. 21 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Parc aux Chevaux, enclos PC 14 : petite tête de sanglier en bronze, probable bec verseur d'une cruche en matériau périssable (fouille D. Vitali, dessin A. Zardini, cliché © Bibracte/A. Maillier).

À côté de ce lambeau de trottoir, un sol caractérisé par une forte concentration de tessons d'amphores et de céramiques a pu être identifié. Ce dernier a seulement été nettoyé et il n'a pas encore été fouillé. Nous l'interprétons comme un espace public, tel une rue ou un plus ample espace ouvert. À la surface de ce sol, visiblement contemporain de la plate-forme PC 14, a été découverte une petite tête de sanglier en bronze qui était probablement le bec verseur d'une cruche en matériel périssable (*fig. 21*). Cette pièce représente une des rares attestations de la petite plastique celtique en bronze de l'époque laténienne tardive (Camurri *et al.* 2003 ; Vial 2003).

Ce grand enclos est longé sur le côté oriental par un sol de route formé par plusieurs recharges de pierres et de tessons d'amphores. C'est bien ce sol qui scelle le puits de la phase II, comme en atteste un léger affaissement du mur au-dessus du puits dont les couches se sont tassées avec le temps (*fig. 22*).

Un chemin étroit côtoie l'extérieur du mur nord au sommet d'un talus qui semble descendre graduellement vers la voie, large d'une dizaine de mètres et qui sépare PC 14 de PC 15. Le problème de la relation entre la route du côté oriental et cette grande voie reste, pour le moment, non résolu.

II-3.2. L'OCCUPATION PRECOCE SOUS PC 14

Une couche de gravier jaunâtre épaisse et bien compacte, presque stérile, interprétée comme une couche de préparation pour la mise en place de la grande plate-forme, recouvre directement un vaste niveau de destruction, formé de déblais et de terres associés à des inclusions de remblais rubéfiés. Jusqu'à la jonction avec l'angle sud-ouest de la cave 230, cette couche est composée d'une grande quantité de charbons de bois mélangés à des fragments de tuile, interprétés comme les restes d'une toiture effondrée. L'épaisseur et le contenu de cette couche correspondent à deux étages brûlés et effondrés l'un sur l'autre appartenant à une maison à ossature en bois détruite par un incendie. Cette maison possède, en l'état actuel des fouilles, des espaces et des structures internes bien différenciés : un secteur oriental et un autre occidental qui caractérisent l'habitat précédant la mise de la plate-forme, ainsi qu'un puits qui semble avoir été comblé et abandonné à la suite de l'incendie qui a détruit la maison toute proche.

Deux caves rectangulaires juxtaposées sont localisées dans la partie centrale du secteur (*fig. 23*). C'est à l'intérieur de celles-ci qu'en lieu une fouille importante, probablement effectuée par J. Déchelette, mais dont ne subsiste aucune trace ou documentation.

L'épaisseur des couches encore en place n'a pas permis d'identifier la limite du creusement de la cave 230. Seule la limite méridionale est clairement identifiée. Trois niveaux de remplissage ont été reconnus. La couche supérieure correspond à l'effondrement des étages de la maison. Elle contient des fragments d'objets métalliques, de la céramique, plusieurs fragments d'amphores utilisés dans la construction des sols, ainsi que des tuiles. La couche intermédiaire est interprétée comme l'effondrement d'un solin. Le remplissage inférieur a probablement été produit par l'érosion des parois en bois de la cave et du matériau constitutif du côté extérieur du coffrage.



Fig. 22 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Parc aux Chevaux, enclos PC 14 : vue du puits [143 = 257] localisé à l'est du mur [12 = 74] de la plate-forme (fouille D. Vitali, cliché © Bibracte/A. Maillier).

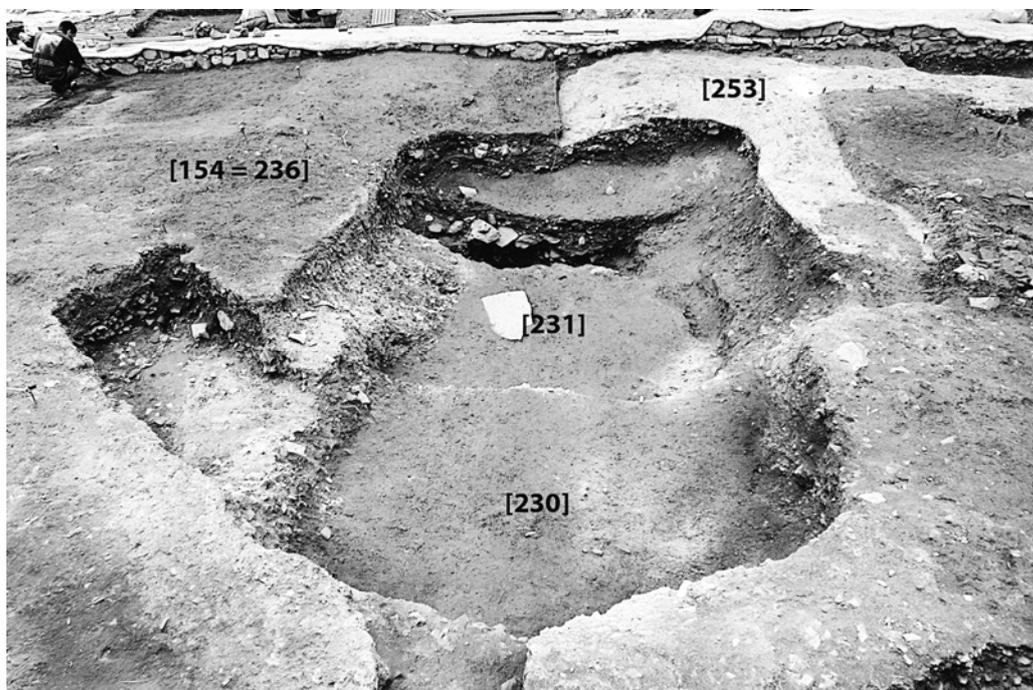


Fig. 23 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Parc aux Chevaux, enclos PC 14 : vue des caves [230] et [231] et des niveaux noir [154 = 236] et jaune [253] sous la couche de remblais de la plate-forme (fouille D. Vitali, cliché © Bibracte/A. Maillier).



Fig. 24 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Parc aux Chevaux, enclos PC 14 : vue des trous de poteau localisés dans la partie sud-est de la fouille (fouille D. Vitali, cliché © Bibracte/A. Maillier).

La cave 231 est plus petite que la précédente et sa stratigraphie est plus complexe à cause des multiples réfections remontant à l'Antiquité et des bouleversements des fouilles du XIX^e siècle allant à la quête de murs. La limite occidentale de cette cave reste incertaine, tandis que ses côtés nord et sud sont bien visibles dans le substrat. Trois événements ont également pu y être restitués. L'état le plus ancien correspond à l'utilisation de la cave suivie d'une dégradation des parois tout au fond (remplissage argileux de couleur marron formant un niveau horizontal recouvert de sédiments jaunâtres, de charbons de bois et de tessons d'amphores). Il est suivi par une couche d'abandon (couche jaunâtre sableuse de remplissage avec des morceaux d'argile très compactes, des tessons de céramiques et d'amphores et des objets métalliques) puis par un comblement de préparation pour aménager un nouveau sol (couche charbonneuse de couleur gris sombre constituée de fins litages inclinés en pente régulière, contenant des pierres de petit et moyen module, des tessons de céramique et d'amphores et des fragments d'objets métalliques).

La différence d'altitude du fond des deux caves nous conduit à restituer une histoire semblable à celle que nous avons rencontrée sur la Pâturage du Couvent (Gruel, Vitali 1998). Deux caves se sont succédé et la plus grande (la plus récente) a entamé partiellement les remplissages de la plus petite. Le mobilier étudié des couches de remplissage montrerait un léger décalage chronologique entre les deux ensembles pour lesquels le *terminus post quem* se situe à l'époque augustéenne tardive.

Un niveau de sol compact, comparable à du mortier, a été identifié immédiatement au sud-est des caves (fig. 23, UF [253]). Il était délimité au sud et à l'ouest par une petite tranchée de fondation contenant les restes d'une paroi en bois. Les bords de cette structure sont marqués par une rangée de pierres équarries qui ont probablement servi de calage. Une couche compacte de couleur jaunâtre, localisée sur le bord nord-ouest de la fouille [239], peut être interprétée comme un sol. Dans le secteur sud-est de la fouille (fig. 24), une très riche série de structures en creux témoigne d'une architecture en matériau périssable (douze trous de poteau, trois fosses et trois sablières) qui appartient encore à la deuxième phase d'occupation du secteur. Nous n'arrivons pas

encore à comprendre exactement les liens architecturaux entre ces éléments qui correspondent à des poteaux porteurs, à des cloisons, à des parois et à des fondations. Mais pour l'instant, trois horizons stratigraphiques ont pu être reconnus, impliquant sans doute des transformations de l'espace qui concerneraient aussi le secteur des deux caves successives.

Au nord des caves, sous une épaisse couche de remblais se trouvait une couche noire (fig. 23, UF [154]) constituée par deux niveaux de charbons de bois séparés par une mince couche de limon sableux jaunâtre. Elles ont été interprétées, soit comme les restes carbonisés de planchers, soit comme un niveau de sol compacté appartenant probablement à la structure érigée immédiatement au-dessus des caves. « À deux mètres du mur, près de l'angle en pierres de taille [...] » J. Déchelette localisait un atelier de bronzier de petite taille, qui n'était entouré d'aucune substruction maçonnée. « Une sorte de fosse circulaire, remplie de terre noire, compacte, pétrie de charbons de bois et mêlées à des petites scories de bronze marquait bien son emplacement. » (Déchelette 1904 : 61, 66 ; Vitali 2002 : 219). Plusieurs objets en métal provenaient de cette structure (14 objets en fer : 1 rivet, 1 anneau/spirale, 2 poinçons, 1 ardillon de fibule, 3 tiges aplaties, 1 agrafe, 2 fers plats, 1 ferrure d'angle, 2 indéterminés ; 26 clous ; des scories ferreuses et cuivreuses) (Déchelette 1904 : 66–69 ; RA 2002 : 220, 236–238). Nous pensons que la fosse circulaire située à peu près à l'endroit indiqué par J. Déchelette (et visible sur un plan d'ensemble du Parc aux Chevaux ; Guillaumet 1996, p. 119, plan 40, PC 14) doit être reconnue comme « le petit atelier » en question. Les limites curvilignes d'une fosse totalement arasée pourraient constituer la base (résiduelle) de cet atelier, qui est en tout cas bien antérieur à la réalisation de la plate-forme.

II-3.2.1. Les structures aux abords de la plate-forme (côté oriental)

Le puits (fig. 22 *supra*) et un niveau de voie formé par l'épandage de tessons d'amphores, de pierres anguleuses et de graviers ont été découverts à l'extérieur du mur oriental de la plate-forme PC 14. Une superstructure en bois (de type portique ?) qui couvrait à l'origine le puits, s'est effondrée lors de l'incendie ayant détruit l'habitat de la deuxième phase. Au moment de tracer le mur oriental de PC 14, le puits a été remblayé puis recouvert par les différentes recharges de la voie qui côtoyait l'enclos.

Ce puits chemisé en pierres constitue l'un des contextes les plus importants de la deuxième couche d'occupation dans le secteur de PC 14. Le fond a été atteint à une profondeur de 13,54 m à partir de la base de l'assise supérieure conservée. Sur toute la profondeur, la solidité et la très bonne qualité du travail des bâtisseurs pour édifier sa chemise en bloc et dalles de granit a pu être vérifiée. Celle-ci conserve toujours un diamètre moyen de 75–80 cm. La section de la structure évolue de la forme sub-circulaire à elliptique avec un parement de blocs imbriqués les uns dans les autres de façon à former une sorte de polygone aux côtés très courts. La découverte, dans les couches de remplissage du puits, d'une abondante série de creusets et de fragments de terre réfractaire conservant parfois sur le fond des résidus vitrifiés ou métalliques, et celle d'une série de pierres-outils portant des traces d'or et d'argent, témoigne d'une activité de métallurgiste dans ce secteur de l'*oppidum*, qui serait logiquement à mettre en rapport avec la découverte de l'atelier d'orfèvre-bronzier signalé par J. Déchelette à deux mètres à l'intérieur de l'angle nord-est de l'enclos ou avec d'autres structures localisées dans ce même secteur. Un important lot de bois carbonisés correspondant à des poutres, bardeaux, tiges, etc., découvert au fond du puits suggèrent une protection de celui-ci à côté de la paroi extérieure de la maison voisine en bois.

L'analyse des matériaux provenant des couches les plus profondes nous fournit une datation à la transition LT D2b finale/époque augustéenne moyenne. Les niveaux supérieurs, attribuables à un ou plusieurs complements et nivellements intentionnels jusqu'au rebouchage complet et méticuleux du puits occulté enfin par la voie, appartiennent à l'époque augustéenne finale/tibérienne (Vitali 2003b).

Au pied du talus sur lequel se développe le mur septentrional de PC 14, nous avons reconnu une succession de quatre pièces rectangulaires contiguës (fig. 25). Deux d'entre elles (pièces A et B) possèdent une paroi amont formée par un mur en pierres et les deux autres une paroi amont formée par un mur à ossature de bois (pièces C et D-E). Ces différentes solutions adoptées pour les constructions doivent marquer deux fonctions différentes pour ces locaux.

À l'intérieur des pièces D et C, une surface presque horizontale, très noire et grasse, s'étend jusqu'à 6 m vers le nord. En dehors de la céramique et de plusieurs clous trouvés à différents endroits de cette couche, nous

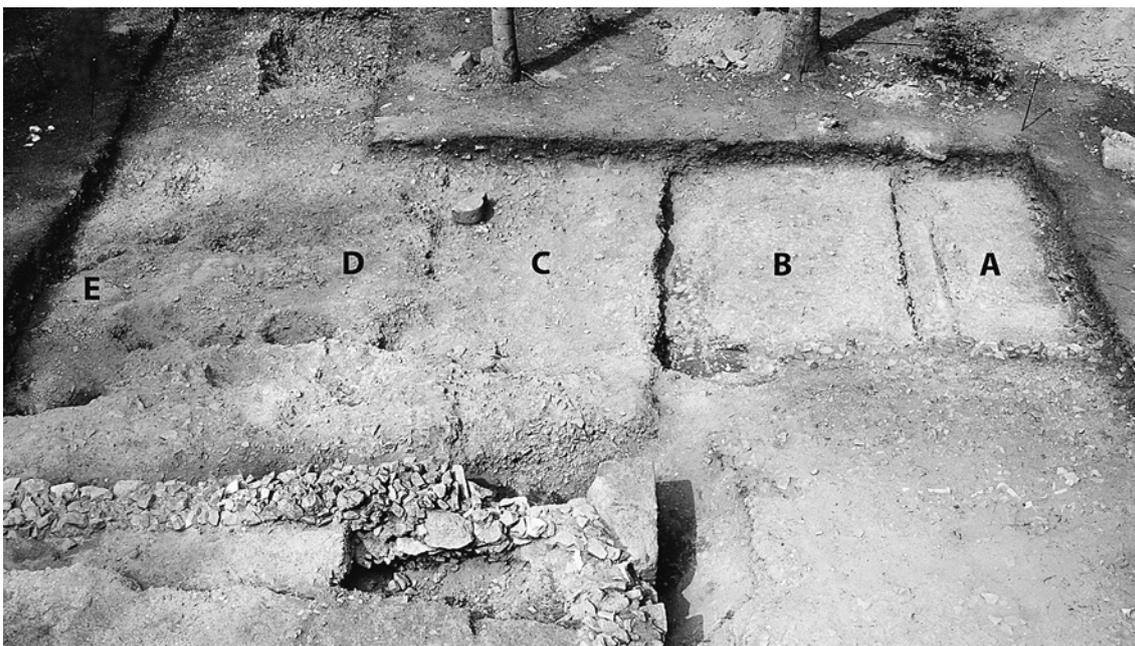


Fig. 25 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Parc aux Chevaux, enclos PC 14 : vue des pièces (A, B, C, D-E) situées dans la partie nord de la fouille (fouille D. Vitali, cliché © Bibracte /A. Maillier).

signalerons la présence de nombreuses battitures de fer et de trois fragments de demi-colonnes engagées en granit rose. Malgré l'absence de traces d'activité sous les couches de remplissage ou de démolition/abandon, nous pouvons penser que ces pièces étaient des locaux destinés à des activités artisanales. L'étude préliminaire du mobilier, limité pour le moment à de la vaisselle céramique, permet de proposer pour l'ensemble traité une datation à l'époque augustéenne (Guichard, Paris 2002 : 10).

En conclusion, pour la deuxième phase d'occupation de PC 14, nous pouvons dire qu'il existe des structures d'habitat (trous de poteau dans le secteur sud-est; caves et sols dans le secteur central; structures artisanales dans le secteur septentrional), construites presque complètement en bois et datées de la transition LT D2b finale/Augustéen précoce. Ces structures d'habitat s'accompagnent d'aménagements extérieurs: un puits avec un sol de circulation à l'est et une série de pièces en bois au nord, partiellement encaissées dans la pente/talus et à fonction artisanale. La phase d'utilisation de toutes ces structures est suivie d'un incendie, attesté par la présence de surfaces brûlées, ainsi que par d'épaisses couches de déblais dispersées sur toute la surface du secteur. Cette deuxième phase d'occupation révèle dès maintenant des subdivisions chronologiques ultérieures qui correspondent à des réaménagements de fonctions (les caves, les ateliers de métallurgistes, les subdivisions architecturales de l'espace au sud).

II-3.3. UNE PHASE PLUS ANCIENNE

Parmi les structures appartenant aux occupations les plus précoces du secteur, il faut citer la fosse quadrangulaire 55, partiellement fouillée en 2002 (*fig. 26*) (Roncador 2002). Cette fosse, qui était sûrement plus étendue, a été recoupée dans sa partie septentrionale lors du creusement de la tranchée de fondation de l'angle nord-est de l'enclos. C'est à cause de son remplissage meuble et instable que les constructeurs ont été obligés de la vider pour éviter que cette partie clé du nouveau bâtiment ne soit fragilisée. Ils ont ensuite creusé une fosse plus profonde pour y installer l'angle porteur de la nouvelle construction.

Nous avons donc ici le premier indice d'une occupation antérieure à l'enclos PC 14, attestée par la stratigraphie ainsi que par le faciès du mobilier récupéré, appartenant à un horizon chronologique datable de



Fig. 26: Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Parc aux Chevaux, enclos PC 14. Vue de la fosse [55] recoupée par le mur nord [7 = 75] de clôture de la plate-forme (fouille D. Vitali, cliché © Bibracte/A. Maillier).

LT D1b/D2a. C'est à peu près de cette période que l'on peut dater le remplissage d'un petit fossé rigole, découvert dans la partie sud-ouest de ce secteur. Ses différents remplissages renfermaient du mobilier daté de LT D2. Mais en l'état actuel des recherches, aucune connexion entre ces couches si éloignées n'a pu être établie.

Les nouvelles fouilles effectuées dans le secteur de la grande plate-forme PC 14 attestent d'une stratigraphie d'occupation dense. La construction de cet espace monumental constitue une trace supplémentaire de la politique de grands travaux bien reconnue sur d'autres parties du site et qui a bouleversé son organisation. Les investigations doivent reprendre à plus grande échelle dans les années à venir afin de déterminer la fonction de cette plate-forme et l'étendue des structures antérieures.

II-4. LES FOUILLES DE LA PIERRE DE LA WIVRE ET DU THEUROT DE LA WIVRE (TH. LUGINBÜHL)

Les travaux initiés par l'équipe de Lausanne en 2003 avaient pour but la documentation de deux secteurs méconnus de l'*oppidum* où aucune fouille n'avait été effectuée au XIX^e siècle.

Les abords de la Pierre de la Wivre furent d'abord étudiés afin de déterminer si ce potentiel lieu de sanctuaire antique comportait des aménagements spécifiques. La fouille du secteur du Theurot de la Wivre visait quant à elle à apporter des informations nouvelles afin de démontrer que la densité de l'occupation est plus importante que celle présumée par J.-G. Bulliot (*fig. 27*).

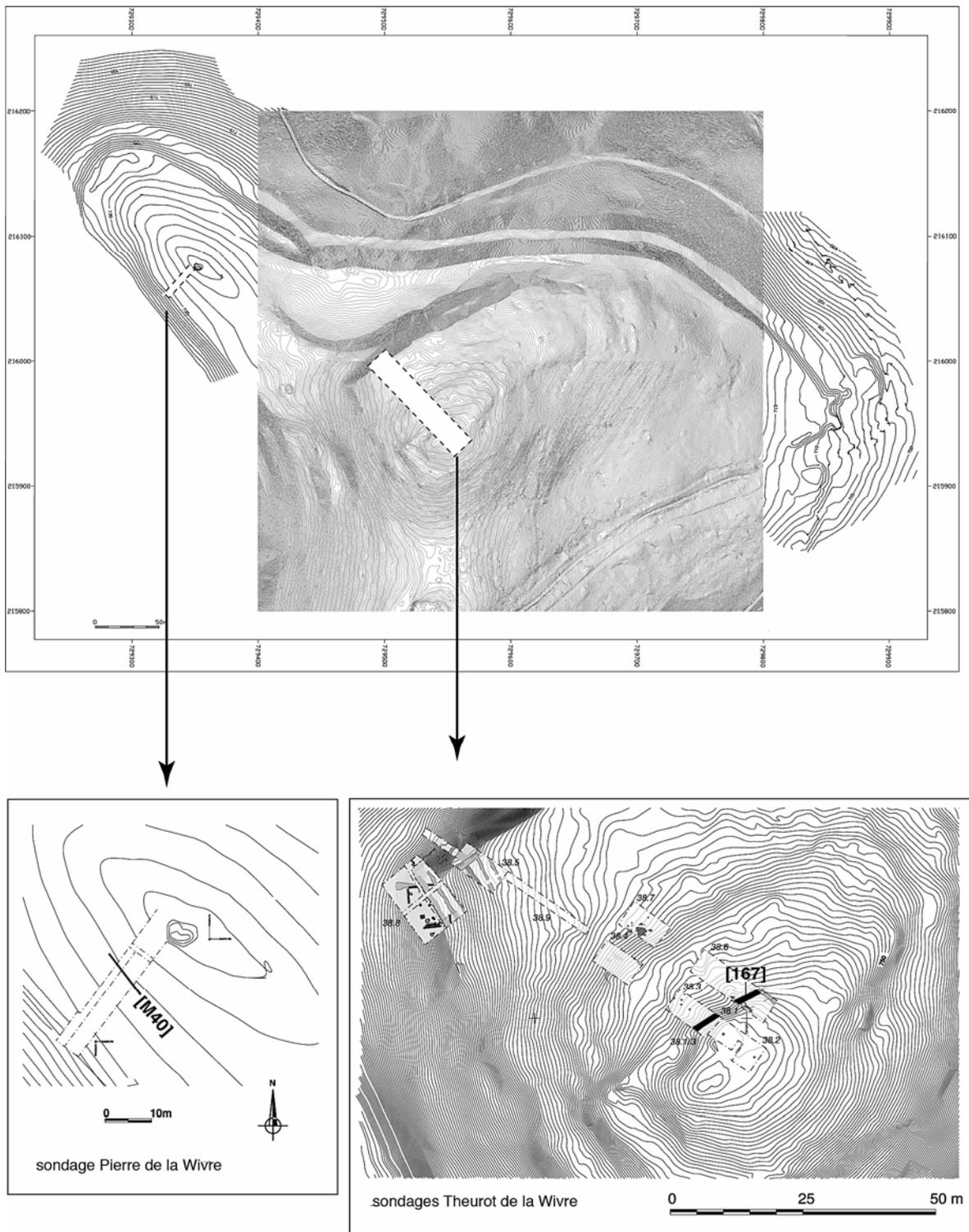


Fig. 27 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Theurot de la Wivre : plan de situation des sondages effectués à proximité de la Pierre et sur le Theurot (fouille Th. Luginbühl, DAO J. Bernal, microtopographie F. Schubert).

II-4.1. LA PIERRE DE LA WIVRE

Le relevé topographique du secteur de la Pierre de la Wivre montre l'existence d'un vaste terrassement au sud de cette dernière. Parfaitement marqué dans le terrain, ce plateau allongé de 160 m x 50 m environ, est orienté nord-ouest/sud-est, selon un axe approximativement parallèle à l'arête de l'affleurement de rhyolite qui constitue la Pierre de la Wivre. L'extension méridionale de ce plateau vient s'adosser au talus qui marque l'angle nord-ouest de la plate-forme du Theurot.

Le sondage réalisé en 2003 a mis en évidence le caractère anthropique de cette plate-forme constituée d'un important remblai de blocs et d'éclats de rhyolite de nature identique à celle de l'affleurement rocheux dont la Pierre de la Wivre constitue la partie sommitale. Cela laisse supposer un lien entre le martelage de cet affleurement rocheux et le dépôt, immédiatement à l'aval, de blocs et d'éclats de roche. On relèvera également l'existence de vestiges d'un mur de pierres sèches (M [40]), situé à une quinzaine de mètres de la Pierre.

Malgré l'absence de relations stratigraphiques entre les structures et la pauvreté du mobilier, on constate néanmoins, sur plan, une forte similitude d'orientation de l'ensemble des aménagements identifiés. Le mur M [40], la crête de la Pierre ainsi que le bord de la grande terrasse de rhyolite sont en effet tous organisés selon le même axe directeur, ce qui parle en faveur d'une contemporanéité d'événement.

II-4.2. LE THEUROT DE LA WIVRE

L'analyse de la microtopographie du secteur du Theurot montre clairement l'existence d'une grande plate-forme orientée est-ouest, parfaitement visible sur le terrain. Elle forme un promontoire rectangulaire d'environ 60 m x 160 m accusant une pente peu prononcée vers l'est. Le long côté nord est très abrupt tandis que les trois autres présentent des déclivités plus douces. Au sud-ouest, une crête orientée nord-sud, relativement plane, mène en direction de la Pâture du Couvent et constitue vraisemblablement l'un des accès – si ce n'est le seul – à la plate-forme. Le versant oriental, quant à lui, révèle une série de petites terrasses disposées en enfilade dans le prolongement de la grande plate-forme qui s'organisent suivant une légère courbe descendante en direction de la Porte du Rebout. L'identification, en 2003, d'un mur maçonné laisse envisager des aménagements de retenue similaires pour les autres terrasses en amont et en aval. Les versants ouest et sud, en revanche, ne livrent, pour la zone qui nous intéresse, aucun élément véritablement marquant à l'exception des terrassements situés à la base du versant oriental qu'il faut selon toute probabilité mettre en relation avec les établissements artisanaux du quartier de la Côme Chaudron.

Les sondages ouverts dans ce secteur ont été pensés comme les jalons d'un transect partant de la Côme Chaudron pour couper perpendiculairement la plate-forme dans sa largeur, afin d'identifier les techniques mises en œuvre lors de son édification, de déterminer la nature de l'occupation et la fonction de cet aménagement et d'en établir la chronologie.

L'absence de niveaux d'occupation, l'important arasement des vestiges conservés⁵ et la faible densité de structures identifiées dans ce secteur handicapent sérieusement la caractérisation de la nature de l'occupation et ne permettent que d'esquisser les grandes lignes de l'aménagement du sommet du Theurot.

La seule structure cohérente mise en évidence est un front de taille longitudinal (UF [15, 148, 167]) dont le tracé est en parfaite adéquation avec la rupture de pente révélée par la microtopographie. Partant de cette constatation, il est possible de restituer approximativement son plan supposé vers le sud au-delà de la limite de fouille. On observe qu'il définit une petite terrasse pratiquement carrée d'environ 50 x 50 m qui occupe la partie sommitale du Theurot.

En outre, la mise en évidence de l'aménagement d'un niveau horizontal (UF [174]) dans l'affleurement rocheux du sondage 38.7 nous renseigne sur l'ampleur des travaux de mise à niveau de la zone lors de l'édification de la grande terrasse.

⁵ Absence qui s'explique notamment par l'érosion et l'exploitation agricole de ces deux secteurs jusqu'au début du XX^e siècle.

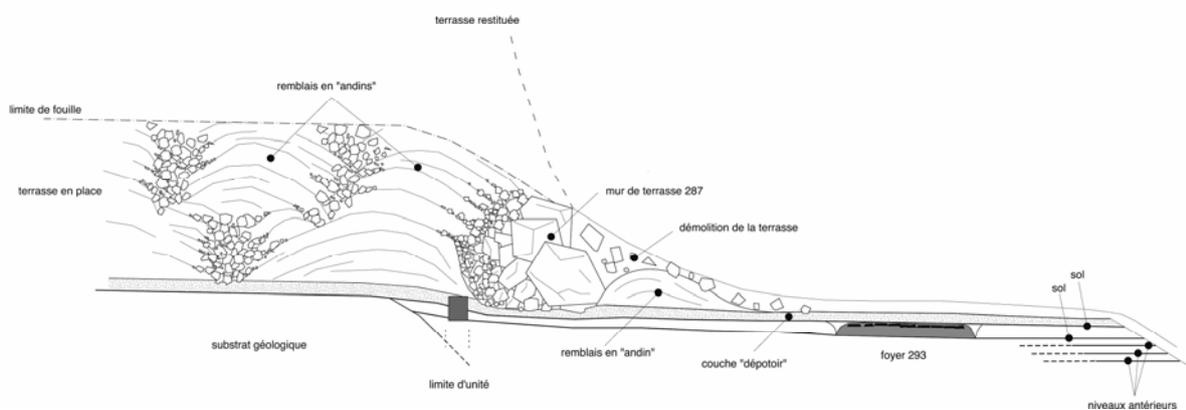
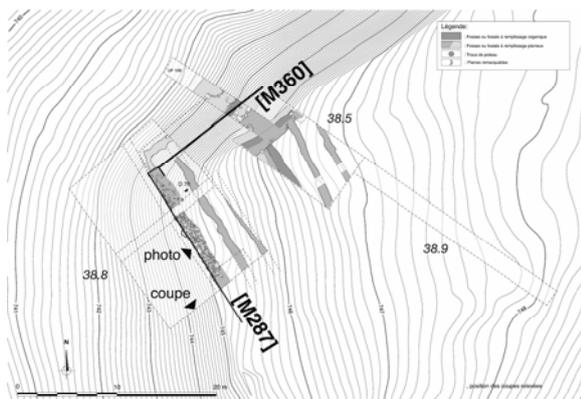


Fig. 28 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Theurot de la Wivre : aménagements de la terrasse artificielle vus en coupe et de front (fouille Th. Luginbühl, DAO J. Bernal, cliché © Bibracte/A. Maillier).

On relèvera en premier lieu la grande uniformité de l'orientation de l'ensemble des structures longitudinales dégagées dans tous les sondages. Toutes sont en effet soit parallèles soit perpendiculaires entre elles, et par rapport aux éléments topographiques marquants. Ceci constitue peut-être un indice en faveur d'une contemporanéité – au sens large du terme – d'une grande partie des structures avec la plate-forme.

Destinés dans un premier temps à analyser et interpréter les structures de terrassement de la grande plate-forme du Theurot, les sondages réalisés dans ce secteur ont également mis en évidence des structures antérieures à cet aménagement et permis d'attester l'existence d'une stratigraphie importante dont la séquence est relativement simple. Sous la couche d'humus forestier, la plate-forme du Theurot, composée de remblais et d'un

mur de soutien (période 1) repose sur une couche “dépotoir”, gravillonneuse, fortement lessivée, et très riche en mobilier dont le faciès et la datation sont très hétérogènes (période 2). Cette couche scelle les vestiges d'occupation d'un bâtiment (ensemble A), aménagé sur une petite terrasse à flanc de colline (période 3). Une quatrième période d'occupation (période 4) rassemble les trois ensembles B, C et D. Enfin, les vestiges de l'ensemble E, sans liens stratigraphiques et chronologiques satisfaisants avec les ensembles voisins, ont provisoirement été classés dans une période “indéterminée” pouvant fonctionner avec les périodes 3 ou 4.

– La plate-forme (période 1). L'étude de la plate-forme a nettement progressé, puisque les solutions mises en œuvre pour son édification sont maintenant bien connues. Son angle sud-ouest est entièrement construit. Il s'agit d'un important remblai qui atteint plus de 2 m dans son état actuel de conservation, retenu au sud et à l'ouest par un « mur » (M [287] à l'est et M [360] à l'ouest). Le mode de construction de cette terrasse présente plusieurs particularités (*fig. 28*). Les remblais ont été déposés sur un terrain en pente (les flancs nord-ouest du Theurot de la Wivre), sous la forme d'andins⁶ parallèles disposés selon une orientation sud-est/nord-ouest, perpendiculairement au grand côté de la future plate-forme. L'espace entre ces andins a été comblé au fur et à mesure de la progression du remblayage par des blocs et des éclats de rhyolite accumulés par gravité lors du déversement des remblais à leur base. Les “murs” de retenue sont composés de blocs de rhyolite, sans liant, empilés sans ordre apparent. Il s'agit d'un parement adossé à la face externe du talus formé par les remblais. On observe des blocs qui peuvent atteindre 100 cm par 50 cm. L'angle de la terrasse présente un mode de construction similaire, sans renforts particuliers. On relèvera enfin, à l'instar des résultats de l'exploration de la Pierre de la Wivre, l'absence de niveaux de circulation conservés à la surface des remblais fortement érodés. Toute caractérisation de la nature de l'occupation et de la fonction de la plate-forme s'avère ainsi malaisée et demeure conjecturale.

– La couche “dépotoir” (période 2). Cette couche gravillonneuse, identifiée sur l'ensemble des zones explorées sous les remblais de l'angle nord-ouest de la plate-forme, a livré une grande quantité de mobilier dont le faciès hétérogène et la datation très large favorisent l'hypothèse d'une couche “dépotoir”. D'une épaisseur de 5 à 15 cm, elle épouse la topographie des vestiges sous-jacents. Sa nature sans matrice, essentiellement constituée de graviers de rhyolite (0,5 à 1 cm), résulte probablement d'un important lessivage provoqué par son exposition aux intempéries et par les infiltrations d'eau au travers du remblai de terrasse. Compte tenu de l'étendue spatiale de ce niveau et de son fort lessivage, il s'agit sans doute d'un niveau de circulation d'une aire non couverte. L'ensemble fait penser à une préparation de la zone en vue du futur projet d'édification de la grande plate-forme.

– Les occupations antérieures à la plate-forme (période 3 et 4). Les nombreux vestiges mis au jour sous les remblais de la plate-forme sont très arasés et n'ont livré que des portions de plans de constructions (*fig. 29*). L'extension, les limites précises et l'organisation des édifices sont donc extrêmement difficiles à cerner. Les structures ont néanmoins pu être regroupées en ensembles stratigraphiquement et chronologiquement cohérents (ensembles A à E), constitués de sablières, trous de poteau, fosses, radiers et foyers. Tous ces ensembles correspondent vraisemblablement à autant de bâtiments. La vocation artisanale de l'un d'eux fait peu de doute (ensemble A : atelier métallurgique).

En dépit du caractère encore partiel de ces résultats, la découverte de constructions dans ce secteur de l'*oppidum*, qu'il convient dorénavant de considérer comme un “quartier”, du moins pour les périodes antérieures à notre ère, enrichit les perspectives de réflexion sur la problématique de l'occupation *intra muros*. En revanche, aucun système viaire en relation avec ces constructions n'a été identifié à ce jour.

La plate-forme, établie vers le changement d'ère est précédée par la mise en place de la couche “dépotoir” aux alentours de 10 av. J.-C. Les datations concernant les niveaux sous-jacents demeurent provisoires. L'atelier (ensemble A) paraît avoir été construit vers 15 av. J.-C. tandis que les autres constructions ne présentent pas encore suffisamment de mobilier pour prétendre à une chronologie aussi fine (horizons LT D2a-D2b).

Relevons également la présence, dans la couche “dépotoir”, de plusieurs objets en base cuivre dont les datations sont précoces par rapport à l'occupation de l'*oppidum*. Le corpus de ces objets résiduels grandit peu à peu chaque année et témoigne d'une occupation plus ancienne (La Tène ancienne) dans le secteur du Theurot,

⁶ Nous utilisons ici ce terme pour désigner des remblais déposés en lignes.

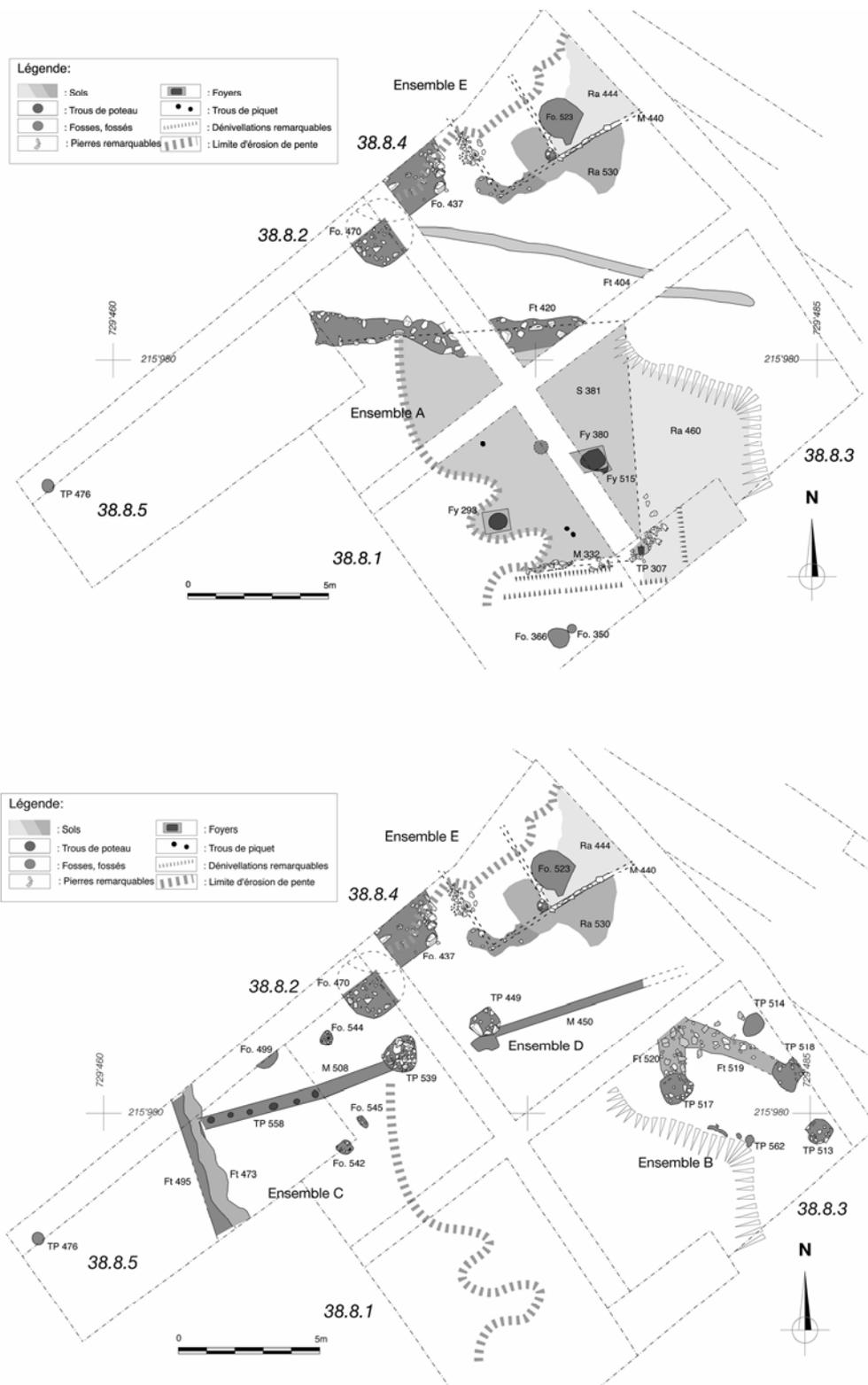


Fig. 29 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Le Theurot de la Wivre : plans schématiques des vestiges des périodes 3 (haut) et 4 (bas) (fouille Th. Luginbühl, DAO J. Bernal).

sans que nous puissions, pour l'instant, identifier sa localisation précise (sommet ?), ni définir sa nature. Les recherches effectuées permettent de faire le point sur un secteur que n'avait pas du tout documenté J.-G. Bulliot. Dans le secteur de la Pierre de la Wivre, des terrassements importants ont pu être observés mais aucun indice de structures liées à des aménagements culturels contrairement à ce que l'on pouvait supposer. Le secteur du Theourt de la Wivre a, quant à lui, révélé l'existence de grands terrassements imputables à la période augustéenne ainsi que les traces d'occupation plus anciennes avec des activités artisanales. Le mobilier beaucoup plus riche est caractérisé par une grande quantité de mobilier augustéen ainsi que du mobilier résiduel de LT D1 et même de périodes antérieures.

II-5. LE SECTEUR OUEST DE LA PATURE DU COUVENT (F. FLEISCHER)

Située au cœur de l'*oppidum*, la Pâture du Couvent est une vaste zone où de nombreux vestiges ont été fouillés par J.-G. Bulliot et J. Déchelette, et ce dernier y mit au jour le fameux "îlot des Grandes Forges", une des plus grandes bâtisses antiques du site. Depuis la reprise des fouilles en 1984, un déboisement massif a permis de mieux appréhender les structures fouillées anciennement, d'ouvrir de nouveaux chantiers et de reprendre ainsi un dossier traitant notamment de l'urbanisme au centre de la ville. Le secteur de la Pâture du Couvent a donc fait l'objet de plusieurs fouilles, notamment celles dirigées par A. Haffner qui sont présentées ici et qui sont situées à l'ouest de la grande voie et à proximité de l'îlot fouillé par D. Vitali (à paraître). Deux autres secteurs ont été fouillés par S. Rieckhoff de part et d'autre de la Grande Voie, à proximité de "l'îlot des Grandes Forges" où a été ouvert un nouveau chantier depuis 1988 dirigé par M. Szabó. D'autres universités comme celle de Bruxelles ou Madrid ont désormais terminé leurs travaux.

Cette présentation se restreindra à deux secteurs en particulier, les secteurs A et B où se trouve notamment la fosse PCo 4804 (*cf. infra*, chap. IV-6, étude du mobilier), d'une superficie totale de 100 m² et qui se situent à l'ouest de la grande voie⁷ (*fig. 30*). Un troisième secteur (C, où se trouve notamment la fosse PCo 3855 mentionnée dans le chapitre IV-1) a été fouillé plus tard⁸.

Le secteur A est caractérisé par une stratigraphie complexe avec plusieurs couches d'occupation, une fosse, quelques trous de poteau et au minimum deux foyers partiellement reconstruits. Au total, quatre états de constructions antiques ont été retrouvés ainsi qu'un état post-antique lié au couvent médiéval. La structure la plus ancienne est la couche d'occupation [2252] qui recoupait la fosse ovale PCo 2205 (*fig. 31*). Le mobilier issu de ces structures peut être daté de LT D1b. La fosse appartient probablement à une maison et avait une fonction de stockage ou de petite cave. La couche postérieure, comprenant des cailloux et des tessons d'amphores, correspond à un remblai pour l'aplanissement du terrain. On note cependant la présence ici d'amphores complètes ou quasi complètes. Au-dessus de ce nivellement se trouvait une maison datée de la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et comprenant un foyer. Les dimensions de cet habitat ne peuvent pas être clairement déterminées. Le foyer a été reconstruit au minimum trois fois avant la fin de l'utilisation de la maison.

Le secteur B comportait quant à lui six états de construction. Les couches d'occupation les plus anciennes étaient mal conservées. Parmi les structures découvertes se trouvait la fosse PCo 4800. Sa fonction est sans doute identique à celle de la fosse PCo 2205. Seuls quelques trous de poteau de l'angle de cette maison ont été conservés. Un pignon était peut-être orienté parallèlement à la grande voie. Quelques indications (restes de trous de piquets d'une palissade) permettent d'avancer l'hypothèse que nous serions en présence d'une structure correspondant à une habitation avec enclos. Le mobilier issu du remplissage de la fosse peut être daté de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. (LT D1b/D2a). À l'époque augustéenne, ce secteur était occupé par une maison dont la cave mesurait 5,50 x 4,50 m et 0,70 m de profondeur. Contrairement à la cave PCo 585 (Gruel, Vitali

⁷ Ce programme qui s'est déroulé entre 1989 et 1994 a impliqué une équipe de l'université de Kiel (D) dirigée par A. Haffner. La synthèse de ce programme a récemment fait l'objet d'un mémoire universitaire et ses premiers résultats encore inédits sont présentés ici.

⁸ Ce secteur a été fouillé en 1995 et 1998 par une équipe de l'université de Leipzig (D), dirigée par S. Rieckhoff.

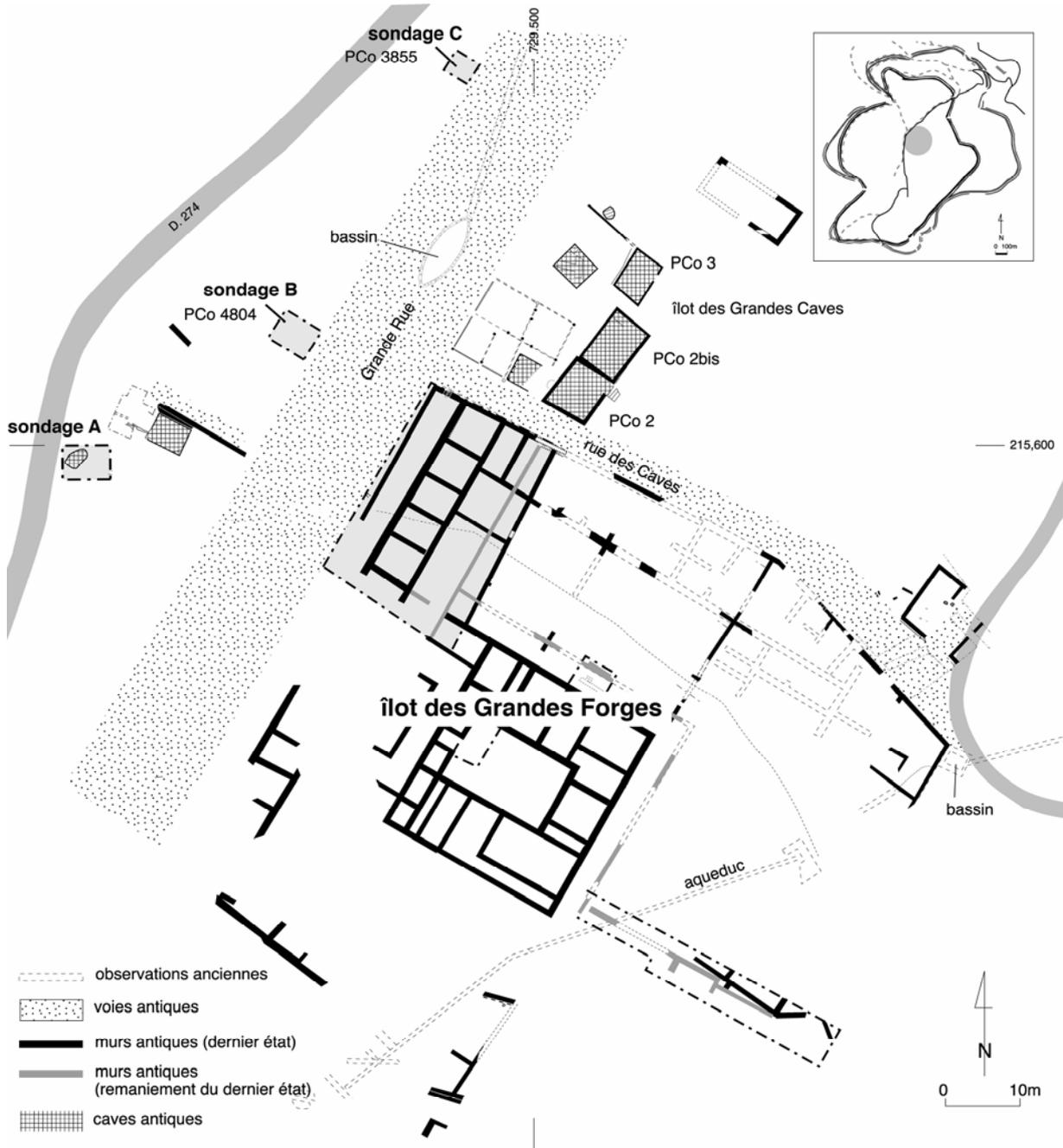


Fig. 30 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâture du Couvent : plan d'ensemble des structures augustéennes.

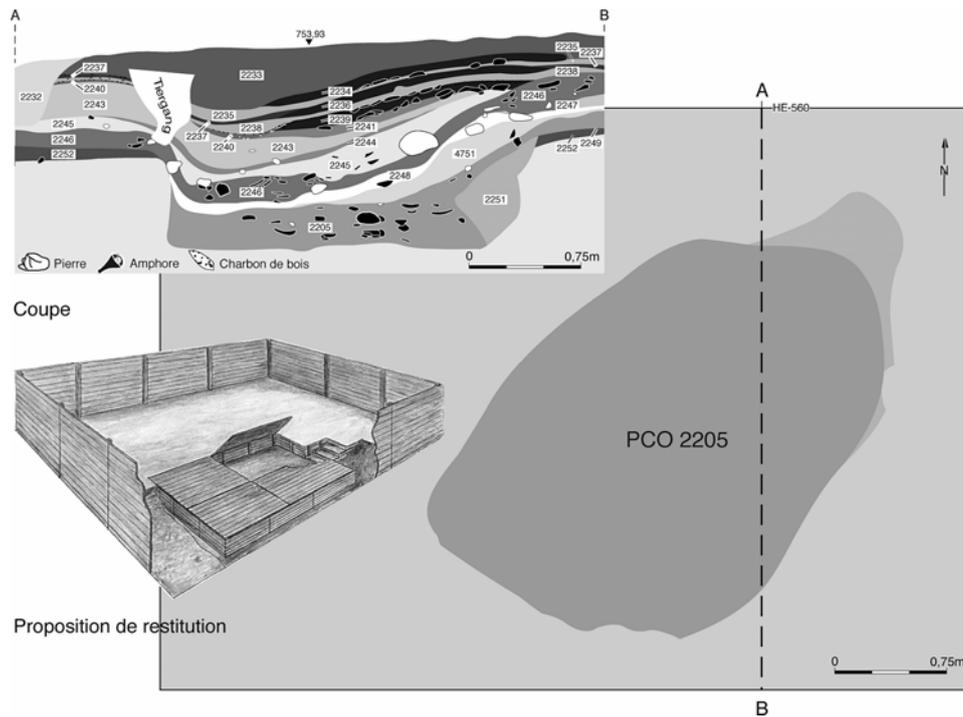


Fig. 31 : BibRACTE. Mont Beuvray. La Pâtur du Couvent : fosse PCo 2205. Plan, coupe et proposition de restitution (fouille A. Haffner, DAO F. Fleischer et R. Drouet).

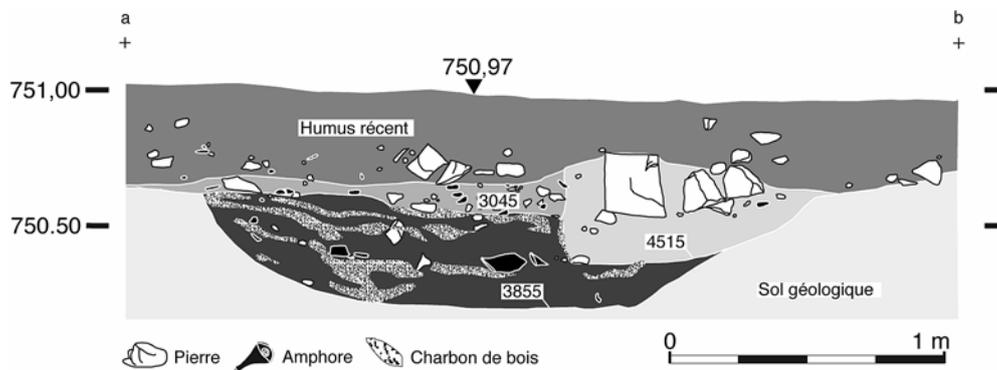


Fig. 32 : BibRACTE. Mont Beuvray. La Pâtur du Couvent : coupe stratigraphique de la fosse PCo 3855 (fouille S. Rieckhoff, DAO F. Fleischer).

1998) mesurant 2 m de profondeur et à usage domestique, celle-ci devait plutôt appartenir à un bâtiment ayant une fonction plus économique (commerce ou artisanat). Les deux dernières réfections principales de la grande voie (Voie 1b et Voie 2) ont été mises en évidence dans ce secteur. Lors de sa phase ancienne (Voie 1b), une structure comprenant une couche de tessons d'amphores et une couche d'argile a été construite et pourrait être interprétée comme un trottoir. La phase de rénovation suivante (Voie 2) correspond à la destruction de ce trottoir et à la construction d'un fossé de canalisation, qui contenait peut-être un caniveau en bois. Cette hypothèse est liée à la découverte de clous en fer disposés à intervalle régulier (tous les 90–100 cm). Ce fossé a été fouillé de manière partielle sur une cinquantaine de mètres par différentes équipes universitaires dirigées par A. Haffner, S. Rieckhoff, M. Szabó et D. Vitali. Son remplissage marque la fin de la période d'occupation antique sur la Pâtur du Couvent et peut être daté de la fin de l'époque augustéenne.



Fig. 33 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâture du Couvent : vue du foyer 3077 (fouille S. Rieckhoff, cliché F. Fleischer).

Le premier secteur (secteur C) a une superficie de 125 m² et se situe à l'ouest de la grande voie. Sa structure la plus ancienne est la fosse PCo 3855, partiellement détruite lors de la construction du fossé de canalisation de l'époque augustéenne mentionné plus haut (*fig. 32*). Le remplissage est constitué principalement de clous en fer, de céramiques et de charbons de bois. Il s'agit d'un des ensembles les plus anciens de la Pâture du Couvent (*cf. infra*, chap. IV-1) sans doute de LT D1b. Deux autres fosses, de LT D2, soulignent la continuité de l'occupation dans ce secteur malgré l'absence de nouvelles constructions pour cette période. La plus grande partie des structures est de l'époque augustéenne. Au début de cette période a été construit un atelier, peut-être de métallurgie. Ont été découverts un four constitué de gros blocs quadrangulaires en pierre et un foyer positionné devant (*fig. 33*). Néanmoins, les dimensions exactes de ce bâtiment ne sont pas connues. Le peu de mobilier retrouvé autour de cette structure laisse penser que cet atelier aurait été vidé avant sa destruction. La présence de nombreux trous de poteau et de quelques sablières basses montre que plusieurs constructions du bâtiment se sont succédées de manière intensive. Mais aucun plan complet ne peut être restitué. La structure la plus récente pour ce secteur est le fossé de canalisation situé sur le côté ouest de la grande voie.

II-6. L'ANGLE NORD-OUEST DU BATIMENT DIT

"L'ÎLOT DES GRANDES FORGES" (PCo 1)

(S. RIECKHOFF, AVEC LA COLLABORATION DE J. FRASE, R. HOPPADIETZ ET M. WÖHRL)

La fouille du secteur de l'îlot dit « des Grandes Forges », situé sur la Pâture du Couvent à l'est de la grande voie a été entreprise depuis l'été 1999⁹. La façade nord du complexe PCo 1 avait déjà été mise au jour par J. Déchelette sur une longueur de 90 m entre 1897–1898. Il avait nommé les pièces de cette façade de l'est vers l'ouest par ordre alphabétique (*fig. 34*). Dans la partie orientale, il découvrit les restes d'ateliers métallurgiques

⁹ Ce programme implique une équipe de l'université de Leipzig (D), dirigée par S. Rieckhoff.

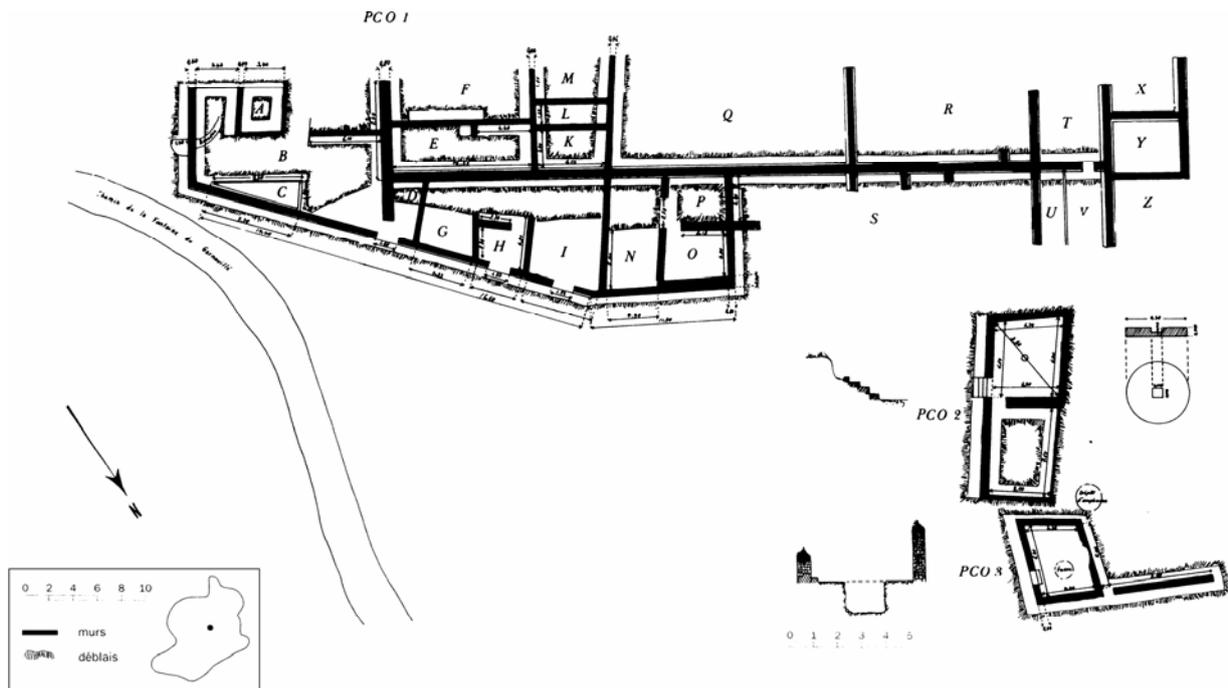


Fig. 34 : Bibracte, Mont Beuvray : dénomination des pièces du complexe PCo 1 fouillées par Déchelette entre 1897 et 1898 (d'après Guillaumet 1996 : 114).

(déchets de forge, fours, scories), d'où la dénomination de ce complexe comme "l'îlot des Grandes Forges" (Déchelette 1904 : 6). Dans la partie occidentale, J. Déchelette identifia une pièce d'habitation (pièce T) avec un sol en briques de type *opus spicatum*, mais il ne trouva pas les limites extérieures du bâtiment. Il suivit l'extension des pièces vers le sud sur une longueur de 10 à 20 m seulement jusqu'à la « clôture de l'enclos du monastère » (Guillaumet 1996 : 111–114) parce que les fouilles à l'emplacement du monastère ne lui semblaient pas assez intéressantes, ce qui facilite les recherches modernes entamées en 1987. Les premiers sondages entre 1987 et 1989 dans la partie ouest de l'îlot ont démontré que les murs extérieurs avaient en effet été arrachés avant l'époque moderne (Gran-Aymerich, Bonenfant 1990 : 61, fig. 1). L'organisation des pièces identifiées par J. Déchelette a également pu être vérifiée à quelques détails près (Rieckhoff 2006).

L'objectif des fouilles effectuées par l'université de Leipzig était, d'un part, de compléter le plan de J. Déchelette et d'autre part, d'établir un lien stratigraphique entre les constructions dans l'angle nord-ouest et la *domus* augustéenne située au sud mise au jour par l'université de Budapest au cours des années précédentes (Szabó 2004). La documentation de la période d'occupation de l'époque de l'indépendance sur la Pâturage du Couvent, pour laquelle le Mont Beuvray n'avait jusqu'à 1999 livré que quelques structures et très peu d'ensembles clos, était un autre objectif majeur. Nous avons réussi à découvrir dans ce secteur quelques structures et des objets importants datant de cette période. Nous aborderons leur description d'une façon plus détaillée par la suite. Jusqu'à présent, plus de 500 m² ont été étudiés dans l'angle nord-ouest. Il en résulte une stratigraphie complexe constituée de trois états de constructions comprenant chacun des phases de remaniements plus ou moins importantes. Grâce à cette stratigraphie, il est maintenant possible de reconstituer l'histoire de la construction d'une partie de "l'îlot des Grandes Forges". Les fouilles de l'université de Leipzig contribuent en outre à une meilleure compréhension de l'évolution de l'urbanisme au centre de l'*oppidum*, par l'établissement des relations stratigraphiques et des liens typo-chronologiques unissant l'aménagement de l'angle nord-ouest de Grandes Forges et l'emplacement de la *domus* vers le sud de l'îlot, ainsi que par l'étude des bâtiments en bois situés à l'ouest de la grande voie.

II-6.1. L'ETAT DE CONSTRUCTION EN BOIS (ETAT 1, PHASE 1 ET PHASE 2)

La phase de construction la plus ancienne, la première phase de l'état de construction en bois, rencontrée dans plusieurs zones de notre secteur de fouilles sous la forme d'une couche noire argileuse et homogène [8881], d'une épaisseur de 0,20 m, se trouvait directement sur le substrat géologique (*fig. 35*). Cette première couche d'occupation était composée de plusieurs radiers de sols et niveaux de circulation (co 1) renfermant foyers ou fours et fosses. Elle correspond, par sa consistance et sa composition, à la « couche d'occupation la plus ancienne » des premiers bâtiments en bois à l'ouest de la grande voie (Fleischer 2007 : 279, *cf.* les couches d'occupation [2252, 3247, 4852]).

Dans les secteurs A-C, des structures d'une période plus précoce, sans organisation architecturale, apparaissent sous la phase de construction la plus ancienne (Fleischer 2007 : 127, 221, 264). L'installation de la fosse PCo 9754 dans la pièce Z'3 à l'angle nord-ouest des Grandes Forges appartient à cette même « phase 0 ». En raison de son importance chronologique, son mobilier est présenté en détail (*infra*, chap. IV-2). Il s'agissait d'une fosse creusée à une phase précédant la construction du portique. La fosse fut probablement comblée très rapidement par des rejets domestiques. La première couche d'occupation (co 1 [10021 = 8881]) installée dessus s'est ensuite progressivement affaissée en raison de la fosse. La proportion des groupes de catégories de céramique et la composition des types de tout l'ensemble correspondent essentiellement à l'horizon 1 de la PC 1 datable de LT D1b (Paunier, Luginbühl 2004 : 189, 235).

Le sol le plus ancien de la pièce 29 était délimité par une rangée de poteaux porteurs disposés régulièrement. En moyenne de 0,5 m de diamètre, ils se répartissent sur une longueur de 17 m en direction nord-sud et sur un retour de 3 m en direction ouest-est. L'édifice, beaucoup plus grand que l'emprise de la fouille, était composé de plusieurs pièces dont les traces sont conservées sous la forme de sablières très rares. Des différences de niveaux entre les sols indiquent que les pièces étaient aménagées en plans successifs selon l'axe nord-sud afin de compenser la pente du versant. La présence de séparations internes – peut-être de simples parois en planches – n'a pas pu être observée directement sur le terrain. Nous pensons que les délimitations des pièces du grand bâtiment en bois se trouvent au moins en partie sous les murs de l'état maçonné. Cette hypothèse est justifiée par deux données. L'orientation de l'état maçonné est presque identique à celle du grand bâtiment en bois. Cette superposition est également démontrée par l'emplacement des trous de poteau partiellement recouverts par les murs ou situés sous les tranchées de fondation de ceux-ci. Un portique [10290], d'une longueur d'au moins 25 m, était situé devant le grand bâtiment en bois [10260]. Certes, il n'existe pas de lien direct entre le bâtiment et le portique mais comme tous les deux représentent, d'un point de vue stratigraphique, l'architecture la plus ancienne dans cette zone, leur association ne peut pas être mise en doute. Cinq trous de pilier en bois, disposés à une distance régulière de 3,5 m les uns des autres et distants de 1,5 m par rapport à l'édifice en bois, ont pu être mis en évidence. Le sol du portique était couvert par endroits de témoins de forge, tels des fours et des déchets, qui indiquent un espace d'artisanat et (ou) de commerce.

Au-dessus de cette première couche d'occupation (co 1), nous avons observé, à plusieurs reprises, un remblai beaucoup plus clair (r 1) et plus riche en mobilier, haut de 0,2 à 0,45 m, qui nivelait le terrain. La deuxième couche d'occupation (co 2) de l'état en bois reposait directement dessus. Elle fut recouverte par une deuxième couche de remblai (r 2) servant de préparation aux travaux de transformations en maçonnerie. La première couche de remblai (r 1) indique que le grand bâtiment en bois a été remanié après un certain temps (Rieckhoff 2006 : 84, pl. 4). L'orientation de cette deuxième phase de l'état de construction en bois est la même que précédemment.

À l'intérieur de la pièce 30, une stratigraphie non perturbée comprenait toutes les couches mentionnées ci-dessus (*fig. 36*). Pour cette raison, nous présenterons en détail le mobilier céramique provenant de la première couche de remblai (r 1) [9709 = 8879] (*cf. infra*, chap. IV-3). Par analogie avec l'étude de la PC 1, nous faisons la distinction entre des états des structures (sol, couche de circulation, démolition, remblai) et des horizons stratigraphiques du mobilier : le principe de définition de ces horizons a été le regroupement des ensembles compris entre deux niveaux de sol (Paunier, Luginbühl 2004 : 187 sq.). Notre première couche d'occupation (co 1) et la première couche de remblai (r 1) constituent donc un tel ensemble dont les types de céramiques les plus récents indiquent le remaniement. Les mobiliers de la fosse PCo 9754 et de la couche [9709], n'ont pas été comparés type par type ; mais il est plus raisonnable de comparer l'évolution proportionnelle des catégories représentées

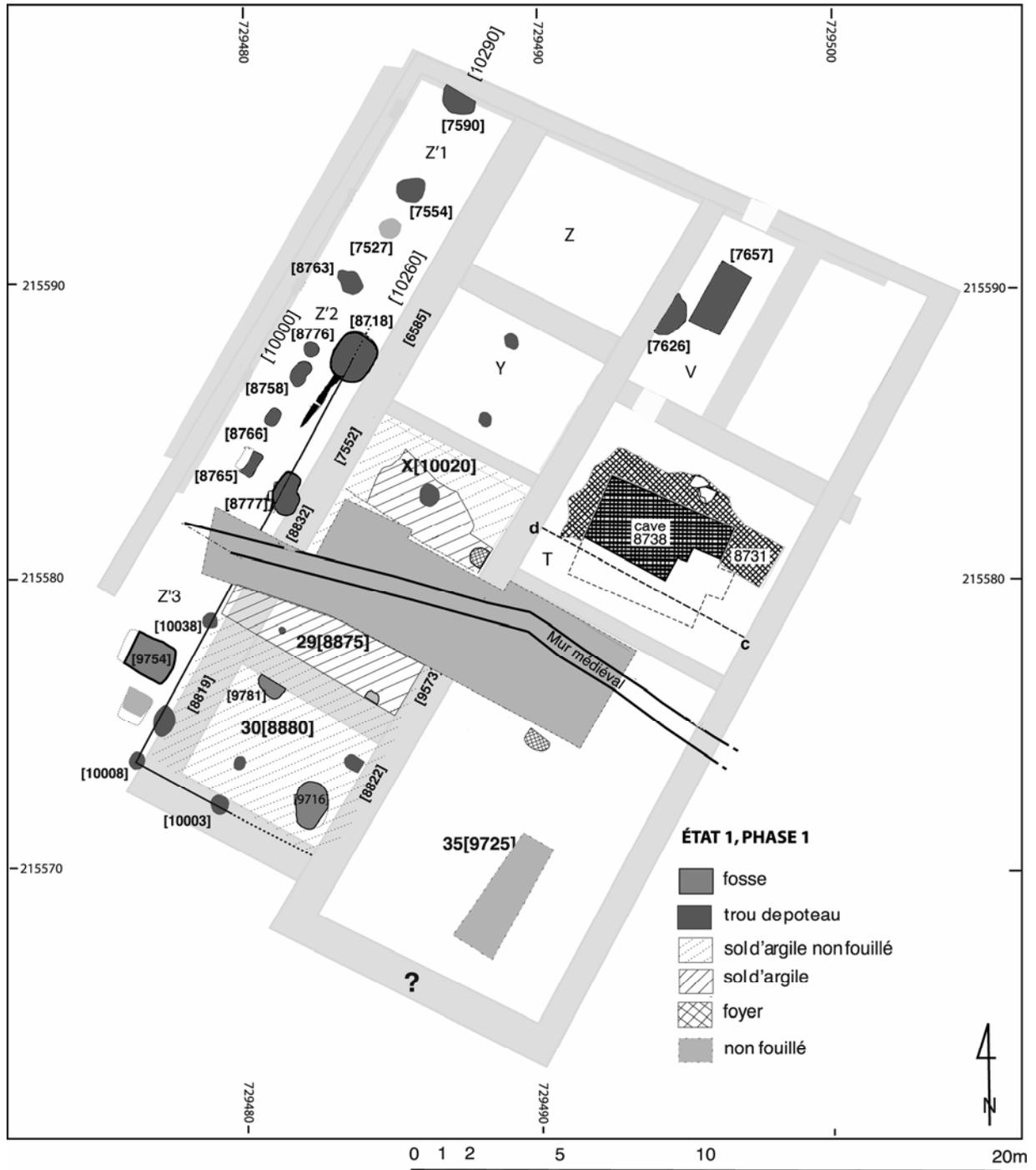


Fig. 35 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâturage du Couvent, angle nord de l'îlot des Grandes Forges : plan des structures en bois de la phase 1 de l'état 1 (fouille S. Rieckhoff).

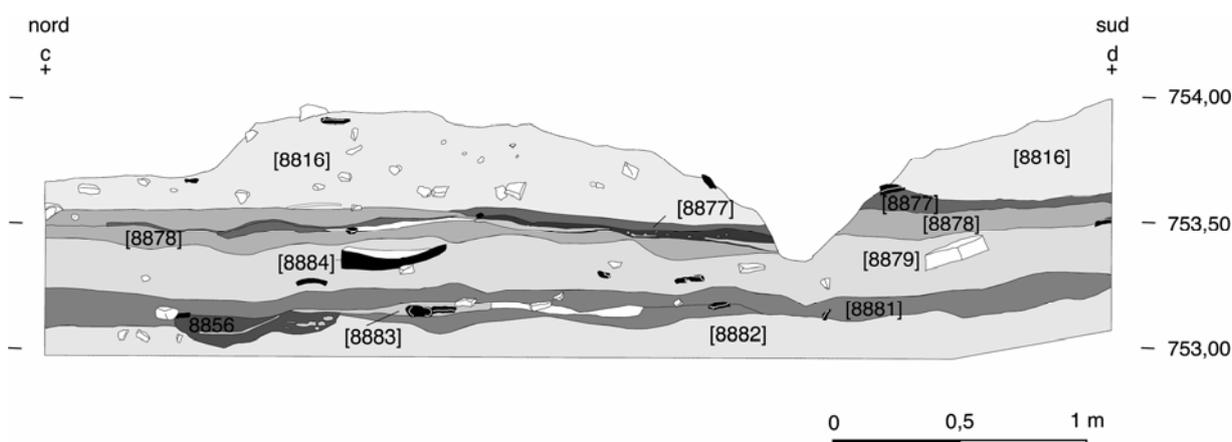


Fig. 36: Bibracte. Mont Beuvray. La Pâture du Couvent, angle nord-ouest de l'îlot des Grandes Forges : coupe de la pièce 30 [8880] (fouille S. Rieckhoff).

Les couches [8881] et [8878] correspondent aux deux phases d'occupation de l'état 1 ; la couche 8816 est le remblai de nivellement contemporain de l'installation de l'état 2.

dans les deux structures. La proportion entre les récipients qui circulaient déjà depuis PC 1-horizon 1 et ceux qui ne sont attestés qu'à partir de l'horizon 2 s'élève à 5/1 pour la fosse PCo 9754. En revanche, elle s'élève seulement à 1,5/1 pour la couche [9709]. Nous pouvons donc en conclure que la fosse PCo 9574 a été comblée assez rapidement, tandis que le premier état en bois a été en usage plus longtemps. Le remaniement du bâtiment s'est produit, quant à lui, à LT D2a, c'est-à-dire nettement avant le milieu du I^{er} s. av.J.-C.

Ce remaniement a également concerné le portique. Les poteaux ont été enlevés et remplacés par un solin à colombages dont quelques éléments de la base en pierres ont été conservés. Nous supposons qu'on a construit une paroi, approximativement de 0,5–1,0 m de hauteur, dans laquelle était encastrée la sablière basse supportant les poteaux du toit du portique, alors peut-être surélevé. Comme cette galerie était mieux protégée de la pluie, il a été possible d'aménager un sol en terre battue sur fondations de tessons d'amphores. À l'extérieur de la paroi, des amphores ont aussi été accumulées pour construire un trottoir large d'environ 1,5 m, parallèle à la grande voie (Rieckhoff, Fleischer 2003 : 96, fig. 7). Au fil des ans, ce remblai a été de plus en plus compacté jusqu'au point de constituer un revêtement solide composé de petits tessons entassés. Une structure semblable, comprenant un portique et un trottoir pavé d'amphores, avait déjà été découverte de l'autre côté de la route et côtoyait la version 1B de la grande voie (Gruel, Vitali 1998 : 29, fig. 16). Pour cet aménagement de la grande voie, la fosse PCo 1660 située à l'ouest de celle-ci, a dû être comblée. Le remblai daté de LT D1b nous livre donc un *terminus post quem* (Gruel, Vitali 1998 : 100–105). Le mobilier céramique provenant des couches d'amphores du portique des Grandes Forges est caractérisé notamment par l'absence totale de marqueurs chronologiques typiques de LT D2b (certaines marmites, plats à engobe interne, pré-sigillée, *terra nigra*, *terra rubra*, gobelets à paroi fine, imitation type Beuvray [PARFIN B]). On peut donc bien dater le remaniement du portique également à LT D2a, nettement avant le milieu du I^{er} s. av.J.-C. L'interprétation de ces structures installées des deux côtés de la route, permet de conclure qu'à l'est de la grande voie, le portique préexistant a été consolidé et rendu plus ostentatoire par rapport à l'ouest de la grande voie, où un portique ouvert plus simple a été réalisé. Mais on peut tout de même parler d'un grand projet de construction commun sur la Pâture du Couvent englobant les secteurs situés à l'ouest et à l'est de la grande voie.

L'état en bois des pièces T et R autour de la cave PCo 8738 s'est révélé particulièrement riche en mobilier (Frase 2004 ; fig. 35 *supra* ; cf. *infra*, chap. IV-4). La première phase de construction en bois de la pièce T (état 1) se compose d'une première couche d'occupation [7610, 7618, 8731], contenant deux petites fosses [8760, 8761] et la cave 8738, et d'un premier remplissage [8749] de la cave. Néanmoins, l'appartenance des divers sols d'argile [8714, 8780, 8781] à cette phase n'est pas certaine. Le mobilier de la couche et des fosses renfermait notamment plusieurs objets non céramiques exceptionnels, tels un umbo de bouclier, deux fragments de vases en verre de type *millefiori* et des ossements animaux bien conservés en raison de l'humidité du sol. La

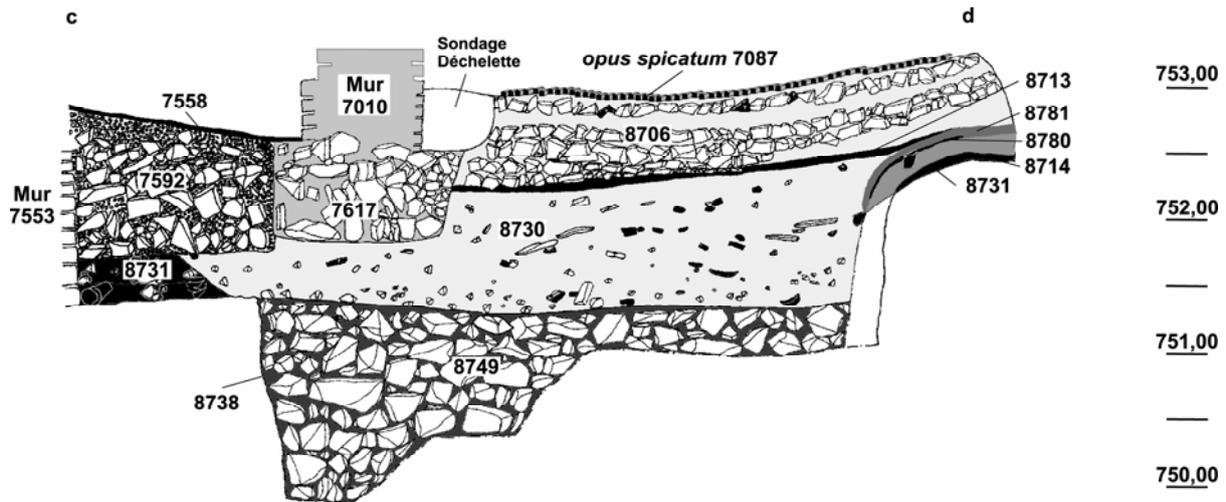


Fig. 37 : BibRACTE. Mont Beuvray. La Pâturage du Couvent, angle nord-ouest de l'îlot des Grandes Forges : coupe stratigraphique c-d de la pièce T, vue par le sud. La totalité des états est représentée (fouille S. Rieckhoff).

État 1, phase 1 – [8731] : couche noire – [8738] : cave avec le premier remplissage [8749].

État 1, phase 2 – [7553] : mur – [8713, 8730]. État 2 – [8706, 7087] : radier et remblais et sols de préparation du sol en *opus spicatum* [7087].

État 3 – [7617, 7010] : mur – [7592] : remblai tardif – [7558] : sol.

proportion des céramiques (141 individus identifiés au total) ressemble tout à fait à celle des horizons 1 et 2 de la PC 1. Tout plaide donc en faveur d'une datation du mobilier à ces horizons, c'est-à-dire de LT D1b à LT D2a. Cette datation est appuyée par la découverte de quatre fibules en fer caractéristiques de LT D1b et LT D2a.

Nous ne savons pas si le plafond en bois de la cave, dont les traces sont conservées, s'est un jour effondré, ou si la cave elle-même, ne possédant pas de coffrage, fut mise hors d'usage pour d'autres raisons telles l'humidité ou des terriers. Le fait est que la cave abandonnée avait été remplie jusqu'à la moitié de sa hauteur originelle au moyen d'un remblai [8749] de gros blocs de pierres et de matériaux des couches d'occupation environnantes (fig. 37). Le mobilier de ce remblai est bien datable aussi des horizons 1 et 2 de la PC 1, à l'exception de seulement trois individus, négligeables statistiquement. La datation du premier remplissage [8749] ne dépassant pas LT D 2a semble bien attestée.

La cave ancienne est ensuite restée quelque temps inutilisée, ou utilisée différemment, peut-être à une hauteur ne dépassant pas la moitié de l'élévation originelle (cf. la restitution de F. Fleischer, fig. 37). En tout cas, la phase de construction suivante se compose d'un deuxième remplissage [8730], au mobilier nettement plus récent, et recouvert par une nouvelle couche de circulation [8713], peut-être le reste d'un plancher. En plus de la plupart des types en usage depuis LT D1b, le mobilier (71 individus identifiés) contient aussi des tuiles et quelques marqueurs céramiques chronologiques de LT D2b (notamment un gobelet en PARFIN B). La datation de ce remplissage peut bien être comparée aux deux ensembles clos des fouilles de M. Szabó. Dans ces derniers, la proportion très faible de marqueurs caractéristiques de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. (moins de 10 %), incite M. Szabó à dater la construction puis la destruction de la basilique entre 50 et 40 av. J.-C. (cf. chap. IV, contribution D. Szabó). Un autre trait commun de ces trois ensembles est l'absence de sigillée, marqueur typiquement augustéen, alors qu'elle est bien attestée lors de la période d'occupation de la *domus*. En tout, cette deuxième phase de construction en bois de la pièce T (état 1) date du début de LT D2b.

II-6.2. LES ETATS MAÇONNES (ETAT 2 ET 3)

Au début de la transformation en pierres (fig. 38), le grand bâtiment en bois a été démoli mais son orientation et, probablement au moins en partie, l'agencement des pièces sont restés identiques. Nous supposons qu'à la même période le portique et le trottoir ont été transformés en une grande salle Z'1-Z'3 [10000], parce que

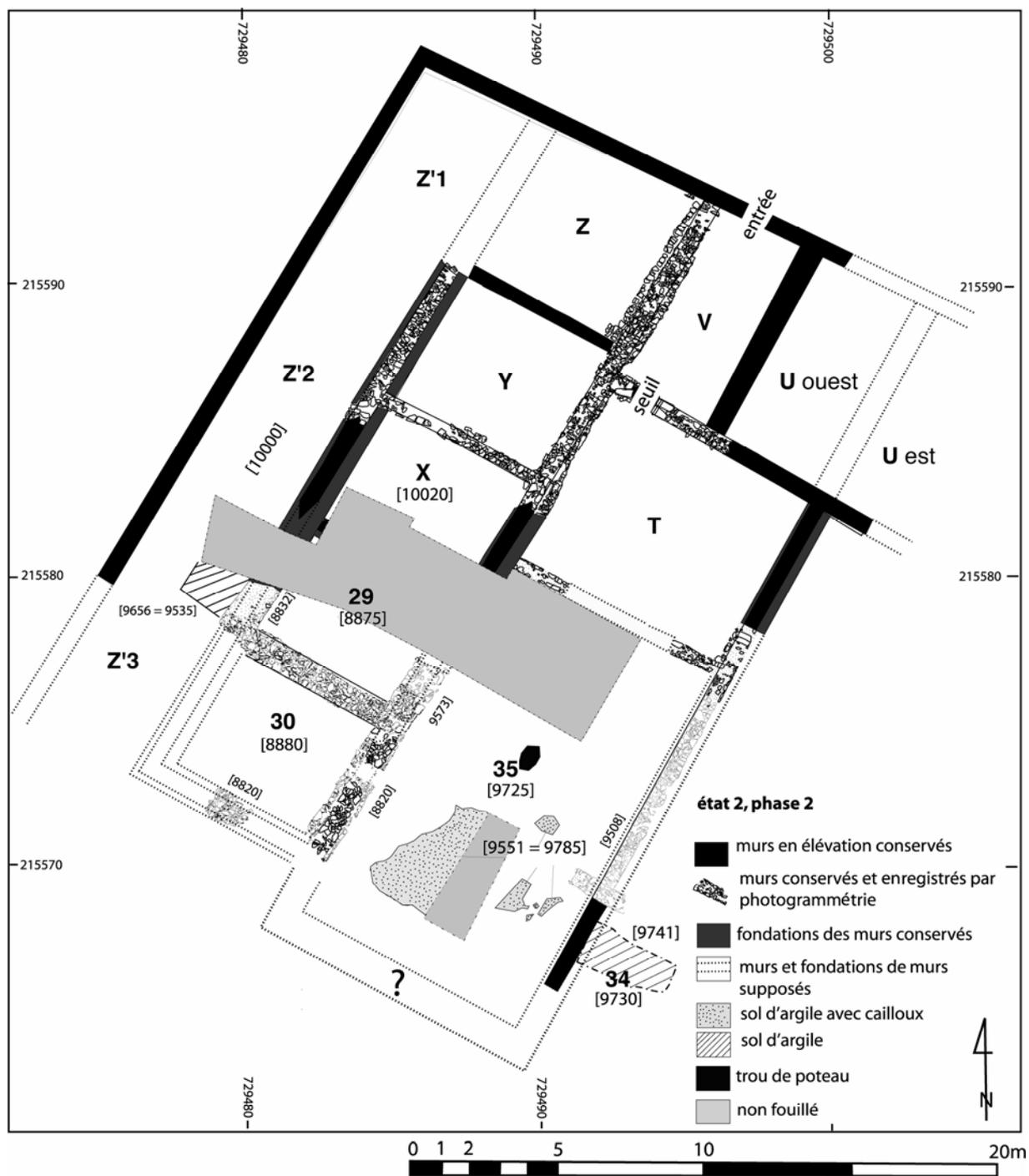


Fig. 38 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâtur du Couvent, angle nord de l'îlot des Grandes Forges : plan des structures antiques maçonnées de l'état 2 (fouille S. Rieckhoff).

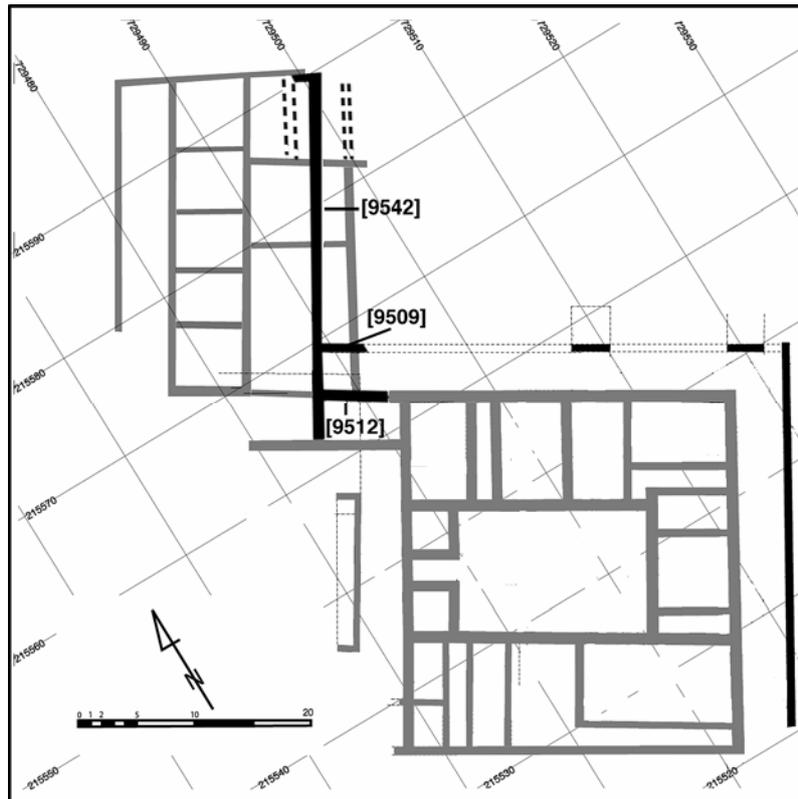


Fig. 39 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâturage du Couvent, angle nord de l'îlot des Grandes Forges : structures antiques maçonnées de l'état 3 (en noir) et raccordement proposé avec la domus de la parcelle centrale (fouille S. Rieckhoff et M. Szabó).
En noir : murs nouveaux ; en grisé : murs préservés de l'état 2 ; en pointillé : murs supprimés de l'état 2.

la couche de remblai (r 2) a été étalée au-dessus de toutes les phases en bois et au même niveau jusqu'au mur occidental de l'îlot. Ce mur occidental était peut-être complètement fermé ou, probablement comme son prédécesseur, constitué de piliers dans la partie supérieure. La salle correspondait vraisemblablement à une sorte de galerie marchande avec, sur l'arrière, des petites pièces carrées que nous avons interprétées comme des boutiques. Jusqu'à présent, cinq pièces ont été mises en évidence mais leur continuité vers le sud est envisageable. D'autres pièces d'habitation ou de travail, de tailles différentes, se trouvaient à l'est de cette rangée de boutiques. La pièce 35 a livré les fondations d'une subdivision interne sous la forme de deux radiers de pierres dans un lit limoneux. On peut supposer une construction à colombages en terre et en argile sur un solin de pierres, formant un couloir étroit [9603], long de 6 m pour seulement 1,5 m de largeur, qui pourrait être une cage d'escalier. Ceci plaide en faveur d'un bâtiment à au moins un étage.

La première phase du deuxième état maçonné (état 2) dans la pièce T commence avec la préparation du sol [7087] selon la technique de l'*opus spicatum*. Le mobilier céramique de la fondation en pierres [8706] contient encore pour la plus grande part des types en usage depuis longtemps, mais aussi deux gobelets de type ACO datables au plus tôt après 35 av. J.-C. Comme ils ne représentent que 5 % du corpus total sur une quantité de 38 individus identifiés et étant donné que la sigillée est encore absente, on peut dater la construction du sol en *opus spicatum* à l'époque augustéenne ancienne. Cette datation de la première phase de deuxième état maçonné dans la pièce T (état 2) ne correspond pas nettement aux hypothèses architecturales. D'une part, les murs des pièces situées derrière la rangée de boutiques (T, 35 et 39) sont liés ensemble et donc contemporains. D'autre part le mur [9762] de la pièce 39 est en connexion avec un mur [10230] sur lequel s'appuie le mur nord [9512] qui appartient à un remaniement de la *domus* (cf. ci-dessous sur l'état 3). L'érection de la *domus* elle-même ne peut être datée avant 20 av. J.-C. d'après M. Szabó (2004). Vu la composition des ensembles mentionnés ici, cette

datation semble cependant un peu trop tardive pour la transformation en maçonnerie de la pièce T et toutes les pièces liées avec celle-ci. Pour expliquer cette contradiction, il faudra encore analyser les structures plus en détail afin de déterminer plus précisément le *terminus post quem* des modifications de toutes les pièces de l'angle nord-ouest.

A l'est de l'îlot, un incendie a aussi mis fin au premier état maçonné. Dans la pièce 34, une épaisse couche de décombres composée de poutres carbonisées et du toit en tuiles effondré confirme cette catastrophe. Cet événement fut la raison de l'agrandissement de la *domus* avec l'ajout d'un portique [9509, 9512] qui s'étend jusque dans la pièce 31 (fig. 39). Cette dernière grande transformation, celle du deuxième état maçonné (état 3), a beaucoup modifié les structures déjà existantes. Les pièces U, T et 31 ont été recoupées par un mur nord-sud très épais mais édifié d'une façon beaucoup plus simple [7010, 9507, 9542] et lié aux murs du portique de la *domus*. Les murs entre V, U et S ont été détruits et des fours ont été construits à l'intérieur des nouvelles pièces. Ils attestent d'activités artisanales et faisaient peut-être partie des structures découvertes par J. Déchelette. Le mobilier (un fragment de sigillée) trouvé dans la tranchée de fondation du mur oriental de la pièce U permet de dater cette réorganisation entre le début et le milieu de l'époque augustéenne, c'est-à-dire aux environs de 20 av. J.-C. Il est malheureusement impossible de deviner le destin des boutiques et de la galerie pendant ce dernier état de construction. Les structures antiques ont été détruites par la construction du monastère.

Les résultats dans l'angle nord-ouest de "l'îlot des Grandes Forges" doivent en partie encore être confirmés mais ils éclairent déjà d'une lumière nouvelle le processus d'urbanisation de Bibracte. Ils donnent l'impression d'une architecture monumentale prévue dès le début sur la Pâturage du Couvent à l'est de la grande voie, au centre de l'*oppidum*. Cette architecture de conception méditerranéenne avec plusieurs petites pièces reliées par un portique a d'abord été réalisée en bois. Des ensembles clos de mobiliers permettent de préciser le début de l'occupation. Les traces les plus anciennes, dont aucun plan complet de bâtiments ne peut être restitué, sont encore datables de LT D1b. Au plus tard avec la construction de la phase 0 de la grande voie, le grand bâtiment en bois avec portique est érigé à LT D1b ce qui correspond bien à la chronologie d'occupation à l'ouest de la grande voie. À LT D2a, bien avant le milieu du I^{er} s. av. J.-C., la deuxième phase du grand bâtiment en bois et le portique témoignent d'un vaste remaniement qui a concerné la quasi-totalité de la Pâturage du Couvent, en relation avec l'élargissement de la grande voie. Néanmoins, les différences architecturales et sociales entre les deux côtés de la route sont révélées par la préférence donnée au côté oriental dont les constructions apparaissent plus représentatives et appropriées à des usages publics. Sur ce point, il est compréhensible que seul l'îlot de Grandes Forges ait été transformé en maçonnerie en gardant au moins partiellement le plan du grand bâtiment avec portique réorganisé en une sorte de galerie. Dans le cas de la pièce T, le mobilier laisse supposer que cette transformation a eu lieu au début de l'époque augustéenne, bien que le moment reste à préciser car le lien des murs avec le complexe de la *domus* est un fait incontestable. Un incendie a mis fin à ce premier état maçonné, suivi du réaménagement de la *domus*, au cours duquel la fraction orientale de l'angle nord-ouest a été restructurée, pour être partiellement transformée en une zone artisanale (fig. 39). Malheureusement, les destructions effectuées lors de la construction du monastère empêchent d'élucider le destin des boutiques et de la galerie lors de cet état de construction le plus récent.

L'articulation avec les événements qui ont eu lieu dans la proximité directe de ce secteur avec notamment l'apparition puis la destruction de la basilique, et l'érection de la *domus* constitue l'un des enjeux forts des prochaines recherches.

CHAPITRE III – LIEUX PUBLICS ET ECONOMIE DE L'OPPIDUM

III-1. ÉDIFICES ET LIEUX PUBLICS (M. SZABÓ, L. TIMÁR)

L'aperçu des résultats des six campagnes de fouille entre 1997 et 2002 se termine par une conclusion sceptique concernant la forme des espaces publics à Bibracte : « ... on voit mal où l'on pourrait localiser sur le site un *forum* sur le modèle italique... » (Guichard 2003 : 86). Pourtant, les recherches menées sur la partie centrale de "l'îlot des Grandes Forges" depuis 1999 ont créé progressivement une situation inattendue, voire totalement inédite. Ainsi se confirme la thèse selon laquelle Bibracte se prête beaucoup mieux aux observations relatives à l'évaluation précise du rythme des apports méditerranéens que les autres *oppida* de Gaule centrale.

III-1.1. LES DONNEES DE TERRAIN (M. SZABÓ)

Les fouilles¹⁰ commencées en 1988 dans la zone de la Pâture du Couvent ont permis de documenter la voie principale de Bibracte qui traverse l'*oppidum* à partir de la Porte du Rebout jusqu'aux Grandes Portes, avec une bifurcation vers la Chaume. Les sondages effectués depuis 1996 au cœur de "l'îlot des Grandes Forges", à l'est de cette voie, ont abouti à la découverte d'un vaste ensemble augustéen dont le plan correspond à celui d'une *domus* (état 2 – *fig. 40, 41*). Sa façade sur la voie principale reste pratiquement inconnue en raison de très nombreuses perturbations post-antiques. De plus, ce bâtiment souffre de l'absence de toute trace d'aménagement (Gruel, Vitali 1998 : 27–30, *fig. 16–17* pour la grande voie principale ; Timár, Szabó, Czajlik 2006).

Depuis 2000, les recherches ont été étendues aux occupations antérieures à la *domus* (bref aperçu dans Guichard 2003 : 65–67, *fig. 14*) et l'exploration a porté rapidement ses fruits avec la découverte d'une construction maçonnée plus ancienne (état 1 – *fig. 42–43*). Les deux endroits les plus propices aux fouilles stratigraphiques se trouvaient, d'une part dans l'*atrium* (pièce XI) de la *domus* dont les deux tiers environ n'ont pas été touchés par des interventions post-antiques, et d'autre part dans la grande pièce XXI située près de l'église du couvent, parfaitement scellée par un *terrazzo*. Une embase de colonne (C1) en calcaire blanc, recouverte par un remblai et prise dans un autre, a été trouvée sous ce sol (Guichard 2003 : 68, *fig. 16*). Son socle est carré et sa modénature est constituée par deux tores séparés par une scotie (*fig. 44*). De nombreuses sections de colonnes en microgranite et des fragments moulurés de chapiteaux en calcaire blanc proviennent de différents remblais (*cf. infra*). La base de la colonne repose sur un mur de soutènement (MS3) qui s'appuie sur un niveau argileux jaune et compact. Une section de mur perpendiculaire au précédent (MS4) et de la même période de construction a été identifiée sous l'*atrium* de la *domus* augustéenne. En revanche, la relation entre ce dernier et les deux murs parallèles (M1 et M12) dégagés plus à l'ouest posait au début un problème d'interprétation. Les murs M15 et M6, parallèles au mur de soutènement MS3 ont été découverts en 2001, puis explorés durant la campagne de 2002. Sur le mur ouest MS4 deux emplacements de colonnes voisins (C2 et C3) ont été identifiés, tandis que le mur est (MS2) n'en a livré qu'un seul (C4). Ils apparaissent sous la forme d'une lacune dans la préparation de sol et correspondent parfaitement aux dimensions de l'embase C1. Les repères ainsi établis ont permis de calculer un entraxe de 2,5 m pour les colonnades, qui semblent appartenir à une pièce couverte de plan basilical (pièce A).

¹⁰ Ce programme implique une équipe de l'université Eötvös Loránd de Budapest (H) dirigée par M. Szabó.

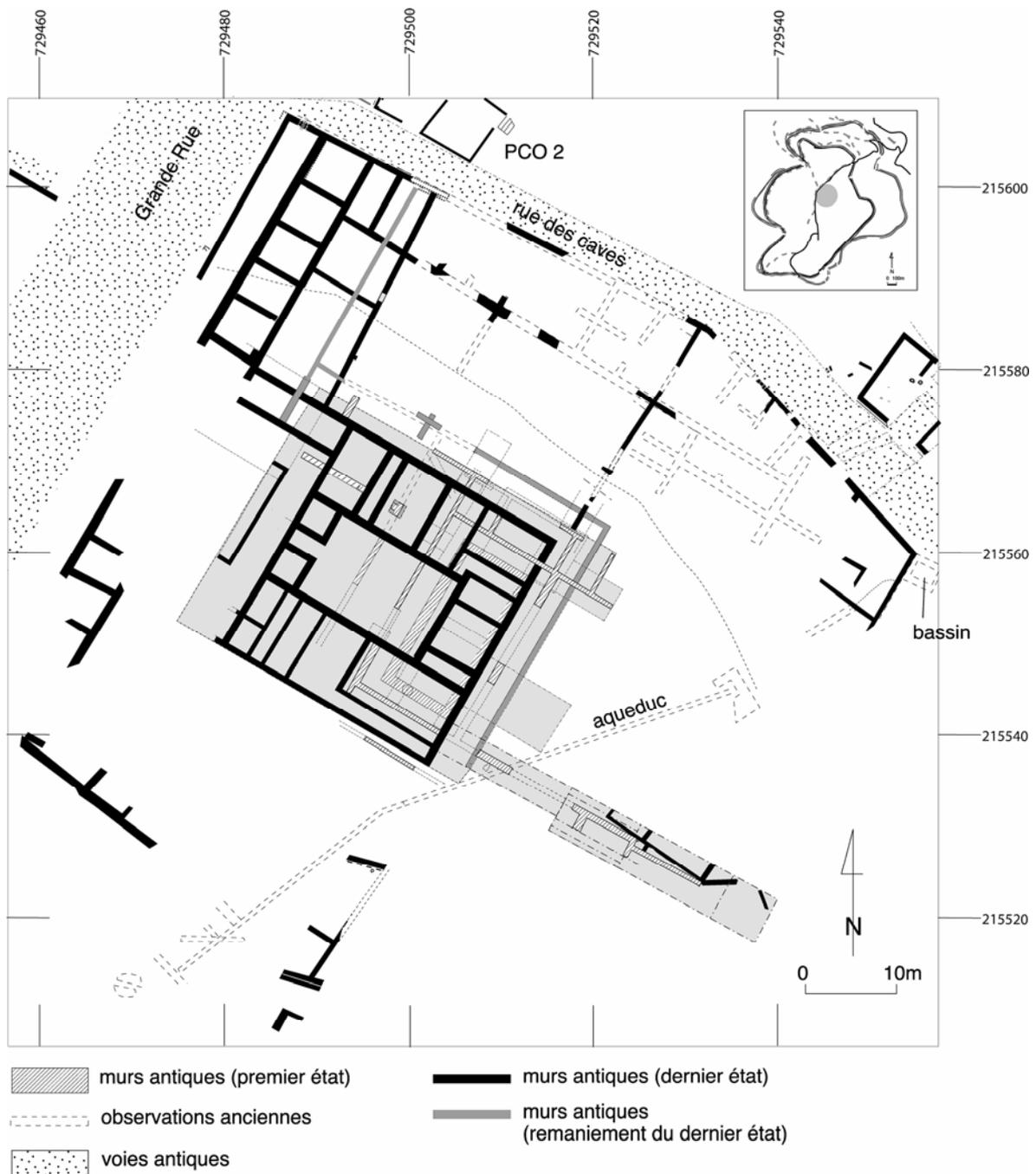


Fig. 40 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâturage du Couvent, ensemble monumental : implantation par rapport à l'îlot des Grandes Forges (fouille M. Szabó).

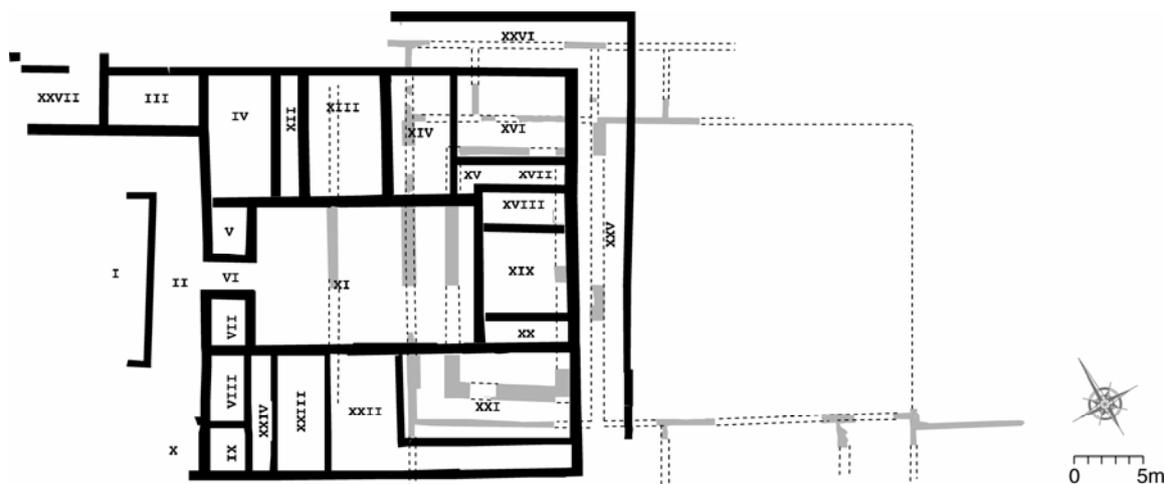


Fig. 41 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâturage du Couvent, ensemble monumental : localisation des vestiges des édifices (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

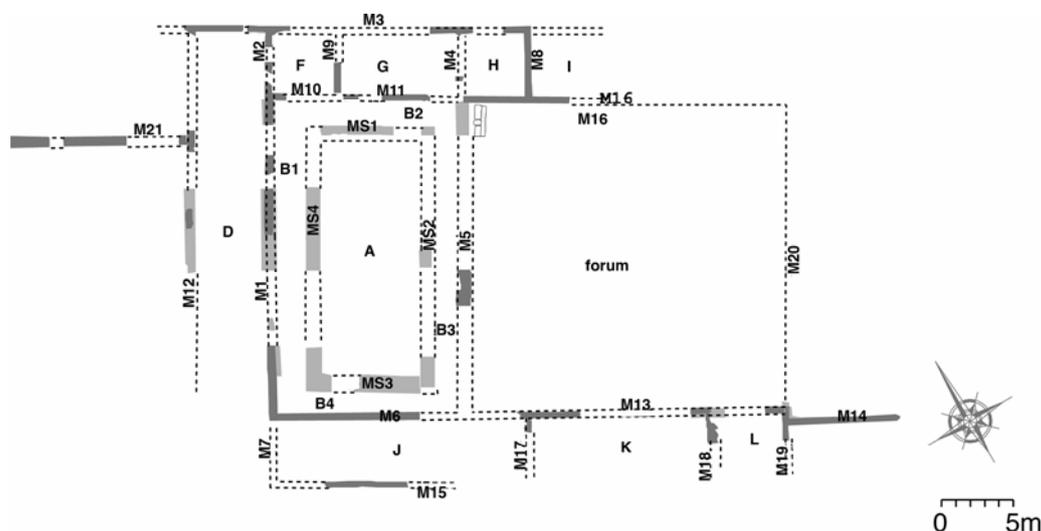


Fig. 42 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâturage du Couvent, ensemble monumental : localisation et dénomination des pièces et des murs de la basilique et du forum (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

Les observations de terrain ont confirmé le synchronisme de cette dernière structure avec les murs parallèles situés plus à l'ouest (M1 et M12). À la salle à colonnades, large d'environ 14 m est accolée sur l'ouest une pièce D plus étroite (4,9 m de largeur), probablement munie d'une porte PT3.

Le sol de la salle à colonnades, constitué d'un mortier brun clair de qualité médiocre, a été construit sur une préparation de chaux et d'agrégat de calcaire. Cette couche s'explique par la taille sur place des éléments architecturaux en calcaire blanc entrant dans l'élaboration de la basilique. Les restes de la toiture effondrée reposant sur le sol des pièces ont été retrouvés régulièrement dans les différentes zones du bâtiment. Ce remblai, qui se compose de *tegulae*, d'*imbrices* et de mortier, était particulièrement bien conservé dans la pièce D. Les éléments en bois carbonisés du toit, qui fut très probablement incendié, ont été identifiés sous la couche de tuiles. Les clous en fer nécessaires à la fixation des *tegulae* mesurent 14 cm de long et le diamètre de leur tête est de 2 à 2,5 cm. Les clous plantés dans les planches ont une longueur de 8 cm et le diamètre de leur tête est de 1,5 cm (Szabó 2003 : 81).

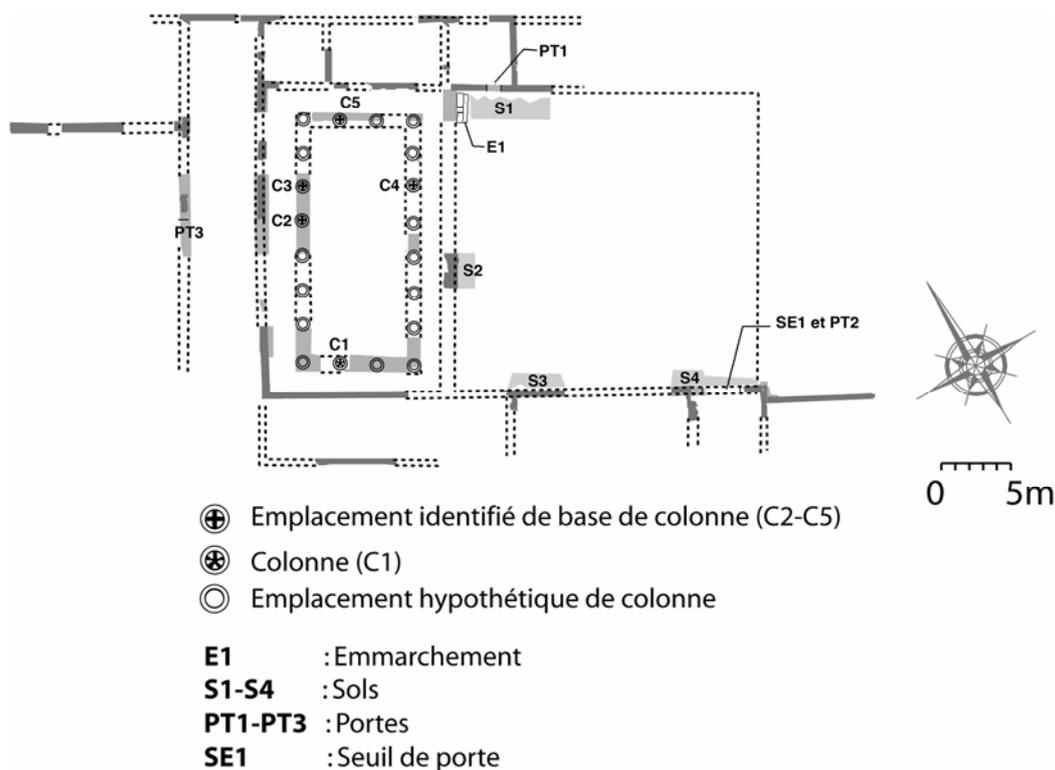


Fig. 43 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâtre du Couvent, ensemble monumental : plan des éléments de construction conservés de la basilique (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).



Fig. 44 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâtre du Couvent, ensemble monumental : structure des colonnes (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

Les sondages effectués en 2003 nous ont permis de compléter le plan du bâtiment grâce à la découverte du stylobate septentrional MS1 de la salle à colonnades et d'un emplacement de base de colonne C5. La limite nord de la salle correspond à un mur aveugle (M10 et M11) situé à une distance de 1,7 m du stylobate MS1, tandis que sa limite est, constituée par le mur M5, se trouve à une distance de 2 m du stylobate oriental MS2. La salle à colonnades (A et B1-B4) mesure environ 24 m x 14 et son espace central (*spatium medium*) entouré de 4 par 8 colonnes, environ 18 m x 9 (pièce A). Il s'agit donc d'un schéma basilical qui correspond logiquement à la fonction supposée du bâtiment. Cette hypothèse d'interprétation a été confirmée par la mise au jour d'une section d'embranchement E1 à l'angle nord-est du bâtiment et appuyée contre le mur M5.

Plusieurs pièces entourent la salle à colonnades sur trois côtés. La pièce étroite D à l'ouest a déjà été évoquée. Les sondages dans la zone occidentale de l'*atrium* de la *domus* nous permettent de dire que le mur M12 de cette pièce constitue la limite occidentale du bâtiment à colonnades. Au nord de la salle, trois pièces peuvent être définies : une grande pièce centrale (G), flanquée de deux plus petites à l'est (H, cf. *infra*, étude céramique, IV-8) et à l'ouest (F). Il est également notable qu'après quelques découvertes initialement sporadiques, plusieurs

fragments d'enduit à fond rouge ont été retrouvés dans la pièce G. En partant de l'hypothèse d'une disposition symétrique, il faut considérer l'existence d'autres pièces au sud de la salle à colonnades. L'état actuel de la fouille ne permet d'en documenter qu'une (J), installée à l'est du mur M7.

L'acquis important de la fouille de 2004 concerne la chronologie relative des structures maçonnées. La liaison entre la cloison M2 dans la partie septentrionale du bâtiment et le mur occidental M1 de la salle à colonnades atteste l'antériorité des pièces F, G et H par rapport au mur de la salle. En conséquence, l'entrée PT1 du mur méridional M16 de la pièce H appartient également à une phase de construction plus ancienne que le mur oriental M5 de la salle à colonnades et l'embranchement E1. La position stratigraphique de certaines couches de *tegulae* et d'*imbrices* au nord des pièces D et F peut en principe correspondre au remaniement de leur toiture après la construction de la salle à colonnades. Le sondage à l'intérieur de la pièce H a livré une couche de *tegulae* et d'*imbrices* qui repose sur des éléments en bois carbonisés du toit, ainsi que des fragments d'enduits brûlés du plafond. Ce contexte de découverte semble confirmer l'hypothèse selon laquelle l'arasement du bâtiment à colonnades a été précédé par un incendie (Guichard 2003 : 67).

L'exploration progressive de la zone à l'est du complexe basilical a confirmé l'existence d'une disposition symétrique. Une aile nord et une aile sud se trouvent dans le prolongement des séries de pièces accolées au nord et au sud de la salle à colonnades. Pour l'aile méridionale, deux pièces (K et L) ont provisoirement été délimitées avec une ouverture (PT2) dans sa partie orientale. Cette dernière est composée d'un seuil monumental (SE1 : 2,5 m x 0,6 m) et d'une dalle (0,6 x 0,28 m) à son extrémité est qui a dû servir de base pour le montant de la porte. La pièce L donne sur une petite place de forme carrée mesurant environ 21,4 m sur 21,5. Elle était très probablement délimitée à l'est par un mur perpendiculaire (M19) qui clôt en même temps l'aile sud. L'espace central était constitué d'un sol d'argile soigneusement construit, repéré dans plusieurs sondages (S1-S4 de la fig. 43). Ce terrain présente une inclinaison de 2% du sud vers le nord. Son interprétation en tant que *forum* s'impose (Ch. Goudineau in Desbat 2005 : 180).

La redécouverte de l'aqueduc de J.-G. Bulliot (Bulliot 1899 : 479 sq.) dans un sondage profond sous l'aile sud du complexe basilical a résolu d'une part un vieux problème topographique de Bibracte, et a révélé d'autre part la chronologie relative des constructions maçonnées de la zone centrale de la Pâture du Couvent. La construction de cet aqueduc correspond pour l'instant à la plus ancienne phase maçonnée. La basilique (état 1) est postérieure à celui-ci, tandis que la grande *domus* et le "bâtiment est", construit dans la zone du *forum*, représentent la phase plus récente (état 2). Cette séquence stratigraphique, complétée par les structures préromaines découvertes sous les remblais de construction du complexe basilical dans la zone de l'*atrium* (pièce XI)¹¹, fournit des repères précieux pour l'établissement de la chronologie relative des structures successives. Les dates absolues résultent de l'analyse des mobiliers appartenant aux différentes phases. Ainsi, l'hypothèse bien confirmée selon laquelle le début de la construction de la *domus* ne peut pas être antérieur à 20 av. J.-C., constitue un *terminus ante quem* pour l'abandon et l'arasement de la basilique (Timár, Szabó, Czajlik 2006 : 44).

III-1.2. L'ANALYSE ARCHITECTURALE DE LA BASILIQUE (L. TIMÁR)

Lorsque la *domus* a été construite, les murs de la basilique ont été arasés jusqu'à une élévation de 1 à 2 pieds au-dessus du niveau de sol et leur partie supérieure a été scellée au moyen d'une fine couche de mortier. Pendant la phase de démolition, les moulures en calcaire des colonnes de la basilique ont été broyées et leur matériau a peut-être été réutilisé en tant qu'agrégat ou comme matière première (chaux) pour fabriquer du mortier. De nombreux fûts de colonne décomposés, sous la forme de quartiers en microgranite (*supra*, fig. 44) ont été retrouvés sous les niveaux de sol de la *domus* pendant la fouille. Les espaces situés entre les murs scellés par les couches de mortier avaient été bouchés par des débris. Les dimensions du complexe basilical (fig. 45) ont été calculées en pieds romains (296 mm). L'espace interne de la basilique, défini par les pièces A et le portique B1 à B4, mesure environ 71 pieds sur 41. L'espace central ou *spatium medium* (pièce A seule), délimité par la

¹¹ Il s'agit de la pièce étroite (D = 7137) et de la zone voisine à l'ouest de cette dernière.

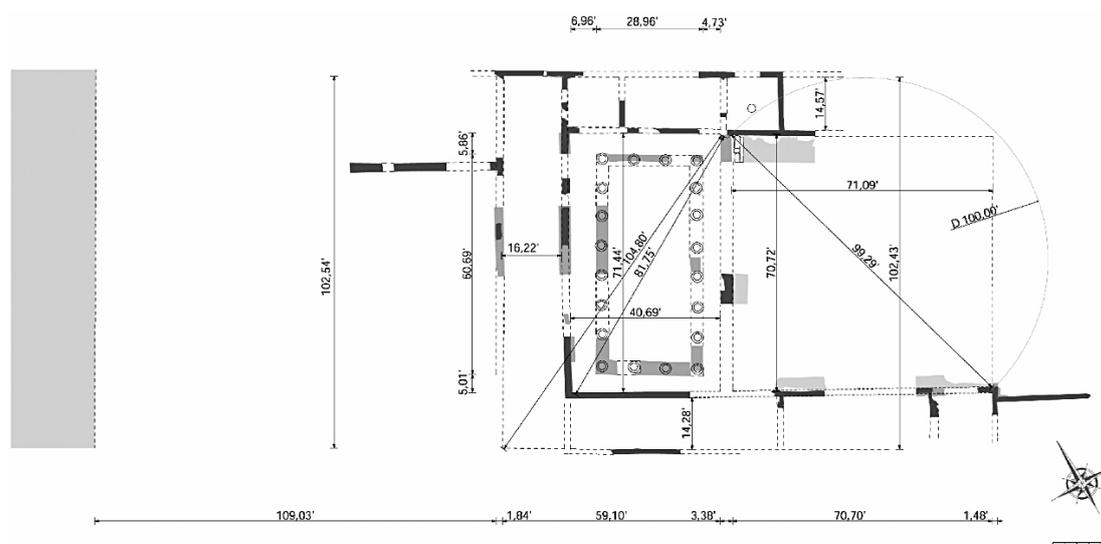


Fig. 45 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâture du Couvent, ensemble monumental : la basilique et le forum avec les dimensions des pièces (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

bordure externe du stylobate, équivaut à environ 61 pieds sur 30. La largeur du portique (B1 à B4), mesurée depuis le mur jusqu'à la bordure externe du stylobate est d'approximativement 5 (1,7 m) ou 6 pieds (1,8 m) si l'on mesure jusqu'à l'extrémité des plinthes. Les constructions appuyées contre la basilique et bordant le *forum* (pièces F, G, H, I, J) ont une largeur uniforme d'environ 14,3 pieds (4,3 m) lorsque cela a pu être mesuré. Il est donc possible de supposer une valeur identique pour les pièces K et L.

La distance entre le mur occidental de la pièce D et le bord de la voie principale de Bibracte mesure approximativement 110 pieds. La largeur totale de la basilique et de la pièce D équivaut à environ 60 pieds et le *forum* est un carré de 71 pieds de côté. On peut en déduire que la diagonale du *forum* mesure environ 100 pieds de long, ce qui correspond à peu près à la longueur du complexe associant la basilique et les pièces F, G et J. Ceci implique que le milieu des murs extérieurs des pièces I et K et les quatre angles du *forum* sont inscrits dans un même cercle de 100 pieds de diamètre dont le centre se situe au milieu dudit *forum* (avec une légère imprécision de 1 à 2 pieds). Ces données métrologiques indiquent clairement que la planification et l'agencement du complexe furent réalisés au moyen d'une grille de tracé précise.

Selon notre hypothèse de travail, le podium possédait un emmarchement (E1) couvrant la totalité de la longueur de la façade orientale et menant au *forum*. L'usage de colonnes ou de piliers permet de proposer l'utilisation d'un ordre en façade.

III-1.2.1. Présentation des éléments architecturaux conservés

Nous avons utilisé pour l'analyse non seulement les éléments architecturaux mis au jour lors de la fouille de la *domus* et de la basilique, mais également ceux découverts dans les zones environnantes de l'aqueduc et du couvent, en partie construit sur la même *insula*. Ce choix repose d'abord sur l'absence de fragments de calcaire blanc dans d'autres constructions antiques dans ce secteur et ensuite sur l'hypothèse que les éléments en calcaire des murs de la *domus*, du couvent et de ses annexes sont un réemploi de pierres de la basilique.

Les fragments d'éléments architecturaux utilisés pour la restitution proposée en fin de chapitre sont présentés sur la *figure 46*. Ceux issus des fouilles hongroises de la *domus* et de la basilique ont le numéro de leur unité stratigraphique inscrit entre parenthèses. Les fragments CC1 [7898], F1 [6870], F2 [6835], F3 [6888, 7230], F4 [7237], B1 [6871], Ch1, Ch2, Ph1 et Ph4 [9832] sont en calcaire blanc, F5 [9881] est une pièce de stuc et les autres éléments sont en microgranite rose.

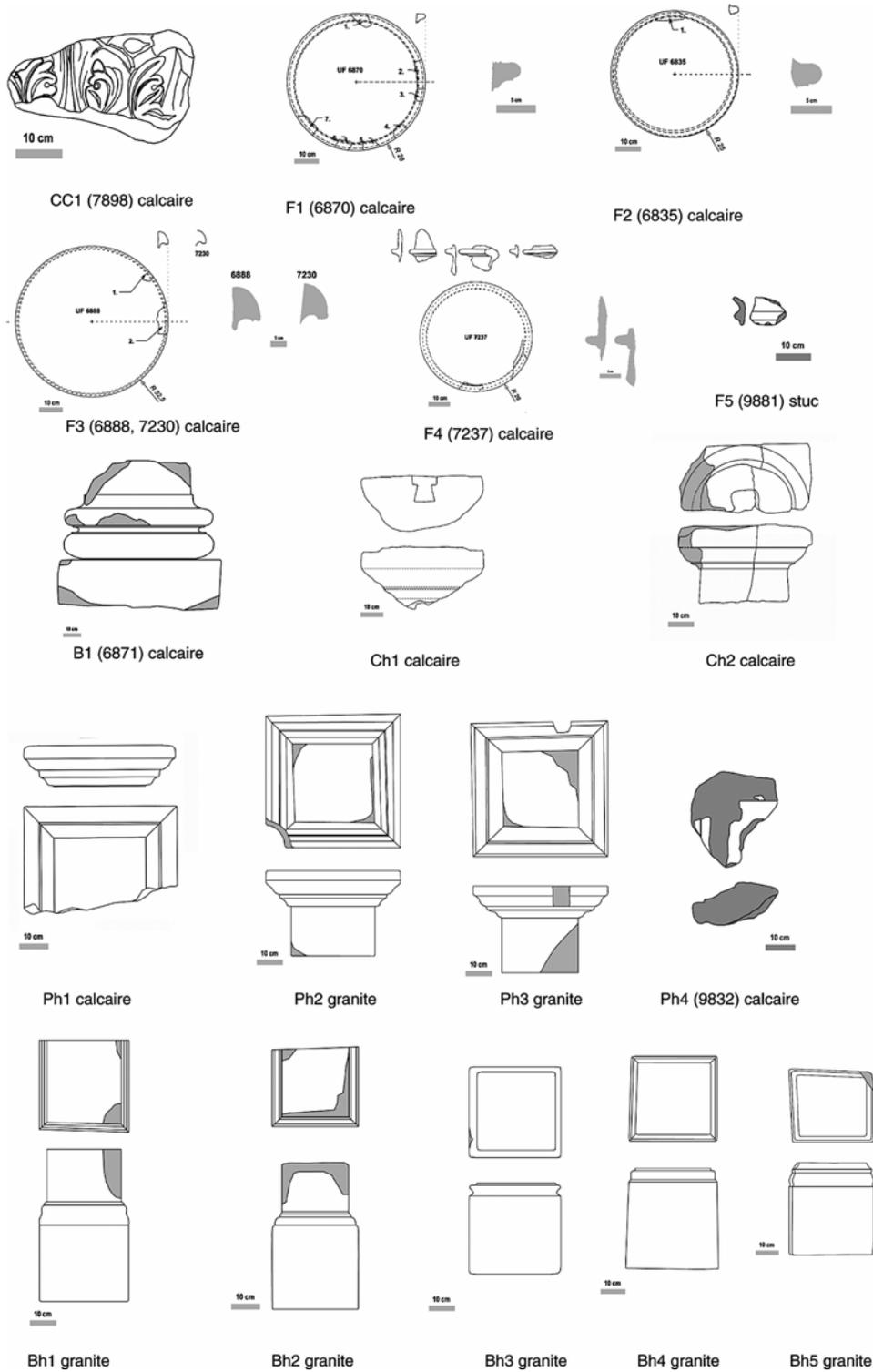


Fig. 46 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâtère du Couvent, ensemble monumental : fragments d'ornements architecturaux découverts à Bibracte et utilisés pour la restitution de la basilique (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).
 CC1 : fragment de chapiteau corinthien ; F1–F4 : fragments d'astragale ; B1 : embase de colonne ; Ch1, Ch2 : chapiteaux toscans ; Bh1–Bh5 : bases de piliers ; Ph1–Ph4 : chapiteaux de piliers ; Bh1–Bh5 : bases de piliers.

	pilier/colonne	chapiteau/base	diamètre (cm)	mesures des structures quadrangulaires (cm)	profil	fragment de profil
CC1	colonne	chapiteau	50-60		Corinthian	
Ch1	colonne engagée	chapiteau	45		D ?	
Ch2	colonne engagée	chapiteau	40		AC	
F1	colonne	chapiteau	50			BC
F2	colonne	chapiteau	43			B + listel
F3	colonne	chapiteau	54			Dorique
F4	colonne	chapiteau	46			BC
F5	colonne	chapiteau	?			?
Ph1	pilier	chapiteau		31 x 31(?)	DD	
Ph2	pilier	chapiteau		31 x 30	DD	
Ph3	pilier	chapiteau		30 x 29	DD	
Ph4	pilier	chapiteau		?	DD?	
Bh1	pilastre	base		30 x 29	?	
Bh2	pilastre	base		24 x 24	AC ?	
Bh3	pilier	base		30 x 32,5	BG ?	
Bh4	pilier	base		31 x 31	B ?	
Bh5	pilier	base		31 x 29	CB ?	
B1	colonne	base	60		BGB	

Fig. 47: Bibracte. Mont Beuvray. La Pâture du Couvent, ensemble monumental : caractéristiques principales des éléments architecturaux (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

III-1.2.2. Datation et parallèles architecturaux des fragments découverts

Les types d'éléments découverts peuvent être datés à partir de critères stylistiques mais les datations restent très approximatives, excepté pour le fragment de chapiteau corinthien (Roth-Congès 1983 : 103–134 ; Tardy 1989 : 158–159). Les fouilles ayant livré des informations précises de datation, il s'agit ici de vérifier si la datation archéologique des pièces architecturales correspond à leur datation stylistique. Un tableau complémentaire (fig. 47) donne un aperçu global de la taille et du profil de tous les fragments selon le système descriptif de P. Broise (1969 : 15–22). Le fragment de chapiteau corinthien (CC1) est issu de la partie moins saillante du chapiteau. Il peut uniquement être associé à la base de colonne B1. Le style des acanthes (type «à gouttes») peut être daté à une phase antérieure au règne d'Auguste, même si son utilisation perdure à la période augustéenne (Roth-Congès 1983).

Les deux chapiteaux toscans (Ch1 et Ch2) sont d'un type moins complexe. Selon le système de P. Broise, le premier présente un profil en D (douceine) et le second un profil en AC (arc et cavet). Ils ne peuvent pas être datés stylistiquement (Goudineau 1979 : 214–221 ; Tardy 1989 : 144–145). Leur morphologie indique qu'ils faisaient partie de colonnes engagées fixées au mur au moyen d'agrafes. Les fragments d'astragale (F1 à F4) sont peut-être des éléments du fût ou du chapiteau des colonnes toscanes (sur l'utilisation du motif d'astragale, cf. Broise 1969 : 19, fig. 3 et Tardy 1989 : 146–150, fig. 66–70). Le profil du fragment F3 est totalement différent des autres et le diamètre restitué de la colonne à laquelle il appartient est plus important que celui des colonnes auxquelles appartiennent les autres astragales. Ceci explique pourquoi nous avons conçu deux types pour le plus grand ordre.

Les bases de piliers (Bh1 à Bh 5) ont un profil relativement simple constitué d'un ou deux listels. Elles n'ont pas de valeur chronologique au même titre que des chapiteaux de piliers (Ph1 à Ph4)¹² à profil en DD (douceine-douceine). Le fragment Ph4, supposé similaire à Ph1, est apparemment un abaque ou une imposte de chapiteau ou de base de pilier.

L'embase de colonne B1 trouvée *in situ* a deux tores. Le tore supérieur est un peu plus plat que le tore inférieur mais son diamètre est un petit peu plus faible. Ils enserrant une scotie étroite à morphologie en U. Le profil de la base peut être décrit comme BGB (boudin-gorgeron-boudin). Une plinthe et le début d'un fût de

¹² En l'absence d'autres données, les observations sur les colonnes s'appliquent aux observations sur les piliers.

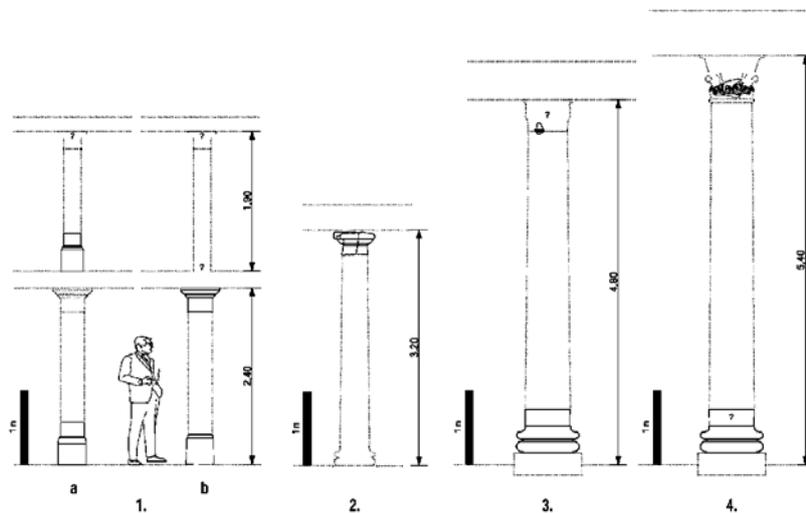


Fig. 48 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâture du Couvent, ensemble monumental : restitution schématique des colonnes et des piliers (DAO L. Timár).

colonne sont conservés. La transition entre ce dernier et le tore supérieur est de forme elliptique. La plage de datation de ce type s'étale sur la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. (Goudineau 1979 : 103–114 ; Tardy 1989 : 154–155, fig. 71 ; Shoe Meritt 1969 : 198–199).

La datation des éléments architecturaux ne s'oppose donc pas diamétralement à la datation du bâtiment à partir de l'analyse céramologique (*cf.* chap. IV, contribution D. Szabó).

III-1.2.3. La restitution des piliers et des colonnes

Le tableau 47 résume les traits principaux des éléments architecturaux. Quatre tailles peuvent être définies pour les piliers et les colonnes. Les bases et chapiteaux des piliers ont 24 ou 30 cm de côté tandis que les colonnes ont un diamètre de 40 ou 60 cm. Leur hauteur restituée, (calculée à partir de la formule hauteur de la colonne/diamètre inférieur = 1/8) donne les valeurs finales suivantes : 190, 240, 320 et 480 cm. Il est probable que les colonnes corinthiennes étaient plus hautes que leurs homologues toscanes et nous pouvons donc les restituer à une hauteur d'environ 540 cm. Les fûts de colonnes étaient fabriqués à partir de quartiers taillés dans le microgranite comme cela a pu être observé sur un tronçon de colonne effondré retrouvé à proximité de l'embase B1. Ces segments permettent de restituer un fût de colonne dont le diamètre est de 50 à 60 cm de diamètre. Le fût maçonné était recouvert d'une couche de plâtre ce qui augmente légèrement l'épaisseur de la colonne finie. Les fouilles ont livré un grand nombre de quartiers de colonnes dans d'autres unités stratigraphiques. Certains d'entre eux peuvent également avoir fait partie d'un vousoir ou d'une voûte. Leur analyse a permis de restituer deux types de colonnes : les premières ont un diamètre de 30 à 35 cm et les secondes un diamètre compris entre 45 et 60 cm.

La restitution des piliers et des colonnes est proposée *figure 48*. L'option 1a correspond aux pilastres en partant du principe que les chapiteaux de pilastres ont la même morphologie que les chapiteaux de piliers Ph2 et Ph3. L'option 1b présente l'association possible entre les chapiteaux de pilier et les bases trouvées dans le secteur du couvent. Les fûts de piliers de 190 cm peuvent être associés à la base Bh2. Cette élévation (même si l'on suppose la présence d'une architrave) n'est pas adaptée à une hauteur de plafond. C'est pourquoi nous pouvons restituer ce pilier comme faisant partie d'une ouverture où d'un niveau supérieur reposant sur des piliers plus grands. C'est la seconde hypothèse qui paraît la plus probable. La surface au sol de la base de pilier est pratiquement la même que la section des fûts des autres piliers (Bh1, Bh3, Bh4) et cela signifie qu'ils peuvent théoriquement être associés.

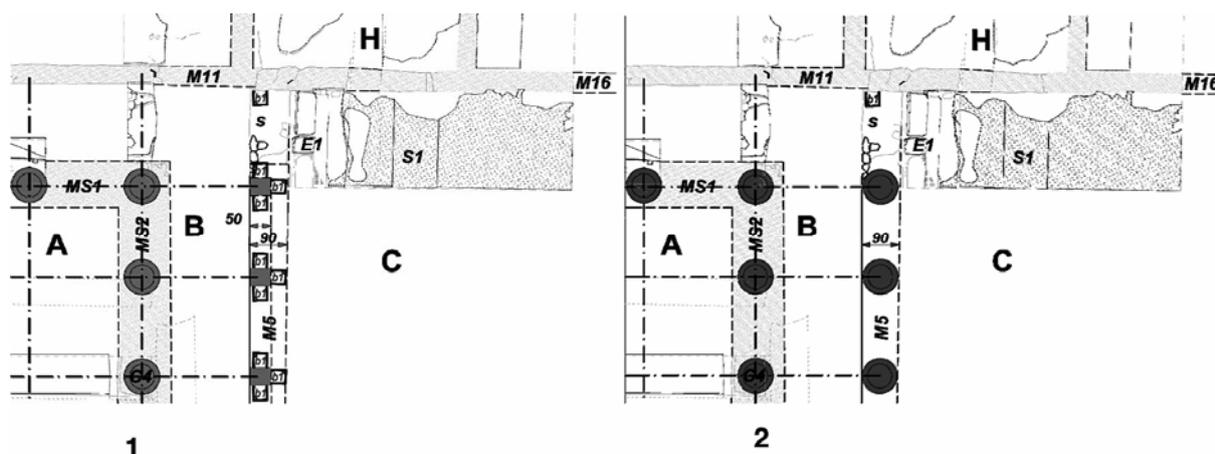


Fig. 49 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâturée du Couvent, ensemble monumental : hypothèses d'emplacement des pilastres et des colonnes engagées, selon les deux options architecturales (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

Les fragments d'astragale F2 et F4 ont un diamètre de liaison compris entre 40 et 46 cm. Ils peuvent avoir appartenu à des colonnes d'un diamètre inférieur ou d'un galbe plus conséquent. De telles colonnes peuvent avoir la même taille que celles que nous avons restitué pour les chapiteaux de colonnes engagées (Ch1 et Ch2) présentés sur la figure 48–2.

L'association des chapiteaux de colonnes et de la base de colonne trouvée *in situ* B1 donne deux possibilités de restitution (fig 48–3 et 48–4). Le diamètre de liaison de 60 cm de la base du fût implique que seuls les fragments de chapiteaux appartenant à un fût supérieur à 50 cm peuvent lui être associés. Cette condition est respectée pour les éléments F1, F3 et le chapiteau corinthien CC1. Dans ce cas, le galbe est de 1/6, ce qui est inférieur au 1/4 prescrit par Vitruve (*IV*, 7). L'absence de cannelures sur le fût de colonne n'est pas un obstacle à la présence d'un chapiteau corinthien. Bien que rare, cette situation n'est pas inconnue comme en atteste le *scaenae frons* du théâtre d'Arles (Gros 2002 : 291, fig. 344).

La comparaison des différentes restitutions de colonnes et de piliers démontre que l'élévation finale de l'ordre à deux niveaux de piliers n'est pas très éloignée de celle des colonnes les plus hautes. Les deux systèmes peuvent donc avoir cohabité dans le même bâtiment.

III-1.2.4. La restitution de la façade

Il convient maintenant de s'intéresser à la façade orientale de la basilique et de discuter de l'existence éventuelle d'une arcade au niveau du portique. L'élévation comprenant une arcade est la plus probable en raison de la présence des pilastres et des segments de pierres interprétés comme des voussoirs retrouvés pendant les fouilles. Nous pensons que les pilastres étaient liés aux piliers les plus grands selon le schéma de la *figure 49–1*. La basilique de Glanum avait une façade identique avec des colonnes remplaçant les piliers (Gros-Varène 1984 : 44–50, fig. 13).

La figure 49–1 montre que les bases de pilastres peuvent être placées sur la fondation M5 et qu'il reste alors suffisamment de place pour y installer un mur dont l'épaisseur (1,5 pied ou 45 cm) serait similaire à celle du mur externe septentrional M11. Une autre option consiste à placer des colonnes sur la fondation M5 (fig. 49–2). Les colonnes du portique auraient alors la même taille que les autres colonnes de la basilique. Elles appartiendraient donc à la même catégorie de hauteur que celles correspondant à l'embase B1. Rien ne permet pourtant de déterminer la position spécifique de chaque ordre (toscan et corinthien) à l'intérieur ou sur l'extérieur de la basilique.

Ce type d'élévation a également été observé sur d'autres bâtiments. On le retrouve par exemple sur la façade sud de la basilique d'Ardea, construite au début du I^{er} s. av. J.-C. (Nünnerich-Asmus 1994 : 162–163,

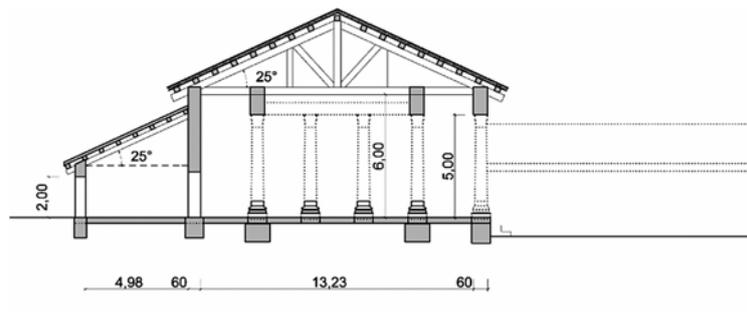


Fig. 50 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâtur du Couvent, ensemble monumental : estimation des élévations minimales des murs de la basilique pour un ordre de colonnes à un niveau (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

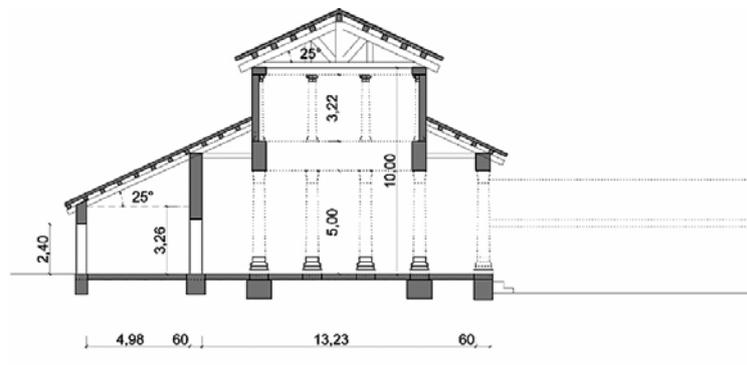


Fig. 51 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâtur du Couvent, ensemble monumental : estimation des élévations minimales des murs de la basilique pour un ordre de colonnes à deux niveaux avec un toit surélevé (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

fig. 88–89) ou sur la façade orientale de celle de Ruscino, datée des premières décades du règne d'Auguste (Gros 2002 : 221, fig. 263). Dans les deux cas, une volée de marches installée sur toute la longueur de la façade menait à l'intérieur du bâtiment.

La méthode la plus satisfaisante pour restituer le volume du bâtiment consiste à retracer la géométrie du toit et à déterminer la hauteur relative des murs les uns par rapport aux autres à partir des murs extérieurs. Les instructions laissées par Vitruve (V, 4–5) pour son modèle de basilique ne peuvent être utilisées dans le cas présent. En effet, la basilique vitruvienne a un plan au sol similaire mais ses proportions sont deux fois plus grandes. La hauteur du portique (B1-B4) de la basilique de Bibracte ne peut être identique à sa largeur car la base B1 appartient à une colonne plus haute. Ainsi, la hauteur calculée de 6 pieds pour le plafond (réglée selon la largeur du portique) n'est tout simplement pas suffisante. Il est donc très probable que le bâtiment possédait un toit à double pente en accord avec le climat pluvieux local.

L'élévation de la basilique a donc été restituée depuis le mur externe M12 de la pièce D, en partant du principe que son entrée devait atteindre au moins 180–200 cm. Ainsi, la hauteur minimale du mur M1 a pu être calculée à partir du point le plus bas des égouts, dont l'estimation basse est de l'ordre de 240–300 cm, et de la pente du toit (estimée à 25–30°).

Deux restitutions en coupe sont donc finalement envisageables à partir des données fournies.

La *figure 50* représente la coupe transversale ouest-est de la basilique, restituée sur la base des estimations les plus basses. L'élévation de la façade donnant sur le *forum* est d'environ 6 m. Les seuls types de colonnes qui fonctionnent avec cette hypothèse sont celles des variantes 3 et 4 de la *figure 48*.

Une seconde solution plausible consiste à restituer une basilique avec un ordre de colonnes à deux niveaux et un toit surélevé comme sur la *figure 51*. Un toit unique joint alors la pièce D et la colonnade du portique interne afin de soutenir latéralement le mur et les colonnes engagées du second niveau du *spatium*



Fig. 52 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâture du Couvent, ensemble monumental : hypothèse de restitution de la façade est de la basilique suivant un ordre de colonnes à un niveau (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

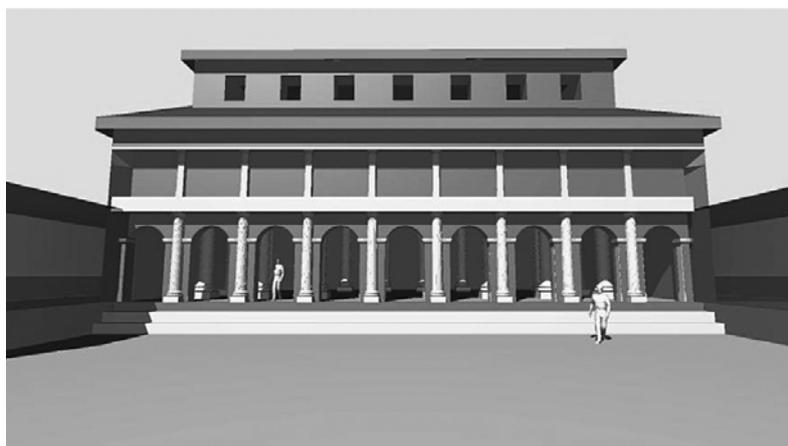


Fig. 53 : Bibracte. Mont Beuvray. La Pâture du Couvent, ensemble monumental : hypothèse de restitution de la façade est de la basilique suivant un ordre de colonnes à deux niveaux avec un toit surélevé (fouille M. Szabó, DAO L. Timár).

medium. Les entrants des toitures latérales soutiennent l'architrave inférieure en l'empêchant de se déformer. Les colonnes engagées du niveau supérieur (restituées à partir des fragments Ch1 et Ch2) combinées à un mur peu épais ont finalement un poids raisonnable pour les colonnes inférieures¹³. Dans ce cas, la hauteur de plafond de la pièce D peut être relevée par rapport aux calculs proposés précédemment. Cette coupe transversale remplit la plupart des critères demandés.

Les deux hypothèses de restitution possibles de la façade de la basilique ouverte sur le *forum* selon l'analyse architecturale sont finalement présentées. La première version correspond à une élévation de colonnes (*fig. 52*) et, dans ce cas, les fragments de piliers en microgranite retrouvés sur le terrain doivent appartenir à un autre bâtiment. La seconde version (*fig. 53*) est basée sur l'utilisation de piliers entourés de pilastres soutenant des arcades. Dans ce cas, la totalité des éléments architecturaux mis au jour trouvent leur place dans la restitution. C'est donc pour cela qu'il convient plutôt de trancher pour cette seconde hypothèse.

¹³ Il n'est pas lieu ici d'expliquer le mode de calcul mais cette structure satisfait les critères de l'ingénierie moderne.

III-1.3. SYNTHÈSE (M. SZABÓ)

Afin de désigner la place du complexe basilical de Bibracte dans les formules urbanistiques de l'architecture romaine, voire dans l'évolution du centre civique des villes en général, il est nécessaire de donner une réponse cohérente à la question cruciale de la datation de ce monument. L'analyse céramologique effectuée chapitre IV par D. Szabó propose une fourchette convaincante entre 50 et 30 av. J.-C., ce qui correspond à la période de LT D2b. La modénature des restes architecturaux de la basilique n'est pas incompatible avec cette datation haute. La stratigraphie fournit des repères complémentaires à la séquence chronologique des constructions. L'incendie qui a ravagé le complexe peut être placé à la veille de l'époque augustéenne (Szabó 2004 : 116), tandis que les remblais de construction de la *domus* indiquent, d'une part un *terminus ante quem* – 20 av. J.-C. – pour la basilique, et d'autre part une date qui correspond *grosso modo* au commencement des travaux de la *domus*.

Il s'agit donc d'une basilique tardo-républicaine à péristyle interne et déambulatoire périphérique qui constitue un ensemble avec le petit *forum* carré dont les portiques au nord et au sud prolongent sans interruption les murs des annexes de la basilique. Ce complexe est particulièrement proche de celui de Laudun, « l'*oppidum* du Camp de César » (Provost 1999 : 409–412, fig. 442–443), même si l'on constate l'absence d'annexes dans le cas de la basilique de Laudun. La question de l'éventuelle existence d'une abside (ou exèdre) sur le côté ouest du bâtiment de Bibracte reste néanmoins ouverte en l'état actuel des fouilles¹⁴. La place fermée de Laudun est julio-claudienne (Roth-Congès 2003 : 555), les autres parallèles de la basilique de Bibracte, comme celle de Saepinum ou de Lucus Feroniae (Gros 2002 : 244, fig. 290 ; Nünnerich-Asmus 1994 : 175–176, Kat. 16 pour Lucus Feroniae et 206–209, Kat. 30 pour Saepinum), sont également datés du Haut Empire, plus précisément de l'époque augustéenne. Les deux monuments d'Italie que nous venons de citer font partie d'un groupe dont les représentants illustrent les possibilités de développement des plus anciens types basilicaux et particulièrement de celui de Fano (Gros 2002 : 244 ; Balty 1993 : 93–94).

Nécessairement pré-vitruvienne, la basilique de Bibracte avec sa disposition intérieure (4 x 8 colonnes), atteste l'apparition en Gaule centrale d'un modèle italique dont la création constituait probablement la condition préalable pour l'élaboration de la basilique vitruvienne. Sans développer plus avant cette hypothèse, il convient d'insister sur l'importance de cette découverte extraordinaire sur le Mont Beuvray. D'après P. Gros, aucune basilique ne semble avoir été construite dans les provinces occidentales avant l'époque augustéenne. Précisons d'emblée que cette opinion concerne également les portiques à deux nefs, définis souvent comme édifices basilicaux (ou basiliques à deux nefs) (Gros 2002 : 248–250). L'exemple bien connu de Glanum correspond à un type transitoire qui témoigne d'ailleurs du lien initial entre basilique et portique. Construit entre 30 et 20 av. J.-C., le monument a été remplacé à la fin de l'époque augustéenne par une basilique "normale" (Gros-Varène, 1984). Un grand portique à deux nefs ouvert sur une place a été identifié récemment à Ambrussum comme « petit *forum* avec une modeste basilique ». Sa construction peut être liée à l'octroi supposé du droit latin à l'*oppidum* d'Ambrussum vers la fin des années 40 av. J.-C. (Roth-Congès 2003 : 555–556). Hélas, la restitution et la datation archéologique de ce bâtiment très mal conservé reste un problème non résolu. De plus, la présence d'un portique, par exemple sur l'*oppidum* d'Entremont dès le III^e s. av. J.-C., atteste l'utilisation de ce type de construction par les populations locales (Fiches 1996 : 36–37). Ainsi, la basilique de Bibracte constitue pour l'instant le premier représentant certifié de ce type de bâtiment dans le monde romain occidental.

La découverte de la basilique et les observations en cours à la Pâturage du Couvent fournissent aussi des repères intéressants sur l'apparition des techniques et des modèles architecturaux méditerranéens à Bibracte. Nous sommes convaincus que la date proposée, c'est-à-dire le milieu du I^{er} s. av. J.-C., reste prudente et sûrement provisoire (Gruel, Vitali 1998 : 38, 86).

Une autre conséquence importante de cette découverte est le déplacement du « cœur de l'*oppidum* », du Parc aux Chevaux (Guichard 2003 : 86) vers la Pâturage du Couvent. Ce changement était d'ailleurs prévisible

¹⁴ Voir pour le moment le mur M21 découvert en 2006, perpendiculaire à M12 (fig. 42).

depuis la mise au jour du bassin public naviforme et les sondages effectués dans les différentes zones de l'axe urbain de Bibracte, qui ont démontré l'élargissement antérieur à la guerre des Gaules de cette grande avenue dont l'installation du bassin était un corollaire (Gruel, Vitali 1998 : 26–30).

La basilique occupe la zone la plus haute de la Pâturage du Couvent où des travaux de terrassement ont été effectués préalablement. Le repère de base pour la réalisation de ce projet était nécessairement la voie principale, car la distance entre la limite occidentale de la basilique et ladite voie correspond à l'étendue du *forum* vers l'est. L'implantation d'un *forum* avec une basilique dans un *oppidum* celtique, a théoriquement dû marquer la fin de la puissante tribu des Éduens, et annoncer le passage d'un régime politique et administratif à un autre. L'octroi du droit latin en Gaule du Sud, à partir de la fin des années 40 av. J.-C. amène les *oppida*, tels Gaujac, Laudun, Ambrussum (etc.) et les villes indigènes, telles Glanum ou Ruscino, à se doter de monuments publics, et notamment d'un espace public ou d'un *forum* comprenant une basilique (Feugère *et al.* 1998 : 326–327 ; Roth-Congès, 2003). Mais il existe également d'autres exemples comme celui du Magdalensberg en Norique où l'intervention de Rome dans la vie administrative de ce centre artisanal a eu pour résultat l'édification de monuments publics et religieux, dont une basilique. Vers 41–48 après J.-C., la ville celtique est remplacée par un nouveau chef-lieu, Virunum (Balty 1985 : 192–195). La comparaison entre Bibracte et le Magdalensberg n'est pas sans intérêt. À Bibracte, un édifice privé – une maison luxueuse probablement jamais habitée – a été construit sur l'emplacement de la basilique, très rapidement détruite par un incendie. L'explication de ce fait paraît très simple : le transfert de la capitale des Éduens à Autun (Augustodunum) était en cours et donc, la basilique devenait inutile (Romero 2006 : 97).

III-2. LES ATELIERS DU METAL ET LEUR PRODUCTION (J.-P. GUILLAUMET, L. DHENNEQUIN)

La reprise de la fouille des ateliers du métal du Champlain et de la Côme Chaudron a commencé en 2000¹⁵. Ces secteurs jouent en effet un rôle important dans l'histoire du site lui-même puisqu'ils ont été les premiers documentés en profondeur par J.-G. Bulliot. Ils constituent également l'une des composantes principales d'un *oppidum*, selon la définition élaborée à partir des fouilles de Bibracte. Ces ateliers constituent d'ailleurs à ce jour le seul véritable quartier d'artisanat fouillé sur le site, même si des traces ponctuelles ont pu être identifiées dans d'autres secteurs. L'objectif de départ était de repérer et comprendre l'organisation spatiale d'un atelier d'artisanat et de ses abords. La large fenêtre exploratoire choisie (*fig. 54*) s'explique par la volonté d'isoler un îlot complet, bordé par des espaces de circulation mais aussi de comparer l'agencement des bâtiments situés de chaque côté de la grande voie desservant l'*oppidum* depuis la Porte du Rebut.

III-2.1. LA PERCEPTION D'UNE COMPLEXITE STRATIGRAPHIQUE ET LA FAILLITE DES ATTRIBUTIONS DE BULLIOT

Les premiers travaux avaient déjà démontré l'existence d'une stratigraphie complexe qui n'avait pas du tout été envisagée par J.-G. Bulliot dont les interprétations révèlent la synchronie supposée des bâtiments mis au jour. La fouille des ateliers a bien évidemment confirmé cette complexité, ce qui a permis d'ajouter une dimension chronologique à la compréhension urbanistique du secteur. Une autre implication fondamentale en découle. Il n'est désormais plus possible de se fier aux attributions de J.-G. Bulliot concernant la fonction des bâtiments artisanaux. Celles-ci se basaient presque systématiquement sur les catégories d'objets exhumés de ses tranchées exploratoires. Or, la succession de phases et le peu de puissance des niveaux d'occupation et d'abandon de chacune de ces phases font que le mobilier des fouilles du XIX^e siècle regroupe plusieurs états différents. Ces objets sont donc le reflet des productions du quartier artisanal tout au long de son occupation. Ils ne permettent pas, la plupart du temps, d'attribuer un type de production à une structure spécifique.

¹⁵ Ce programme implique des équipes de plusieurs universités européennes. Il est principalement coordonné par J.-P. Guillaumet et L. Dhennequin.

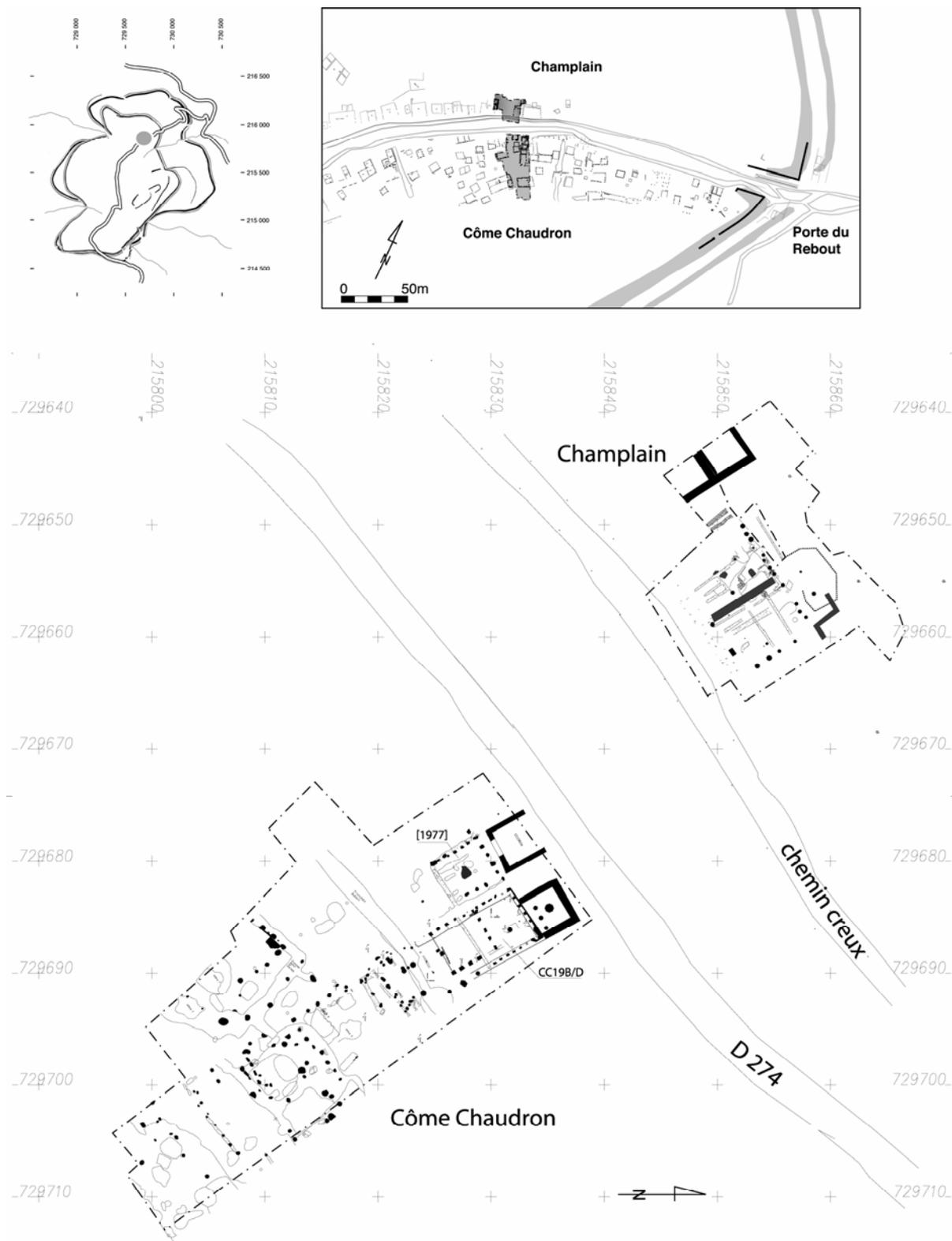


Fig. 54 : Bibracte. Mont Beuvray. La Côme Chaudron : plan général de l'emprise des secteurs fouillés (fouille J.-P. Guillaumet).

III-2.2. L'URBANISME : L'ORGANISATION DES ILOTS ET LEUR EVOLUTION

La reconnaissance de la structuration urbanistique du quartier artisanal faisait partie des questions cruciales du programme de recherche. Cette recherche s'est articulée autour de la grande voie afin d'identifier une partition éventuelle et d'évaluer les correspondances chronologiques entre les deux secteurs.

Le premier élément, déjà connu depuis J.-G. Bulliot, est l'existence de deux types de bâtiments, des structures en pierres la plupart du temps maçonnées, et des structures en bois et terre. Cette dichotomie s'est révélée particulièrement pertinente au point de vue chronologique puisque les dernières constructions font systématiquement appel à la pierre. Au vu des données actuellement recueillies, il n'y a pas de bâtiments indépendants en bois dans les dernières phases de la Côte Chaudron ou du Champlain.

La recherche des espaces vides censés border chaque parcelle a permis la délimitation des îlots. La grande voie s'imposait d'elle-même comme première délimitation et elle constitue le trait d'union entre les deux secteurs principaux fouillés. Malheureusement très remaniée par un chemin creux médiéval puis une route départementale moderne, sa relation avec les premiers bâtiments la bordant n'a pas encore pu être totalement vérifiée. Elle est bordée en amont (côté Champlain) par un petit fossé, au moins utilisé dans les dernières phases d'occupation du site et dont la fonction de drainage ne fait pas de doute.

Les limites de l'îlot de la Côte Chaudron, occupé principalement par le bâtiment CC 19 selon la nomenclature de J.-G. Bulliot, sont relativement bien définies. La grande voie, dont l'extension reste encore à préciser, le borde au nord. Au sud, il s'arrête au niveau d'un vaste espace ouvert. La limite occidentale est matérialisée par une petite voie d'accès perpendiculaire à la grande voie. Elle dessert une grande place qui s'étend plus largement vers l'ouest si l'on se fie aux plans de J.-G. Bulliot. La limite orientale peut être induite de l'architecture du bâtiment en pierres. En effet, le mur est n'est parementé que sur sa face interne ; sa face externe, non parementée s'appuie contre des terres. Celles-ci correspondent probablement à un espace de circulation du même ordre que celui situé à l'ouest de l'îlot. Cette hypothèse sera vérifiée dans les campagnes à venir.

Les grands états de l'évolution chronologique de ce secteur peuvent être résumés ainsi (*fig. 55*) :

– État 4 : c'est actuellement l'état le plus ancien mis au jour dans cette zone depuis 2000. Il correspond à la pièce [1889] construite en bois et terre, ouverte au sud. Cet atelier de travail des métaux a deux phases d'occupation. La rangée de trous de poteau observée dans la partie nord du sondage, fouillée par J.-G. Bulliot et qui passe sous les murs en pierre, est plus ancienne. Elle constitue probablement la limite de la première rangée de bâtiments bordant les premiers états de la grande voie (*fig. 55-d*).

– État 3 : ce nouvel état est composé d'un bâtiment [1890] sur poteaux et sablière. Sa limite occidentale reprend le même axe que l'état précédent mais cette pièce est élargie vers l'est et décalée vers le nord. Il s'agit encore probablement d'un atelier, même si seuls quelques fonds de structures fossoyées ont pu être observés. Sa datation est estimée entre LT D2b et la période augustéenne (*fig. 55-c*).

– État 2 : il correspond au premier transfert caractéristique de matériaux. Le nouveau bâtiment – en pierre – s'installe directement sur celui en matériaux périssables. Une autre pièce [1977], sur poteaux en bois, lui est adjointe à l'ouest. Elle s'appuie directement sur la voie reliant la grande voie et la place. Les niveaux de sols associés au bâtiment en pierre sont très mal conservés et une quelconque attribution fonctionnelle est impossible. En revanche, l'annexe [1977], détruite par un incendie, est un atelier de travail du fer. Sa datation est bien établie à la période augustéenne (*fig. 55-b*).

– État 1 : il correspond à plusieurs restructurations internes à l'intérieur du bâtiment en pierre et à un probable élargissement vers le nord avec la construction de deux caves en pierres maçonnées le long de la voie. Un deuxième état de la rue occidentale a pu être observé en bordure de la seconde cave (*fig. 55-a*).

Un second îlot a été exploré directement au sud de celui-ci, mais en raison de la très forte érosion des sols et des nombreuses explorations effectuées par J.-G. Bulliot dans le secteur, il ne subsiste guère de niveaux en place.

Les données urbanistiques de la Côte Chaudron mettent tout d'abord en évidence la stabilité des limites des bâtiments entre l'état 3 et l'état 2 alors que se produit un changement de techniques de construction.

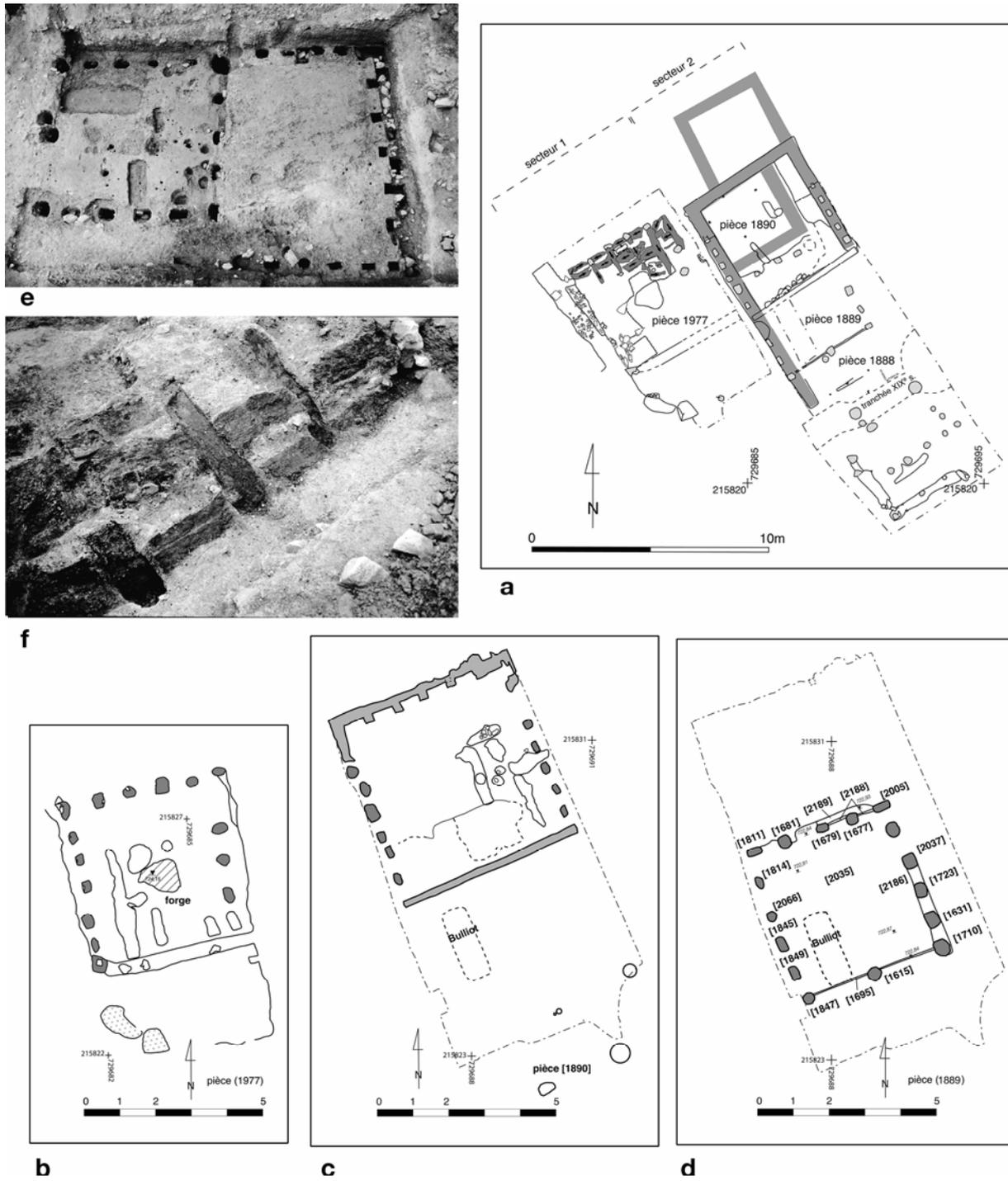


Fig. 55 : Bibracte. Mont Beuvray. Synthèse des états de construction observés jusqu'en 2005 du côté de la Côme Chaudron (fouille J.-P. Guillaumet).

a- plan d'ensemble; b- pièce 1977 (état 2); c- pièce 1890 (état 3); d- pièce 1889 (état 4); e- vue des pièces 1890 et 1889; f- paroi effondrée de la pièce 1977 (clichés © Bibracte/A. Maillier, DAO P. Golánová, D. Beucher) (fouille J.-P. Guillaumet).



Fig. 56 : Bibracte. Mont Beuvray. Synthèse des états de construction observés du côté du Champlain (fouille J.-P. Guillaumet).

Le décalage observé avec les éléments plus anciens de l'état 4 peut éventuellement correspondre à un remembrement visant, à l'état 3, à regrouper deux parcelles de plus petites dimensions. En effet, la création de rues perpend-culaires ainsi que d'une place exige d'importants travaux de terrassements constituée ici de remblais artisanaux aplanis.

La séquence stratigraphique du Champlain est maintenant complète et six états ont pu être isolés (*fig. 56*):

– État 6 (non représenté) : quelques traces d'occupation subsistent sous la forme de fosses oblongues dont la date de creusement ne peut être établie avec certitude, et de quelques trous de poteau isolés.

– État 5 : les fosses de l'état 6 sont comblées et le bâtiment 2197 sur poteaux de bois est construit. Son installation nécessite le creusement du roc vers le nord et l'installation d'un système de drainage en pierres sèches. Le bâtiment est constitué d'au moins deux unités artisanales divisées dans la profondeur en deux pièces 2195 et 2196. La structure des sols et des types de foyers, ainsi que les quelques témoins mobiliers attestent la production d'objets métalliques. Au moins une phase de réfection et de réaménagement des sols a pu être mise en évidence. Une autre pièce avec mur mitoyen, probablement avec partition interne, a pu être observée vers l'est. Elle continue hors de l'emprise du sondage et elle indique donc que l'îlot se poursuit dans cette direction. La limite occidentale du bâtiment est déterminée par le ressaut du sol géologique.

– État 4 : un autre atelier est construit directement sur le bâtiment 2197, après mise en place d'un radier de pierres. Il est composé de deux pièces 1013 et 1014. La pièce avant a pu être assez bien délimitée, et elle possédait notamment un foyer central. La pièce arrière 1014, mal conservée, se termine probablement au niveau du premier tiers de l'ancienne pièce 2196. On assiste donc à cette phase à un premier rétrécissement de la profondeur totale des pièces, la limite arrière de la pièce 1013 étant également déplacée vers le sud. Les limites latérales et la limite avec la grande voie restent cependant stables. La fonction artisanale de ce bâtiment est attestée par la présence d'une fosse dépotoir contenant les témoins très clairs du travail du bronze. Des quantités très importantes de fragments de moules retrouvés derrière cet atelier, permettent de supposer une zone de décharge à cet endroit. Malheureusement, ce secteur a été très remanié par les constructions ultérieures.

– État 3 : il correspond à l'implantation d'un nouveau bâtiment à fonction artisanale, composé d'au moins quatre pièces juxtaposées. Il vient s'installer une nouvelle fois sur l'atelier précédent après l'épandage d'un radier de pierres, mais il s'étend cette fois-ci vers l'ouest. Les ateliers sont tous installés au même niveau et ils reposent en partie sur le sol géologique dur (atelier 1011 en partie, et 1012). On observe un second raccourcissement de la profondeur totale du bâtiment. La production d'objets en fer est très bien attestée pour l'ensemble des unités artisanales de cet état. Le bâtiment est clairement détruit par un incendie, mais après que les éléments transportables aient été enlevés.

– État 2 (non représenté) : mal conservé et peu exploré, il a pu être observé sous les états de construction du bâtiment en pierres maçonnées CP 12.

– État 1 : un bâtiment en pierres maçonnées CP 12 est installé directement sur les structures artisanales antérieures sans respecter cette fois les limites anciennes (état 1b). Il est bordé à l'est par un chemin qui mène à la voie principale. Le fossé bordant cette dernière est creusé (ou recreusé) et il vient rogner les restes des façades des structures plus anciennes. Ce bâtiment est agrandi au cours d'une phase ultérieure avec la construction d'une cave au nord (état 1a). Il ne s'agit plus d'une unité artisanale, comme en atteste le mobilier retrouvé. Dans la zone orientale, un mur, probablement de terrasse, est construit. Il s'appuie sur l'ancien système de drainage de l'état 5. Cette structure maçonnée correspond à la limite occidentale du « bâtiment » CP 11 de J.-G. Bulliot.

La stratigraphie relative permet de suivre sans difficulté l'évolution du secteur du Champlain. L'analyse des marqueurs chronologiques précis est en cours et elle va impliquer la confrontation des différents mobiliers préservés. Pour l'état le plus récent, la datation à la phase tardive de la période augustéenne ne pose pas de difficulté. L'évaluation est plus complexe pour les états précédents en raison de la pauvreté quantitative du mobilier préservé.

L'organisation urbanistique de ce secteur fournit de nombreux repères, qu'il faudra corrélés aux évolutions tardives et aux grands aménagements observés dans d'autres secteurs du Mont Beuvray. On constate ici une grande stabilité dans les limites de bâtiment pour les premiers états, notamment en ce qui concerne la façade bordée par la première voie et les limites latérales des pièces, qui ne bougent pas jusqu'à l'état 3. La prin-

La principale modification concerne le raccourcissement de la profondeur entre les états 5 et 3. Le passage à l'état 1 est quant à lui caractérisé par un remaniement complet du secteur avec l'apparition de structures en pierres maçonnées CP 11 et CP 12 et la mise en place d'un chemin bordant CP 12. La zone située entre les deux n'est plus construite. Cela va de pair avec la modification de la fonction des derniers bâtiments, qui ne sont probablement plus des ateliers.

III-2.3. LES CONSTRUCTIONS : TECHNIQUE, MODULES ET ORGANISATION INTERNE

Les secteurs du Champlain et de la Côte Chaudron ont livré à ce jour de nombreux états de bâtiments qui correspondent à deux techniques architecturales principales : la pierre et le bois associé à la terre. À quelques exceptions près, les bâtiments en pierre avaient tous été documentés par J.-G. Bulliot et les relations entre les murs et les sols qui leur étaient directement associés est donc fréquemment perdue. Le principal apport des fouilles récentes consiste en l'analyse du bâti et l'isolement des différentes transformations à l'intérieur des structures maçonnées.

L'analyse de certains murs de la Côte Chaudron souligne également l'utilisation d'une architecture mixte impliquant des poteaux en bois. Certaines hypothèses de restitutions ont pu être proposées par un architecte (Lefèvre 2004). Ils constituent une avancée importante dans la connaissance des types de constructions en matériaux périssables de l'*oppidum* de Bibracte. La fouille du quartier artisanal a livré plusieurs plans complets de pièces, la plupart du temps avec le niveau de sol qui leur est associé. Des circonstances exceptionnelles ont également permis la mise au jour de parois brûlées, conservées sur de grandes surfaces et qui attestent d'épisodes de destruction qui correspondent sans doute – au moins pour le secteur du Champlain – à un réaménagement en profondeur de l'îlot et à une remise en cause des limites antérieures. Les bâtiments en bois et terre du Champlain et de la Côte Chaudron font appel à des techniques identiques. Leurs dimensions et le nombre de pièces dévolues à l'artisanat sont variables mais la surface de chaque unité reste à peu près constante (20 à 25 m²) ce qui atteste l'existence de modules spécifiques à peu près carrés et de 4 à 5 m de côté.

L'assemblage principal est composé de poteaux porteurs dont la régularité des grosseurs et des sections est particulièrement remarquable. Certaines parois bien conservées attestent que les planches sont clouées sur la face extérieure des poteaux lorsqu'ils sont appuyés contre des terres. L'entraxe régulier entre les poteaux est compris entre 70 et 90 cm. Des observations précises effectuées notamment dans le secteur de la Côte Chaudron montrent que l'implantation des poteaux se fait par le creusement soit de fosses individuelles soit de tranchées de fondation, afin de positionner des calages de pierres.

L'usage de la sablière est également fréquent. Cette technique d'assemblage sert à la subdivision interne des pièces sur le Champlain. Elle est parfois utilisée à la Côte Chaudron pour ériger l'un des murs porteurs, où se situe l'entrée dans les bâtiments. Dans d'autres cas, comme pour la pièce 1889, c'est l'entraxe plus large et le nombre plus faible de poteaux qui indique la position de la porte. Le sens d'accès au rez-de-chaussée des bâtiments en bois mis au jour du côté de la Côte Chaudron est systématiquement opposé à la grande voie. Les restes de parois en terre ont été identifiés sur deux côtés de la pièce [1889] en remplissage entre les bois.

Les séparations internes dans un même bâtiment ont uniquement été observées dans le secteur du Champlain. Les deux ateliers successifs des états 2 et 3 présentent le même type de subdivision en une avant-pièce claire et une pièce arrière plus sombre. Cette subdivision se manifeste également sous la forme de la couleur des sols. Les sols sombres sont à associer à des zones où le métal est travaillé à chaud. Ils sont en charbons de bois et ont tendance à être relativement peu éclairés pour faciliter l'identification des couleurs de métal, caractéristiques de la température atteinte. Les sols plus clairs correspondent à des zones où la maîtrise de la température n'est pas aussi cruciale. Ce sont des zones plus éclairées où les travaux de préparation et les finitions sont effectués. Les caractéristiques de ces deux ateliers sont tout à fait comparables aux observations effectuées lors de la fouille de l'atelier du Rebut (Almagro-Gorbea *et al.* 1991). Le bâtiment de l'état 4 présente un système d'au moins quatre unités artisanales juxtaposées. La structuration interne de chaque pièce peut également être abordée. Les ateliers de forge de l'état 4 du Champlain ont déjà fait l'objet d'une publication préliminaire (Dhennequin 2007). Pour le mieux conservé d'entre eux, il a notamment été possible d'étudier le nombre de postes de travail.

Les contextes d'ateliers du travail du métal sont caractérisés par plusieurs catégories de structures. Les foyers sont de plusieurs types. Les premiers, de forme quadrangulaire et de dimensions parfois assez grandes (50 cm de côté), sont installés sur des soles d'amphores. Identiques aux foyers que l'on peut trouver dans des habitations et systématiquement placés au centre de la pièce (atelier 1977 de la Côme Chaudron, ateliers 1013 et 2195 du Champlain), ils ne jouent probablement pas de rôle dans les travaux à température élevée. Ce type de travail semble plutôt dévolu à un second type de foyers. Souvent plus petit et généralement placé en périphérie, voire près des parois, il laisse une trace ronde (20 cm de diamètre). Le sol à proximité porte d'ailleurs les stigmates des fortes chaleurs occasionnées.

Plusieurs types de fosses font également partie des structures remarquables. Certaines d'entre elles, identiques à des petites sablières, servent sans doute à fixer des bases de machine, des établis, des soufflets ou des billots de bois qui recevront des enclumes métalliques. D'autres sont des petites fosses-dépotoirs. Les dernières servent enfin à l'installation de tiers inférieurs d'amphores qui servent de récipient pour la trempe. Deux d'entre elles ont pu être retrouvées en place dans l'atelier 1011 du Champlain (Dhennequin 2007).

Les derniers éléments caractéristiques sont les tas artisanaux en pierre. Plusieurs d'entre eux, trop lourds, voire brisés avaient été laissés dans les ateliers lors de leur abandon. Parmi ceux-ci, nous citerons un marbre en grès rose rectangulaire de 70 cm de longueur, probablement pour le travail de la tôle à plat, et un tas de dinandier provenant de la Côme Chaudron.

III-2.4. LES PRODUCTIONS ARTISANALES

Le mobilier issu des fouilles du quartier artisanal a été traité selon la méthode développée par J.-P. Guillaumet (2003). Les informations obtenues démontrent que, malgré la bonne conservation des structures, très peu de mobilier peut être mis en relation directe avec les phases d'utilisation des ateliers. Ceux-ci sont généralement vidés de tous les éléments transportables et réutilisables et seuls les déchets sont abandonnés. La rareté des données des niveaux de fonctionnement est néanmoins largement compensée par la richesse des témoins d'artisanat du métal issus des couches de remblais destinés à l'aplanissement du sol en vue de nouvelles constructions où à l'aménagement de terrasses. Ils se révèlent fondamentaux pour appréhender les fabrications de l'ensemble du quartier artisanal (*fig. 57*). Jusqu'ici, le travail du fer, du bronze et de l'émail a pu être attesté dans les structures en place, mais également dans les remblais.

Le travail du fer est généralement mis en évidence par la présence de déchets de production de toutes tailles, qui viennent s'ajouter à la présence des récipients pour la trempe (*cf. supra*). Les plus petits témoins en sont les battitures, présentes en quantités très importantes, soit dans des fosses comme pour la pièce [1889], soit directement sur le sol. La morphologie des battitures (sphéroïdes et plaquettes) ainsi que les types de scories attestent que nous avons affaire à de la manufacture d'objets et non à la réduction du minerai. Les autres déchets de production sont des fabricats d'objets, des restes de matières premières (barres, chutes) qui sont essentiellement destinés au recyclage. Ces matériaux, lorsqu'ils sont retrouvés en contexte, proviennent du remplissage de petites fosses dépotoirs ou de stockage en tas le long des parois. L'atelier de forge [1012] a livré deux de ces amas d'objets en fer. L'un d'entre eux est constitué d'un agglomérat de fragments de fils, d'anneaux et de chutes de tôles soudés par la rouille. Ils étaient peut-être entassés dans un contenant organique aujourd'hui disparu. Le second amas, moins dense, a pu être fouillé dans sa totalité. Il a livré presque trois cents pièces (clous, tôles, fils, tiges, barres) et notamment plusieurs clous décoratifs à longue tige et tête bronzée et un clou en fer à tête émaillée.

Une production très uniforme a pu être isolée dans l'atelier [1977] de la Côme Chaudron. La majorité des fosses et creusements associés au sol d'utilisation ont en effet livré des remplissages très homogènes constitués de déchets de fabrication en fer (tôles ajourées, tôles rivetées, tôles repliées, amas d'anneaux, fils de section ronde ou carrée). Ces déchets abondants (environ 150 fragments de tôles ajourées et 200 fragments de fils, de nombreux petits anneaux) mettent en évidence une partie des productions très spécialisées de cet atelier avant sa destruction par le feu. La technique de fabrication des tôles ajourées et leur fonction restent encore difficiles à interpréter. On remarque néanmoins la grande régularité des pièces fabriquées tant dans les dimensions des tôles que dans l'espacement de leurs trous circulaires. L'observation à la loupe binoculaire fait penser à

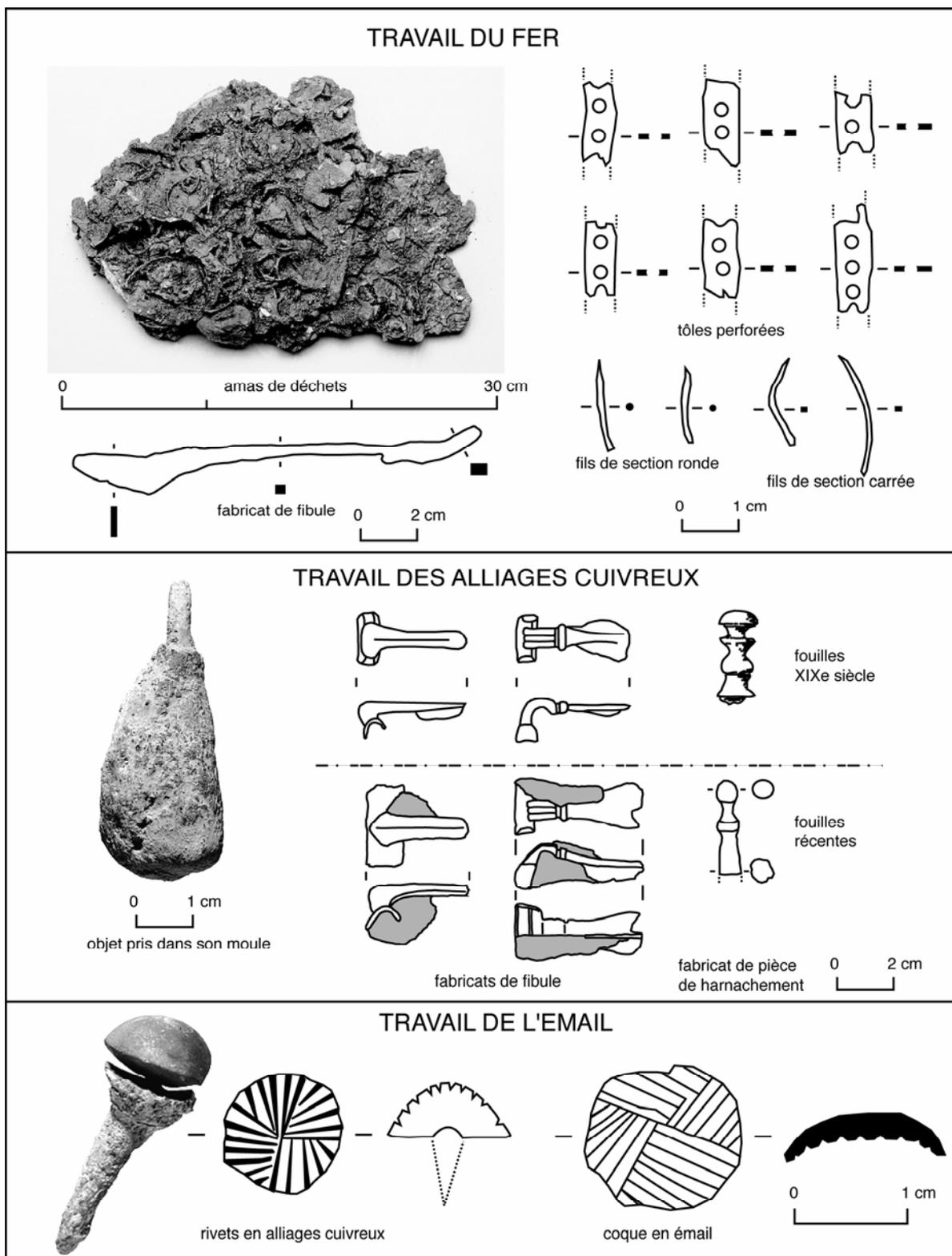


Fig. 57 : Bibracte. Mont Beuvray. La Côme Chaudron : exemples de productions mises en évidence dans les ateliers (DAO L. Dhennequin, clichés © Bibracte/A. Maillier).

un système de perforation au moyen d'une pointe. L'alignement parfait des trous laisse peut-être supposer l'utilisation d'un outil permettant une perforation multiple. L'existence de tôles pour lesquelles la totalité des trous est excentrée renforce cette hypothèse. Les amas d'anneaux ne sont pas des fragments de cottes de mailles. Leur association n'est que fortuite et elle est due à la corrosion, mais il reste possible qu'ils ont été faits pour en fabriquer. Il faut probablement associer à la fabrication de ces anneaux les fragments de fils de section ronde.

Le travail du bronze est bien connu également par ses déchets de production caractéristiques. Les cônes de coulée, coulures de bronze, les fragments de creusets et les scories sont très fréquents dans les remblais et quelques exemplaires ont été trouvés en contexte dans l'atelier [1014] du Champlain. Il faut également y ajouter de la matière première en cours de production, telle des barres en cours d'étirage portant les stigmates du martelage, des chutes de tôles mais également de très nombreux fragments de moules. Parmi les éléments plus spectaculaires, deux fibules brutes de coulée sur lesquelles adhère encore la terre du moule et un objet encore complètement pris dans un des éléments d'un moule à grappes, ont pu être mis au jour. De nombreux autres fabricats en bronze proviennent des remblais. Ils attestent la production de fibules, de pièces de harnachement, de ferrets et d'attaches de ceinture (Pierrevelcin 2002 : 130).

L'une des productions principales du secteur est sans aucun doute l'émaillage. La chaîne opératoire de production est attestée par la présence d'émail brut dans un contexte certifié d'atelier (pièce 1014 du Champlain). Les traces rougies de petits foyers dans la pièce 1889 de la Côme Chaudron sont peut-être les reliquats de ce travail. De nombreux ratés de fabrication ont également été retrouvés. Ils se présentent sous la forme de coquilles brutes portant parfois le négatif des décors qu'elles devaient remplir sur les objets métalliques. Elles correspondent à une tentative ratée de fixer l'émail sur la pièce. La température atteinte n'a pas été suffisante et la coque d'émail refroidie s'est finalement détachée de son support métallique. Les types d'objets destinés à recevoir un décor émaillé sont principalement des clous et des extrémités de pièces de harnachement et de joug. Ces observations renforcent les interprétations issues des découvertes anciennes (Hamm 1999).

Les outils du travail des métaux sont également présents, mais il s'agit systématiquement d'objets métalliques brisés ou d'objets lithiques retrouvés dans les remblais. Parmi les outils en fer, on retrouve une pince de forgeron, des limes, des ciseaux (Pierrevelcin 2002 : 130). Les outils en pierre sont généralement des aiguisoirs et des pierres à polir.

Les fouilles récentes du quartier du Champlain et de la Côme Chaudron permettent de regarder avec un œil nouveau l'artisanat de l'*oppidum* de Bibracte, mais également son évolution urbanistique. Les états les plus anciens qui peuvent être documentés actuellement concourent tous à des unités artisanales installées dans des structures en bois et en terre produisant des objets métalliques. Plusieurs étapes et reconstructions se succèdent sans que la fonction d'atelier de ces structures ne soit remise en cause même si le type de métal qui est travaillé à tel ou tel endroit peut changer avec le temps. Leurs productions sont très standardisées et chaque atelier est spécialisé dans le travail d'un type de métal. Les données issues de contextes certifiés font écho aux découvertes éparses du XIX^e siècle. La fabrication de fibules en bronze, d'objets émaillés en bronze et en fer (clous, éléments de harnachement) ainsi que de clous en fer à tête bronzée est clairement attestée.

Au début de l'époque augustéenne, les bâtiments en bois et terre commencent à être remplacés par des structures en pierres maçonnées qui reprennent les limites des îlots plus anciens (Côme Chaudron) ou en définissent de nouvelles (Champlain). Au regard des données actuelles, il est très probable que ce changement urbanistique s'accompagne également d'un changement de fonction, les bâtiments en pierre de cette époque – au moins pour le Champlain – ne fournissant plus de témoins de l'artisanat du métal. L'histoire du quartier des ateliers du métal doit nécessairement intégrer la compréhension de l'évolution de la grande voie – et notamment de ses états les plus anciens. Cette question constitue le projet du prochain programme de recherche de ce secteur. L'ensemble de ces réaménagements urbanistiques devra ensuite être corrélé aux événements se produisant à l'intérieur de l'*oppidum* à cette période et notamment sur la Pâture du Couvent.

III-3. ÉCHANGES ET IMPORTATIONS

III-3.1. LES AMPHORES (F. OLMER)

Le dossier sur les amphores est celui qui apporte sans doute à la fois le plus de nouveautés mais aussi de revirements des hypothèses, tant du point de vue de la chronologie des objets importés que des origines géographiques qui sont désormais largement mieux appréhendées et comprises. La diversité des dépôts et des structures (nécropole, rempart, habitat, atelier, *domus*, fontaine...) permet d'appréhender la place de ce mobilier sur le site dans des contextes très différents (Olmer 1998a ; 1988b ; 1999 ; 2003).

La question des volumes d'amphores importés à Bibracte reste au cœur du débat. Des centaines de milliers de tessons témoignent de la surabondance des importations d'amphores sur le site et un total d'un million d'amphores a même été proposé à partir du nombre de tessons par m² (Olmer 2003). Ce résultat est sans doute proche de la réalité. Il correspond assez bien aux hypothèses formulées par A. Tchernia sur le nombre total d'amphores importées en Gaule aux deux derniers siècles av. J.-C., soit 70 millions d'amphores. Parallèlement M. E. Loughton propose un nombre de 500 000 amphores pour l'*oppidum* de Corent (Loughton 2000 a et b), ce qui coïncide également avec la tradition littéraire concernant Chalon-sur-Saône (Tchernia 1986 : 77-78). Ces quantités restent probablement très inférieures à ce que pourraient proposer Toulouse et Vieille-Toulouse qui concentrent des quantités d'amphores sans doute encore plus exceptionnelles (Benquet 2001). De son côté, Lyon offre des données appréciables, de l'ordre de plusieurs milliers d'amphores, mais néanmoins apparemment inférieures à ce qui est révélé ailleurs, bien que les comparaisons relevant des comptages et/ou de la taphonomie ne soient guère possibles entre les sites (Maza 1999 ; à paraître a ; à paraître b). Ce grand site interfluve nous offre l'image d'une tête de pont de la Transalpine où se passeraient des événements un peu différents de ceux qui se déroulent sur les *oppida* de Gaule tempérée ou du Toulousain, mais cela reste à vérifier avec des données précises.

Entre 1996 et 2006, les tessons d'amphores mis au jour à Bibracte se chiffrent à plusieurs centaines de milliers, dépassant largement ce qui avait été proposé lors de la synthèse de 1998, où le chiffre n'atteignait "que" 83 000 fragments, résultat qui sortait pourtant déjà de l'ordinaire. Désormais, c'est encore à une autre échelle qu'il nous faut raisonner. Ainsi – et c'est un exemple parmi tant d'autres – 22 803 fragments d'amphores pour 4,1 tonnes et près de 1 000 individus ont été mis au jour dans un seul secteur de la Pâture du Couvent pour la seule année 1997. Mais les résultats sont loin d'être homogènes car tout dépend du contexte de découverte. Ainsi, la totalité de la fouille de la *domus* PC 1 n'a livré "que" 13 000 tessons d'amphores en 10 ans de travaux (Schöpfer 2004), illustrant bien les précautions nécessaires pour la démonstration des analyses sur les volumes importés. En effet, la plupart du temps, les amphores comblent de vastes trous, fosses, caves ou fossés et rechargent les voies et les rues. Elles ne sont plus qu'un matériau, comme la brique, la pierre, la terre ou le bois. De leur utilisation première, le transport et le stockage du vin, il n'est plus jamais question, ce qui rend la tâche difficile quant à l'interprétation de l'impact social des vestiges, puisque la symbolique du vin est de ce fait, complètement occultée. À Bibracte, nous n'avons observé aucun dépôt organisé qui pourrait se rapporter directement à des con-sommations collectives qu'elles soient aristocratiques ou rituelles. On ne décèle pas de bris particuliers, pas de tris, pas d'agencements des amphores entre elles, pas de trophées ni de "sacrifices" (sur le sabrage et les agen-cements, cf. Poux, Loughton 2000 ; Poux 2004). Devenues des "emballages perdus", elles sont un matériau de construction selon le besoin du moment à l'exception peut-être de deux cas, la Fosse 130 de la *domus* PC 1 et la cave 560 sur la Pâture du Couvent. La première, déjà publiée (Olmer, Paratte, Luginbühl 1995) avait retenu l'attention grâce à l'extrême cohérence typologique du lot d'amphores. Il semble qu'il s'agisse en fait d'un dépotoir domestique et secondaire, faisant suite à une consommation massive de tout le vin contenu dans des récipients faisant partie d'un même approvisionnement. Mais un fond d'amphore Dressel 1 percé et réemployé dans le cadre d'activités artisanales liées au métal avait empêché de conclure à un véritable dépôt d'ordre "rituel". On pressent tout de même un banquet qui aurait permis la consommation d'un même vin, contenu dans au moins 72 amphores, toutes du même type. Cet événement est peut-être à relier au développement de la *domus* PC 1 (fondation, extension des bâtiments...). Le cas de la cave PCo 560 avait également été étudié une première fois (Olmer 1998b) car il permettait d'observer des contradictions d'ordre chronologique assez pesantes au travers du mélange d'amphores de type Dressel 1 et gréco-italiques où, pourtant, nous pourrions enfin voir apparaître l'élite sociale dans le cadre de consommations de vins prestigieux et anciens.

III-3.1.1. La question du début des importations

Ces fameuses amphores gréco-italiques sont appelées à régler le problème du véritable démarrage des importations, ce qui n'est pas sans soulever de préoccupantes questions d'ordre méthodologique. Quelle date donner à un mobilier servant de matériau de construction et conduit à être remanié maintes et maintes fois ? Il faut également prendre en compte le problème de la reconnaissance de ces gréco-italiques qui ne repose la plupart du temps que sur l'identification du bord (*cf. infra* ce chapitre). À Bibracte, les bords relevant théoriquement de ces amphores sont globalement très rares. Par exemple, la fouille de M. Szabó a livré, entre 1988 et 2006, 945 bords de Dressel 1 ; parmi ceux-ci seuls huit bords répondent au critère rapport hauteur/largeur ≤ 1 , soit moins de 1 %. Cette information, assez globalisante il est vrai, permet tout de même de confirmer l'hypothèse que le site n'était probablement pas très actif au moment où les gréco-italiques étaient dans leur phase traditionnelle de diffusion, qui cesse entre les années -140 et -130 (notamment Empereur, Hesnard 1987). En 1998, une vingtaine de bords affiliés aux gréco-italiques avaient été repérés mais nous ne sommes plus du tout convaincue qu'il s'agisse de mobiliers relatifs à la fin de LT C (Olmer 1998a : 78). Cela pose un problème quant à la présence de ce lot de gréco-italiques au sein de la cave PCo 560 à la Pâture du Couvent où une cinquantaine d'individus auraient été détectés (Olmer 1998b). Les mobiliers attestant de l'occupation de Bibracte à LT C étant assez rares, nous préférons ne pas considérer ces témoignages de gréco-italiques comme l'assurance d'une installation durable et intense de l'ensemble d'une population sur l'*oppidum*. Qu'en dire alors ? A. Tchernia considère que les Gaulois ne pouvaient pas connaître suffisamment les vins romains et leurs différents aspects (goûts, saveurs, coûts, impact social...) pour avoir été demandeurs de produits aussi précis et d'une aussi grande qualité que ceux probablement contenus dans ces amphores dites «gréco-italiques». En outre, les liens commerciaux n'étaient pas suffisamment étroits et clairvoyants selon lui pour obtenir et consommer de tels produits luxueux (Tchernia à paraître). Pourtant peu d'hypothèses sont recevables à part, justement celle de la consommation plus tardive que la «mise en amphores» d'un excellent vin, qui aurait vieilli longtemps – ici près de 70 ans – pour être consommé par un public averti et au fait du produit, probablement l'élite éduenne. Rien pour l'instant ne nous permet d'exclure cette possibilité et la quantité d'objets nous oblige plutôt à envisager de profonds changements de mentalités et à rechercher des consommations jusque-là ignorées ou encore inconnues. Il nous faut alors sérieusement envisager le transport et la vente à l'élite éduenne de vins de grande renommée, à l'instar de ce qui se fait pour la noblesse romaine, chez qui une grande cave est synonyme de qualité et de savoir-vivre. Nous rappellerons que si Cicéron vilipende les Gaulois lors du procès de Caius Fonteius (*Pro Fonteio*, 4, IV) – ce qu'il faut voir comme une argutie de la défense –, il accueille d'autre part Divitiac en sa demeure lorsque celui-ci vient à Rome demander l'aide du Sénat romain devant la menace germanique. Nous devons garder à l'esprit que la noblesse éduenne recevait probablement une éducation qui la renseignait sur les autres sociétés antiques voisines, incluant sans doute aussi le savoir vivre poussé jusqu'aux arts de la table, notamment si certains nobles étaient conduits à fréquenter l'élite romaine comme nous venons de le souligner. On pourrait ainsi voir dans la prestigieuse école de rhétorique d'Augustodunum, quelques décennies plus tard, la poursuite de l'enseignement des connaissances du monde à une élite éduenne désormais romaine, éducation sans doute commencée dès les premiers temps de Bibracte, alors sur le Mont Beuvray.

III-3.1.2. Des mutations de la fin du II^e siècle aux consommations du I^{er} s. av. J.-C., suivant les différents secteurs

Il nous semble opportun de souligner la récurrence de l'importance – en terme de volume – des ensembles qui s'apparentent à la fin du II^e s. av. J.-C. Ils parsèment le site et proposent de «fonder» le développement, d'ailleurs assez soudain, des activités économiques et humaines sur l'*oppidum*. En effet, on ne perçoit une arrivée massive des amphores vinaires italiques qu'aux alentours de la décennie -120, ce qui semble correspondre à la création de la Transalpine, et donc à la mise en place ou plutôt au déploiement des liens économiques entre les différents marchands impliqués dans ces trafics et Bibracte. Des structures comblées par ces amphores arrivées durant les trois dernières décennies du II^e s. av. J.-C. sont ainsi régulièrement mises au jour. On retiendra, parmi les ensembles convaincants, un petit lot découvert à PC 8 [UF 215] qui présente des amphores assez similaires à celles découvertes dans la cave PC 130.

Mais les ensembles de Bibracte nous permettent de réfléchir sur l'ensemble du siècle, et nous pouvons ainsi percevoir au mieux les différents changements qui interviennent dans les modalités d'approvisionnements, qu'ils s'agissent de vins d'Italie ou d'autres produits.

L'entrée dans le I^{er} s. av. J.-C. est documentée par les ensembles datés du premier tiers du siècle (soit LT D1b) tels les fosses [4174] et [5419], ou bien les niveaux précoces des maisons à cave de La Pâturage du Couvent. On perçoit un accroissement des vestiges durant cette période, où les amphores sont de plus en plus abondantes. Cette augmentation se confirme dans les ensembles de LT D2a (fosses sous le "Bâtiment aux Vases Peints"), puis ceux de LT D2b (niveaux contemporains de la construction de la basilique).

L'éventuelle influence de la guerre des Gaules sur le site n'est absolument pas perceptible dans ces ensembles du I^{er} s. av. J.-C., et l'on n'observe ni augmentation ni baisse des importations de vin. En ce qui concerne la période augustéenne, les importations de vins italiens restent assez conséquentes, même si ces vins s'accompagnent d'autres crus. Ce sont les caves "augustéennes" qui nous renseignent le mieux sur ces ensembles, telle la cave PC 2400 ou la cave PCo 2bis par exemple, ou encore les niveaux d'occupation de la PC 14 et son puits.

III-3.1.3. Les origines géographiques et les voies d'approvisionnement

Les documents épigraphiques livrés par les mobiliers amphoriques ont permis une avancée majeure sur la question des origines géographiques des vins transportés dans les Dressel 1. Jusque là, il était dit que « les vins italiens viennent de Campanie, du Latium et d'Etrurie » sans autre forme de distinction (cf. notamment Nash 1978 ; Roman 1985). On sait maintenant qu'il n'en a pas été exactement ainsi, ou du moins pas d'une manière aussi réductrice. Les données épigraphiques ont livré des documents d'une valeur inégalable qui nous permettent de reconnaître une région privilégiée pour les approvisionnements en vins à Bibracte : l'*ager Cosanus*. Cette région, particulièrement riche de vignobles, a livré trois des officines parmi les plus actives de toute l'Italie tyrrhénienne : les ateliers de Cosa, de La Feniglia et d'Albinia. Non seulement ces ateliers produisent beaucoup d'amphores mais, en outre, ils "timbrent" largement leur production ce qui permet de les reconnaître facilement, tant et si bien que nous estimons à plus de 50 % la part des amphores de Bibracte provenant de cette région¹⁶. Nous ne sommes pas encore très sûre du moment de l'apparition des amphores de l'*ager Cosanus*, mais leur présence dès le début du I^{er} s. av. J.-C. est attestée. Il est possible, et ceci a également été observé pour certains sites d'Auvergne (Loughton 2000b ; 2005), que les amphores les plus précoces, celles des trois dernières décennies du II^e s. av. J.-C. (LT D1a) proviennent plutôt des ateliers latio-campaniens. C'est en tout cas ce que tend à nous révéler l'étude des pâtes, sans aller pour l'instant plus loin dans la reconnaissance des ateliers. Un court passage de la synthèse de 1998 (Olmer 1998a : 81) suggérait le potentiel de l'*ager Cosanus* dans les importations de Bibracte, ce qui est désormais confirmé bien plus largement (Olmer 2003), puisque c'est la région qui alimente Bibracte et d'une manière plus large la « zone du denier » (Olmer à paraître a).

III-3.1.4. La typo-chronologie : pour une méthode « BIBRACTE »

Bibracte est un terrain propice au développement d'une nouvelle méthode d'enregistrement des amphores Dressel 1, bien qu'il ne s'agisse ni d'un atelier, ni d'une épave qui restent les deux contextes privilégiés pour cet exercice. Il ne s'agit plus d'identifier le mobilier en trois classes (Dressel 1a, 1b et 1c) mais de tenter de reconstituer les profils d'amphores (bord + épaule + pied) en fonction des groupes d'argiles. L'expérience a montré que s'il était possible d'isoler les productions des ateliers de l'*ager Cosanus* (Cosa, Feniglia et surtout Albinia), pour environ 50 à 55 % des tessons, l'autre moitié se répartissait dans au moins 35 groupes qui montrent

¹⁶ Depuis le début de l'étude des amphores de Bibracte par nos soins, en 1992, des observations sur les argiles de la totalité des tessons de bords, d'épaules, et de fonds ont été systématiquement enregistrées, éléments sur lesquels repose la méthode d'enregistrement

des amphores. Ces données soulignent la grande cohérence des amphores provenant de l'*ager Cosanus*, pour au moins 50 à 60 % des tessons, parfois même plus lorsqu'il s'agit d'ensembles assez tardifs, notamment ceux de la période augustéenne.

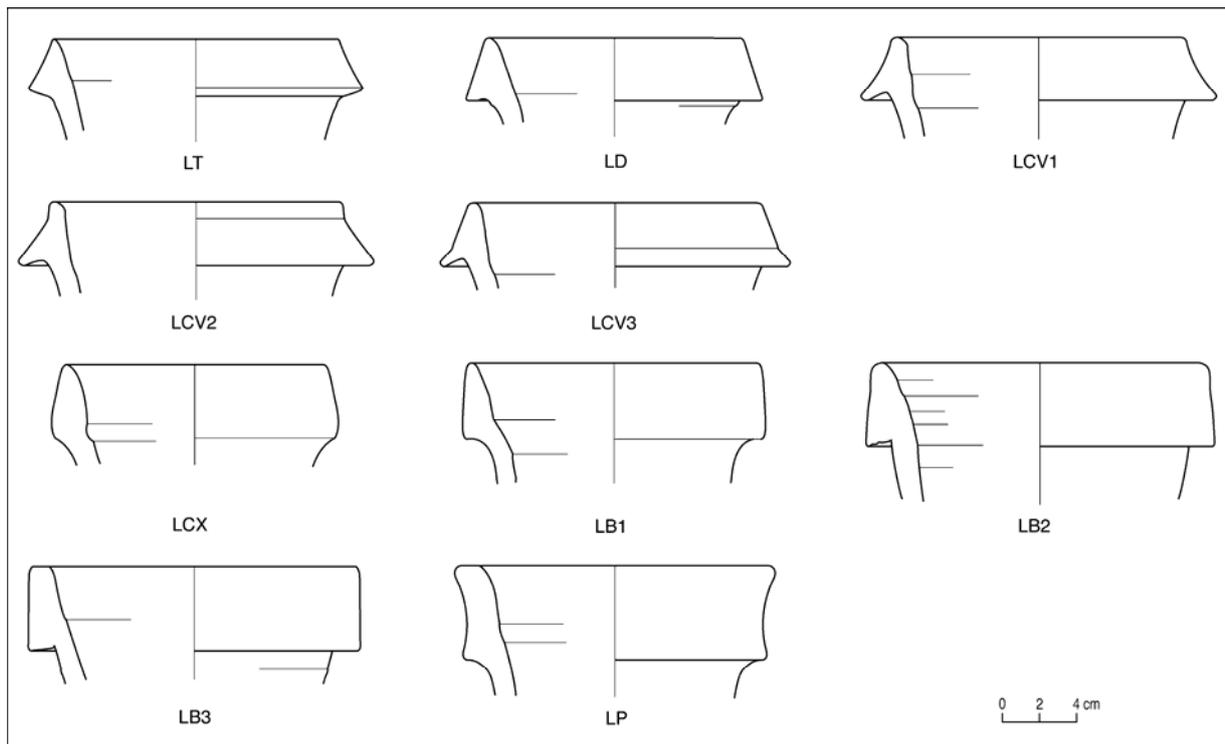


Fig. 58 : Proposition de classement « Bibracte » des amphores Dressel 1. Les formes de lèvres (d'après Schöpfer 2004).

la multiplicité des centres émetteurs, donc des crus et des goûts, preuve supplémentaire de la connaissance des vins par les habitants de Bibracte, ou du moins d'une certaine variété d'approvisionnements.

La réflexion qui suit s'inspire des remarques très judicieusement argumentées émises par A. Tchernia en 1986 sur la typologie des Dressel 1, mais qui n'ont curieusement eu aucun écho alors que l'auteur y soulignait de nombreux problèmes et qu'il concluait notamment que la « classe des Dressel 1a n'en était pas une ». D'autres dérives, cette fois chronologiques, se sont avérées catastrophiques pour la discipline, aboutissant à ce faux résumé que les Dressel 1a sont les amphores du II^e s. av. J.-C., les Dressel 1b celles du I^{er} s. av. J.-C. et les Dressel 1c, selon les besoins, des amphores soit de l'époque augustéenne, soit de la fin du II^e s. av. J.-C. (Poux 2004 en dernier lieu ; Maza à paraître a et b). La dérive la plus ostentatoire réside dans le choix unique du critère de l'étude des bords, les autres fragments (épaules, panse, fonds, anses) étant complètement ignorés. Ainsi, le type gréco-italique ne repose plus que sur l'observation des mesures du bord, de forme triangulaire, dont le rapport hauteur/largeur ≤ 1 , alors que l'on sait maintenant que ce seul critère n'est plus recevable, notamment grâce à l'étude des épaves. Les exemples sont nombreux mais nous retiendrons celui du type 3 de l'épave de La Ciotat 3, où il est prouvé par l'épigraphie que des amphores à bord triangulaire dites « gréco-italiques » sont encore produites de manière concomitante à d'autres formes très différentes au début du I^{er} s. av. J.-C. (Long, Volpe, Turchiano 2001 : 282). Cela se confirme également pour la classe dite des Dressel 1a, qui se « distinguerait » par un bord d'une hauteur inférieur à 5 ou 5,5 cm alors que, suivant A. Tchernia, ce n'est pas une classe mais une sorte de « fourre-tout » (Tchernia 1986 : 320). Les Dressel 1b, de fait, sont les amphores au bord supérieur à 5 ou 5,5 cm, sans que l'on cherche à aller plus loin. Seules les Dressel 1c ont droit à un peu plus de considération pour leur mode de reconnaissance puisque le type requiert un bord de 6 cm de haut (au moins), un diamètre de 13 à 14 cm environ et des anses à quatre fortes rainures. Quoiqu'il en soit la tripartition est loin d'être fiable, véritable porte ouverte aux approximations chronologiques, car elle met un accent artificiel sur la place du II^e s. av. J.-C., sans prendre en considération la raison d'être des amphores, c'est-à-dire leur contenu, le vin, ses origines, sa qualité, son coût. Nous avons développé un protocole d'enregistrement des amphores Dressel 1 (fig. 58–60) qui

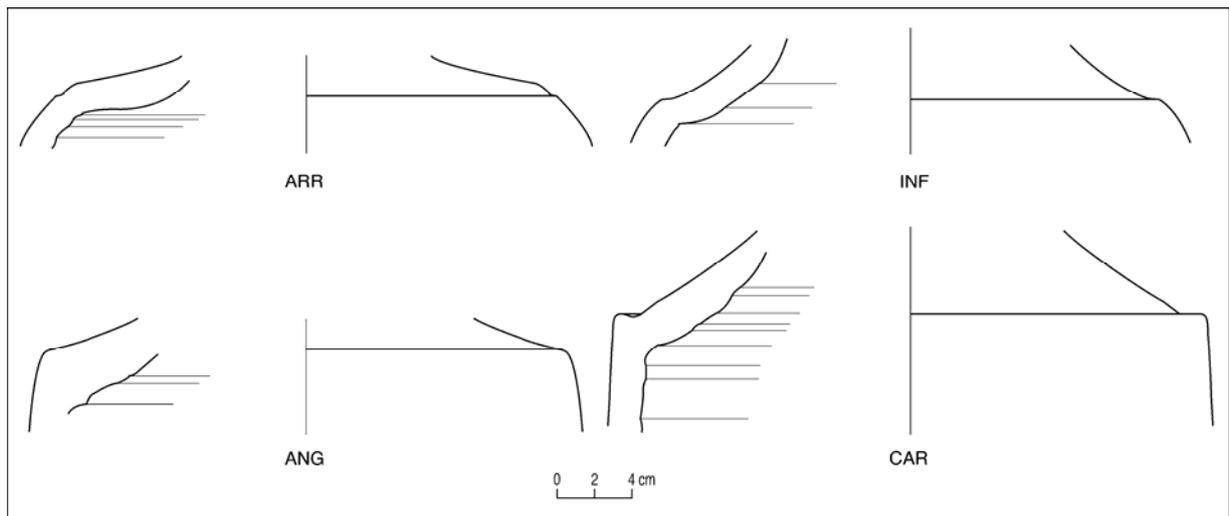


Fig. 59 : Proposition de classement « Bibracte » des amphores Dressel 1. Les formes d'épaules (d'après Schöpfer 2004).

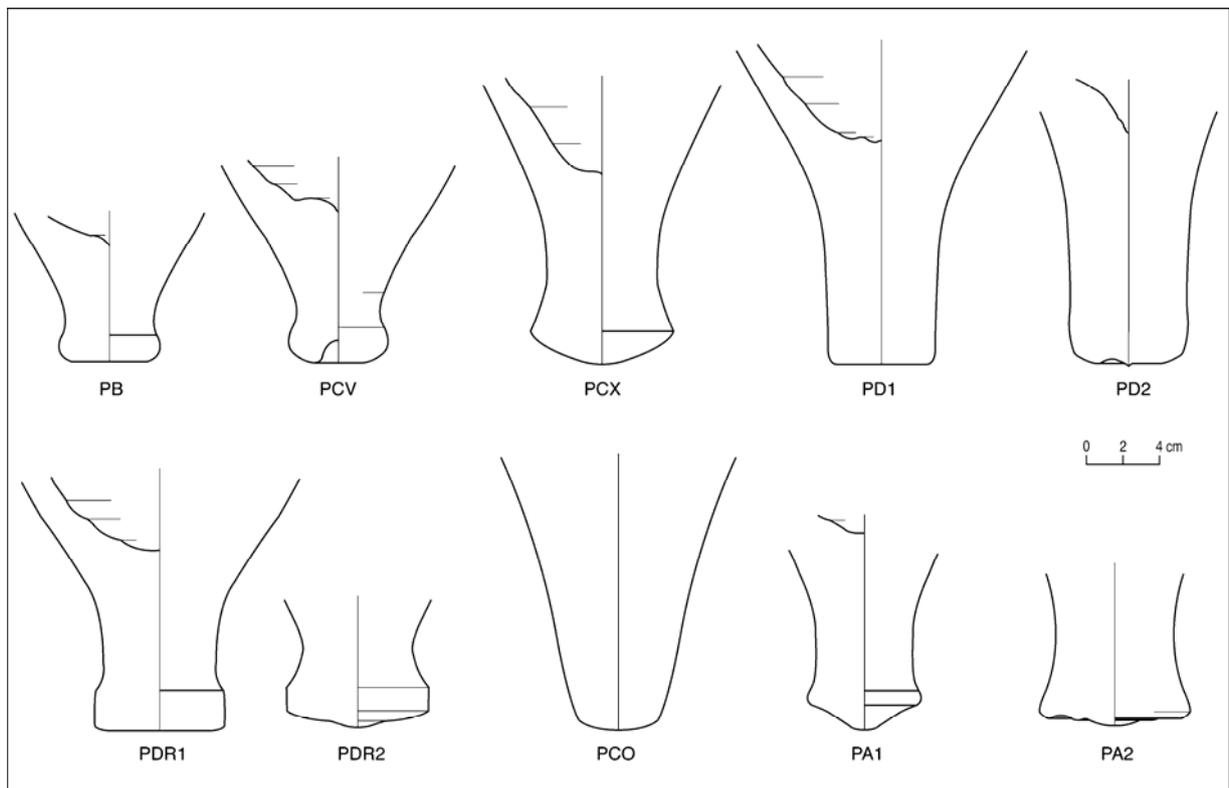


Fig. 60 : Proposition de classement « Bibracte » des amphores Dressel 1. Les formes de pieds (d'après Schöpfer 2004).

permet de proposer une nouvelle méthode d'analyse non interprétative, en cours d'utilisation actuellement. Elle devrait donner des résultats tout à fait spectaculaires et prometteurs, puisqu'elle permet de corrélérer les pâtes, les formes et les documents épigraphiques (Olmer à paraître b).

III-3.1.5. Les autres denrées

Bibracte présente la particularité de proposer des types d'amphores et donc des produits très au fait de ce qui se passe dans le bassin méditerranéen, lieu principal de production des denrées qui y sont transportées. Il semble que les adaptations à ces produits alimentaires aient été réalisées assez précocement, au cours de LT D1b. Ainsi nous pouvons constater la présence pour la première fois dans le monde gaulois, de sauces de poisson sud-hispaniques dans le premier quart du I^{er} s. av. J.-C. grâce à la présence d'une Dressel 9 conservée dans une structure fossoyée scellée par l'extension de la grande voie (Fo 4174 à La Pâturage du Couvent), ou bien d'huile d'olive, plus précocement encore, dès la fin du II^e s. av. J.-C., attestée par des amphores de Brindes ou des amphores phénico-puniques (secteur de la Terrasse). Bien sûr, il s'agit toujours d'un petit nombre de documents, mais pour lesquels nous n'observons pas de décalage chronologique par rapport aux mises en circulation habituellement admises pour la plupart de ces produits. De ce point de vue, Bibracte apparaît comme un point d'ancrage du commerce et de la redistribution de denrées diversifiées dans un large quart nord-est de la Gaule.

La question du contenu des amphores produites à Cosa peut également être réexaminée grâce aux fouilles de Bibracte. Certaines amphores de Cosa, plus particulièrement celles dites de Sestius, y sont très rares (huit timbres sur plus de 600¹⁷ maintenant reconnus), ce qui n'est pas le cas d'autres amphores de Cosa, qui portent des timbres symboliques ou des noms (Olmer 2003 : 199). Cette rareté trouverait son origine dans le contenu de ces amphores, peut-être des sauces ou des saumures de poisson plutôt que du vin, lequel est moins apprécié et donc moins sollicité à l'exportation dans nos régions. D'autres contextes semblent corroborer cette interprétation. Les restes de banquet(s) du « Verbe-Incarné » à Lyon, où les amphores de Sestius sont nombreuses, font penser à une consommation de saumures parallèle à celle de viandes animales et de vins issus des autres amphores (Goudineau 1989). L'*oppidum* de La Lagaste (11), où la présence romaine était peut-être plus importante qu'on ne l'a pensé jusqu'alors (Roman, Rancoule 1977), justifie aussi des consommations un peu particulières où les saumures sont mises en exergue.

III-3.2. LA VAISSELLE METALLIQUE (B. GIRARD, J.-P. GUILLAUMET, G. HAMM)

Les fouilles anciennes avaient livré 44 pièces de vaisselle métallique (*fig. 61*). Les découvertes récentes ont élevé ce corpus à une centaine de pièces (*fig. 62*), ce qui en fait le plus gros ensemble actuellement connu en Gaule Chevelue pour la période considérée.

L'ensemble le plus important quantitativement est celui de la Fontaine Saint-Pierre, dont l'inventaire complet livre 43 pièces, parmi lesquelles deux éléments de passoire, une attache inférieure d'anse de cruche de type non identifié (*fig. 63*, n° 5), 4 fragments d'anse appartenant à deux cruches du type de Kelheim, 36 supports de cruches dont 22 du type de Kelheim (n° 4), et 2 possibles supports de situles (Guillaumet à paraître). Le corpus des passoires s'est enrichi de quatre doigtiers et d'un poucier (n° 1–3). On compte aussi trois attaches d'anses en fer de situle (n° 9–11). Trois éléments retiennent plus particulièrement l'attention. Le premier est une attache inférieure d'anse de cruche bitronconique de type Gallarate provient de la couche d'abandon de l'atelier de bronzier 1014 dans CP 11bis (Guillaumet *et al.* 2002 : *fig. 6*, n° 7) (*fig. 63*, n° 6). C'est un type très rare en Gaule, avec deux exemplaires en Transalpine, sur l'*oppidum* d'Ensérune et dans le puits LIX de La Planho à Vieille-Toulouse (Boube 1991 : 32, n° 26–27), et peut-être un troisième, fragmentaire, au Titelberg (Metzler 1995 : *fig. 170*, n° 10). Le second est une anse à masque de silène et à décor damasquiné d'argent et de cuivre appartenant à une cruche à

¹⁷ Une centaine de marques sur amphores a été mise au jour depuis 1998, date du dernier recensement (Olmer 2003).

	<i>Fragment</i>	<i>Objet</i>	<i>Type</i>	<i>Nb</i>
Fouilles Anciennes	doigtier	passoire	—	10
	poucier	passoire	—	15
	crochet à tête d'oiseau	simpulum	Type 3	3
	crochet à tête de canidé	simpulum	Type 3	2
	extrémité de manche	poêlon	Aylesford	2
	attache d'anse	situle	Eggers 18	1
	anse	cruche	Bibracte	1
	support, ébauche	cruche	Kelheim	2
	anse, ébauche	gobelet	Idria	1
	anse	récipient indéterminé	—	2
	anse, ébauche	récipient indéterminé	—	2
	attache d'anse	récipient indéterminé	—	2
	attache d'anse, ébauche	récipient indéterminé	—	1
	Total			

Fig. 61 : Bibracte. Mont Beuvray. Inventaire des pièces de vaisselle métallique issues des fouilles anciennes (d'après Guillaumet, Rieckhoff 1998 ; Hamm 2005).

<i>Provenance</i>	<i>Contexte</i>	<i>Fragment</i>	<i>Objet</i>	<i>Type</i>	<i>Nb</i>
La Croix du Rebout, prospection	non stratifié	anse	cruche	Bibracte	1
La Croix du Rebout, nécropole	sépulture	anse	cruche	Bibracte	1
La Porte du Rebout, Rempart Bastion Nord	remanié	doigtier	passoire	—	1
	LT D2a	doigtier	passoire	—	1
	LT D2b	attache d'anse	situle	Eggers 21-22	1
Champlain, atelier de bronzier CP 11bis	LT D2a	attache inférieure d'anse	cruche	Gallarate	1
Côme Chaudron, atelier de bronzier	remanié	doigtier	passoire		1
Pâtûre du Couvent, cave PCo 2bis	LT D2b	anse	cruche	à masque de silène	1
Parc aux Chevaux, maison PC 1	Augustéen	attache d'anse	situle	Eggers 21-22	1
	non stratifié	anse	canthare/kylix	non identifié	1
	LT D1	poucier	passoire	—	1
Parc aux Chevaux, bâtiment PC 14	remanié	doigtier	passoire	—	1
Parc aux Chevaux, atelier de forge PC 4	LT D2	attache d'anse	situle	Eggers 21-22	1
Fontaine Saint-Pierre	LT D1	bord de vasque	passoire	—	1
	LT D1	doigtier	passoire	—	1
	LT D1	attache inférieure d'anse	cruche	Kelheim	2
	LT D1	attache supérieure d'anse	cruche	Kelheim	2
	LT D1	attache inférieure d'anse	cruche	non identifié/original	1
	LT D1	support	cruche	Kelheim	30
	LT D1	support	cruche	autres types	6
Total					56

Fig. 62 : Bibracte. Mont Beuvray. Inventaire des pièces de vaisselle métallique issues des fouilles récentes

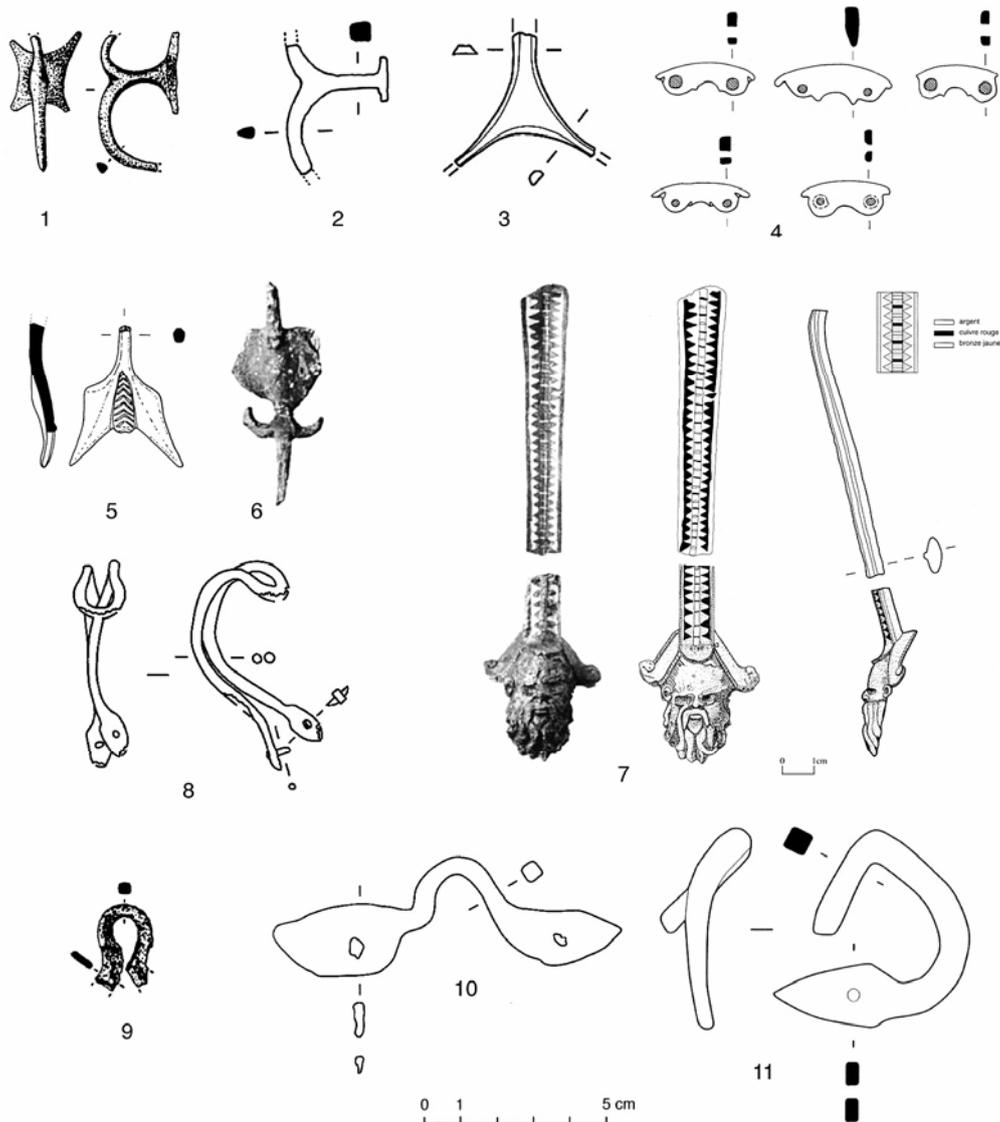


Fig. 63 : Bibracte. Mont Beuvray. Exemples de pièces de vaisselle métallique des fouilles récentes.

(1 à 8 : alliages cuivreux, 9 à 11 : fer). 1 : rempart bastion nord (B989.5.6.48); 2 : PC 14 (B.2002.34.19.30); 3 : PC 1 (B995.7.5731.1); 4 : Fontaine Saint-Pierre (B991.8.169.3, B991.8.169.4, B991.8.169.18, B991.8.169.13, B991.8.169.23); 5 : Fontaine Saint-Pierre (B991.8.169.14); 6 : CP 11bis (B2002.32.418.3); 7 : PCo 2bis (B994.9.2412/1 et 2); 8 : PC 1 (B994.7.5472.1); 9 : rempart bastion nord (B986.5.9.19); 10 : PC 1 (B991.7.4956.4); 11 : PC 4 (B2000.30.567.2).

ouverture trilobée, découverte dans la cave PCo 2bis (Bonenfant *et al.* 1999–2000) (n° 7). Cet exemplaire, unique à ce jour en Gaule, est probablement originaire de Campanie. Enfin, une anse de canthare ou kylix en bronze provient de la maison PC 1 (Ogay 2004, fig. 7.125, n° 4) (n° 8). Elle évoque des coupes à boire des IV^e–III^e s. av. J.-C. mais ne trouve guère de comparaisons au I^{er} s. av. J.-C. Outre le cas particulier de la Fontaine Saint-Pierre, cinq éléments de vaisselle proviennent de contextes d'habitat (PC 1, PCo 2bis; PC 14?) et trois de contextes d'ateliers (Côme Chaudron, Champlain, PC 4). Il faut y ajouter trois objets provenant du rempart dans des remblais d'ateliers, associés à de nombreux déchets et autres vestiges artisanaux (Guillaumet, Rieckhoff 1999). Le corpus fait aussi apparaître deux catégories de vaisselle : une vaisselle de luxe importée (cruche à masque de silène, anse de canthare des fouilles récentes; anse de situle de type Eggers 18, *simpula* et poêlons des fouilles

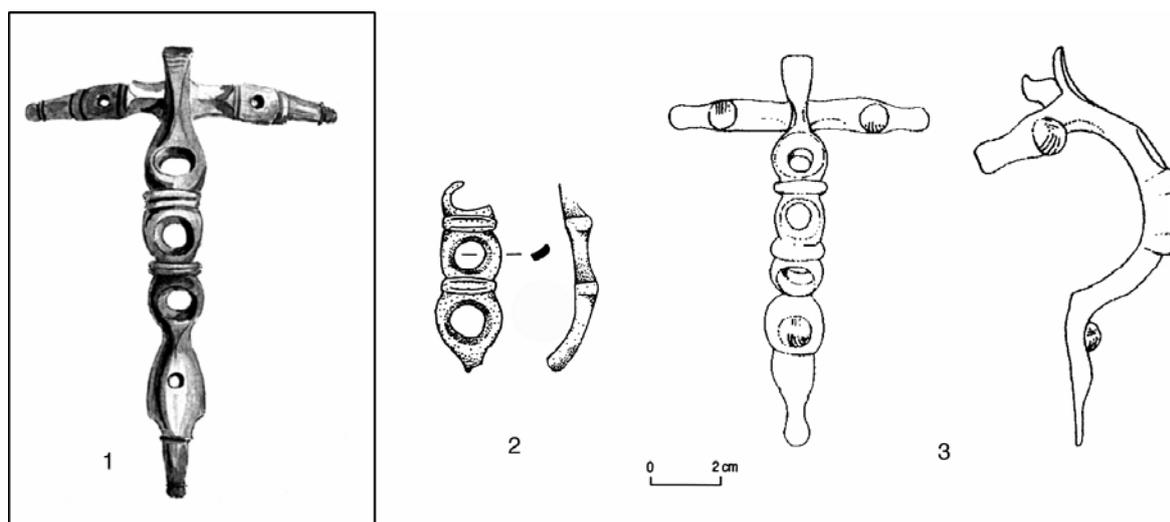


Fig. 64 : Bibracte. Mont Beuvray. Anses de cruche en alliage cuivreux de type Bibracte.

1 : fouilles anciennes, « atelier de forgeron » ; 2 : La Croix du Rebout, prospection (B995.2.503.5) ; 3 : Saint-Rémy-de-Provence, sépulture XIII.

anciennes), et une vaisselle plus courante (passoires, cruches de type Kelheim, situles à attaches d'anse en fer), au moins en partie fabriquée sur place, et dont la quantité ou le contexte d'utilisation pourraient laisser supposer une plus large diffusion auprès de la population de l'*oppidum*.

La nature des objets trouvés dans les contextes d'ateliers (finis, en cours de fabrication, objets cassés éventuellement récupérés pour les refondre), permet de poser la question de la production de vaisselle sur le site. Cette hypothèse est étayée par l'étude du mobilier des fouilles anciennes des ateliers de bronziers du Champlain et de la Côte Chaudron (Hamm 2005), qui a permis l'identification d'éléments de vaisselle en alliages cuivreux à l'état d'ébauches ou brutes de fonte. Ils attestent de simples réparations (supports) et la fabrication de pièces complètes (anse de gobelet de type Idria, anses de récipient indéterminé). Une attache inférieure d'anse de cruche de type Kelheim provenant de la fontaine Saint-Pierre montre, par le caractère très fruste du traitement du visage du personnage barbu, qu'il s'agit d'une copie locale (Goudineau, Peyre 1993 : 47 ; Guillaumet, Rieckhoff 1998 : fig. 46, n° 4 ; Guillaumet à paraître). Mentionnons également la découverte au Champlain, associé à d'autres vestiges d'un atelier de bronzier (comblement d'une fosse, LT D2), d'un fragment de moule en terre qui pourrait correspondre à un poucier de passoire (Guillaumet *et al.* 2002 : fig. 6, n° 5).

Les attaches d'anse en fer de situle de type Eggers 21–22 ont probablement été fabriquées sur place, à l'instar des attaches de Levroux (Guillaumet 2000 : fig. 5). L'attache d'anse en fer provenant de l'atelier de forge de PC 14, tordue et incomplète (en cours de fabrication ?) en est un autre indice (Mirimanoff 2005 : pl. 3, n° 31) (fig. 63, n° 11). Une anse de cruche en alliage cuivreux dont la partie centrale est constituée d'une série de trois œillets circulaires séparés par une ou deux barres horizontales, peut être considérée comme une production originale celtique (Feugère 1991 : 129). Un exemplaire complet provient des fouilles anciennes à la Porte du Rebout (Album Fouilles 2 : pl. CXCIII ; Bulliot, Thiollier, Thiollier 1899 : pl. XLIX, n° 20, pl. LI, n° 10) (fig. 64, n° 1). Un autre exemplaire fragmentaire a été trouvé en prospection à La Croix du Rebout (Teegen 2005 : 265 et pl. 4, n° 5) (fig. 64, n° 2). Un dernier, provenant de la nécropole, pourrait appartenir au même type (Teegen 2005 : 265 ; Teegen à paraître). Le seul autre exemplaire connu est une anse complète, munie de trois rivets de fixation à tête striée émaillée, dans la sépulture XIII de Saint-Rémy-de-Provence, près de Glanum (Arcelin, Arcelin 1975 : fig. 21 ; Feugère 1991 : fig. 11) (fig. 64, n° 3). L'existence de trois objets à Bibracte laisse supposer qu'il s'agit d'une production du site, et que l'exemplaire de Glanum est une importation. Nous proposons donc la dénomination de « cruche de type Bibracte ».

La répartition des différentes pièces de vaisselle métallique tardo-républicaine en Gaule du Centre-Est à La Tène finale fait clairement apparaître l'importance du site de Bibracte, aussi bien en terme de quantité que de

diversité et de qualité. Les occurrences de vaisselle sur les sites de La Tène finale dans la vallée de la Loire (Chézieu, Feurs, Roanne) sont autant de jalons qui semblent matérialiser une autre voie commerciale possible dont Bibracte constituerait un débouché idéal en territoire éduen (Girard à paraître).

La documentation disponible conduit à considérer l'*oppidum* de Bibracte sous plusieurs aspects :

- un site importateur de produits italiques de qualité variable, soit par des commandes spécifiques de pièces par de riches notables, soit par des arrivages d'ensembles de vaisselle, soit indirectement comme marchandises associées au commerce du vin ;
- probablement comme un centre redistributeur à l'échelle du territoire éduen, et plus largement un relais vers les autres régions de la zone du denier et du nord de la Gaule chevelue ;
- mais aussi comme un site producteur pour subvenir aux demandes des habitants (copies et formes originales) ;
- hypothétiquement, comme un site exportateur de ses propres productions, en Gaule chevelue (passoires, cruches de type Kelheim ?) et vers la Gaule transalpine (cruches de type Bibracte ?).

III-3.3. LES MONNAIES (K. GRUEL)

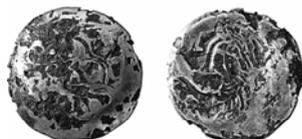
Le catalogue des monnaies gauloises et romaines de Bibracte (2007), portant sur l'ensemble des découvertes depuis le XIX^e siècle jusqu'à 2000, répertorie 2471 monnaies gauloises et 478 monnaies romaines ou d'origine étrangère. Depuis 2000, 432 nouvelles monnaies sont entrées dans les collections dont 6 de types qui n'avaient pas encore été référencés sur le site (fig. 65). Cette évolution du faciès en fonction des zones fouillées et de leur datation souligne la difficulté de faire une synthèse, tandis que les recherches se poursuivent sur le terrain. Le premier enseignement de cette étude est l'impression d'une monétarisation relativement dense de l'*oppidum* et une circulation monétaire qui touche les points les plus reculés, dans les limites du rempart Bulliot (rempart B, fig. 1 *supra*) et sur les voies d'accès. Entre les deux remparts, seuls des potins parmi les plus anciens circulant sur le site ont été trouvés hors des voies d'accès à l'*oppidum*.

Si les pertes monétaires sont plus denses en certains points où les rituels imposent des dépôts de monnaies, comme les fontaines ou les sanctuaires (Gruel 2005), la répartition des pièces sur le site ne montre pas une spécialisation fonctionnelle qui en limiterait l'usage à la sphère du sacré (Gruel, Haselgrove 2006). Au contraire, les monnaies se trouvent partout : aux portes de l'*oppidum*, dans les grandes maisons aristocratiques, dans les boutiques, le long des voies, sur les places, peut être en moindre quantité dans les zones artisanales, en particulier dans les ateliers proprement dits où les rares monnaies viennent des remblais. Ce constat confirme que l'urbanisation et la spécialisation des tâches qu'elle entraîne favorisent le développement de l'usage monétaire au quotidien. L'essentiel des monnaies qui circulent sont des monnaies locales. Les plus anciennes sont des potins dont trois séries coexistent dans des contextes de LT D1 : les "potins à la triskèle" (Bibracte 86, LT 2935), Les "potins à la grosse tête" (Bibracte 94, GT A), les "potins à l'herbivore couché" (Bibracte 87, LT 5253). Si les deux premiers se déclinent en plusieurs classes, aucune évolution typologique n'a été décelée sur le troisième (Gruel 2006b). L'abondance de ces séries sur le site montre des volumes d'émission importants et une circulation qui dure durant toute l'occupation du site. Si ces trois séries de potins émis à Bibracte coexistent sur le site, leur aire de diffusion est en revanche très différente : limitée à l'*oppidum* pour le "potin à l'herbivore couché", elle s'étend à une partie du territoire éduen pour le "potin à la triskèle" et englobe un grand centre-est intégrant les Helvètes pour le "potin à la grosse tête". Ceci pose très clairement le problème de leur émetteur dans la cité éduenne : public ou privé, économique, politique ou religieux. Leur fonction et leur usage ne sont guère plus clairs. Un unique contexte à la PC 1 tendrait à situer aussi à LT D1 l'apparition des deniers d'argent éduens (Gruel 2004). Tout montre un usage monétaire important de l'*oppidum* parallèlement au développement de l'artisanat.

Il apparaît que l'apport de monnaies plus lointaines, gauloises ou romaines, doit être mis en relation avec, pour l'essentiel, les déplacements engendrés par la guerre des Gaules (Gruel 2006a). L'arrivée des premières monnaies bituriges et arvernes en particulier se fait très tard et, pour les pièces attribuées aux Arvernes, la



Argent, imitation de Marseille au lion rugissant
Tête diadémée à gauche ?
Lion rugissant à gauche, lettre A au dessus
Lyon Brenot 249 var., Bib 235
type non référencé dans les ouvrages de référence, probablement émission tardive
postérieure à 45 av. J.-C.
B2005-9-9558-4



Statère fourré au buste de victoire des Bituriges, Centre-Ouest de la Gaule
Tête à droite ; cheveux disposés en 2 rangées de mèches, la première forme une série
de esses le long du visage, la seconde se compose de mèches en crochet
Bige au galop à droite ; au dessus buste ailé, sous les chevaux, oiseau de face aux ailes
éployées
LT15, n° 4591 ; Lyon 607 ; Nash 137, Bib 99
B2004-9-9169-1



Denier gaulois, ANDECOM/ANDECOMBOS, Centre, Carnute
Tête à gauche, à chevelure stylisée en rinceaux et barbe tressée. Grènetis périphérique
Cheval au galop à gauche ; en dessous un sanglier-enseigne sur sa hampe. Grènetis
périphérique
LT 19, n° 6342 ; RIG 23 ; Lyon 862-864, Bib 236
B2006-39-121-4



Bronze gaulois à l'oiseau éployé, YLLICCI, Centre-Est de la Gaule, région de Sens
Tête à droite, cheveux en grosses boucles, collier de perles, esse pointée aux extrémités
devant, grènetis.
Oiseau à gauche, légende et un pentagramme au-dessus.
LT 30, n° 7527 ; Lyon cat. 739-741, RIG 320. Bib124, nouvelle classe de la série 33
du catalogue
B2005-9-9553-1



Bronze gaulois, Nord de la Gaule, Ambien
Tête à droite, cheveux tressés retenus par un bandeau, esses périphériques
Cheval à droite, dessous cercle pointé
LT 33, n° 8416, Bib31
B2003-9-8521-2



Bronze gaulois, VIIRICIVS Nord de la Gaule, Ambien
Tête à gauche, cheveux rendus par une série de petites hachures parallèles, limitées
par un grènetis, esse derrière la nuque
Cheval galopant à gauche, un petit anneau au-dessus et un grand au-dessous,
légende rétrograde, grènetis.
LT 34, n° 8569 ; SST 109 ; RIG 304, BIB107
B2002-32-275-1

Fig. 65 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Nouveaux types de monnaies référencés depuis 2000
(clichés © Bibracte/A. Maillier).

série dominante correspond aux “EPAD au guerrier” dont on s’accorde à placer l’émission après la guerre des Gaules et qui sont majoritaires à Gergovie. Comme nous avons essayé de le démontrer (GrueI, Popovitch 2007), on peut avancer l’hypothèse que l’introduction des monnaies romaines sur le site reste très liée aux mouvements de troupes romaines sur la région avec :

- un premier pic pendant la guerre des Gaules, peut-être en lien avec les événements de Noviodunum où les Éduens pillent les caisses de l’armée romaine (*BG VII, 63*),
- un second après la prise d’Alésia et le séjour de César à Bibracte,
- le suivant avec le probable maintien de troupes (légions ou auxiliaires) sur place jusque dans les années 40,
- enfin un dernier apport monétaire militaire entre 16 et 10 av. J.-C., avec des émissions considérées comme caractéristiques des forts du *limes*.

Ceci devra être confirmé par l’étude du reste du mobilier, en particulier des *militaria*.

CHAPITRE IV – NOUVEAUX APPORTS A LA CHRONOLOGIE DE BIBRACTE : UNE SELECTION D'ENSEMBLES DE MOBILIER DE REFERENCE

Depuis la reprise des fouilles sur l'*oppidum* de Bibracte, en 1984, la question de la chronologie de l'occupation du site et, tout particulièrement du début et de la fin de l'occupation, a été un sujet de préoccupation majeur des chercheurs. Cette question, s'agissant d'un site considéré comme exemplaire (Gruel, Vitali 1998, p. 88), est en effet fondamentale pour la compréhension du phénomène des *oppida* dans le centre-est de la Gaule. Dans le même ordre d'idée, la question de la datation de la première phase monumentale (grand bassin de la Fontaine Saint-Pierre, édifice de plan basilical de la Pâture du Couvent...) avant, pendant, ou après le milieu du I^{er} siècle av. J.-C., revêt une importance capitale en terme d'interprétation historique du processus d'urbanisation et de romanisation.

Le manque de références régionales (sur la carence de sites analogues proches bien datés: Barral, Guillaumet 2000) a conduit les chercheurs à privilégier une démarche centrée sur le site de Bibracte *stricto sensu*, croisant analyses chrono-stratigraphiques, par secteurs puis à l'échelle du site, et études d'ensembles mobiliers. Des horizons chronologiques reposant sur des assemblages mobiliers ont ainsi été définis, raccrochés à la périodisation générale de la fin de l'âge du Fer *via* la présence de marqueurs caractéristiques (fibules, parures en verre...). Les recherches menées sur la grande *domus* du Parc aux Chevaux (Paunier, Luginbühl 2004) ont permis d'établir un phasage considéré comme globalement valide pour l'*oppidum* et auquel il est désormais largement fait référence, dans l'attente d'autres publications monographiques de secteurs de fouille. Ce phasage comprend cinq étapes dont les trois premières sont antérieures à l'époque augustéenne. Ces trois horizons correspondent strictement à la périodisation de La Tène D (Horizon 1 : La Tène D1b ; Horizon 2 : La Tène D2a ; Horizon 3 : La Tène D2b, Paunier, Luginbühl 2004, p. 188). Cette équivalence parfaite pose évidemment question. Le biais le plus patent réside dans l'attribution aux différents horizons chrono-stratigraphiques de PC 1, et par extension de Bibracte, des durées standard admises pour le séquençage de La Tène D. La définition des états de PC 1, fondée sur une analyse stratigraphique minutieuse, n'est pas en cause ici. Le problème naît évidemment de l'utilisation exclusive de la périodisation de la fin de La Tène, cadre commode et incontournable en l'absence d'autres références chronologiques utilisables. La publication prochaine de secteurs d'habitat bien stratifiés de Bibracte (à la Pâture du Couvent notamment) devrait permettre d'affiner le phasage du site et de s'émanciper du carcan de la périodisation classique de la fin de l'âge du Fer.

En l'état, il est possible de mettre en exergue quelques points importants des études liées à la chronologie du site.

En premier lieu, la contribution de la dendrochronologie à la datation des contextes et ensembles mobiliers est relativement faible, ce qui s'explique aisément. En effet, les secteurs de fouille ayant livré des séries cohérentes et fournies de datations dendrochronologiques sont les zones humides de la Fontaine Saint-Pierre et de la Fontaine de l'Écluse. Dans ces deux cas, si les dates dendrochronologiques fournissent des jalons pour les phases d'aménagement et d'occupation de ces secteurs, elles ne sont quasiment d'aucune utilité pour dater les séquences de mobiliers du site, en raison de la spécificité des contextes (niveaux alluvionnaires recelant un matériel rare et en position résiduelle).

On notera avec intérêt que les phases d'abattage mises en évidence à partir des bois de la Fontaine Saint-Pierre (Richard, Barral à paraître) mettent clairement en lumière une étape précoce d'aménagement correspondant aux années 130–120 av. J.-C. En l'état actuel, dans les secteurs abondamment fouillés depuis 1984, les témoins remontant à cette période sont peu nombreux, isolés et ne constituent en aucun cas un horizon

d'occupation bien identifié. Existe-t-il en d'autres points de l'*oppidum* des occupations aussi précoces ? Il est impossible de répondre pour l'instant.

La chronologie de la fin de l'occupation du site se pose dans des termes sensiblement équivalents, même si les questions de datation sont dans ce cas moins aiguës, en raison de la qualité des référentiels disponibles pour la période augusto-tibérienne. Le problème principal est plutôt d'identifier les structures et contextes les plus tardifs, qui correspondent en général aux niveaux superficiels, mal conservés, de la séquence stratigraphique. Dans cette perspective, le lot mobilier, daté en gros de la première décennie du I^{er} s., issu du remblai d'abandon d'une cave fouillée dans le secteur de PC1, constitue un ensemble de référence et un jalon déterminant, en raison des affinités techniques et typologiques marquées existant avec un contexte précoce d'Autun publié récemment (Simon 2005, Delor 2003).

En second lieu, il est possible de tirer une sorte de bilan critique sur les questions de chronologie des ensembles mobiliers, à partir du présent article et du premier bilan décennal paru en 1999 (Gruel, Vitali 1998), qui présentent une sélection d'ensembles représentatifs des différentes phases d'occupation du site.

Tout d'abord, il apparaît clairement que, pour l'occupation du site antérieure au règne d'Auguste, les arguments externes permettant de dater les lots et assemblages mobiliers sont peu nombreux et délicats à utiliser. On mentionnera notamment la chronologie des types d'amphores Dressel 1 (date d'apparition et diffusion de la variante Dressel 1B, par exemple), la chronologie des céramiques italiques à vernis noir et des premières parois fines et céramiques culinaires méditerranéennes (plat et couvercles à vernis rouge pompéien, notamment). Il est aisé de constater, en ce qui concerne ces marqueurs, que pour les mêmes faciès mobiliers, une chronologie haute peut tout autant qu'une chronologie basse être choisie, selon le point de vue adopté (date d'apparition du type ou date de sa généralisation en Gaule interne ; la question sous-jacente étant : Bibracte est-il un site exceptionnel ou simplement représentatif de la culture des *oppida* ?).

À partir de leur composition, les ensembles les plus homogènes et cohérents se trouvent répartis, inégalement entre LT D1b, LT D2a et LT D2b (les ensembles moins homogènes étant datés plus vaguement : LT D1b – D2a ; LT D2 ; LT D2 – période augustéenne...). On s'aperçoit que l'horizon dit pré-augustéen, soit LT D2b, est relativement bien caractérisé, *via* notamment la présence systématique de nouvelles formes et catégories de vaisselle céramique (marmites tripodes, imitations d'assiettes Lamb. 5–7, etc.). Il n'en va pas de même en ce qui concerne les deux étapes antérieures, qui se distinguent malaisément l'une de l'autre. Ce fait est la conséquence de la faiblesse des marqueurs de La Tène D2a à Bibracte : la céramique indigène évolue peu dans ses formes et décors (les évolutions sont avant tout d'ordre statistique : voir *infra*), les nouveaux types de fibules sont rares, faiblement attestés, le même constat vaut pour les amphores et la vaisselle importée. La conséquence de cette faible différenciation entre LT D1b et LT D2a est un vieillissement exagéré de certains contextes : en l'absence de marqueurs sûrs de LT D2a, les lots étudiés sont plutôt attribués à LT D1b. Il en découle que la période correspondant à LT D2a sur le site est partiellement vidée de sa substance et qu'à l'inverse la période initiale d'occupation prend une importance exagérée. Ce n'est évidemment pas sans conséquence sur l'interprétation de la trajectoire du site.

En dernier lieu, à partir d'une vingtaine d'ensembles représentatifs, en tenant compte des écueils évoqués plus haut, nous avons discerné quatre étapes ou horizons chronologiques antérieurs à l'époque augustéenne, correspondant à des faciès dont on soulignera les caractéristiques principales.

Bibracte 1 : vers 120/110 – 100/90 av. J.-C.

Les marqueurs en métal et en verre sont ceux de LT D1b. Les proportions de céramique sont les suivantes : fine importée et tradition méditerranéenne : 7 % ; tournée fine régionale : 38,5 % ; tournée mi-fine régionale : 4 % ; non tournée grossière régionale : 50,5 %. Les amphores Dressel 1 sont à lèvre triangulaire ou à bandeau court, ou de type Dressel 1C. Les céramiques italiques à vernis noir sont de type A et B. Les ensembles représentatifs sont peu nombreux (PC 5483, PCo 3855).

Bibracte 2 : vers 100/90 – 80/70 av. J.-C.

Il n'y a pas d'évolution très sensible dans le métal, le verre, la céramique par rapport à l'étape précédente. Les campaniennes B deviennent majoritaires par rapport aux campaniennes A. La principale nouveauté

réside dans l'apparition des amphores à lèvre en bandeau haut de type Dressel 1B. Les ensembles représentatifs sont encore peu nombreux (exemple PCo 1660, PCo 2192).

Bibracte 3 : vers 80/70 – 60/50 av. J.-C.

Les marqueurs métalliques sont ceux de LT D2a (fibules à arc cambré à pied triangulaire...). Cette étape est bien individualisée du point de vue de l'équilibre entre les quatre grandes catégories de céramiques (fine importée et tradition méditerranéenne : 13 % ; tournée fine régionale : 48 % ; tournée mi-fine régionale : 14 % ; non tournée grossière régionale : 25 %). Les modifications au sein du répertoire morphologique et décoratif de la céramique indigène, pour discrètes qu'elles soient, n'en sont pas moins tangibles. Les campaniennes à pâte grise apparaissent, ainsi que les céramiques communes italiques. Les amphores à lèvre en bandeau haut type Dressel 1B deviennent plus fréquentes. Les ensembles représentatifs sont assez nombreux (PC 4696, PCo 8731, PCo 5419, PCo 5416).

Bibracte 4 : vers 60/50 – 30 av. J.-C.

Les marqueurs métalliques sont ceux de LT D2b. Cette étape est très bien individualisée du point de vue des cortèges de céramiques. Le renouvellement du répertoire indigène (marmites tripodes et leurs couvercles) va de pair avec l'arrivée de nouvelles productions (dérivées de céramiques italiques à vernis noir, pré-sigillées...) et l'augmentation de céramiques culinaires de type méditerranéen. On note une inversion de tendance des courbes de céramique fine régionale et grossière régionale (fine importée et tradition méditerranéenne : 14,5 % ; tournée fine régionale : 28 % ; tournée mi-fine régionale : 17,5 % ; non tournée grossière régionale : 40 %). Une inversion similaire s'observe au sein du groupe céramique fine importée et céramique de tradition méditerranéenne (les céramiques d'inspiration méditerranéenne : vaisselle commune – cruches, plats etc. –, passent de 4,5 à 12 % au détriment des fines importées). Le milieu du I^{er} siècle marque clairement une rupture, les variations brutales observées étant à mettre sur le compte de transformations socio-économiques touchant à la production et à la diffusion de la vaisselle céramique. Les ensembles représentatifs sont nombreux (PC 210, PC 5783, construction basilique, abandon basilique...).

Ph. B.

Les neuf ensembles de références présentés ci-dessous ont été choisis drastiquement dans divers secteurs de l'*oppidum* et expriment des faciès pertinents. Ils proviennent tous de la Pâture du Couvent à l'exception de la fosse (Fo 55) issue de la fouille de PC 14. Les contextes de la Pâture du Couvent (la fosse PCo 3855, la fosse PCo 9754, le remblai 9709, l'occupation 8731, la fosse PCo 4804) viennent de fouilles de structures d'habitat disposées de part et d'autre de la Grande Voie et du secteur de la basilique (trois ensembles distincts PCo 8465, PCo 9127 et PCo 9245). Ils réunissent plus de 4000 tessons pour 610 individus et forment en quelque sorte le complément des ensembles présentés en 1998. Ils visent à mettre en perspective une série de contextes bien datés qui caractérise un peu plus finement encore les différentes phases chronologiques du site (*fig. 66*). Ils sont présentés selon l'ordre chronologique et adoptent le même système descriptif que celui choisi dans le premier article décennal de synthèse (Gruel, Vitali 1998). Ils viennent enrichir la documentation disponible et le parti pris des différents auteurs a été de mettre l'accent sur la documentation des états les plus anciens mis au jour dans plusieurs secteurs de l'*oppidum*. Les trois derniers ensembles, plus récents, sont ceux qui permettent la datation de la construction de la basilique puis son abandon et son remplacement par la grande *domus* de la Pâture du Couvent.

IV-1. LA FOSSE PCo 3855 (F. FLEISCHER) (FIG. 67–70)

La fosse PCo 3855 (1,90 x 1,10 m ; 0,45 m de profondeur) se situe à l'ouest de la grande voie et a été partiellement recoupée par un fossé plus récent (période augustéenne) (*cf. supra*, *fig. 32* et texte correspondant). Son remplissage contient principalement du charbon de bois, des tessons de céramiques et des clous en fer. Les amphores ont été retrouvées ici en faible quantité, contrairement aux autres structures fossoyées fouillées sur la Pâture du Couvent.

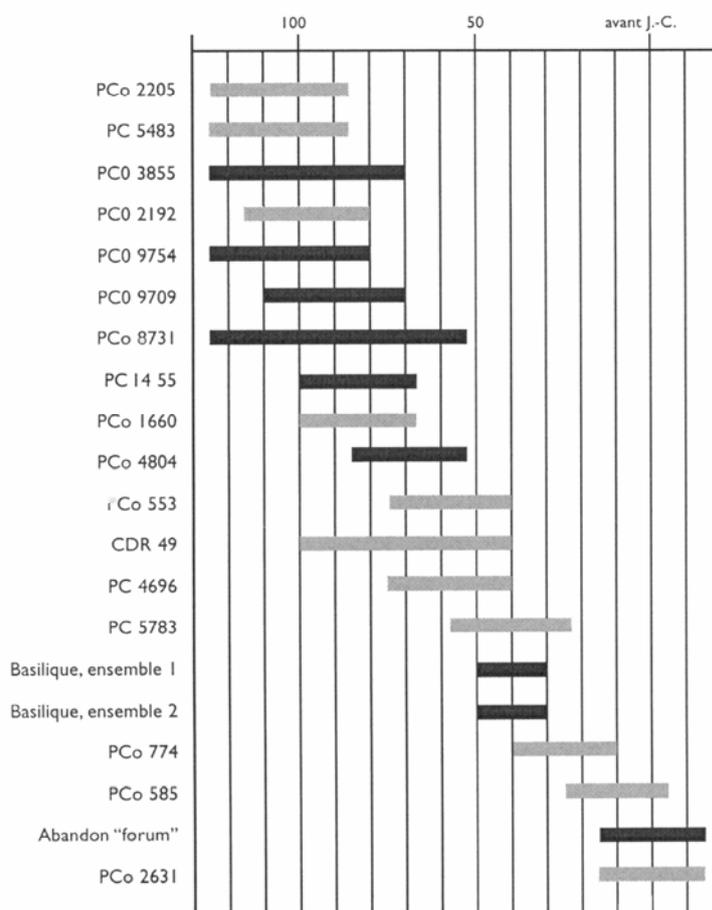


Fig. 66 : BibRACTE, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Amplitude chronologique des ensembles de référence publiés. Les ensembles publiés dans le premier article décennal sont en grisé (Gruel, Vitali 1998).

Le remplissage est daté de LT D1b par l'analyse du mobilier céramique, qui compte au total 44 individus (*fig. 67*). La céramique importée comprend une assiette campanienne A Lamb. 36. La céramique fine régionale représente 40 % de la totalité du corpus. On peut noter l'absence particulière de céramique peinte régionale dans cet ensemble. En effet, les fragments qui ont pu être analysés appartiennent à des importations de la vallée de la Saône. Le reste de la céramique fine régionale comprend plusieurs petits vases (pots, bouteilles, vases tonnelets) et seulement une imitation d'un bol Lamb. 31. La céramique grossière représente quant à elle plus de 50 % du total. Les tessons d'amphores sont très fragmentés et les deux seuls bords conservés appartiennent au type Dressel 1 à lèvres triangulaire (LT et LCX, *fig. 58, supra*). Le mobilier métallique comprend, entre autres, trois monnaies (une illisible, un potin "à la grosse tête GT A" et un "potin à la triskèle", LT 2935), environ 150 clous en fer et deux fibules datées de La Tène finale (une fibule filiforme et une fibule du type de Nauheim).

L'absence de céramique fine peinte régionale, la rareté des importations récentes (présence de campanienne A uniquement), de la céramique fine régionale décorée (deux tessons) et des amphores, permettent de supposer que cet ensemble clos serait l'un des plus anciens de la Pâturage du Couvent. De plus, le remplissage de la fosse correspondrait probablement aux restes d'une maison incendiée, par la présence de vaisselle culinaire et de présentation et par le nombre important de charbons de bois et de clous, vestiges de la construction. Un dernier argument peut nous autoriser de parler d'ensemble clos, à savoir l'état des céramiques dont certaines sont conservées aux deux tiers.

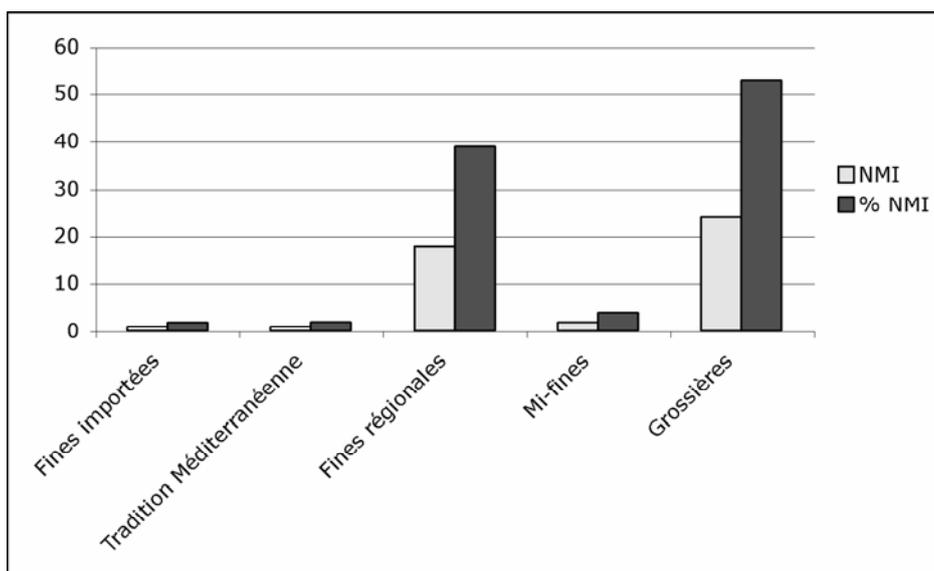


Fig. 67 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 3855. Tableau des groupes de catégories de mobiliers.

IV-1.1. LA CERAMIQUE (NOMBRE DE TESSONS = 824 ; NMI = 46)

IV-1.1.1. Les céramiques fines tournées d'importation

– Céramique à vernis noir (1 ind.) : deux tessons de campanienne A dont une assiette Lamb. 36 (Morel F 1312–1314 ; fig. 68, n° 1).

IV-1.1.2. Les céramiques d'influence méditerranéenne

– Cruche (1 ind.) : neuf tessons dont un fond annulaire.

IV-1.1.3. Les céramiques tournées fines régionales

– Céramique peinte de Type A (3 ind.) : deux bouteilles (n° 2–3) provenant de la vallée de la Saône (l'une porte un décor géométrique/floral et l'autre est simplement peinte en blanc et brun) et trois fonds peints en blanc.

– Céramique peinte de Type B (1 ind.) : deux tessons dont un fond annulaire.

– Céramique à pâte claire lustrée (2 ind.) : deux bouteilles (n° 4–5) et un jeton.

– Céramique à pâte claire (2 ind.) : un fond annulaire, un fond plat, un jeton.

– Céramique fine à revêtement micacé (1 ind.) : six tessons d'un récipient et un jeton.

– Céramique à pâte grise homogène (1 ind.) : un petit pot à bord éversé et à lèvre en bourrelet (n° 6).

– Céramique fine grise lissée et enfumée (4 ind.) : une imitation d'un bol Lamb. 31 (n° 7), deux pots à bord éversé et à lèvre en bourrelet, un bol ou un pot inidentifiable et un jeton. Deux tessons comportent un décor incisé (n° 8–9).

– Céramique fine sombre à surface brune (1 ind.) : un jeton.

– Céramique fine sombre à surface noire et cœur oxydé (2 ind.) : un fond ombiliqué, un fond annulaire et un jeton.

– Céramique fine sombre (1 ind.) : un fond ombiliqué et un jeton.

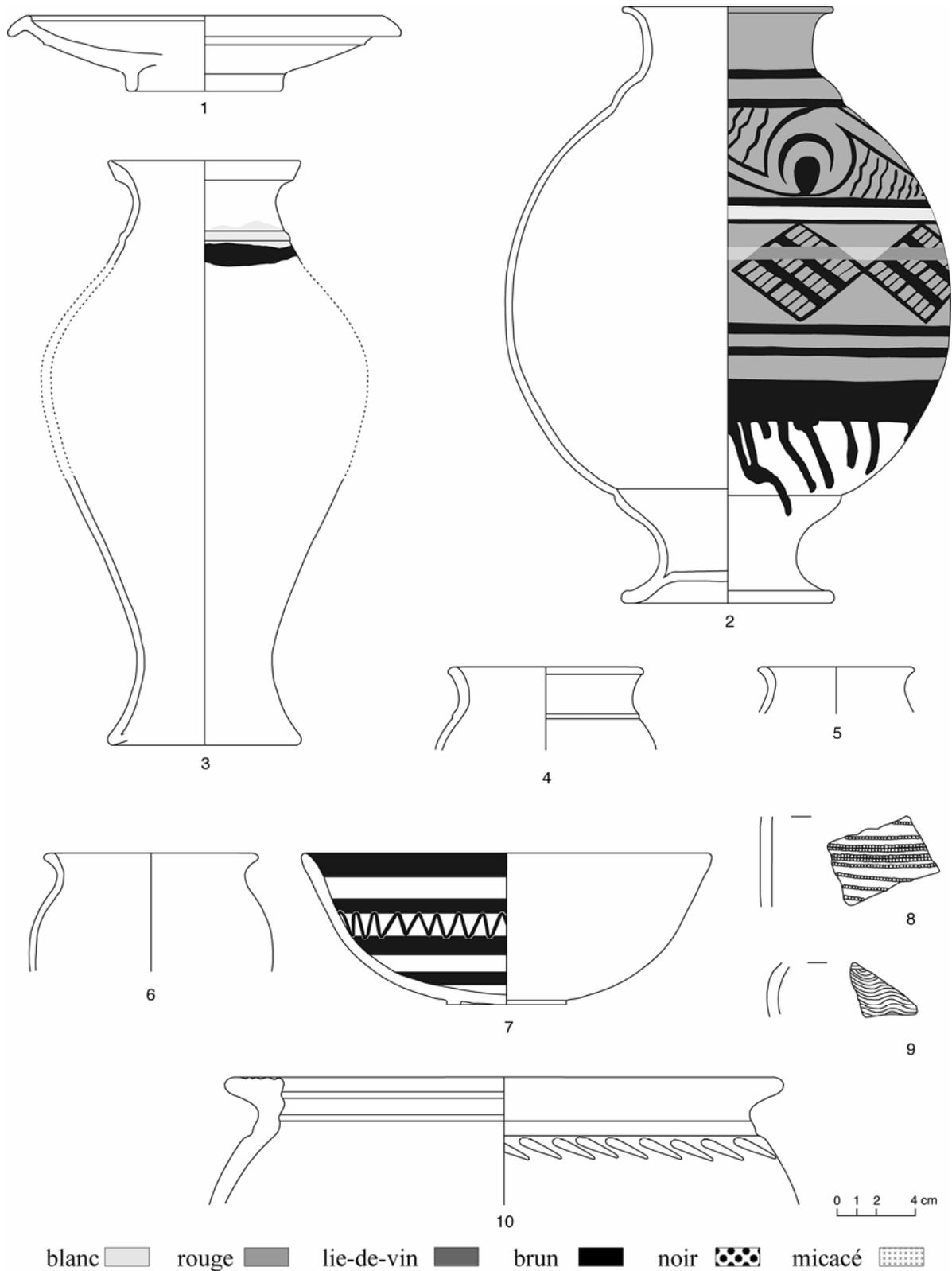


Fig. 68 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 3855. Mobilier céramique (DAO F. Fleischer).

IV-1.1.4. Les céramiques tournées mi-fines régionales

- Céramique mi-fine à revêtement micacé (1 ind.): un tesson.
- Céramique à pâte claire mi-fine (1 ind.): un vase tonnelet à bord court éversé.

IV-1.1.5. Les céramiques grossières régionales

– Céramique grossière de “type Besançon” (4 ind.): trois pots à bord éversé mouluré et à lèvre allongée incurvée, et un pot à bord triangulaire à méplat horizontal mouluré (n° 10). Parmi les 51 tessons restants se trouvent trois fonds plats et sept jetons.

– Céramique grossière à revêtement micacé (2 ind.): un pot à bord éversé mouluré et à lèvre courte renflée, un *dolium* à bord triangulaire à méplat horizontal mouluré (fig. 69, n° 11) et un jeton.

– Céramique grossière à couverture noire (4 ind.): trois pots à bord triangulaire à méplat horizontal mouluré (n° 12) et un pot à bord éversé et à lèvre allongée incurvée. Parmi les 92 tessons restants se trouvent deux fonds plats.

– Céramique grossière à pâte claire (1 ind.): un pot à bord éversé et à lèvre trapézoïdale facettée (n° 13). Parmi les 99 tessons restants, un fond plat et huit jetons.

– Céramique grossière à pâte sombre (12 ind.): deux écuelles à bord rentrant et à lèvre épaissie (n° 14–15), une écuelle à profil en S (n° 16), un pot à panse sinueuse à tendance situliforme (n° 17), un pot à col cylindrique et à bord éversé (n° 18), un pot à épaule marquée par une baguette, un pot à bord éversé et à lèvre allongée (n° 19), deux pots à bord éversé mouluré et à lèvre allongée incurvée et deux pots à bord triangulaire à méplat horizontal mouluré (fig. 70, n° 20). Parmi les 127 tessons restants se trouvent un fond plat et six jetons.

- Céramique grossière modelée (1 ind.): une écuelle à bord rentrant (n° 21).

IV-1.2. LES AMPHORES

300 tessons très fragmentés dont deux bords (n° 22–23) triangulaires de type Dressel 1 (type LT et LCX), soit 2 individus.

IV-1.3. LES MONNAIES

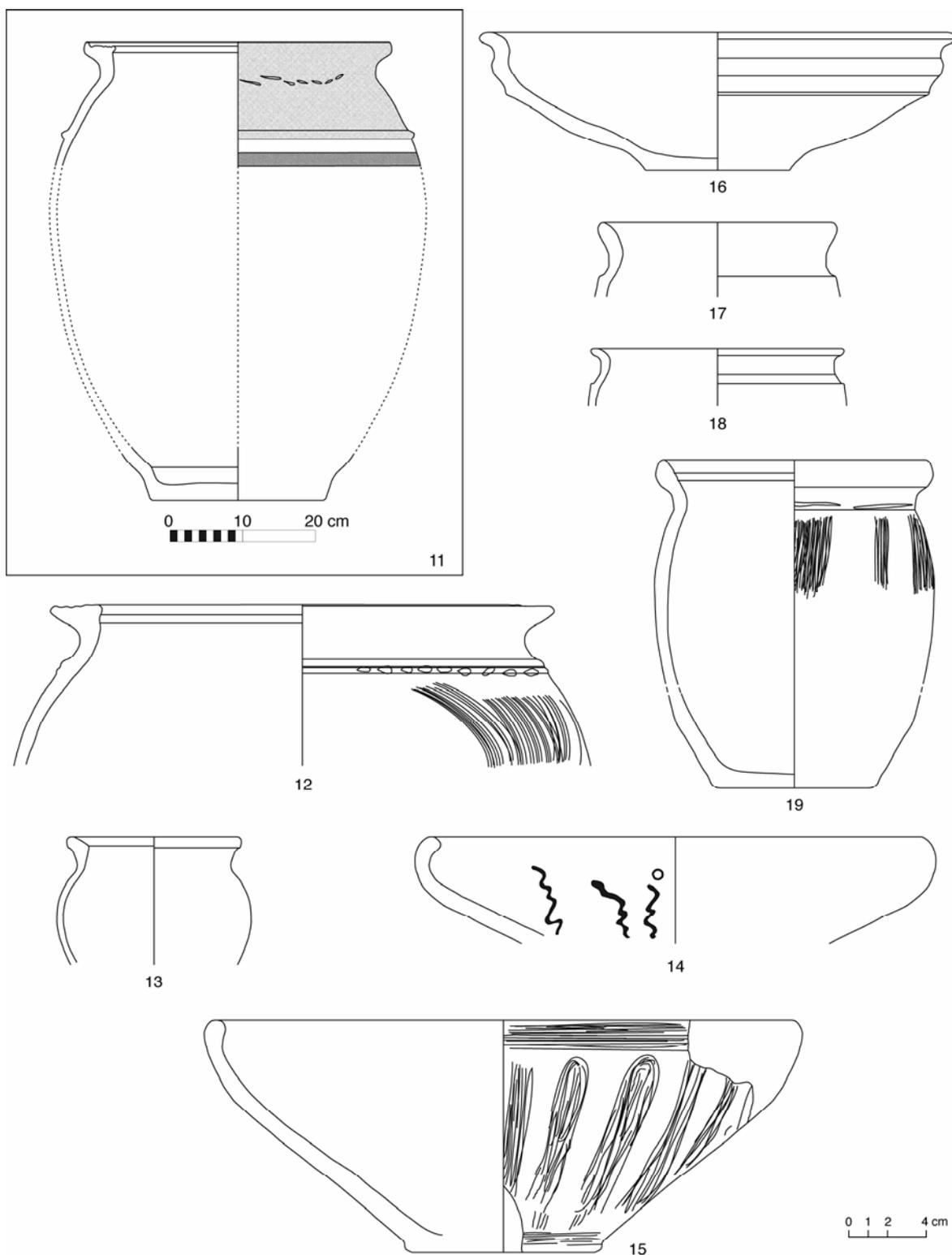
Trois monnaies ont été trouvées dans cette fosse. La première est identifiée comme un potin “à la grosse tête et au bandeau lisse” (GT A), mais son type ne peut pas être précisé. La seconde est identifiée comme étant un type LT 2935. La dernière est illisible.

IV-1.4. LES OBJETS DE PARURE

Deux fibules en fer sont attestées: une fibule filiforme à ressort bilatéral à quatre spires et à corde externe (n° 24) et une fibule du type de Nauheim (?) (n° 25).

IV-1.5. AUTRES OBJETS

Parmi les 221 objets en fer restants, on dénombre 144 clous en fer, un fragment de lame de couteau (n° 26), quatre fragments d’anneaux et deux outils non identifiables (l’un d’eux pourrait être une lime).



blanc  rouge  lie-de-vin  brun  noir   micacé 

Fig. 69 : BibRACTE, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 3855 (suite). Mobilier céramique (DAO F. Fleischer).

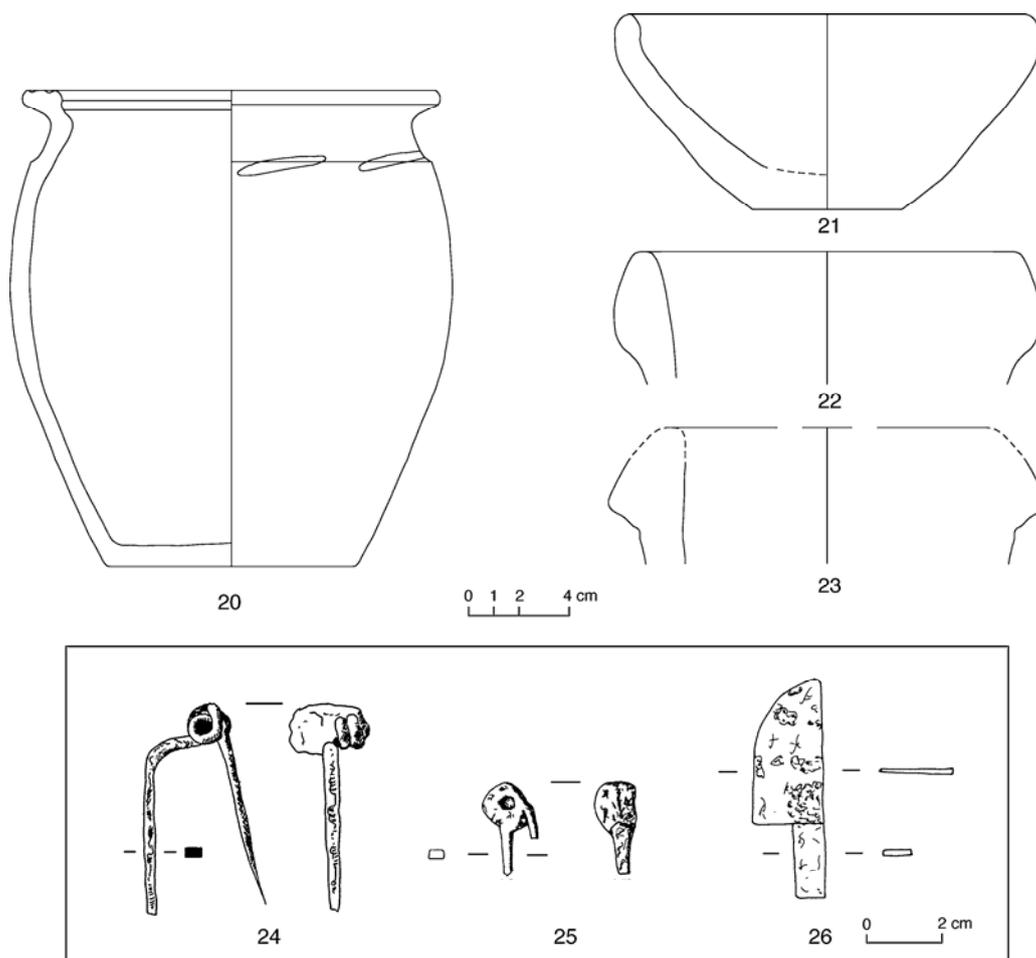


Fig. 70 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 3855 (suite). Mobilier céramique (20–24) et métallique (24–26 : fer) (DAO F. Fleischer).

IV-2. LA FOSSE PCo 9754 (S. RIECKHOFF, R. HOPPADIETZ) (FIG. 71–73)

La fosse rectangulaire PCo 9754, de 1,5 x 1,0 m sur environ 0,50 m de profondeur, avait des parois presque verticales et un fond arrondi (*cf. supra*, fig. 35 et texte s’y rapportant). La stratigraphie et la localisation nous indiquent qu’il s’agissait d’une fosse creusée pour en extraire l’argile pour la construction de bâtiments avant l’érection du portique. Utilisée comme dépotoir et comblée assez rapidement, la fosse a été recouverte par la première couche d’occupation qui s’est progressivement affaissée au cours du temps. Vingt-six individus ont pu être typologiquement identifiés dans un corpus comprenant en tout 144 fragments de vaisselle (Rieckhoff 2006 : 37). Trois catégories d’amphores de type Dressel 1 ont été distinguées. Bien que le complexe soit petit, les associations céramiques sont caractéristiques des ensembles les plus anciens, tels la fosse PCo 3855 (*supra*, IV-1) (Fleischer 2007 : 240) et la cave 130 de PC 1 (Paunier, Luginbühl 2004 : 189) dont les remplissages sont datés de LT D1b. La fosse PCo 9754 est caractérisée par le pourcentage élevé de la céramique grossière (54 %), tandis que la céramique mi-fine, la céramique fine tournée d’importation et les types étrangers comme les assiettes de tradition méditerranéenne n’ont pas encore d’importance quantitative (*fig. 71*). Tous les types de récipient font leur apparition à partir de l’horizon 1 de la PC 1 (LT D1b), à l’exception de trois bouteilles qui ne sont jusqu’à présent représentées qu’à partir de l’horizon 2 (Paunier, Luginbühl 2004 : 189, 235). Un seul individu, l’écuelle E8b, est attesté à la PC 1 à partir de l’horizon 3 mais il n’est pas suffisant pour attribuer une datation plus récente

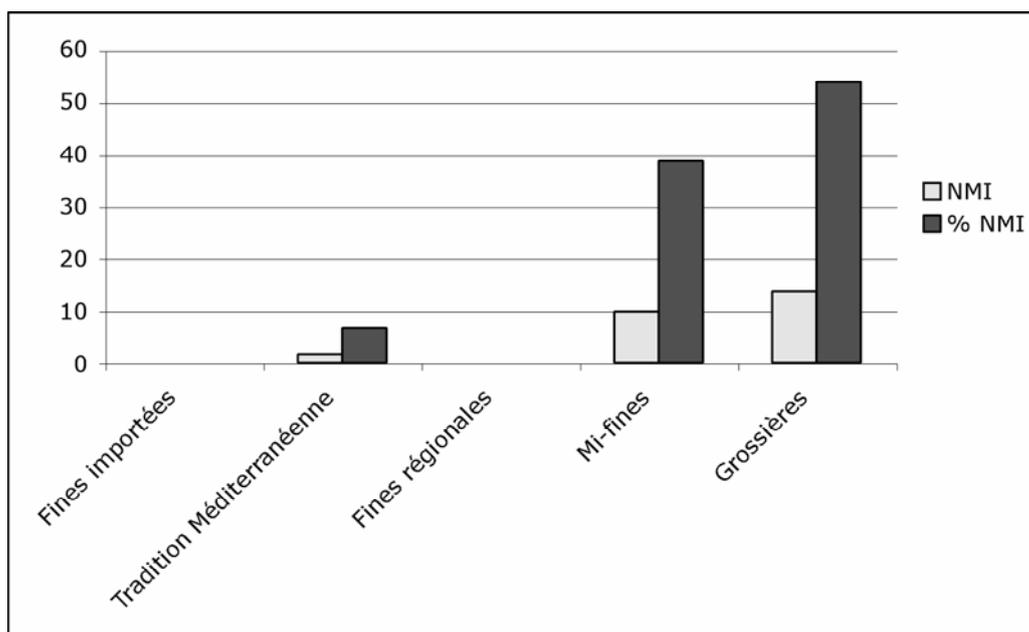


Fig. 71 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 9754. Tableau des groupes de catégories (DAO R. Hoppadietz).

à tout l'ensemble. Au contraire, cela nous indique que ce type a été utilisé sur une période plus longue, à l'instar de la plupart des formes. La composition de la céramique permet de dater le mobilier de la fosse et le début de l'occupation à LT D1b. Seules les trois bouteilles pourraient indiquer une datation jusqu'à la transition de LT D1b à LT D2a.

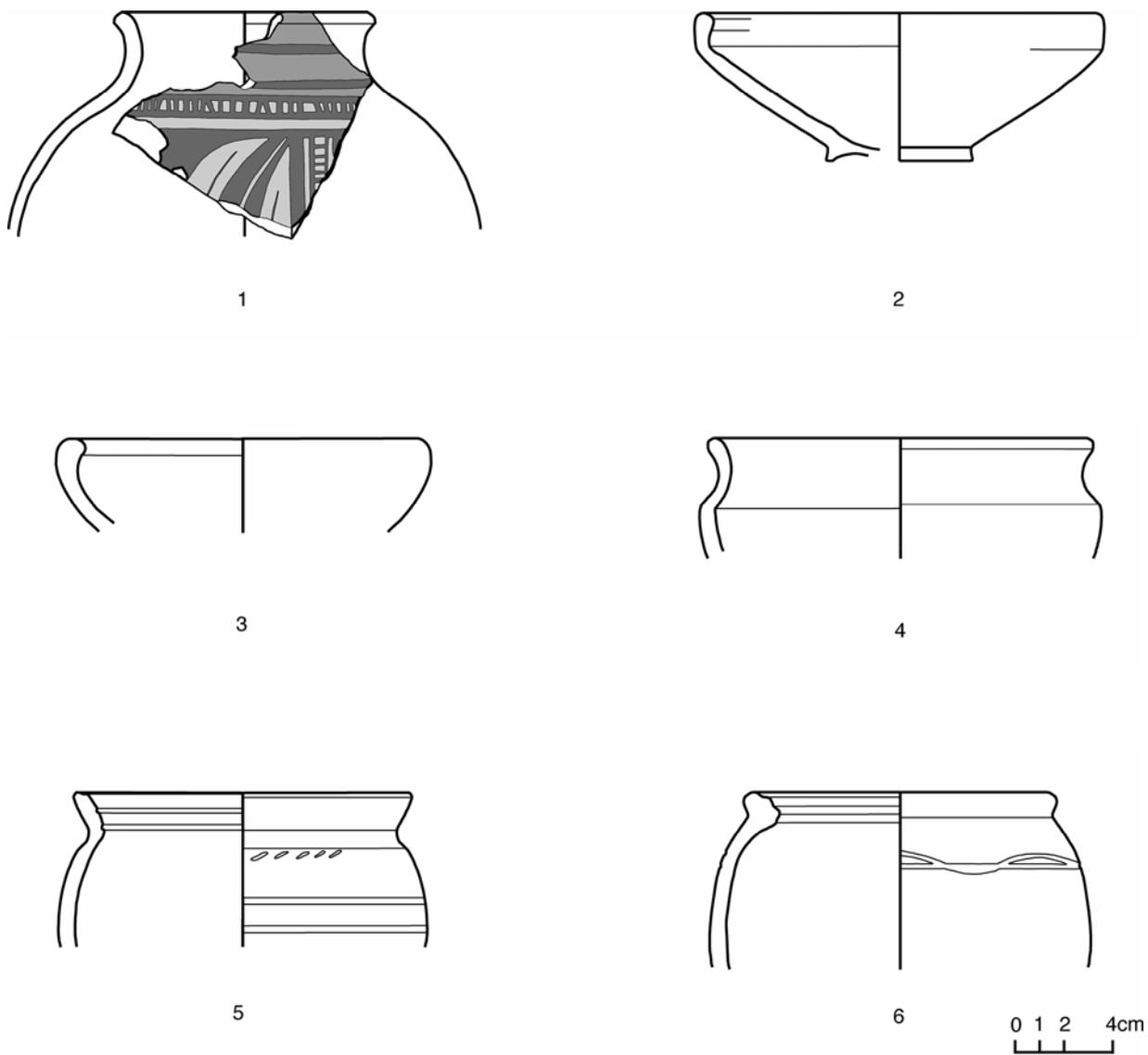
IV-2.1. LA CERAMIQUE (NOMBRE DE TESSONS = 144 ; NMI = 26)

IV-2.1.1. Les céramiques régionales d'influence méditerranéenne

- Cruche (1 ind.) : huit panses d'une cruche à pâte claire indéterminée.
- Céramique fine à pâte claire (1 ind.) : un fond et deux tessons avec décor imprimé (type indéterminé).

IV-2.1.2. Les céramiques tournées fines régionales

- Céramique indigène peinte de Type A (2 ind.) : une bouteille à panse élancée, col incurvé cylindrique peu marqué avec lèvre renflée (fig. 72, n° 1) ; une bouteille à panse ovoïde et à courbure dissymétrique, col court cylindrique et lèvre en bourrelet marqué (fig. 73, n° 7) ; 25 tessons peints en blanc.
- Céramique indigène peinte de Type B (1 ind.) : quatre tessons peints en rouge.
- Céramique indigène peinte (1 ind.) : une bouteille à bord court éversé, peinte en rouge et brun (n° 8).
- Céramique à pâte claire lustrée (1 ind.) : deux tessons d'un type indéterminé.
- Céramique à pâte claire engobée (1 ind.) : un pot ovoïde à lèvre renflée arrondie (n° 9) ; trois tessons.
- Céramique fine sombre à surface brune (1 ind.) : un bol profond évasé à lèvre simple arrondie (n° 10).
- Céramique fine grise lissée et enfumée (1 ind.) : une gourde (n° 12) ; cinq tessons d'un type indéterminé.
- Céramique fine à pâte grise (2 ind.) : un pot ovoïde à bord court éversé et à liaison panse-col par changement d'inflexion (n° 11) ; un bord d'une écuelle indéterminée ; deux tessons.



Peinture blanche
 Peinture rouge
 Peinture brune

Fig. 72 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 9754. Mobilier céramique (DAO R. Hoppadietz).

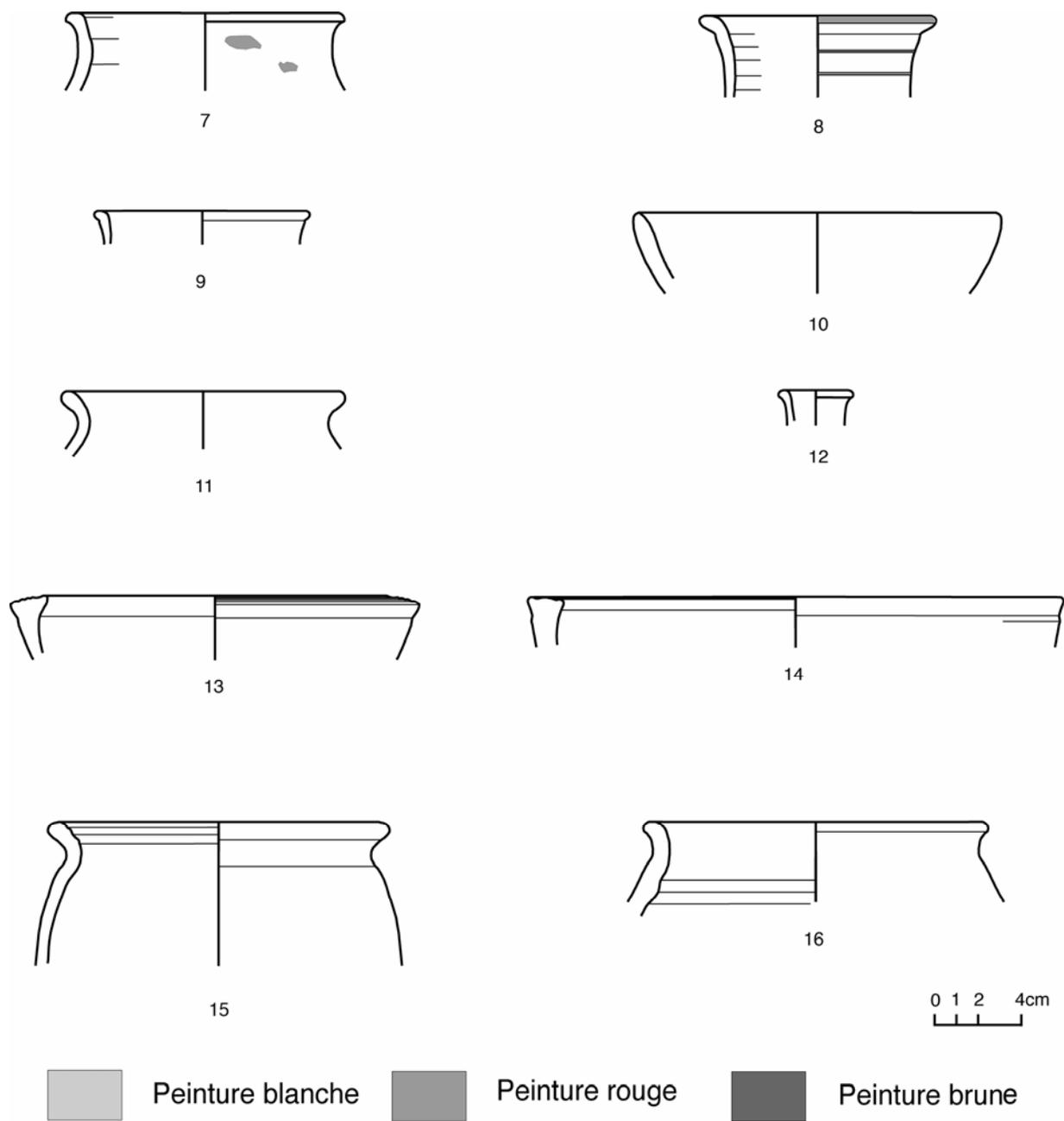


Fig. 73: Bibacte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 9754 (suite). Mobilier céramique (DAO R. Hoppadietz).

IV-2.1.3. Les céramiques grossières régionales

- Céramique grossière de “type Besançon” (1 ind.): une jatte profonde à lèvre saillante avec marli horizontal mouluré (n° 13); un fond; onze tessons.
- Céramique grossière à revêtement micacé (1 ind.): un tesson d’un type indéterminé.
- Céramique grossière à pâte claire (1 ind.): douze tessons d’un type indéterminé.
- Céramique grossière à pâte sombre (11 ind.): trois écuelles peu profondes à bord rentrant et lèvre épaissie rentrante (fig. 72, n° 2–3); deux jattes profondes à lèvre rentrante et marli horizontal mouluré (fig. 73, n° 14); une jatte à profil caréné et col incurvé bien marqué (fig. 72, n° 4); un pot ovoïde sans col distinct et bord court éversé (fig. 73, n° 16); un pot ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée et bord éversé mouluré avec une lèvre éversée (n° 15); deux pots à lèvre peu éversée (fig. 72, n° 5); un pot ovoïde, sans col avec une liaison panse-bord anguleuse et lèvre éversée incurvée (n° 6); trois bords; 44 tessons; deux jetons.

IV-2.2. LES AMPHORES (NOMBRE DE TESSONS = 61 ; NMI = 3)

- Amphore de type Dressel 1 à lèvre triangulaire (1 ind.): une amphore à lèvre à face externe rectiligne et base concave (LD).
- Amphore de type Dressel 1 à lèvre en bandeau (2 ind.): deux amphores à lèvre à face externe rectiligne, base concave ou proche de l’horizontale, le sommet arrondi (LB2).
- Amphore de type Dressel 1 à épaule arrondie (ARR).
- Amphore de type Dressel 1 à pied cylindrique de profil parfois légèrement cintré et base légèrement concave (PD2).
- Neuf fragments d’anses; un fragment de fond; 46 tessons de Dressel 1.

IV-3. LA COUCHE DE REMBLAI [9709] (S. RIECKHOFF, M. WÖHRL) (FIG. 74–76)

La première couche de remblai [9709] correspond au remaniement du grand bâtiment en bois, sans qu’une destruction ait eu lieu (*cf. supra*, fig. 36 [9709] = [8879] et texte s’y rapportant). Sur un total de 332 fragments de vaisselle mis au jour, 51 individus ont pu être identifiés typologiquement (Rieckhoff 2006: 37). Vingt et une lèvres d’amphores de type Dressel 1 peuvent être déterminées typologiquement. La céramique grossière est largement prédominante (56%), les importations sont toujours absentes mais la céramique mi-fine est représentée (16%). Plus de la moitié des types de récipients étaient en usage depuis l’horizon 1 de la PC 1. Seuls deux individus (T1c et P16) ne sont attestés qu’à partir de l’horizon 3 mais les marqueurs chronologiques indiscutables de LT D2b manquent clairement. Le remaniement pour la deuxième phase de construction en bois ne peut donc être daté plus tard qu’à LT D2a ancien (*fig. 74*).

IV-3.1. LA CERAMIQUE (NOMBRE DE TESSONS = 332 ; NMI = 48)

IV-3.1.1. Les céramiques régionales d’influence méditerranéenne

- Cruche (1 ind.): une anse et 29 tessons d’une cruche indéterminée.
- Céramique fine à pâte claire (1 ind.): quatre tessons d’une forme indéterminée.
- Céramique fine catalane (imitation à pâte grise et surface lissée, légèrement enfumée) (1 ind.): un pichet à col cylindrique lisse développé, lèvre incurvée retombante (*fig. 75*, n° 7).

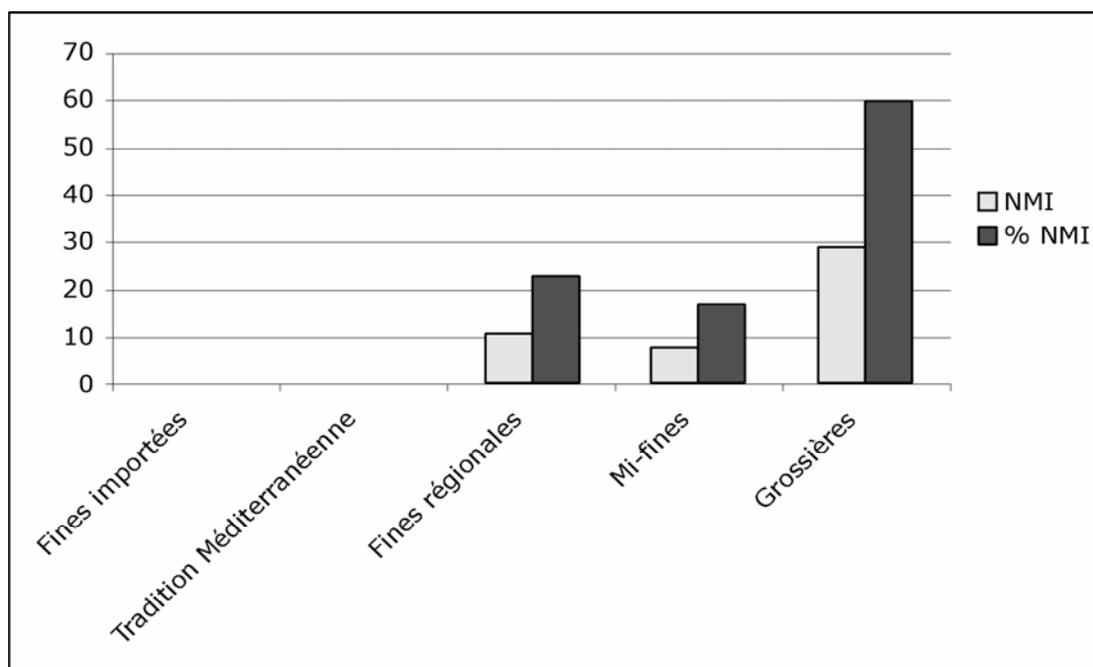


Fig. 74 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La couche PCo 9709. Tableau des groupes de catégories (DAO M. Wöhrl).

IV-3.1.2. Les céramiques tournées fines régionales

- Céramique peinte A (1 ind.) : une bouteille (n° 1) ; 8 tessons.
- Céramique peinte B (1 ind.) : 10 tessons d'une forme indéterminée.
- Céramique peinte indéterminée (2 ind.) : un tonnelet élancé, bord court éversé, lèvre allongée incurvée (n° 3) ; un tonnelet indéterminé.
- Céramique à pâte claire lustrée (1 ind.) : une bouteille à col court cylindrique marqué et lèvre en bourrelet (n° 2).
- Céramique à pâte grise lustrée (1 ind.) : six tessons d'une forme indéterminée.
- Céramique fine à pâte sombre, surface noire (1 ind.) : un fond ; huit tessons d'une forme indéterminée.
- Céramique fine à pâte grise lissée enfumée (4 ind.) : une assiette à lèvre incurvée éversée et horizontale (imit. Lamb. 36 ; fig. 75, n° 4) ; un bol profond évasé à lèvre débordante en bourrelet (imit. Lamb. 31 ; fig. 75, n° 5) ; un bol refermé caréné, lèvre débordante en bourrelet, caréné anguleuse (fig. 75, n° 6) ; une écuelle d'une forme indéterminée.

IV-3.1.3. Les céramiques tournées mi-fines régionales

- Céramique mi-fine à revêtement micacé (1 ind.) : un pot ovoïde, sans col, liaison panse-bord anguleuse, bord éversé mouluré, lèvre rectiligne allongée, à méplat parcouru par deux moulures fines opposées.
- Céramique mi-fine à pâte claire (2 ind.) : une écuelle peu profonde à bord triangulaire mouluré, lèvre saillante, marli mouluré horizontal (fig. 75, n° 9) ; un pot ovoïde, sans col, liaison panse-bord anguleuse, bord éversé mouluré, lèvre rectiligne allongée, à méplat parcouru par deux moulures fines opposées.
- Céramique mi-fine à pâte grise (5 ind.) : une écuelle peu profonde à bord rentrant, lèvre épaissie peu rentrante ; une écuelle peu profonde à bord rentrant, lèvre épaissie rentrante (n° 8) ; un pot ovoïde, à col court cylindrique marqué, bord court éversé (n° 10) ; deux bords d'une forme indéterminée.

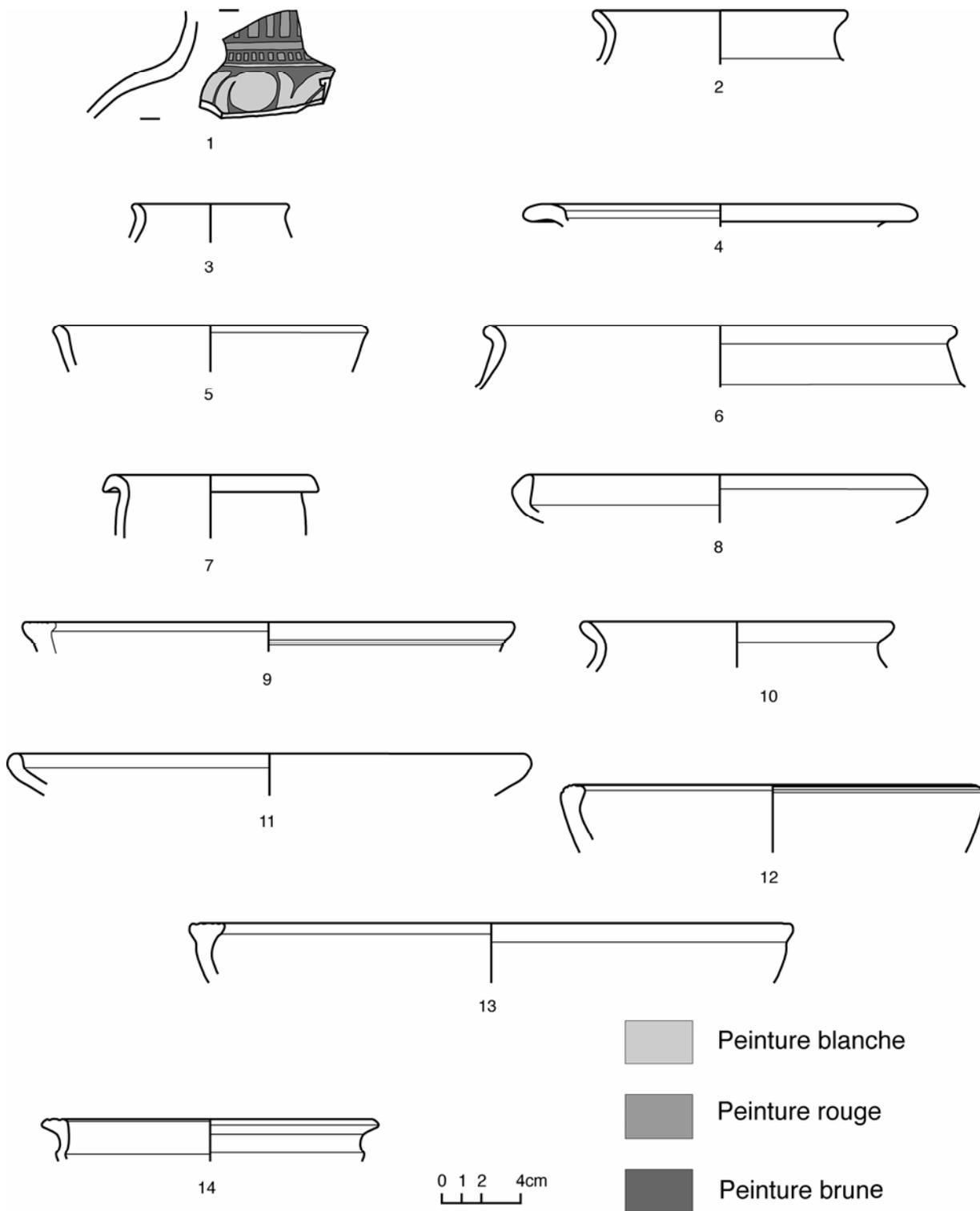


Fig. 75 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La couche PCo 9709. Mobilier céramique (DAO M. Wöhr).

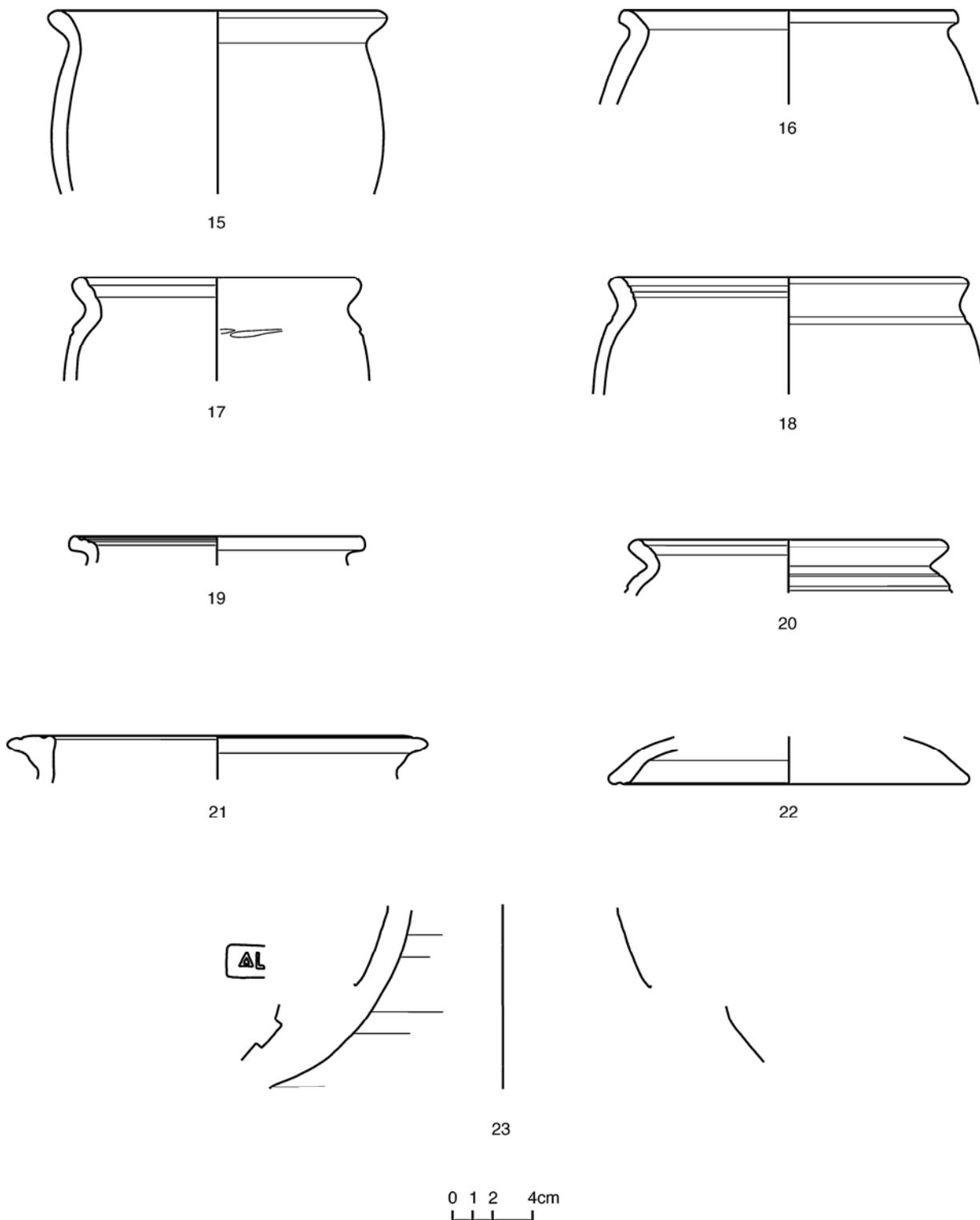


Fig. 76: Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La couche PCo 9709 (suite). Mobilier céramique (DAO M. Wöhl).

IV-3.1.4. Les céramiques grossières régionales

– Céramique grossière de “type Besançon” (5 ind.) : un pot ovoïde, sans col distinct, bord éversé (lèvre allongée incurvée) ; deux pots ovoïdes, sans col distinct, à épaule marquée (moulure), bord éversé mouluré, lèvre allongée incurvée, peu éversée (*fig. 76*, n° 18) ; un pot ovoïde, sans col, liaison panse-bord anguleuse, bord éversé mouluré, lèvre peu éversée, rectiligne, à méplat avec des moulures fines ; une jarre ovoïde, sans col distinct, bord triangulaire à méplat horizontal mouluré (n° 21).

– Céramique grossière à revêtement micacé (4 ind.) : deux pots ovoïdes, sans col distinct, bord éversé (lèvre allongée incurvée) (n° 15) ; un pot ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée (moulurée), bord éversé mouluré, lèvre allongée incurvée, éversée ; un pot ovoïde, sans col, liaison panse-bord anguleuse, bord éversé mouluré, lèvre rectiligne allongée, à méplat parcouru par deux moulures fines opposées (n° 20).

– Céramique grossière à pâte claire (5 ind.) : cinq fonds d’une forme indéterminée ; un pot ovoïde, sans col, liaison panse-bord anguleuse, bord éversé mouluré, lèvre peu éversée, rectiligne, à méplat avec des moulures fines (n° 19) ; une jarre ovoïde, sans col distinct, bord triangulaire à méplat horizontal large, limité par deux moulures opposées, lèvre amincie incurvée ; un pot d’une forme indéterminée.

– Céramique grossière à pâte sombre (15 ind.) : trois écuelles peu profondes à bord rentrant, lèvre épaissie peu rentrante (*fig. 75*, n° 11) ; deux écuelles profondes à paroi bombée, bord rentrant, lèvre moulurée (n° 12) ; une jatte profonde, lèvre triangulaire moulurée saillante, marli horizontal mouluré (n° 13) ; une marmite tripode, paroi carénée, lèvre débordante à marli horizontal mouluré, col incurvé rentrant (n° 14) ; deux pots ovoïdes, sans col distinct, bord éversé (lèvre allongée incurvée) ; un pot ovoïde, sans col distinct, bord éversé mouluré, lèvre courte épaissie (*fig. 76*, n° 16) ; un pot ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée, bord éversé mouluré, lèvre allongée incurvée, éversée (n° 17) ; deux jarres ovoïdes, sans col distinct, bord triangulaire à méplat horizontal mouluré ; un couvercle à paroi faiblement convexe, lèvre aménagée à méplat horizontal mouluré (n° 22).

IV-3.2. LES AMPHORES (NOMBRE DE TESSONS = 663 ; NMI = 21)

– Amphore Dressel 1 à bord triangulaire (6 ind.) : quatre amphores à lèvre à face externe rectiligne et base fortement inclinée vers le bas (LD) ; deux amphores à lèvre à face externe concave et base concave ou proche de l’horizontale, la face externe ne présente pas de changement de courbure (LCV1).

– Amphore de type Dressel 1 à lèvre en bandeau (11 ind.) : une amphore à lèvre à face externe rectiligne et base concave ou proche de l’horizontale, le sommet forme un angle vif (LB1) ; six amphores à lèvre à face externe rectiligne et base concave ou proche de l’horizontale, le sommet arrondi (LB2) ; deux amphores à lèvre à face externe rectiligne et base concave ou proche de l’horizontale, le sommet horizontal (LB3) ; une amphore à lèvre à face externe convexe (LCX) ; une amphore à lèvre à face externe concave et base proche de l’horizontal (LP).

– Amphore de type Dressel 1 : une anse avec timbre « AL » (Olmer 2003 : 22, n° 227/228 ; *fig. 76*, n° 23).

– Amphore de type Dressel 1 à épaule arrondie (ARR) (1 fragment).

– Amphore de type Dressel 1 à épaule infléchie (INF) (4 fragments).

– Amphore de type Dressel 1 à épaule anguleuse (ANG) (3 fragments).

– Amphore de type Dressel 1 à pied cylindrique de profil parfois légèrement cintré, base légèrement concave marquée par une petite protubérance centrale (PD2) (1 fragment).

– Amphore de type Dressel 1 à pied de profil cintré terminé par un bouton, base horizontale (PB) (1 fragment).

– Amphore de type Dressel 1 à pied de profil cintré, base convexe rarement moulurée (PCX) (2 fragments).

– Amphore de type Dressel 1 à pied conique (PCO) (2 fragments).

– Amphore de type Dressel 1 : anses (44 fragments) ; bords (4 fragments très abîmés de Dressel 1) ; pieds (8 fragments dont peut-être un fragment d’amphore de Tarraconaise ?) ; épaules (2 fragments) ; 573 tessons.

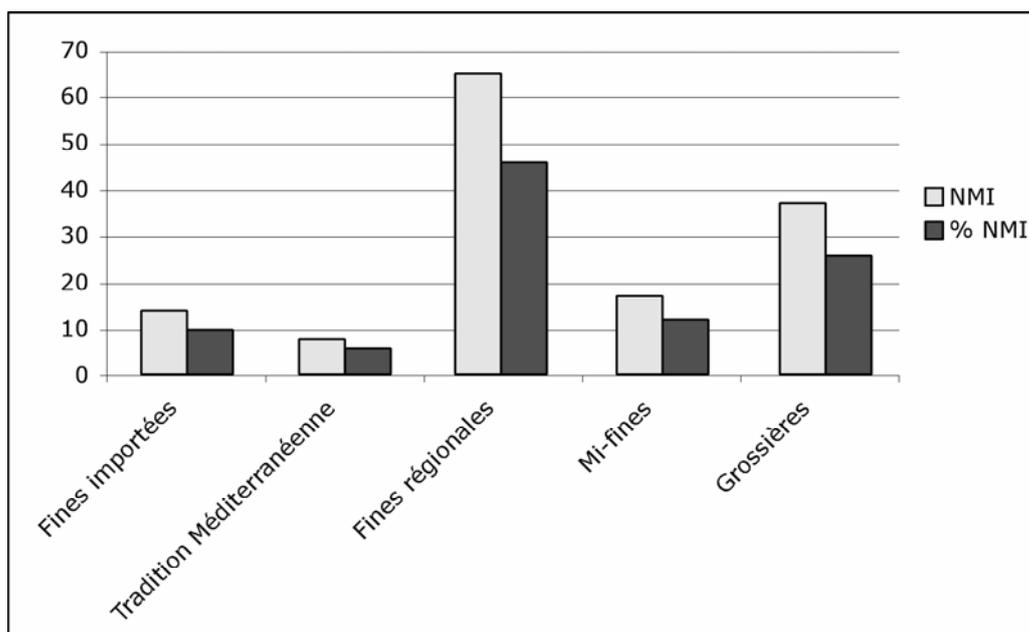


Fig. 77 : BibRACTE, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La couche d'occupation PCo 8731 = 7610 = 7618. Tableau des groupes de catégories (DAO J. Frase).

IV-4. LA COUCHE D'OCCUPATION [8731] (= [7610, 7618]) (S. RIECKHOFF ET J. FRASE) (FIG. 77-79)

La première couche d'occupation de la première phase de construction en bois a aussi été mise en évidence dans les pièces T et R de l'angle de "l'îlot des Grandes Forges". Sur un total de 1 145 tessons, 141 individus ont été identifiés typologiquement (fig. 77) (cf. *supra*, fig. 35, 37 et texte s'y rapportant). Environ la moitié des types de récipients étaient en usage à partir de l'horizon 1 de la PC 1 et l'autre moitié à partir de l'horizon 2. Une assiette, un tonneau et une bouteille de la catégorie PGFINH sont les marqueurs d'un stade avancé de LT D2a. Pour l'horizon 3 uniquement, il n'existe qu'une seule marmite M5, mais sa datation ne se limite pas forcément à cet horizon. Elle peut être négligée statistiquement. Les fibules sont clairement des types de LT D1b et LT D2a. Suivant les critères de la PC 1, le comblement de la cave et la couche d'occupation constituent un ensemble cohérent d'un seul horizon stratigraphique.

Ce comblement [8749] de la cave PCo 8738 montre des proportions identiques à la couche d'occupation. Sur une quantité totale de 362 tessons, 45 individus ont été identifiés. Mis à part les cinq vases de la catégorie PGFINH, on compte seulement une marmite M5 et une écuelle E8b, pour lesquelles vaut la réserve mentionnée ci-dessus (cf. *supra*, IV-2, la fosse PCo 9754). Deux fibules de types LT D1b et LT D2a (de type Almgren 65) dans le remblai correspondent chronologiquement à celles de la couche d'occupation. Selon nous, la datation de l'ensemble du mobilier qui couvre LT D1b et LT D2a n'est donc pas à remettre en cause.

IV-4.1. LA CERAMIQUE (NOMBRE DE TESSONS = 307 ; NMI = 141)

IV-4.1.1. Les céramiques tournées fines d'importation

- Céramique à paroi fine (1 ind.) : un bord de gobelet à panse curviligne élancée, refermée, symétrique, lèvres allongées incurvées (fig. 78, n° 1).
- Céramique à vernis noir campanienne A (1 ind.) : un bord, assiette à bord relevé (Lamb. 5).

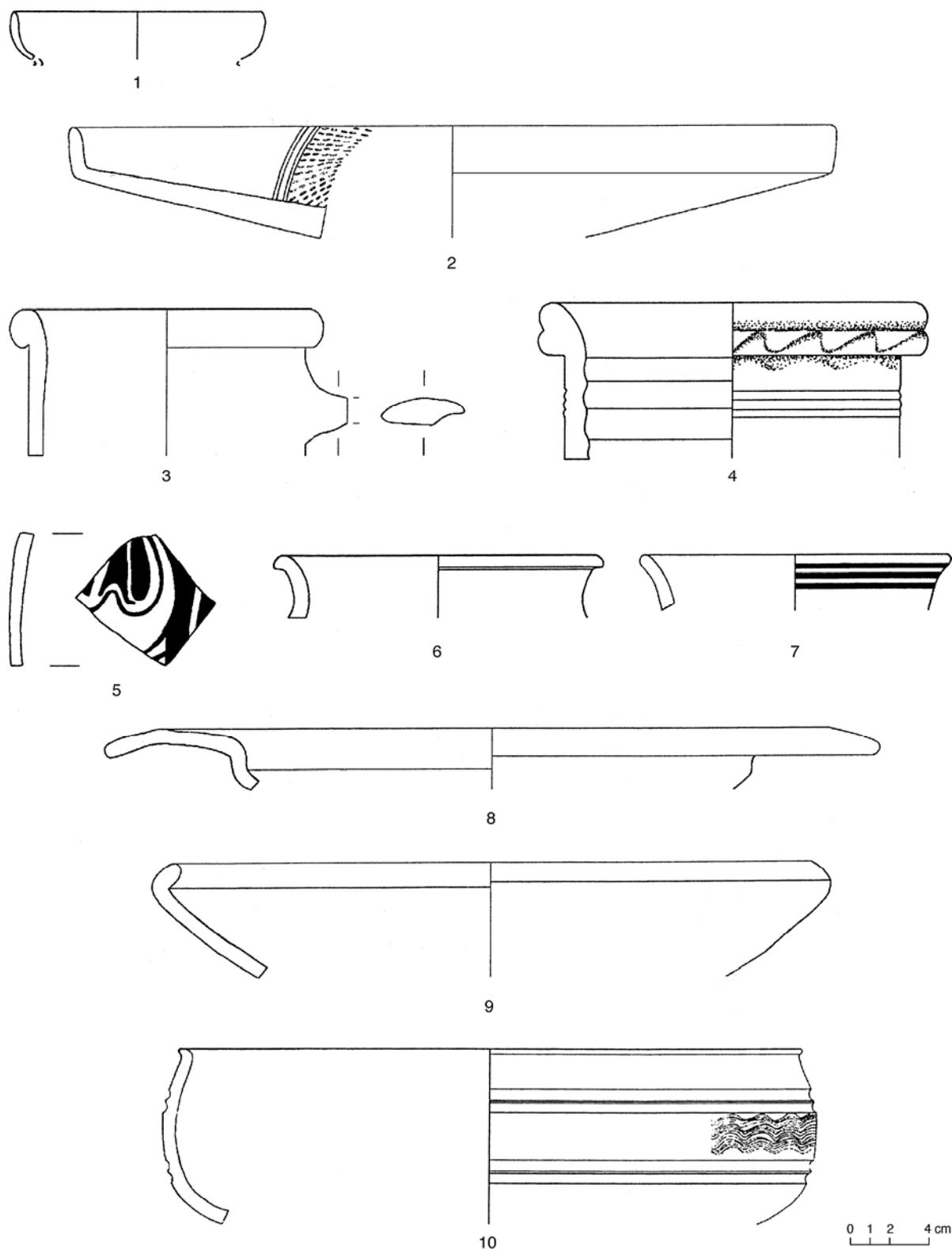


Fig. 78 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La couche d'occupation PCo 8731 = 7610 = 7618. Mobilier céramique (DAO J. Frase).

- Céramique à vernis noir Campanienne B (11 ind.): une assiette Lamb. 5 ; quatre assiettes Lamb. 5/7 ; une assiette Lamb. 7 ; deux assiettes Lamb. 36 ; une coupe Lamb. 1 ; deux coupes Lamb. 1/8 ; une anse Lamb. 10.
- Céramique à vernis noir campanienne C (1 ind.): une assiette Lamb. 5/7 (n° 2).

IV-4.1.2. *Les céramiques régionales d'influence méditerranéenne*

- Cruche (8 ind.): cinq cruches à col cylindrique large développé, lèvre en bourrelet saillante (n° 3) ; un bord de cruche à col cylindrique large développé, lèvre verticale allongée incurvée formant bandeau externe ; un bord de cruche à col cylindrique large développé, lèvre saillante formant un bandeau externe concave ou mouluré (n° 4) ; un bord de cruche à col cylindrique étroit développé, lèvre saillante en bourrelet ; quatre anses indéterminées ; trois fonds indéterminés.

IV-4.1.3. *Les céramiques tournées fines régionales*

- Céramique peinte de Type A : trois tessons peints en blanc (n° 5).
- Céramique peinte de Type B : un tesson peint en rouge.
- Céramique peinte (1 ind.): un bord de bouteille à panse ovoïde, à courbure dissymétrique, col court cylindrique plus ou moins marqué, lèvre en bourrelet plus ou moins marqué, pied annulaire (n° 6) ; un fond indéterminé.
- Céramique fine à revêtement micacé (4 ind.): un bord de tonnelet élancé, panse curviligne refermée, à courbure symétrique, bord court éversé, pied annulaire ; un bord de pot ovoïde, sans col distinct, bord éversé, lèvre allongée incurvée ; un pot ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée (ressaut ou moulure), bord éversé mouluré, lèvre allongée incurvée ; un bord de couvercle à paroi oblique faiblement convexe, lèvre saillante allongée à méplat horizontal mouluré ; un fond et un tesson indéterminé.
- Céramique fine grise homogène (3 ind.): une imitation d'assiette Lamb. 36 (n° 8) ; un bord de tonnelet élancé, panse curviligne refermée, à courbure symétrique, bord court éversé, pied annulaire ; un fond d'un tonnelet indéterminé ; un bord de bouteille à panse ovoïde, à courbure dissymétrique, col court cylindrique plus ou moins marqué, lèvre en bourrelet plus ou moins marqué, pied annulaire (n° 7) ; deux fonds et six panses indéterminés ; un jeton.
- Céramique fine grise lissée et enfumée (49 ind.): 2 imitations d'assiette à bord relevé (Lamb. 5/7) ; une imitation d'assiette à lèvre incurvée éversée (Lamb. 36) ; un bord d'écuelle peu profonde à bord rentrant, lèvre épaissie peu rentrant ; quatre écuelles peu profondes à bord rentrant, lèvre épaissie rentrante ; quatre bols hémisphériques refermés, panse à courbure régulière, lèvre simple arrondie (n° 9) ; deux bols hémisphériques refermés, panse à courbure dissymétrique, lèvre simple arrondie ; six bols hémisphériques légèrement refermés, haut de panse mouluré, lèvre débordante en bourrelet (n° 10) ; deux bords d'un bol de type indéterminé ; cinq imitations de bol profond évasé (Lamb. 31) ; deux bols à courbure dissymétrique, haut de panse rectiligne légèrement refermé ou évasé, lèvre arrondie faiblement saillante ; huit bols refermés carénés, haut de panse rectiligne, lèvre débordante en bourrelet (*fig. 79*, n° 11) ; deux tonnelets élancés, panse curviligne refermée, à courbure symétrique, bord court éversé, pied annulaire ; un bord de bouteille à panse élancée, col court plus ou moins marqué, ouverture resserrée, lèvre en bourrelet plus ou moins marqué, pied annulaire ; trois bouteilles à panse ovoïde, à courbure dissymétrique, col court cylindrique plus ou moins marqué, lèvre en bourrelet plus ou moins marquée, pied annulaire ; deux bouteilles à panse ovoïde, col rentrant marqué et mouluré, haut de panse mouluré, bord court éversé ; un bord de pichet ou gobelet ansé, col cylindrique lisse développé, lèvre incurvée retombante ; anse en ruban (n° 12) ; un bord de bec d'un pichet indéterminé ; un bord de pot ovoïde, sans col distinct, haut de panse mouluré, bord court éversé, lèvre épaissie en bourrelet ; un bord de pot trapu, panse à tendance globulaire, col court marqué, épaule moulurée, pied en couronne ; bord en bourrelet saillant ; un bord de pot ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée (ressaut ou moulure) ; bord éversé mouluré, lèvre allongée incurvée ; un bord de couvercle à paroi oblique faiblement convexe ou concave, moulurée ou décorée, lèvre bifide à système d'encastrement ; treize fonds et vingt-cinq tessons indéterminés ; deux jetons ; une fusaïole.

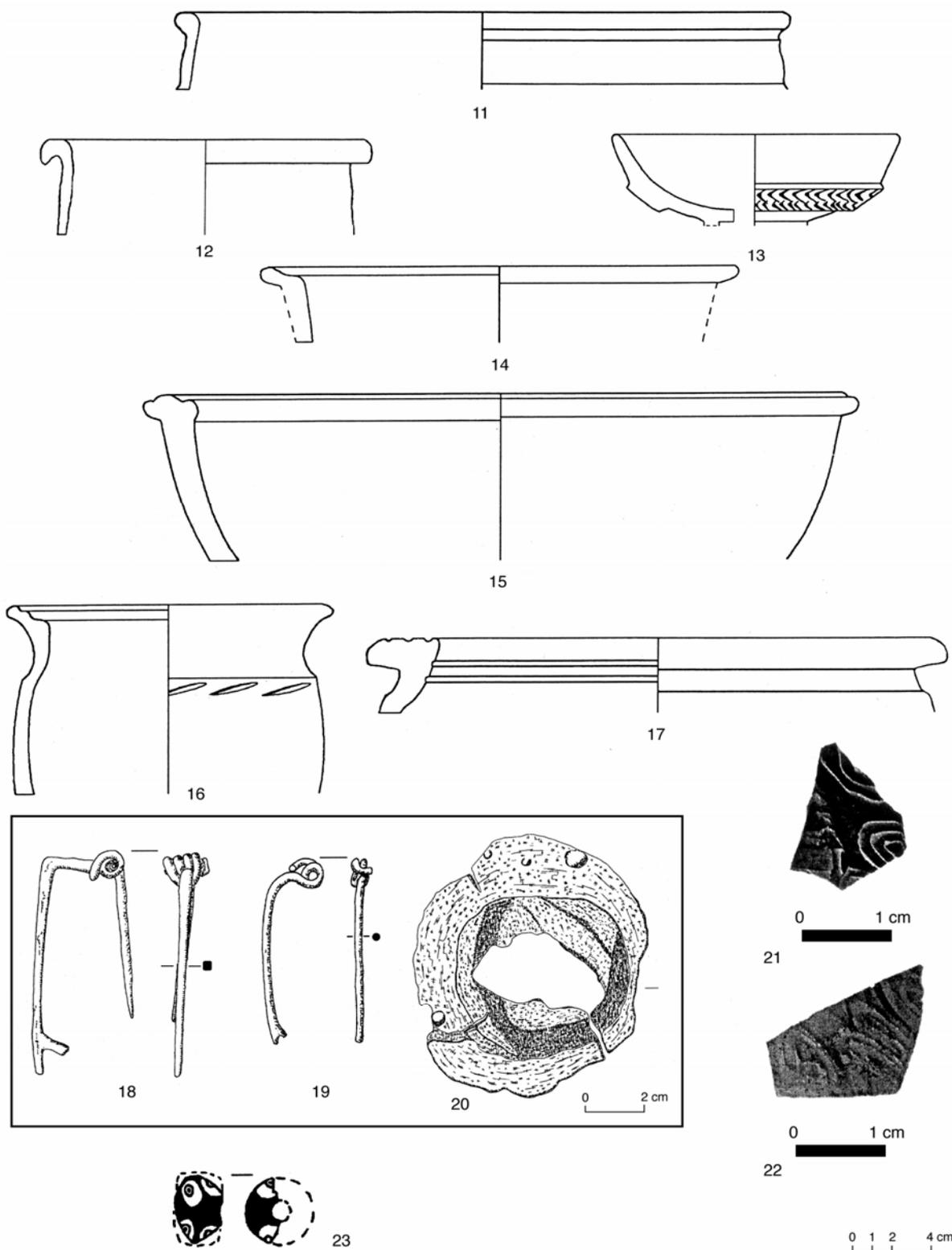


Fig. 79 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La couche d'occupation PCo 8731 = 7610 = 7618 (suite). Mobilier céramique (11-17), métallique (18-20: fer) et verre (21-23) (DAO J. Frase).

– Céramique fine à pâte sombre de Type A (3 ind.): une coupe à paroi curviligne évasée, lèvre simple arrondie (n° 13); un bord de gobelet (petit) trapu, à col rentrant développé; bord court éversé; trois fonds indéterminés; un jeton.

– Céramique fine à pâte sombre de Type B (5 ind.): un bord de bol hémisphérique évasé, lèvre débordante en bourrelet; un bord de bol à courbure dissymétrique, haut de panse rectiligne légèrement refermé, lèvre arrondie faiblement saillante; un bord de bol refermé caréné, haut de panse rectiligne, lèvre débordante en bourrelet; un bord de bouteille à panse élancée, col court plus ou moins marqué, ouverture resserrée, lèvre en bourrelet plus ou moins marqué, pied annulaire; un bord de petit pot, panse à tendance situliforme, col rentrant marqué, fond plat; bord en bourrelet saillant; trois tessons indéterminés; un jeton.

IV-4.1.4. Les céramiques tournées mi-fines régionales

– Céramique mi-fine à pâte claire (4 ind.): une imitation d'un bol profond évasé (Lamb. 31); deux écuelles peu profondes à bord triangulaire mouluré; un bord de couvercle à paroi oblique faiblement convexe, lèvre saillante allongée à méplat horizontal mouluré; un pied d'un type indéterminé.

– Céramique mi-fine à revêtement micacé (8 ind.): un bord de bol hémisphérique refermé, panse à courbure régulière, lèvre simple arrondie; un bord et un tesson de bol caréné, à col développé évasé, lèvre en bourrelet, fond soulevé; une jatte profonde, lèvre triangulaire moulurée; une jatte profonde, paroi bombée, lèvre débordante à marli oblique; trois couvercles à paroi oblique faiblement convexe, lèvre saillante allongée à méplat horizontal mouluré; un tesson d'une faisselle.

– Céramique mi-fine à pâte grise (2 ind.): une jatte profonde, lèvre triangulaire moulurée; un bord de pot ovoïde, à épaule marquée, bord éversé, lèvre allongée à face supérieure concave.

– Céramique mi-fine à pâte sombre (2 ind.): un bord de pot ovoïde, à col court cylindrique plus ou moins marqué, fond plat, bord court éversé, lèvre renflée arrondie, liaison panse-col par changement d'inflexion; un bord de pot ovoïde, à épaule marquée, bord éversé, lèvre allongée à face supérieure concave; un pied d'un type indéterminé.

– Céramique mi-fine à pâte sombre et à revêtement micacé (1 ind.): un bord de marmite tripode, paroi rectiligne évasée moulurée, lèvre débordante à marli horizontal, fond convexe (n° 14); un tesson indéterminé.

IV-4.1.5. Les céramiques grossières régionales

– Céramique à pâte claire grossière (1 ind.): une jatte profonde, lèvre triangulaire moulurée; un fond; un tesson indéterminé.

– Céramique à pâte claire grossière à couverture végétale noire (5 ind.): une jatte profonde, lèvre triangulaire moulurée; un bord de pot ovoïde, sans col distinct, bord éversé, lèvre allongée incurvée; un bord de pot ovoïde, à épaule marquée par une baguette, bord éversé, lèvre allongée à face supérieure concave; deux bords de pot ovoïde, sans col distinct, épaule marquée (moules ou baguette); bord triangulaire à méplat horizontal mouluré, large.

– Céramique grossière à revêtement micacé (6 ind.): un bord d'écuelle peu profonde à bord triangulaire mouluré, lèvre saillante, marli mouluré horizontal; trois pots ovoïdes, sans col distinct, à épaule marquée (ressaut ou moulure); bord éversé mouluré, lèvre allongée incurvée; deux pots ovoïdes, sans col distinct, épaule marquée (moules ou baguette); bord triangulaire à méplat horizontal mouluré, large; un tesson indéterminé; un jeton.

– Céramique à revêtement micacé de "type Besançon" (3 ind.): un bord de pot ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée (ressaut ou moulure), bord éversé mouluré, lèvre allongée incurvée; deux pots ovoïdes, sans col distinct, épaule marquée (moules ou baguette), bord triangulaire à méplat horizontal mouluré, large (n° 17); un fond indéterminé.

– Céramique grossière à pâte sombre (22 ind.): quatre écuelles peu profondes à bord rentrant, lèvre épaissie peu rentrante; un bord d'écuelle peu profonde à bord rentrant mouluré; un bord d'écuelle profonde à paroi bombée, bord rentrant; un bord d'écuelle peu profonde à bord triangulaire mouluré, lèvre saillante, marli

mouluré horizontal ; deux jattes profondes, lèvre triangulaire moulurée (n° 15) ; un bord de marmite tripode, paroi rectiligne faiblement évasée, lèvre peu saillante, soulignée par des cannelures, fond convexe ; deux pots ovoïdes, sans col distinct, bord éversé, lèvre allongée incurvée ; deux pots ovoïdes, à col court marqué, bord éversé, lèvre triangulaire à face supérieure moulurée ; un bord de pot ovoïde, à épaule marquée (moules ou baguette), bord éversé, lèvre allongée à face supérieure concave ; cinq pots sans col distinct, à épaule marquée (ressaut ou moulure), bord éversé mouluré, lèvre allongée incurvée (n° 16) ; deux pots ovoïdes, sans col, liaison panse-bord anguleuse, bord éversé mouluré, lèvre courte renflée ; douze fonds ; deux tessons indéterminés ; une fusaïole.

IV-4.2. LES AMPHORES (NMI = 12)

– Amphores de type Dressel 1 à lèvre triangulaire (9 ind.) : quatre amphores à lèvre à face externe rectiligne et base fortement inclinée vers le bas (LT) ; trois amphores à lèvre à face externe rectiligne et base concave ou proche de l'horizontale (LD) ; deux amphores à lèvre à face externe concave et base concave ou proche de l'horizontale, la face externe ne présente pas de changement de courbure (LCV1).

– Amphores de type Dressel 1 à lèvre en bandeau (3 ind.) : une amphore à lèvre à face externe rectiligne et base concave ou proche de l'horizontale, le sommet forme un angle vif (LB1) ; deux amphores à lèvre à face externe concave et base proche de l'horizontale (LP).

– Un jeton.

IV-4.3. LE MOBILIER METALLIQUE EN FER

– Fibules (5 ind.) : une fibule Feugère type 4, n° 370 (fig. 79, n° 18) ; une fibule Feugère type 2, n° 69 (n° 19) ; trois fragments des fibules indéterminées.

– Un umbo de bouclier circulaire (n° 20).

– Deux couteaux.

IV-4.4. AUTRES OBJETS

– Verre : deux fragments de vases en verre de type *millefiori* (n° 21–22) ; deux fragments de perles en verre (n° 24).

IV-5. LA FOSSE 55 (E. CAMURRI, R. RONCADOR) (FIG. 80–82)

La fosse 55 est à ce jour le plus ancien ensemble de mobilier découvert sur le chantier de PC 14 (cf. *supra*, fig. 26 et texte s'y reportant). Son remplissage est constitué des UF [31] et [45]. Seule l'UF [31] a été traitée dans l'analyse du mobilier céramique. L'UF [45] n'a livré que deux tessons de panse de céramique à pâte grise lissée enfumée et quatre fragments d'amphores Dressel 1 (deux anses, un bord et un fond).

IV-5.1. LA CERAMIQUE (NOMBRE DE TESSONS = 242 ; NMI = 46)

On constate l'absence de céramiques fines importées alors que les céramiques communes de tradition méditerranéenne sont présentes, toutefois en faible pourcentage (2 % du NMI) (fig. 80).

La vaisselle régionale fine constitue le groupe le plus important (36 % du NMI), à l'intérieur duquel la céramique à pâte sombre l'emporte sur celle à pâte claire (10 % du NMI). La première catégorie est caractérisée par la prédominance des céramiques à pâte grise lissée et enfumée (NMI = 8) devant celles à pâte sombre (NMI = 6) et celles à pâte grise lustrée (NMI = 1). La deuxième catégorie est en revanche uniquement constituée de céramique peinte (NMI = 2) et de céramique à pâte claire à surface lustrée (NMI = 2).

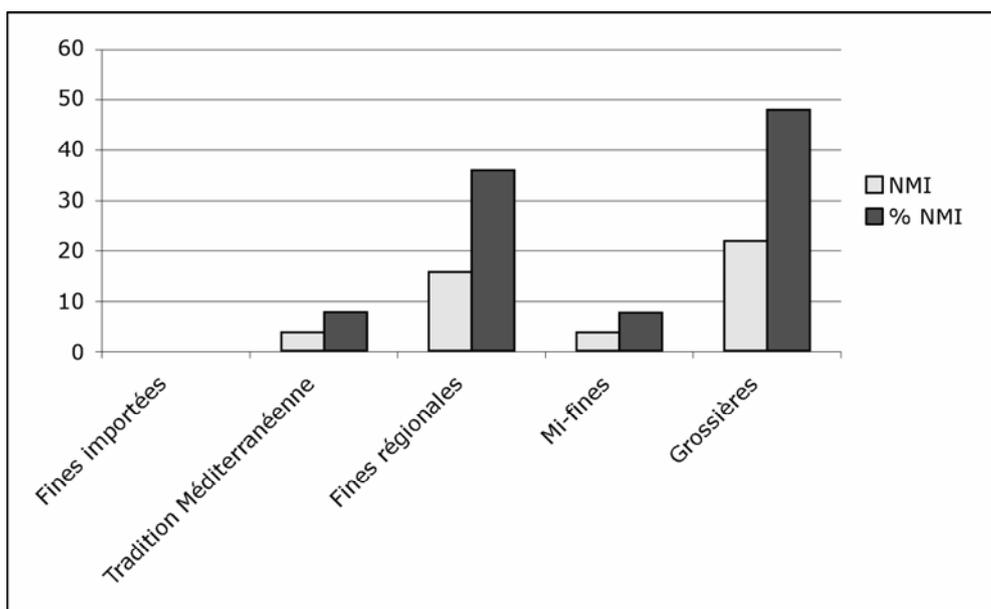


Fig. 80 : BibRACTE, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse 55 de PC 14. Tableau des groupes de catégories (DAO E. Camurri et R. Roncador).

Dans la catégorie de la vaisselle destinée à un usage domestique, les céramiques non tournées (48 % du NMI) l'emportent sur celles tournées (8 % du NMI). Les catégories les mieux représentées de céramiques non tournées sont les céramiques à pâte sombre (NMI = 11) et celles avec revêtement micacé (NMI = 9), tandis que seuls deux individus à pâte claire sont attestés.

L'absence de céramique fine importée et de tuiles romaines dans les autres classes de mobilier, permet de dater cet ensemble à une phase de transition La Tène D1b/La Tène D2a.

IV-5.1.1. Les céramiques fines régionales à pâte claire

– Céramique peinte (2 ind.) : un bord de bouteille à décor végétal (peinture blanc et brun) avec panse ovoïde à courbure dissymétrique, col court cylindrique et lèvre en bourrelet (fig. 81, n° 1 : Bt2). Une panse à décor végétal. Un bord de probable pot ovoïde, à col court cylindrique et bord court éversé (P3) décoré à la peinture rouge.

– Céramique fine à pâte claire lustrée (2 ind.) : un bord de petit gobelet, à panse ovoïde, bord court éversé, lèvre en petit bourrelet saillant (G11b). Il faut probablement lui associer le fond annulaire représenté dans cette catégorie (n° 2). Un bord de forme fermée indéterminée.

IV-5.1.2. Les céramiques fines régionales à pâte sombre

– Céramique grise fine à surface lissée et enfumée (8 ind.) : cinq bords d'écuelle dont un bord d'écuelle profonde à parois bombées, bord épaissi aplati et lèvre soulignée par une cannelure (n° 3 : E5b variante). Un bord de bol hémisphérique refermé, avec panse à courbure dissymétrique et lèvre facettée légèrement saillante. Sa panse arbore un décor à lignes parallèles (n° 4 : B2 variante). Parmi les formes fermées, un bord de gobelet à col rentrant et lèvre redressée allongée (G6 variante) et un bord aminci et allongé de gobelet. Trois fonds dont deux annulaires (n° 5) et un aplati. Trois parois présentant un décor de lignes ondulées et/ou parallèles réalisées au peigne (n° 6–7).

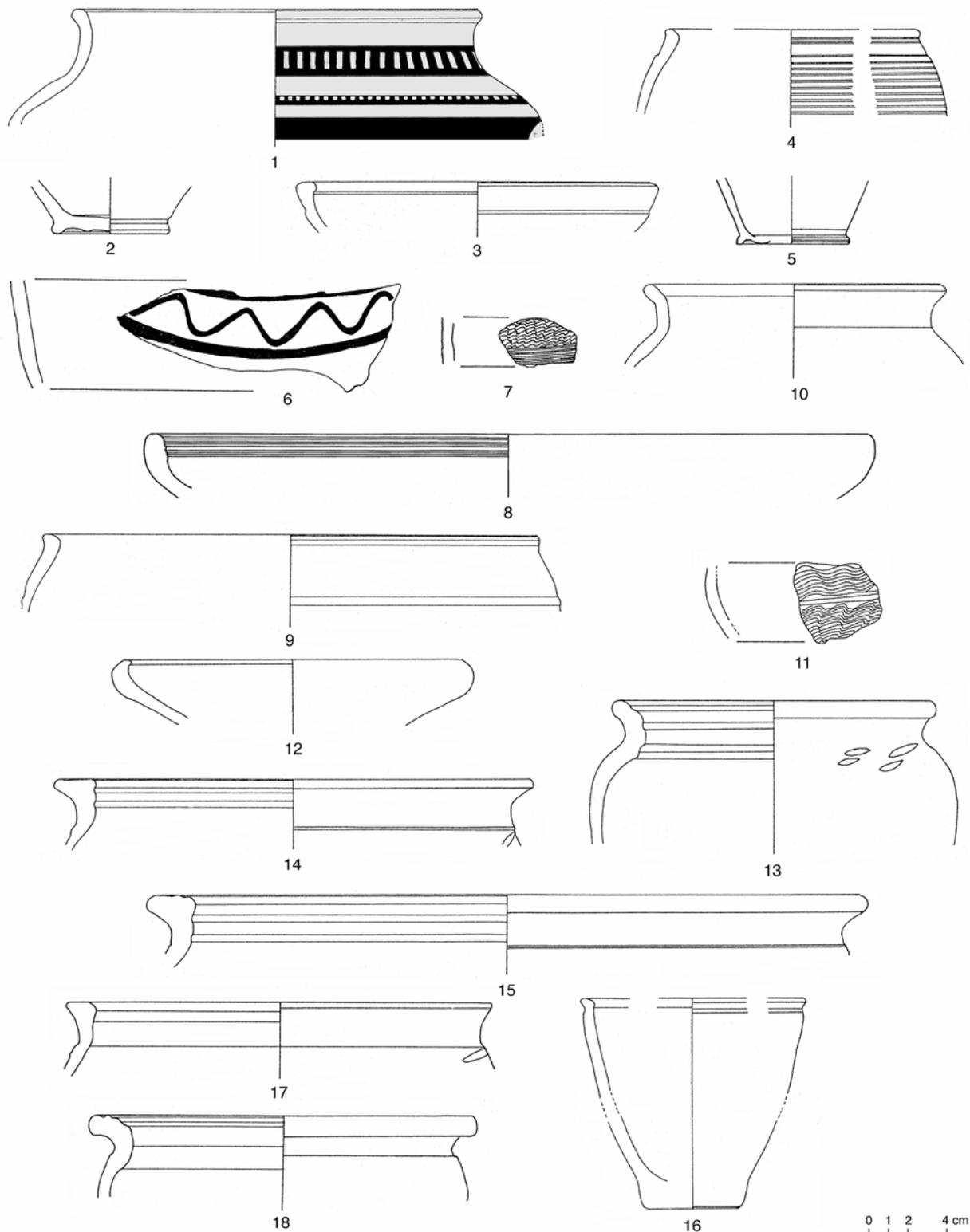


Fig. 81 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse 55 de PC 14. Mobilier céramique (DAO E. Camurri et R. Roncador).

– Céramique à pâte grise indéterminée (2 ind.): un bord d'assiette relevé à lèvre courte, incurvée et lisse (n° 8 : A1a) et un bord d'écuelle peu profonde à lèvre épaissie peu rentrant (E1a).

– Céramique fine à pâte sombre (6 ind.): ce groupe présente deux types de pâte, l'une à surface noire et cœur rouge, l'autre à surface brune.

Le premier type est attesté par un bord de bol refermé à carène arrondie moulurée et lèvre débordante en bourrelet (n° 9 : B8b); un bord de pot ovoïde à bord éversé avec lèvre triangulaire allongée (P7b variante); un bord allongé de pot; un bord de bouteille à col court cylindrique et à lèvre en bourrelet (n° 10 : Bt2).

Le deuxième type est illustré par un bord de petit gobelet trapu à panse à tendance globulaire et bord court éversé et par une paroi de forme fermée avec décor de lignes ondées réalisées au peigne (n° 11).

On remarque aussi la présence d'un bord d'écuelle peu profonde à bord rentrant avec lèvre épaissie en céramique fine à pâte sombre indéterminée.

IV-5.1.3. Les céramiques communes tournées régionales

– Céramique mi-fine à pâte claire (1 ind.): un fond aplati de forme indéterminée.

– Céramique mi-fine à pâte grise (3 ind.): un bord d'écuelle peu profonde à lèvre épaissie peu rentrante (E1a); un bord d'écuelle peu profonde à lèvre épaissie rentrante (n° 12 : E1b); un fond aplati probablement d'une écuelle; un bord de couvercle à paroi oblique faiblement convexe et lèvre simple arrondie (Cv1 variante) et une paroi de forme indéterminée avec décor au polissoir.

IV-5.1.4. Les céramiques non tournées régionales

– Céramique grossière à pâte claire avec revêtement micacé (9 ind.): deux bords d'écuelles correspondent aux formes ouvertes. Parmi les sept pots retrouvés, on signale la présence d'un bord d'un exemplaire ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée, et lèvre éversée (n° 13 : P18a); d'un bord de pot ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée par un ressaut orné de traits parallèles incisés et bord triangulaire à méplat horizontal mouluré et étroit (n° 14 : P23); d'un bord de pot ovoïde, sans col distinct, à épaule marquée, bord triangulaire à large méplat horizontal mouluré dont la liaison entre la panse et le bord est définie par une moulure (n° 15 : P24b); quatre bords de pot de type indéterminé.

– Céramique grossière à pâte claire (2 ind.): un demi-profil de gobelet (n° 16); un bord de pot de type indéterminé; un jeton.

– Céramique grossière à pâte sombre (11 ind.): parmi les formes ouvertes on note la présence d'une assiette et de deux bords d'écuelle à bord rentrant. Parmi les formes fermées, huit bords de pot dont un bord de pot ovoïde, avec panse à courbure dissymétrique, col court, bord court éversé et lèvre triangulaire, aplatie (P12b); un décor de traits parallèles incisés est présent sur l'épaule (n° 17); un bord de pot ovoïde, sans col, bord éversé mouluré et lèvre courte renflée dont la liaison entre la panse et le bord est anguleuse (n° 18 : P19). Deux fonds aplatis appartiennent probablement à deux pots différents.

IV-5.2. LES AMPHORES

Les amphores auxquelles appartiennent les tessons récupérés dans la fosse Fo [55] sont relatives à la catégorie des Dressel 1. Parmi les 580 tessons qui ont été décomptés, pour un poids de presque 10 kg, on mentionnera 46 anses, 24 bords et 15 fonds (non illustré).

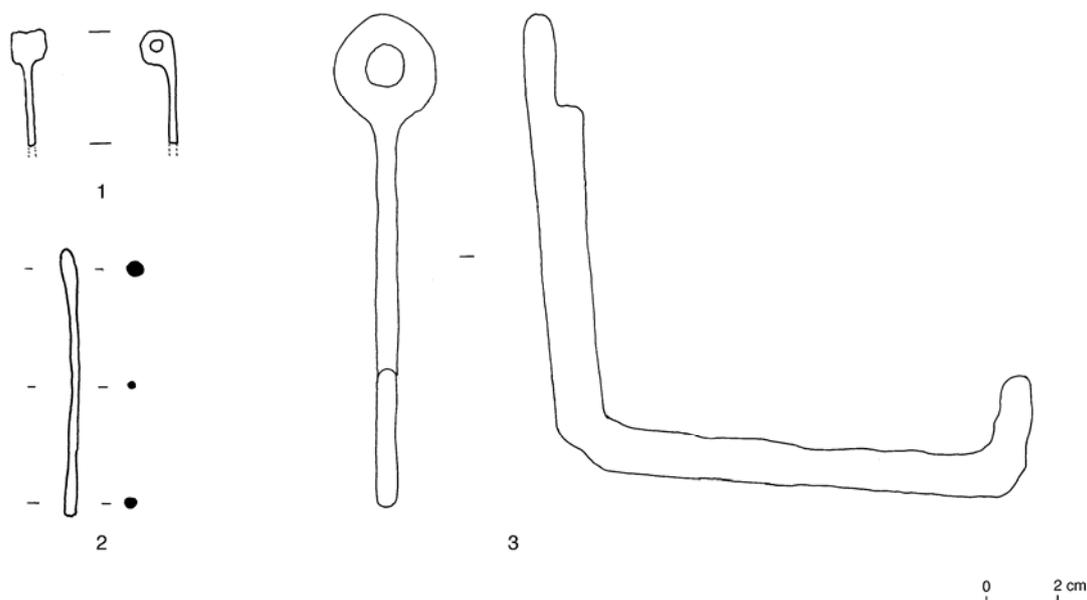


Fig. 82 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse 55 de PC 14 (suite et fin). Mobilier métallique (DAO E. Camurri et R. Roncador).

IV-5.3. LE MOBILIER METALLIQUE

Le niveau supérieur [45] du remplissage de la fosse a livré une clé (*fig.* 82, n° 3), un fragment de fibule (n° 1), un clou en fer et quelques scories (17 g).

Le niveau inférieur [31] contenait une monnaie en argent, 4 objets en fer (1 fer plat, 2 tôles, 1 outil), 16 clous, 1 instrument de toilette en alliage cuivreux (n° 2), 1 objet indéterminé (probablement une tête de clou) en alliage cuivreux et des scories (33 gr.).

La monnaie, un denier gaulois de KALETEDV au cheval galopant, en argent fourré (1,16 g, Ø 11 mm), présente sur le droit une tête casquée à gauche et sur le revers un cheval galopant à gauche, avec une roue sous le cheval et le K de KALETEDOY au-dessous de la tête du cheval (type Bibracte 214 ; Robache type B). On place cette émission à La Tène D2.

IV-5.4. AUTRES OBJETS

Pour compléter la description de cet ensemble clos, il convient de mentionner la présence de quatre fragments d'os animaux, d'un fragment de terre cuite architecturale provenant de la couche supérieure du remplissage [45] et d'un petit fragment de verre bleu dans le remplissage [31].

IV-6. LA FOSSE PCo 4804 (F. FLEISCHER) (FIG. 83–85)

La fosse PCo 4804 (1,70 x 1,40 m ; 0,55 m prof.) est de forme rectangulaire, à fond plat et à parois verticales, et peut être interprétée soit comme une unité de stockage, soit comme une structure artisanale (travail du métal par exemple) (*cf. supra*, *fig.* 30 et texte s'y reportant). Son remplissage contient un nombre important de tessons d'amphores et de céramiques. Le mobilier et la stratigraphie peuvent être mis en parallèle avec la fosse 1660 située un peu plus au sud de la grande voie (RA 1995). Ces deux fosses ont probablement été remplies en même temps lors de la deuxième réfection de la grande voie. La fosse PCo 4804 peut être datée de LT D2, sans plus de précision (*fig.* 83).

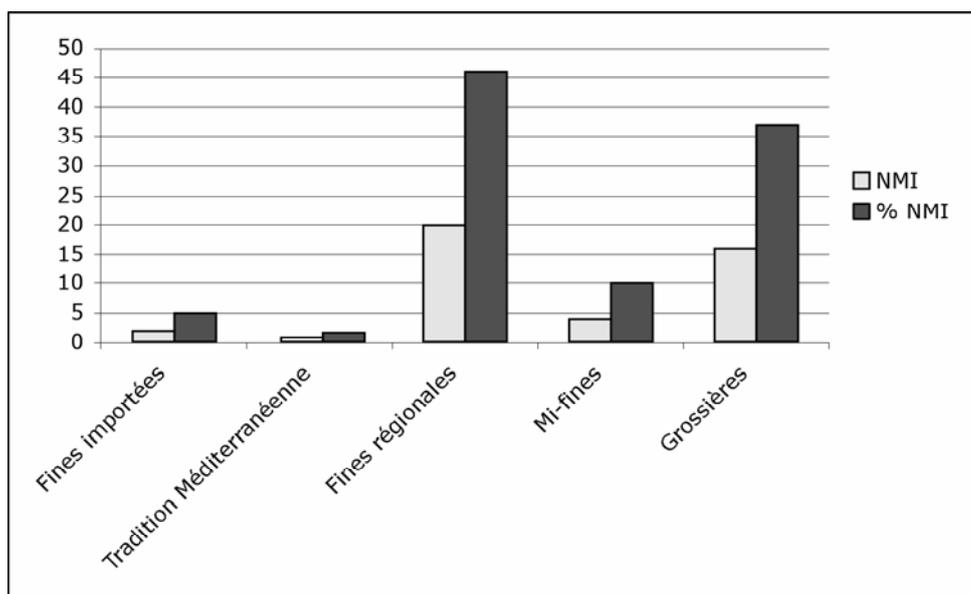


Fig. 83 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 4804. Tableau des catégories de mobilier céramique.

IV-6.1. LA CERAMIQUE (NOMBRE DE TESSONS = 297 ; NMI = 43)

IV-6.1.1. Les céramiques fines tournées d'importation

– Céramique à vernis noir : un tesson en campanienne A (1 ind.) et un fond annulaire en campanienne B (1 ind.).

IV-6.1.2. Les céramiques régionales d'influence méditerranéenne

– Cruche (1 ind.) : un bord de cruche à col cylindrique et à lèvre en bourrelet saillant (fig. 84, n° 1) et deux anses.

IV-6.1.3. Les céramiques tournées fines régionales

- Céramique peinte de Type A (1 ind.) : un fond et dix tessons peints en blanc.
- Céramique peinte de Type B (4 ind.) : trois vases tonnelet à bord court éversé (n° 2–3) et une imitation d'un bol Lamb. 31 (n° 4).
- Céramique peinte (2 ind.) : une bouteille à pâte orange et les restes d'un revêtement blanc et un bol (ou une bouteille) à bord éversé.
- Céramique à pâte claire (1 ind.) : un pot à panse sinueuse avec une bande lissée rouge sur l'épaule (n° 5).
- Céramique fine à revêtement micacé (1 ind.) : une marmite à col rectiligne vertical et à lèvre débordante à marli horizontal mouluré (n° 6).
- Céramique à pâte grise homogène (1 ind.) : une assiette à bord relevé et à lèvre moulurée (n° 7).
- Céramique fine grise lissée et enfumée (10 ind.) : une imitation d'un bol Lamb. 31 (n° 10), trois bols carénés à lèvre débordante en bourrelet (n° 8), un bol hémisphérique à lèvre débordante en bourrelet (n° 9), deux récipients non identifiables (une assiette ou une écuelle ou un bol), une bouteille à lèvre en bourrelet, un pot à bord éversé et à lèvre en bourrelet (n° 11) et un pot à col court souligné par une baguette et à bord éversé (n° 12).

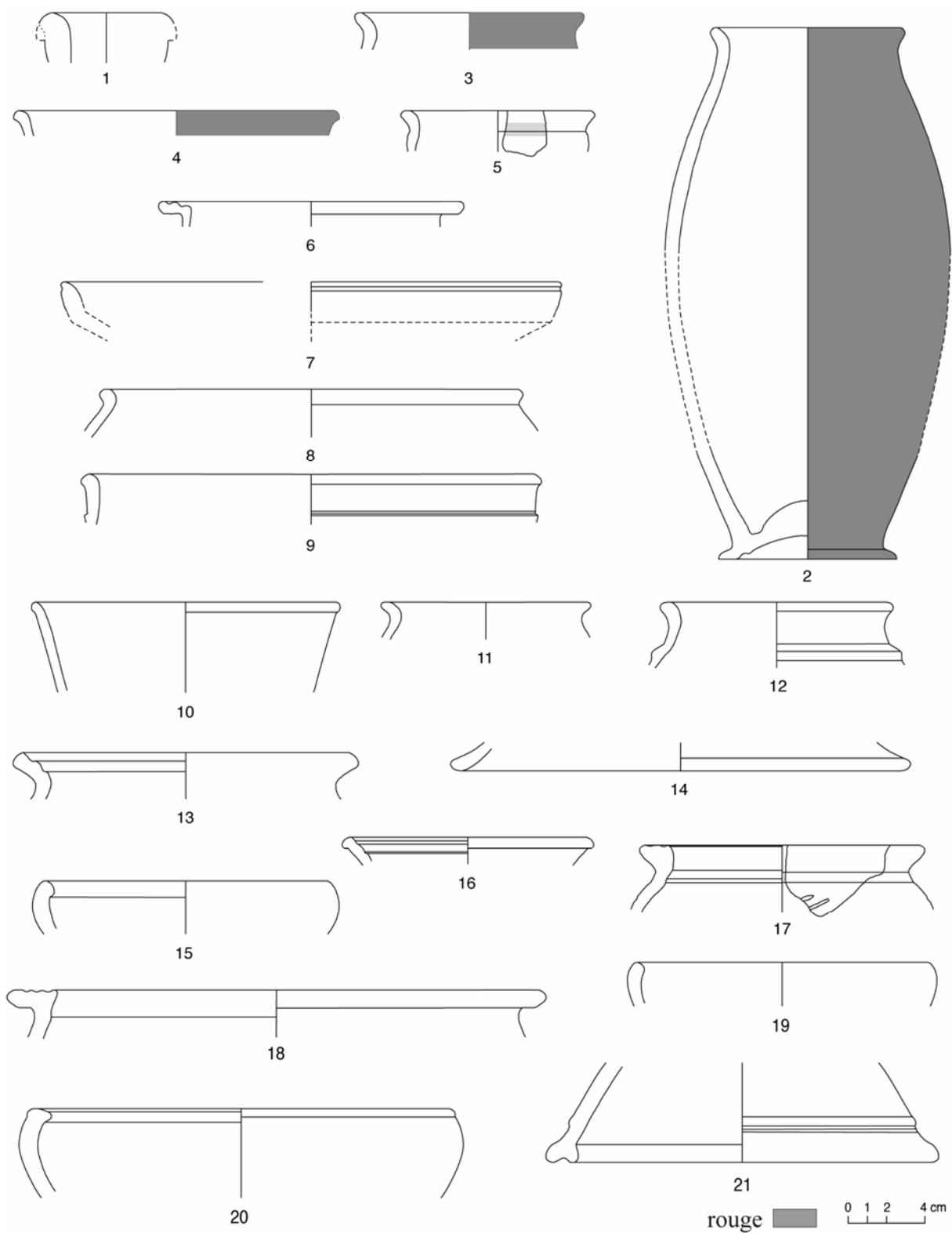


Fig. 84 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 4804. Mobilier céramique (DAO F. Fleischer).

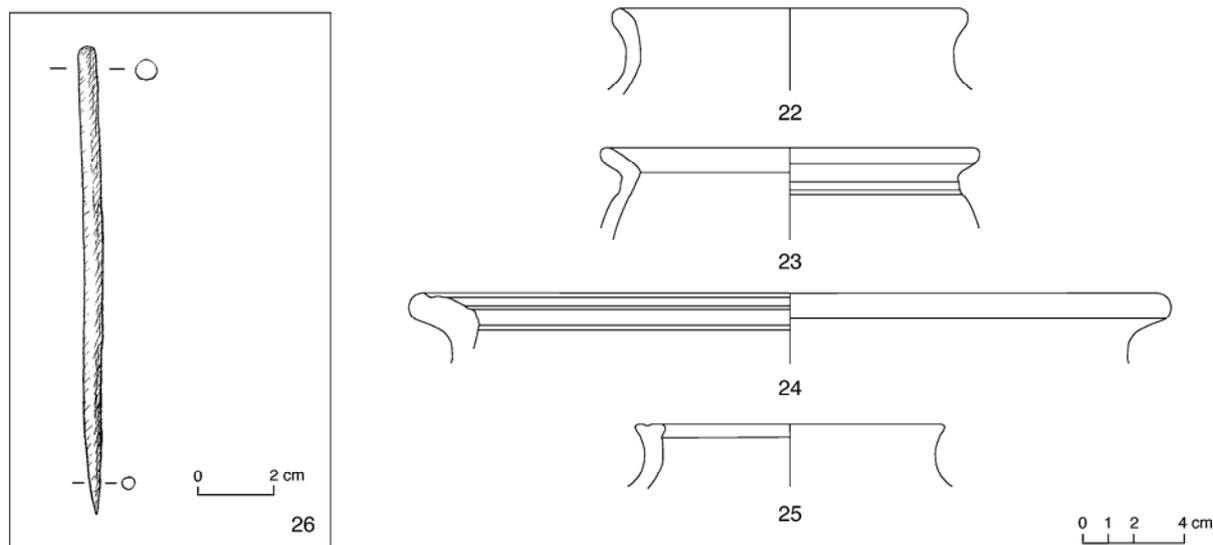


Fig. 85 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). La fosse PCo 4804 (suite). Mobilier céramique (22–25) et métallique (26 : fer) (DAO F. Fleischer).

IV-6.1.4. Les céramiques tournées mi-fines régionales

- Céramique mi-fine à revêtement micacé (1 ind.) : un pot sans col distinct et à bord éversé mouluré et à lèvre allongée incurvée (n° 13).
- Céramique à pâte claire mi-fine (1 ind.) : un couvercle (n° 14) et un pied de marmite tripode.
- Céramique à pâte grise mi-fine (2 ind.) : une écuelle à bord rentrant (n° 15) et un pot à bord éversé mouluré et à lèvre allongée incurvée (n° 16).

IV-6.1.5. Les céramiques grossières régionales

- Céramique grossière de “type Besançon” (2 ind.) : deux pots à bord triangulaire à méplat horizontal mouluré (n° 17–18).
- Céramique grossière à revêtement micacé (1 ind.) : un tesson.
- Céramique grossière à pâte claire (1 ind.) : un seul pot à bord triangulaire à méplat horizontal mouluré (fig. 85, n° 24).
- Céramique grossière à pâte sombre (12 ind.) : quatre écuelles à bord rentrant et à lèvre épaissie (fig. 84, n° 19), une écuelle à bord rentrant facetté (n° 20), un couvercle à lèvre mouluré (n° 21), un pot à bord éversé et à lèvre arrondie (fig. 85, n° 22), deux pots à bord éversé mouluré et à lèvre allongée incurvée, un pot à bord éversé et à lèvre rectiligne allongée (n° 23) et un pot à bord triangulaire à méplat horizontal mouluré (n° 25). Parmi les 51 tessons restants, un fond plat et deux jetons.

IV-6.2. LES AMPHORES

Environ 2300 tessons, dont 51 bords et 19 pieds d’amphores de type Dressel 1. Les deux tiers des bords (35 NMI) sont de types à lèvre en bandeau (LCX, LB, LP) tandis que le dernier tiers (12 NMI) relève d’amphores à bord triangulaire. Une amphore appartient au type Dressel 1C.

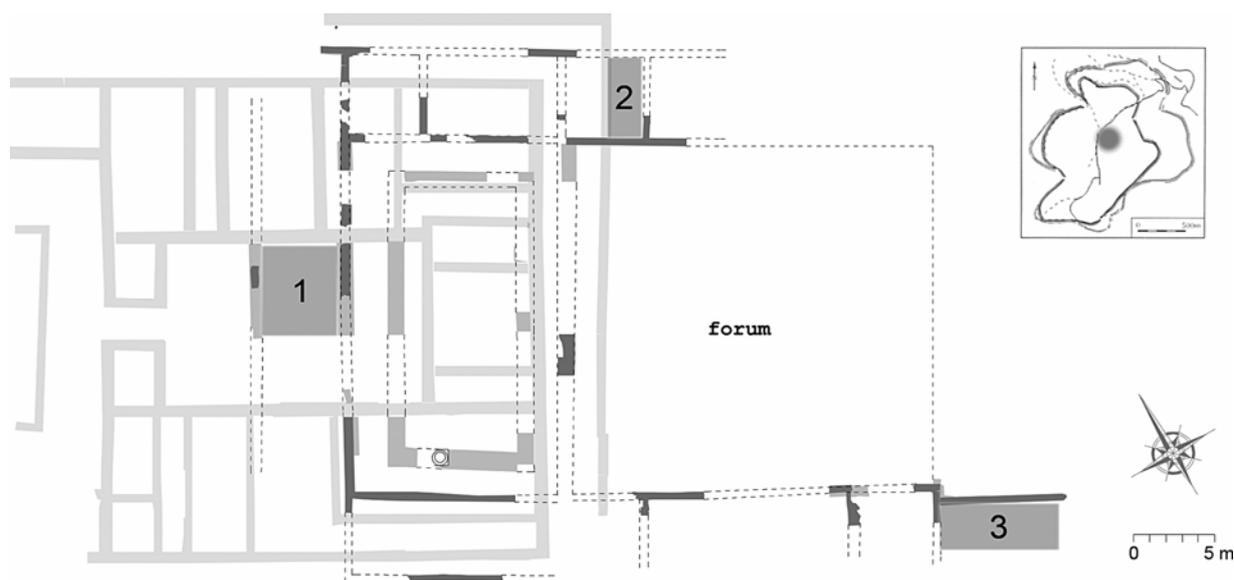


Fig. 86 : Bibacte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Localisation des ensembles étudiés pour la datation de la basilique (DAO D. Szabó).
1 = PCo 8465 ; 2 = PCo 9127 ; 3 = PCo 9245.

IV-6.3. LES MONNAIES

Le remplissage de la fosse a livré dix-huit monnaies dont cinq en argent, quatre en bronze et neuf potins. Les monnaies en argent sont : une LT 4858, une LT 4867, une LT 580, une LT 8178–8291 et une illisible. Les monnaies en bronze et les potins : trois LT 5253, une LT 2935, deux GT A 9,1, une ABT 112–113, une LT 7417, une LT 7445 et quatre illisibles.

IV-6.4. LES OBJETS DE PARURE

Un fragment de ressort d'une fibule en bronze et une perle massive en verre opaque.

IV-6.5. AUTRES OBJETS

Les autres objets en métal sont 16 objets indéterminés en alliage cuivreux, soixante-douze clous en fer, un piton et une alène en fer (fig. 85, n° 26), soixante et onze scories de fer (0,66 kg) et sept objets indéterminés en fer.

IV-7. L'ENSEMBLE PCo 8465 (D. SZABÓ)

Trois ensembles de mobilier ont été choisis pour illustrer l'évolution des faciès chrono-typologiques de la zone de la basilique et étayer ainsi sa datation, un point bien évidemment essentiel pour le site (fig. 86 : localisation des ensembles).

Le premier est un ensemble de mobilier principalement céramique provenant des couches de construction de la basilique et situé sous l'*atrium* de la *domus* augustéenne. Un sol construit a en effet, à cet endroit, révélé un mobilier abondant appartenant aux couches de construction du bâtiment à schéma basilical (fig. 86–1). Ces couches ont fourni très peu d'objets métalliques, qui sont d'ailleurs sans valeur du point de vue chronologique.

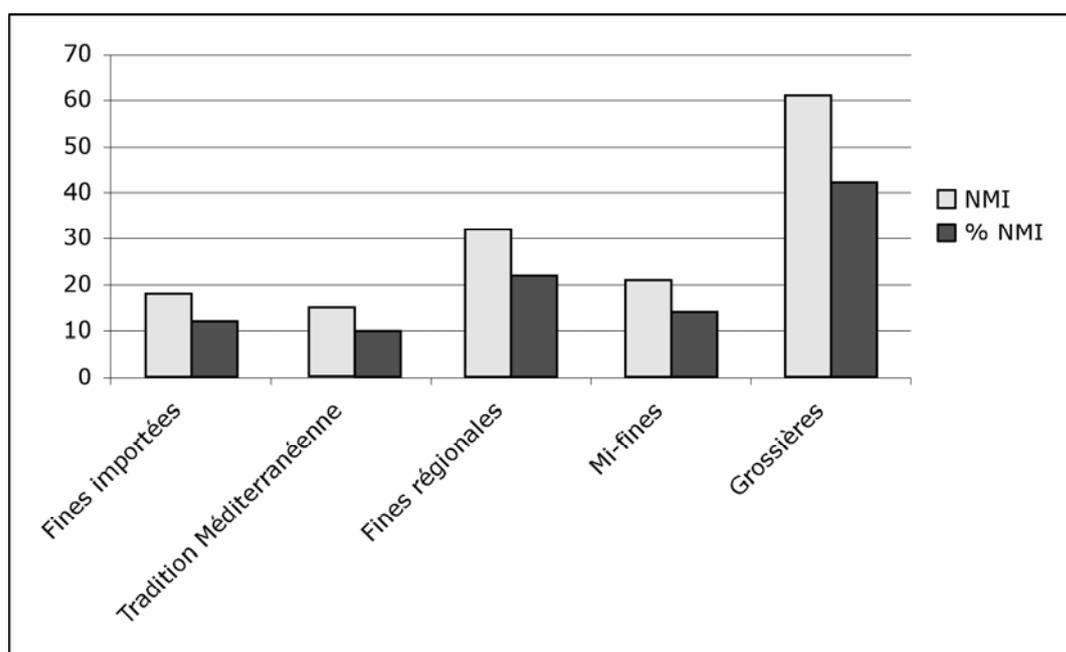


Fig. 87 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de construction de la basilique. Tableau des groupes de catégorie (DAO D. Szabó).

L'ensemble comporte 1 107 tessons pour un NMI de 147. Il peut être divisé en quatre grandes catégories qui correspondent respectivement en pourcentage de NMI à 42 % de céramique grossière régionale, 14 % pour les céramiques mi-fines régionales, 22 % pour les céramiques fines régionales et enfin 12 % pour les céramiques importées et 10 % pour les céramiques de tradition méditerranéenne. (*fig. 87*). Il faut souligner que cet ensemble provient des couches de construction du bâtiment, ce qui explique la forte fragmentation du mobilier céramique. Aucune forme complète n'a pu être reconstituée à partir des fragments. D'un point de vue chronologique, il est certain que ces vases ne sont pas tous contemporains, mais il est malheureusement impossible de préciser le pourcentage de mobilier résiduel.

IV-7.1. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES D'IMPORTATION (OU DE TRADITION MEDITERRANEENNE)

– Céramique à vernis noir (7 ind.) : pied d'une assiette en campanienne A (*fig. 88*, n° 1), trois bords de campanienne B, qui correspondent aux assiettes de forme Lamb. 5/Morel 2283 (n° 2) et Morel 2252 et 2255 ; on compte également trois tessons de vernis noir à pâte grisâtre, appartenant probablement au cercle de la campanienne C, dont un bord Lamb. 5 (n° 3) et deux formes indéterminées.

– Cruches (4 ind.) : deux types de lèvres Cr 2 ; Cr 1d (n° 5–6), le fragment d'un pied annulaire (n° 7) et celui d'une anse.

– Céramique à paroi fine (3 ind.) : sept fragments. Dans ce lot, on peut distinguer deux types de vases : l'un porte un décor à la barbotine et un engobe brun orangé, l'autre est un fragment de lèvre d'un gobelet fusiforme, peut-être forme Mayet V (n° 4), et porte un engobe très similaire aux parois fines de « type Beuvray ».

– Mortiers (1 ind.) : un fragment de panse.

– Céramique claire (1 ind.) : fragment de lèvre d'une forme fermée (il s'agit peut-être d'une amphore orientale ?) (n° 8).

– « Pré-sigillée » (1 ind.) : un seul fragment.

– Plats à engobe interne rouge non-campaniens (1 ind.) : un fragment.

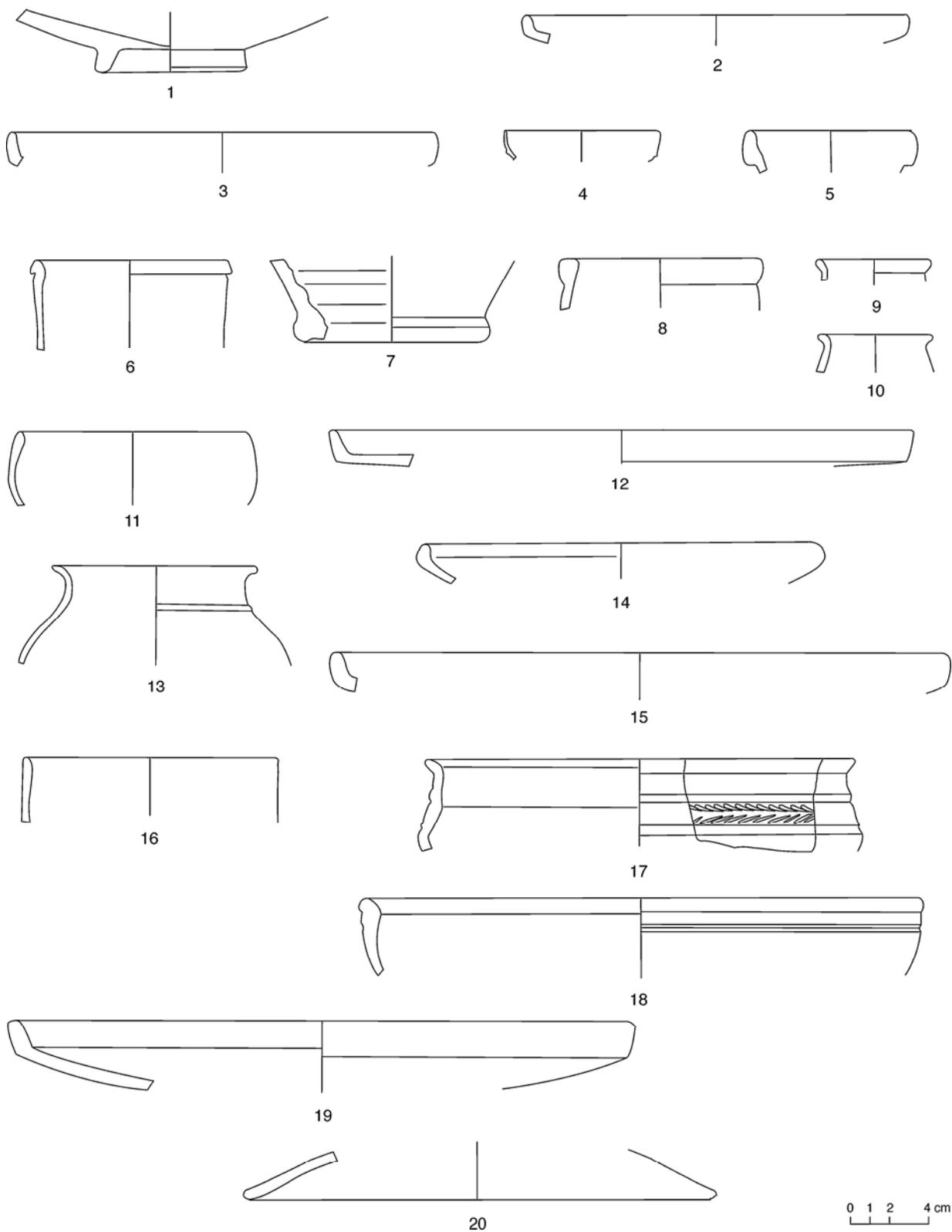


Fig. 88 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de construction de la basilique. Mobilier céramique (DAO D. Szabó).

IV-7.2. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES REGIONALES A PATE CLAIRE

– Céramique peinte (5 ind.) : 17 fragments portent des traces de peinture. Tous appartiennent aux deux types très bien connus du site de Bibracte (sableuse/savonneuse) (Paunier *et al.* 1994 : 11), dont deux formes sont identifiables : une bouteille (n° 9) et un pot.

- Céramique claire engobée (3 ind.) : sept tessons indéterminables et un bord de tonnelet (n° 10).
- Céramique lustrée (1 ind.) : deux fragments de panse.
- Céramique fine à revêtement micacé (1 ind.) : un fragment de panse.
- Céramique claire (4 ind.) : un pot et une bouteille.
- Céramique à paroi fine « type-Beuvray » (1 ind.) : un fragment de panse.

IV-7.3. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES REGIONALES A PATE SOMBRE

– Céramique sombre lissée (4 ind.) : un bol (n° 11) et un pot.
 – Céramique grise (6 ind.) : cinq formes. Une bouteille (n° 13), trois pots et une assiette imitant la forme du répertoire campanien Lamb. 5/7 (n° 12).

– Céramique grise lissée et enfumée (16 ind.) : le répertoire est constitué de cinq lèvres de pot, dont un au col souligné par une baguette, puis d'une écuelle (n° 14), des bols (n° 16–18) et deux assiettes (n° 15).

– Céramique fine grise lissée et enfumée à pâte kaolinique “*terra nigra*” (5 ind.) : deux assiettes imitant des formes Lamb. 5 et Lamb. 5/7 (n° 19), un bol profond évasé proche de la forme Lamb. 31, un couvercle (n° 20) et le pied d'une cruche.

- Céramique lustrée (1 ind.) : un fragment de panse.

IV-7.4. LES CERAMIQUES COMMUNES TOURNEES MI-FINES REGIONALES

– Céramique mi-fine claire (1 ind.) : quelques fragments indéterminables.
 – Céramique mi-fine à revêtement micacé (10 ind.) : le répertoire se compose de pots (*fig. 89*, n° 21), de bols et d'une cruche.

– Céramique mi-fine grise (10 ind.) : un gobelet (n° 23), trois écuelles/jattes (n° 24–25), deux pots (n° 22), une assiette imitant la forme Lamb. 5, un couvercle et deux types de pieds de bouteilles.

IV-7.5. LES CERAMIQUES NON TOURNEES REGIONALES

– Céramique grossière claire à revêtement micacé (3 ind.) : deux bols (n° 26) et un pot.
 – Céramique grossière claire de “type Besançon” (19 ind.) : 10 variantes de lèvres de pots (n° 27–29), deux fragments de fond de vase et le fragment de bord d'une écuelle ou bol.

– Céramique grossière claire à enduit noir (6 ind.) : cette catégorie comprend de la vaisselle à pâte grossière couverte d'un enduit noir, d'origine végétale, généralement sur la partie supérieure des récipients. Elle est représentée par quatre types de bords de pots (n° 30) et une jatte (n° 31).

– Céramique grossière claire (10 ind.) : quatre pots (n° 32–34), deux fragments de fond de vase, un bol hémisphérique et une jatte.

– Céramique grossière sombre (22 ind.) : un gobelet, six lèvres de pot (n° 35), deux fonds de pot, trois jattes (n° 37) et trois bols (n° 36, 38).

- Céramique grossière sombre modelée (1 ind.) : un tesson à forme indéterminable

Quelques remarques : les deux formes de cruche (*fig. 88*, n° 5–6) de ce lot sont impossibles à dater avec précision, étant donné qu'elles sont présentes au moins dans les quatre premières phases (130/120 av. J.-C. – 15 ap. J.-C.) de la *domus* PC 1 du Parc aux Chevaux.

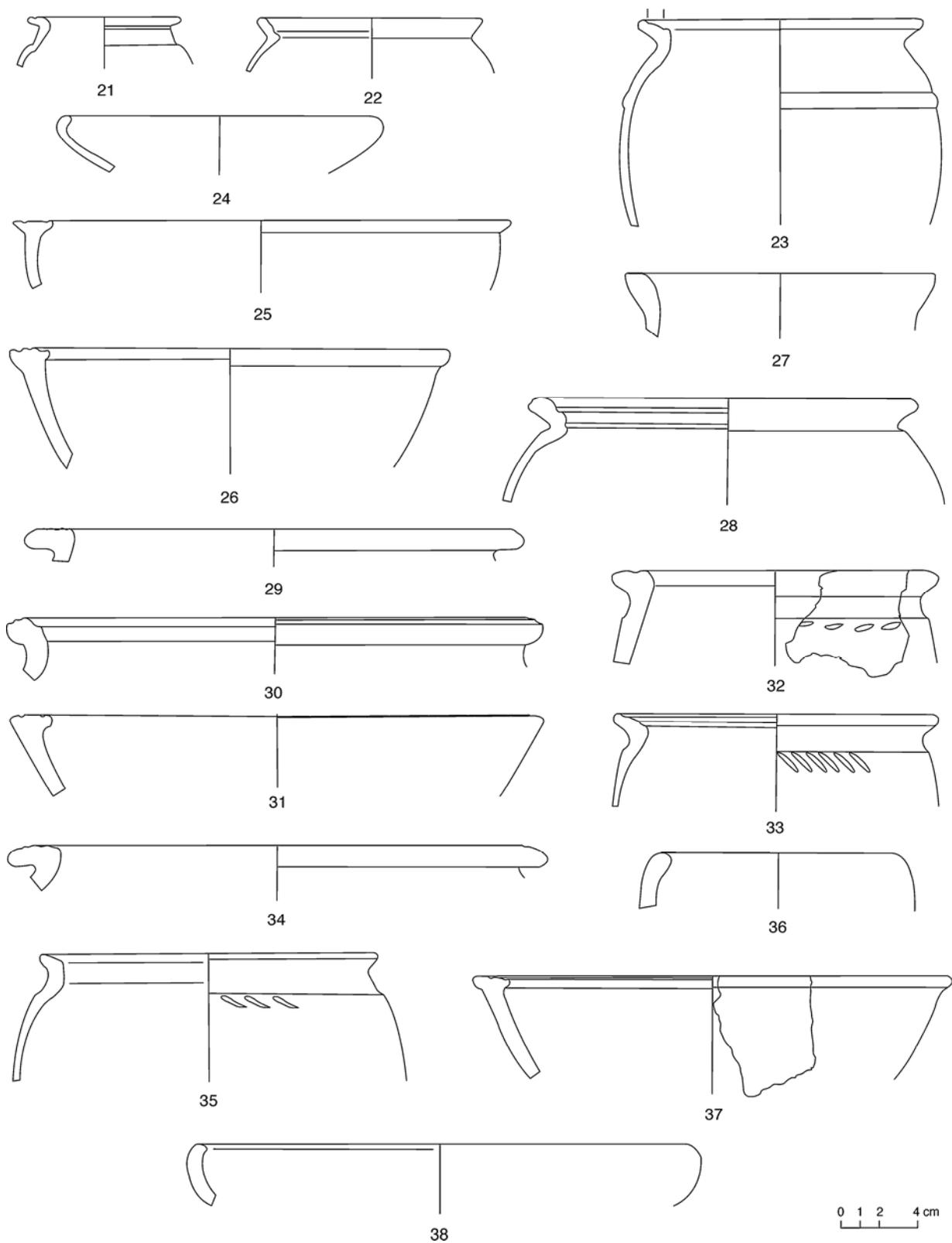


Fig. 89 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de construction de la basilique. Mobilier céramique (suite) (DAO D. Szabó).

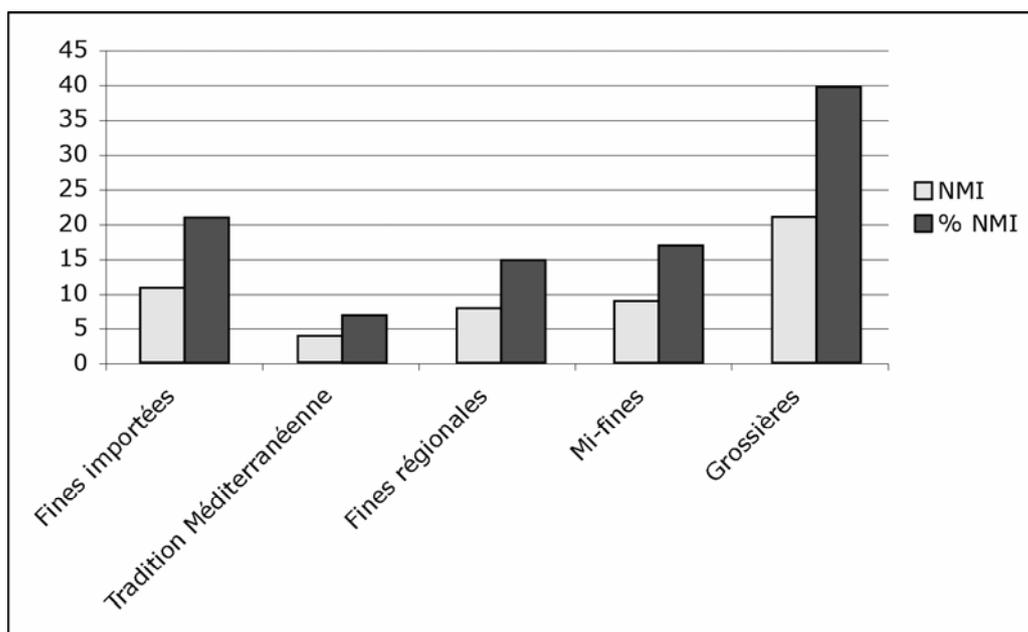


Fig. 90 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de destruction dans la pièce 8574. Tableau des groupes de catégories (DAO D. Szabó).

Il faut noter l'absence totale de certaines catégories : les sigillées, les marmites tripodes, les gobelets d'ACO et les cruches à lèvres pendante striée. En raison de l'absence de ces marqueurs chronologiques et conformément à l'état actuel des recherches céramologiques de Bibracte, ce faciès peut être qualifié de pré-augustéen. Les observations stratigraphiques effectuées lors des fouilles de la *domus* corroborent cette hypothèse. Les niveaux de construction de la *domus*, datés vers 20 av. J.-C. (Timár, Szabó, Czajlik 2006 : 44), nous fournissent un *terminus ante quem* pour la construction de la basilique. La présence du fragment de *mortarium*, de plusieurs vases *terra nigra* et surtout du fragment de "pré-sigillée" nous oriente plutôt vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Sur la base de ces différents éléments, nous avons de fortes raisons de supposer que la basilique ait été construite à la période de La Tène D2b (-50/-30). Cette hypothèse de datation pourra être confirmée ou précisée lors des fouilles à venir dans ce secteur.

IV-8. L'ENSEMBLE PCo 9127 (D. SZABÓ)

Pendant les campagnes 2005 et 2006, d'importantes couches de destruction ont été fouillées (fig. 86-2) dans la pièce 8574 appartenant à la phase basilicale de "l'îlot des Grandes Forges" (pièce H, fig. 42 *supra* et texte s'y rapportant). La destruction de cette pièce peut être mise en relation avec l'abandon de la basilique et la construction de la *domus* à l'époque augustéenne. Le fait que la portion nord-est du mur du portique de la *domus* repose en partie sur ces couches corrobore cette hypothèse.

L'ensemble est constitué de 413 fragments (53 individus). Les proportions de chaque groupe de catégories (fig. 90) pour les céramiques grossières et pour les mi-fines régionales sont très similaires à celles des couches de construction de la basilique (fig. 87, *supra*). En revanche, les céramiques importées sont plus nombreuses (de 12,3 % à 16,7) et la représentation des fines régionales diminue (de 31,5 % à 25,9 %).

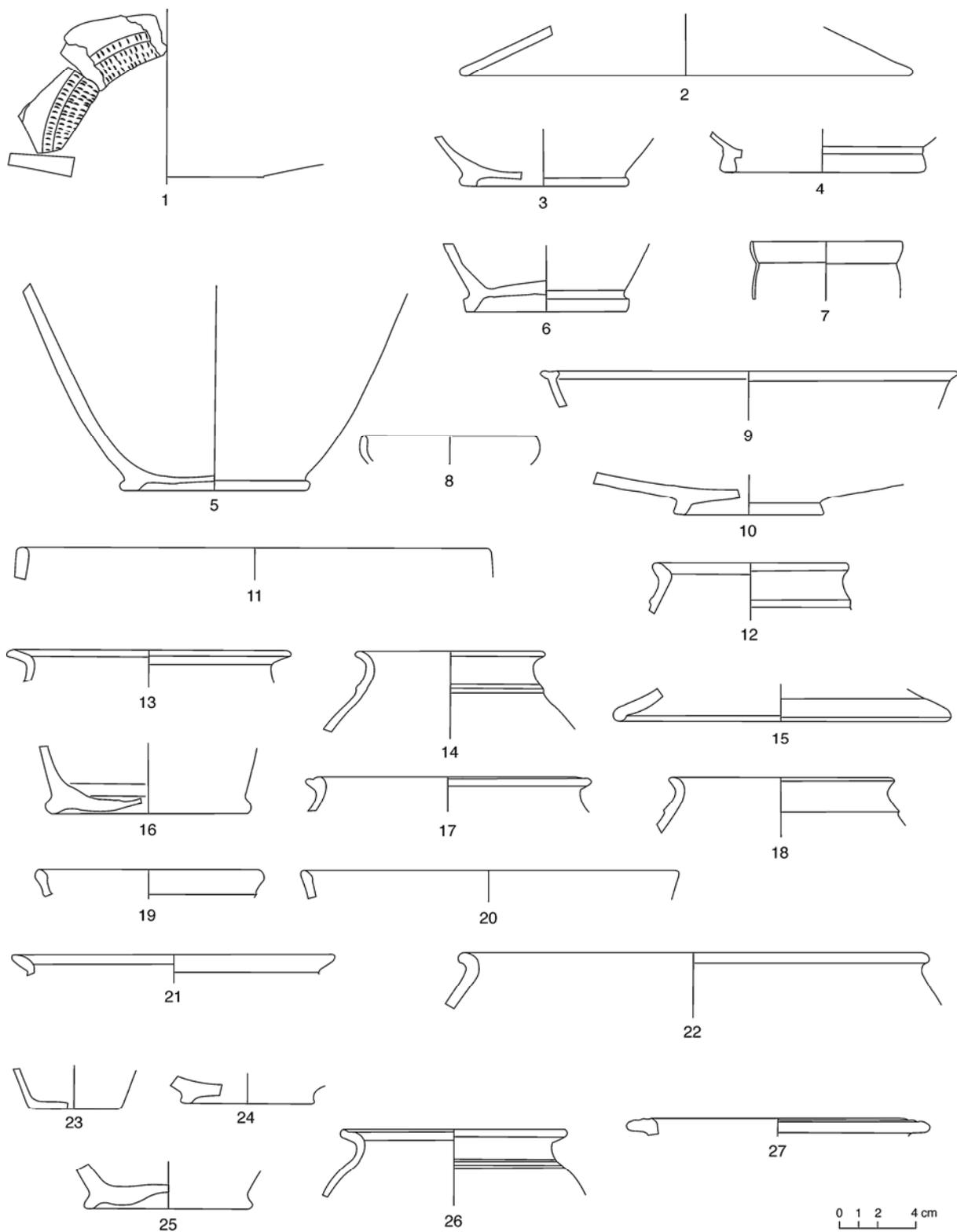


Fig. 91 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de destruction de la phase basilicale dans la pièce 8574. Mobilier céramique (DAO D. Szabó).

IV-8.1. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES D'IMPORTATION (OU DE TRADITION MEDITERRANEENNE)

- Céramique à vernis noir (1 ind.) : un seul tesson appartenant au cercle de la campanienne C.
- Cruches (4 ind.) : quatre fonds en pâte claire (*fig. 91*, n° 3–6).
- Céramique à paroi fine (2 ind.) : deux gobelets fusiformes, l'un avec engobe (Mayet III, n° 7), l'autre sans engobe (Mayet III ? n° 8).
- Céramique « pré-sigillée » (2 ind.) : une assiette (n° 1), probablement Goudineau 1 (Goudineau 1968) et un couvercle (n° 2).

IV-8.2. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES REGIONALES A PATE CLAIRE

- Céramique peinte (1 ind.) : huit tessons portent des traces de peinture rougeâtre.
- Céramique claire engobée (1 ind.) : trois fragments de panses.
- Céramique claire (1 ind.) : aucune forme identifiable.
- Céramique fine à revêtement rougeâtre dit *terra rubra* (1 ind.) : le fond d'une assiette ou d'un plat (n° 10).

IV-8.3. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES REGIONALES A PATE SOMBRE

- Céramique fine à pâte grise homogène (1 ind.) : un seul fragment dont la forme n'est pas identifiable.
- Céramique fine à pâte sombre (1 ind.) : plusieurs tessons indéterminables.
- Céramique grise lissée et enfumée (5 ind.) : un bol à bord rectiligne légèrement refermé et à lèvre arrondie (n° 11), trois différents types de lèvres de pot (n° 12–14), un couvercle (n° 15) et un fond qui pourrait appartenir à une forme haute et fermée (n° 16).
- Céramique fine grise lissée et enfumée à pâte kaolinique (1 ind.) : une écuelle à paroi évasée (n° 9).

IV-8.4. LES CERAMIQUES COMMUNES TOURNEES MI-FINES REGIONALES

- Céramique mi-fine à revêtement micacé (2 ind.) : deux pots sans col et à lèvre arrondie et éversée (n° 17–18).
- Céramique mi-fine grise (6 ind.) : un récipient de forme indéterminé (n° 19), un bol à paroi évasé et à lèvre arrondie (n° 20), deux pots à lèvre éversée (n° 21–22) et trois fonds de vases hauts et fermés (n° 23–25).
- Céramique mi-fine à pâte claire (1 ind.) : un pot à col marqué et à bord éversé (n° 26).

IV-8.5. LES CERAMIQUES NON TOURNEES REGIONALES

- Céramique grossière claire à revêtement micacé (1 ind.) : plusieurs tessons non déterminables.
- Céramique grossière claire de "type Besançon" (13 ind.) : une écuelle à bord rentrant (*fig. 92*, n° 33), une marmite ou écuelle à lèvre débordante à marli (n° 34), des pots (n° 35–45) et le fond d'une vase haute et fermée (n° 46).
- Céramique grossière claire à enduit noir (1 ind.) : un grand pot ou jarre sans col distinct à large bord triangulaire mouluré (n° 47).
- Céramique grossière claire (1 ind.) : aucune forme n'est identifiable.
- Céramique grossière sombre (5 ind.) : un fragment d'une écuelle ou d'une coupe (*fig. 91*, n° 27) et quatre bords de pots (*fig. 92*, n° 28–32)

Cet ensemble ne présente aucun des marqueurs traditionnels des contextes augustéens précoces du site, tels sigillées, gobelets d'ACO, cruches à lèvre pendante striée (malheureusement aucune lèvre de cruche ne

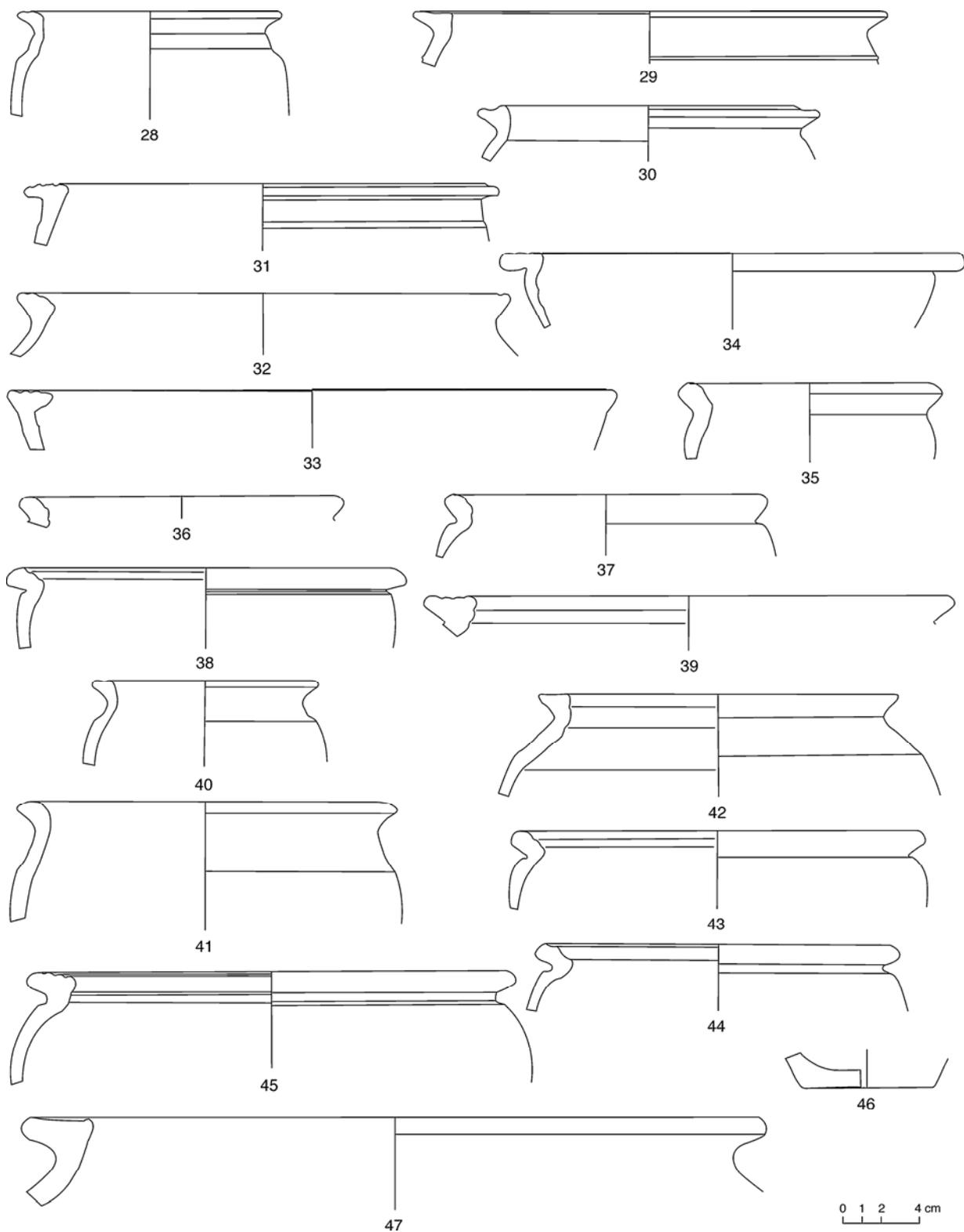


Fig. 92 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de destruction dans la pièce 8574. Mobilier céramique (suite) (DAO D. Szabó).

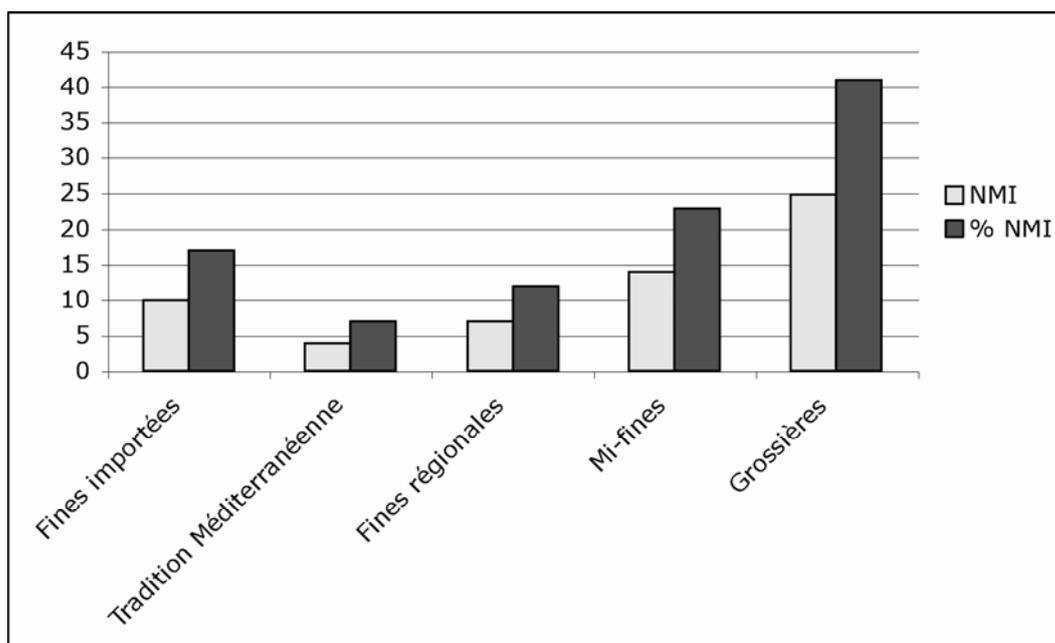


Fig. 93 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de la zone située au sud du mur [9241]. Tableau des groupes de catégories (DAO D. Szabó).

figure parmi les tessons), plats campaniens à engobe interne rouge, et mortiers à lèvre en bandeau. En raison de la présence d'une forme précoce de "pré-sigillée" (Goudineau 1), des deux gobelets à paroi fine et des vases *terra nigra* et *terra rubra*, la datation est proposée à la période de La Tène D2b (50–30 av. J.-C.) plutôt autour de l'année 40.

IV-9. L'ENSEMBLE PCo 9245 (D. SZABÓ)

Ce troisième ensemble céramique associé à l'occupation antique dans la zone de la basilique provient de la zone située au sud du mur [9241]. Un niveau a été fouillé pendant la campagne de 2005 au sud du mur [9241], dans la partie est de l'îlot (fig. 86–3, *supra*). Cette couche, tant par sa position stratigraphique (elle se trouve à environ 10 cm sous l'humus) que par le mobilier qu'elle contient, se rattache à la phase finale, voire même à l'abandon de la zone du *forum*.

L'ensemble comprend 363 tessons pour un NMI de 60. La proportion des différents groupes de catégories montre l'augmentation des céramiques importées ou de tradition méditerranéenne (22 % et 7 %) et des mi-fines régionales (23 %). La contribution des céramiques grossières reste aux alentours de 40 % et celle des céramiques fines régionales connaît en revanche une chute (12 %) par rapport à l'ensemble précédent (fig. 93).

IV-9.1. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES D'IMPORTATION (OU DE TRADITION MEDITERRANEENNE)

- Céramique à vernis noir (1 ind.) : deux tessons de campanienne B.
- Céramique sigillée (2 ind.) : deux coupes du service 1b de Haltern/Conspectus 14.1.3. (Ettlinger *et al.* 1990). Les deux sont d'origine italique ou lyonnaise (fig. 94, n° 1–2).
- Cruches (2 ind.) : deux pieds (n° 4–5).
- Céramique à paroi fine (1 ind.) : un seul fragment de panse sans engobe.
- Mortiers (1 ind.) : un tesson non déterminable.

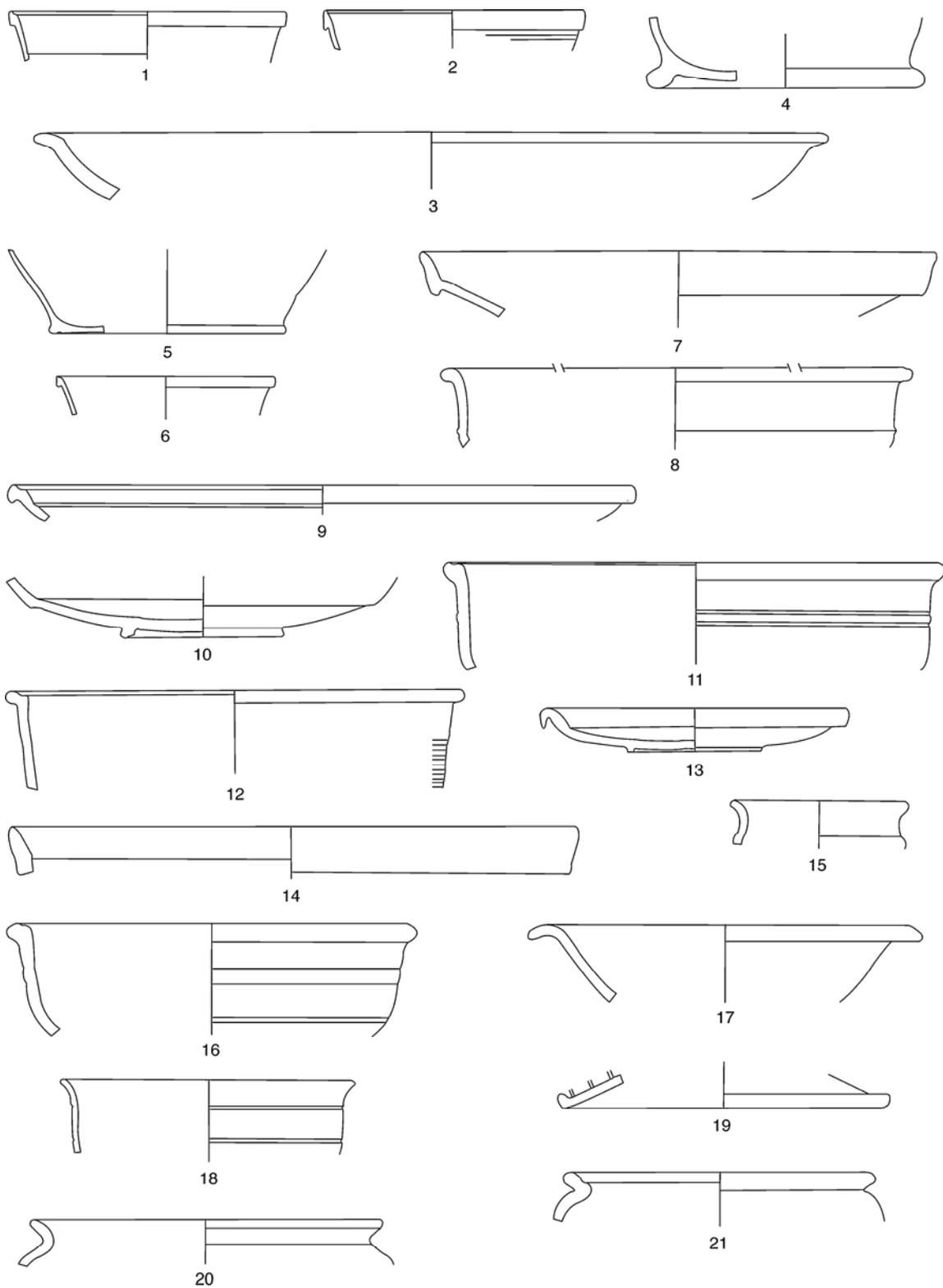


Fig. 94 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de la zone située au sud du mur [9241]. Mobilier céramique (DAO D. Szabó).

- Plats à engobe interne (2 ind.): un plat à paroi bombée et à lèvre débordante d'origine probablement campanienne (n° 3) et un fragment non déterminable non campanienne.
- Céramique “pré-sigillée” (1 ind.): un seul fragment non déterminable.

IV-9.2. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES REGIONALES A PATE CLAIRE

- Céramique peinte (2 ind.): deux tessons portent des traces de peinture rougeâtre.
- Céramique claire (1 ind.): un pot.
- Céramique fine à revêtement micacé (1 ind.): deux tessons non déterminables.

IV-9.3. LES CERAMIQUES FINES TOURNEES REGIONALES A PATE SOMBRE

- Céramique à pâte grise homogène (2 ind.): imitation d'une coupe en céramique sigillée du service 1b de Haltern/Conspectus 14.1.3 (n° 6).
- Céramique grise lissée et enfumée (2 ind.): une assiette à bord relevé (Lamb. 7) (n° 7) et une marmite carénée à lèvre en bourrelet (n° 8).
- Céramique fine grise lissée et enfumée à pâte kaolinique (3 ind.): une assiette à lèvre débordante (Conspectus 10) (n° 9) et la partie inférieure d'une autre assiette (n° 10).

IV-9.4. LES CERAMIQUES COMMUNES TOURNEES MI-FINES REGIONALES

- Céramique mi-fine à revêtement micacé (3 ind.): deux coupes et une marmite à paroi rectiligne évasée à lèvre débordante (n° 12).
- Céramique mi-fine grise (9 ind.): une assiette à lèvre incurvée éversée (Lamb. 36; n° 13), une assiette à lèvre marquée par un ressaut externe (Lamb. 7; n° 14), un pot à col marqué, à bord court éversé et à lèvre arrondie (n° 15), deux marmites à paroi rectiligne à lèvre débordante (n° 16, 18), une coupe à lèvre incurvée retombante (n° 17) et un couvercle (n° 19).
- Céramique mi-fine à pâte claire (2 ind.): une marmite à paroi rectiligne, mouluré et à lèvre débordante (n° 11) et une forme non déterminable.

IV-9.5. LES CERAMIQUES NON TOURNEES REGIONALES

- Céramique grossière claire à revêtement micacé (1 ind.): un fragment de panse.
- Céramique grossière claire de “type Besançon” (6 ind.): deux pots à bord éversée (n° 20), trois pots sans col à bord éversé mouluré (n° 21) et un pot ou jarre, sans col distinct, à bord triangulaire (*fig. 95*, n° 22).
- Céramique grossière claire à enduit noir (2 ind.): deux pots ou jarres, sans col, à lèvre triangulaire moulurée (n° 23–24).
- Céramique grossière claire (5 ind.): trois types de fond de pot et deux pots à bord éversé mouluré (n° 25).
- Céramique grossière sombre (11 ind.): trois types d'écuelles (n° 26–28) et des pots à bord éversé (n° 29) ou à bord éversé mouluré (n° 30).

Il faut noter l'abondance des marmites (5 ind.) par rapport aux horizons précédents. Le plat à engobe interne campanien est présent dans les contextes augustéens du site. Les deux sigillées du service 1b de Haltern (Conspectus 14.1.3) nous donnent une fourchette chronologique de 15 av. J.-C. à 1 av. J.-C. La céramique grise imitant la même forme de sigillée nous indique la même période. En l'absence de marqueurs chronologiques des périodes postérieures (comme la sigillée gauloise par exemple) ce mobilier peut être qualifié d'augustéen moyen/final. Il est proposé pour cet ensemble une datation comprise entre –15 et la mort d'Auguste.

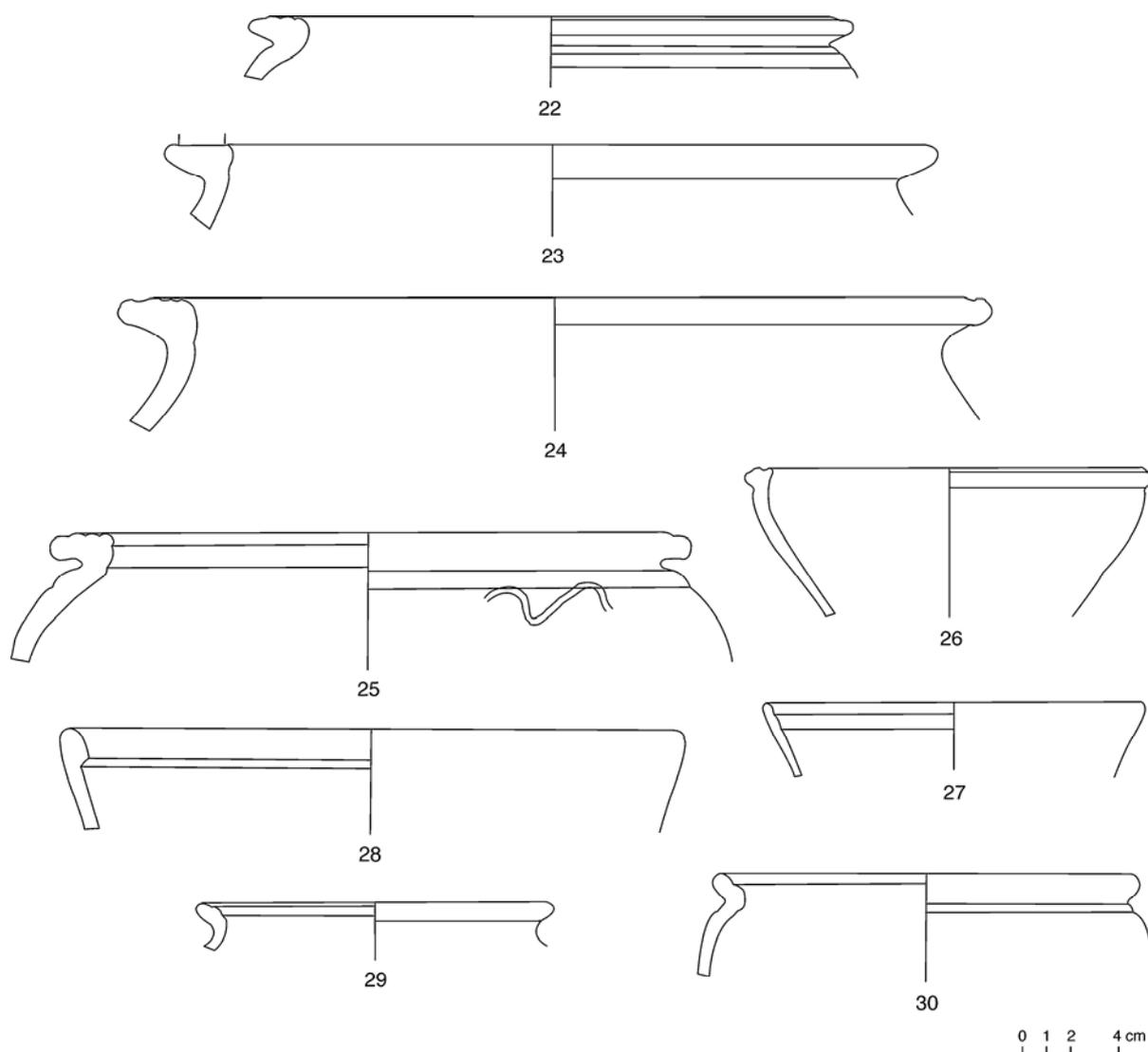


Fig. 95 : Bibracte, Mont Beuvray (F. Bourgogne). Couches de la zone située au sud du mur [9241].
Mobilier céramique (suite) (DAO D. Szabó).

Les trois derniers ensembles céramiques présentent trois étapes importantes de “l’îlot des Grandes Forges”. Il s’agit de la construction d’un bâtiment monumental à plan basilical très vraisemblablement de fonction publique, de l’abandon de cette basilique et de la construction d’un bâtiment privé (la *domus*), et de l’abandon de la zone du *forum* (la partie est de l’îlot).

Les changements dans les proportions des différents types de céramiques à l’intérieur de ces trois ensembles sont importants à noter, mais ils auront une véritable valeur lors de l’étude céramologique complète de l’îlot et surtout en comparaison avec les résultats des recherches menées ailleurs sur le site de Bibracte comme celles consacrées à la *domus* 1 au Parc aux Chevaux (Paunier, Luginbühl 2004). Selon l’étude préliminaire du mobilier céramique, la basilique a été construite entre –50 et –30 et détruite vers la fin de cette période puis remplacée par une *domus* de type italique à l’époque augustéenne. Il semble donc que le fonctionnement de ce bâtiment probablement public ne recouvre qu’une dizaine d’années. Le troisième ensemble nous fournit une date d’abandon entre –15 et 14 pour la zone du *forum*.

CHAPITRE V – CONCLUSION. BILAN ET PERSPECTIVES

V-1. LES NOUVEAUX ACQUIS SUR L'OPPIDUM DE BIBRACTE

Ces dix années de fouilles sur l'*oppidum* de Bibracte (1996–2005) ont permis de préciser un certain nombre de points relevés dans la dernière synthèse, dont certains étaient encore âprement discutés (Grüel, Vitali 1998: 84). Les avancées sont significatives dans divers domaines d'étude, notamment l'urbanisme et les échanges, deux points particuliers où se sont concentrés les efforts. Il est désormais clair que les relations étroites qu'a développé Bibracte avec le monde méditerranéen vont bien au-delà du fait d'accueillir César durant la guerre des Gaules. L'*oppidum* s'y prêtait probablement de par des conditions géographiques mais surtout politiques particulières. C'est ce que l'on peut conclure de la plus spectaculaire découverte du site durant cette décennie, sans bien sûr mésestimer les autres. Cette découverte a eu lieu en 2000, sur la parcelle du Couvent fouillée depuis douze ans et à l'emplacement d'une très vaste *domus*. Celle-ci laisse apparaître les niveaux sous-jacents d'un ensemble public monumental insoupçonné où sont associés une basilique de type républicain et son *forum* attenant. C'est la première fois que ce type de monument est mis au jour dans l'Europe celtique, et son implantation au cœur du site, à la convergence des voies principales, témoigne d'une influence incontestablement romaine. Cet ensemble atteste donc pour la première fois de la réalité des liens mentionnés dans les sources historiques «*fratres consanguineique*». Pour déclarer sa "romanisation" on ne peut en effet faire mieux qu'un bâtiment à étage visible des kilomètres à la ronde. Cette déclaration s'illustre également à travers d'autres exemples plus ponctuels certes, mais non dénués de sens et l'on tend ainsi à percevoir que Bibracte, entre tradition et innovation, se pare d'un système architectural complexe. D'autres emprunts au monde méditerranéen constituent un des aspects les plus innovants de l'urbanisme à Bibracte et montrent l'intérêt envers le monde romain

Bien sûr Bibracte n'en perd pas toutes ses caractéristiques, notamment son attrait et sa maîtrise des arts du feu. La reprise des fouilles dans le secteur Champlain/Côme Chaudron a ainsi permis de recharacteriser l'unique quartier artisanal connu sur le site. Dans la partie étudiée, la succession d'ateliers de manufacture d'objets métalliques souligne l'existence d'une fabrication en série, donc très spécialisée, destinée à un commerce dépassant largement le potentiel des consommations attendues de l'*oppidum*. Chaque structure a ainsi révélé la production d'un seul type d'objet dans un seul métal (fer ou alliages cuivreux). Les nouvelles fouilles ont également permis d'enrichir considérablement le corpus des demi-produits et mais également de mieux connaître les rejets de chaque étape de la chaîne opératoire. Les pièces les plus remarquables sont des fibules en alliages cuivreux et en fer, des pièces de harnachement, des ferrets, des rivets émaillés et des tôles sans doute destinées à la fabrication de fourreaux d'épées. Contrairement à la vision modeste des constructions de J.-G. Bulliot, ce travail s'effectue dans des ateliers bien organisés au plan standardisé, et les artisans résident dans la partie supérieure de la maison.

Certains aspects de l'urbanisme et de l'architecture révèlent d'ailleurs des mutations tout à fait subtiles. Les constructions, tant en pierres liées au mortier qu'en bois et terre, sont désormais bien connues. Les plans d'édifices complets se sont multipliés en plusieurs points du site. Leurs modules correspondent à des fonctions et des populations différentes. Ils attestent de la parfaite maîtrise des techniques architecturales celtique et romaine. La toiture en tuiles est pour l'instant essentiellement liée à des bâtiments de type romain alors qu'elle couvre des constructions en bois dès la fin du II^e siècle avant notre ère à Lyon et sur des sites éduens dans la vallée de la Saône (Varennes-lès-Mâcon, Saint-Symphorien-d'Ancelle). Son absence à Bibracte avant la conquête césarienne n'est d'ailleurs pas sans soulever de questions.

Du point de vue des différentes fortifications, les recherches sur le premier rempart, de type *murus gallicus*, ont apporté la preuve qu'il correspondait à la première phase de fortification connue de l'*oppidum*. La découverte d'une poterne dans les pentes escarpées est le seul exemple en Europe de ce type de porte, pour cette période. On relève également, et ceci grâce à des prospections très poussées, que les fortifications sont très complexes et ce que l'on en connaît désormais dépasse largement ce qu'avait pu en voir J.-G. Bulliot. Ainsi où J.-G. Bulliot avait vu un unique rempart ceinturant Bibracte, il est désormais avéré qu'un second rempart existait et pose la question de l'occupation de cet espace, qui signifie une superficie presque doublée proche de 200 hectares. Les opérations effectuées pour l'instant en aval de la Porte du Rebut, ont révélé plusieurs types d'aménagements complexes mais très érodés. Parmi ceux-ci, on identifie toutefois une nécropole à incinération dans des enclos quadrangulaires, ainsi qu'un talus en terre d'époque tardive. Tout cela nous fera réfléchir sur les modifications internes au site, ses extensions ou ses replis qui soumettront des questions d'organisation de l'espace, notamment la gestion des zones funéraires et des zones dévolues à l'habitat ou au commerce.

Concernant ce dernier thème de l'habitat, les travaux de ces dix dernières années ont considérablement développé la connaissance de l'urbanisme de la ville à l'intérieur du rempart interne. Dans ses travaux, J.-G. Bulliot considérait seulement deux lignes de bâtiments encadrant la voie centrale, axe majeur, à l'exception du quartier qu'il voyait déjà romanisé du Parc aux Chevaux, où effectivement le déploiement de l'urbanisme s'ex-trayait de ce schéma type "épine dorsale". Or les recherches récentes nous prouvent désormais qu'une occupation dense et structurée, par un maillage de rues perpendiculaires et parallèles à cet axe, est installée, parfaitement agencée et ceci bien plus tôt que nous pouvions nous y attendre, et se développe dans les pentes.

C'est cette présence de règles et leur respect dans la division des domaines public et privé qui est remarquable, car très accentuée. Il est clair qu'en cet endroit un pouvoir fort gère les espaces et empêche le privé de s'accaparer les parcelles du domaine public. Ce même pouvoir définit un plan d'aménagement et mène une politique de grands travaux à long terme. Parmi les plus spectaculaires, il faut mentionner l'élargissement de l'axe principal de la Porte du Rebut jusqu'à la maison 1 du Parc aux Chevaux, l'installation de fontaines monumentales – comme la fontaine Saint-Pierre – et bassins publics, la viabilisation et l'aménagement de petites terrasses dans les pentes du ruisseau de la Côme Chaudron et l'établissement de grandes terrasses dépassant parfois un hectare (PC 14, Theurot de la Wivre, la Pâture du Couvent, le Couvent) en grande partie pour recevoir des lieux publics, peut-être parfois pour des *horrea*. Ce ou ces grands projets urbains créent au centre de l'*oppidum*, selon le modèle romain, une parure monumentale publique maintes fois entraperçue. Pour l'érection du *forum*, la partie haute du ruisseau de la Côme Chaudron est canalisée dans un aqueduc, inclus ensuite dans une immense terrasse qui restructure toute la zone.

Inversement, au cours de la dernière période de la ville, il semble que ce contrôle faiblisse, et c'est ainsi que l'on observe, dans un tissu d'occupation probablement largement plus lâche, des regroupements de parcelles (Parc aux Chevaux, Champlain), la fermeture de voies, une dilution de la spécialisation de certains quartiers, notamment artisanaux qui perdent ainsi leur identité non seulement économique mais plus probablement sociale, ce qui n'est pas sans conséquences. Mais *Augustodunum* est alors fondée et réclame, pour affirmer son statut de capitale, un transfert des savoir-faire ainsi que des dynamiques économiques.

En 1998, les chercheurs de Bibracte concluaient ainsi : « ... en évitant de rechercher à tout prix ce qui en fait un site exceptionnel... Bibracte se singularise-t-elle réellement à tous points de vue vis-à-vis des autres capitales de la Gaule du Centre-Est ? » (Gruel, Vitali 1998 : 84). L'importance et la précocité d'un urbanisme de tradition celtique puis romaine nous prouvent encore une fois le caractère exceptionnel de Bibracte, et ce de manière encore plus éclatante. Une vision globale du site commence à être perçue ; établir la liaison entre les stratigraphies des différents secteurs constitue un objectif primordial pour les prochaines années, pour mieux comprendre l'évolution de la ville, faite d'amplitudes et de relâchements.

V-2. DE NOUVEAUX PROJETS DANS UN POLE DE RECHERCHE EUROPEEN

Récemment la recherche s'étend hors de l'*oppidum* notamment pour comprendre l'implantation de Bibracte dans son tissu régional. Des programmes touchant à des discipline nouvelles font également intervenir des collaborations nouvelles. Un programme sur l'occupation et l'exploitation des sols alliées au thème de la

dynamique du peuplement permettra de caractériser les différentes formes d'occupations antiques à partir des données déjà recueillies en prospection-inventaire dans un rayon de 10 à 15 km autour de l'*oppidum*, ce qui semble être son territoire. Parallèlement, des prospections pédestres et géophysiques, complétées par des sondages ponctuels viseront à déterminer l'étendue et la chronologie de l'agglomération des sources de l'Yonne.

Il est clair que la question de l'occupation du site dans une échelle chronologique large mérite également d'être traitée. De nombreuses découvertes ponctuelles depuis les premières fouilles montrent que, outre la palissade néolithique à la Porte du Rebut et les témoignages anciens du Couvent et de la Chapelle, des secteurs sont régulièrement occupés ou exploités à différentes périodes avant et après Bibracte celtique. Ainsi, la montagne du Porrey qui se termine à la Terrasse est sans doute le lieu privilégié pour ces types d'occupation, et pouvait s'y développer un petit habitat fortifié de type hallstattien. Il s'y trouve en effet une série de remparts encore non datés ainsi qu'une petite agglomération gallo-romaine. On remarque également que certaines zones perdurent jusqu'au Moyen Âge, notamment celles qui sont proches du lieu des foires du Beuvray qui se sont déroulées jusqu'au début du siècle dernier. Ces points peu documentés méritent des recherches approfondies. De même, à part une modeste opération lors de la reprise du programme en 1984, à la Chapelle, aucun espace religieux de type sanctuaire n'a encore été ni recherché ni découvert. Ces thèmes encore peu documentés méritent des recherches approfondies.

Bibracte est devenu un lieu fédérateur de la Protohistoire européenne. De nouveaux programmes, lancés par des chercheurs en partenariat avec Bibracte, Centre Archéologique Européen, développent l'un des axes majeurs de la charte de fondation, la formation universitaire. Parmi les actions entreprises au cours de cette décennie, trois viennent de se concrétiser. Un colloque international, conclusion de cinq tables rondes réunissant une centaine de spécialistes de la Protohistoire a effectué la synthèse de vingt années d'acquis scientifiques sur les Celtes. Tout dernièrement deux grands programmes universitaires (Programmes Pluri-Formations) ont pris pour siège Bibracte: *Sociétés antiques dans l'est de la Gaule*, coordonné par M. Reddé, directeur d'études à l'EPHE et la création d'une École européenne de Protohistoire de Bibracte intitulée *Les sociétés protohistoriques du premier millénaire avant J.-C.*, à l'initiative de l'EPHE, des universités de Bourgogne et de Budapest (Eötvös Loránd) ainsi que de Bibracte.

Les données acquises depuis la reprise des fouilles en 1984 et les problématiques renouvelées régulièrement constituent une assise solide pour proposer une première explication des raisons de l'implantation de Bibracte, les grandes étapes de son urbanisme, les modifications dues au contact privilégié des Éduens avec Rome et les changements du I^{er} siècle avant notre ère.

ANNEXES

ANNEXE I

LES RESPONSABLES DES PROGRAMMES DE RECHERCHES A BIBRACTE (1996–2005)

I. Recherches de terrain

I.1. Les Remparts

- Universités de Sheffield (GB) (K. Aitchison), Edimbourg (GB) (I. Ralston), Leipzig (D) (S. Rieckhoff), Vienne (A) (O.-H. Urban), Bibracte (K. Aitchison) : *la Porte du Rebout (1996)*
- Université de Vienne (A) (O.-H. Urban) : *rempart de la Porte du Rebout (1996)* ; *remparts du versant est du Porrey (1998–2002)* ; *remparts externes au-dessus du musée (1997, 1999)* ; *fortifications avancées de la Porte du Rebout, remparts « Les Barlots » (2003–2005)*

I.2. La Côme Chaudron et le Champlain

- UMR 5594, École du Louvre (J.-P. Guillaumet), université Paris I (L. Dhennequin) : *le Champlain (2000–2006)* ; avec la collaboration de D. Dungworth en 2001–2004 ; *la Côme Chaudron, partie amont (depuis 2000)* ; avec la collaboration de T. Bochnak et P. Goláňová depuis 2005).
- Bibracte, projet européen Leonardo da Vinci II (J. Dunkley et P. Stephenson en 2003, P. Jud et P. Stephenson en 2004) : *la Côme Chaudron, partie aval (2003–2004)*
- UMR 5608-UTAH (B. Cauuet) ; *la Pâturage des Grangerands (2005–2006)*

I.3. La Pâturage du Couvent et le Couvent

- Université de Bologne (I) (D. Vitali) : *PCo 9 (1989–1999)*
- Université de Budapest (H) (M. Szabó) : *ilot des Grandes Forges, parcelle centrale (depuis 1988) et extension de la grande domus vers la voie principale (2002)*
- Université de Kiel (D) (A. Haffner) : *hors Couvent (1989–1997)*
- Université de Leipzig (D) (S. Rieckhoff) : *angle nord-ouest du bâtiment dit « ilot des Grandes Forges » (depuis 1989)*
- Université de Saragosse (A. Dominguez Arranz), UMR 8546 (J. Gran Aymerich) : *quartier sud-oriental (1994–1999 puis 2001)*
- UMR 5594 (J.-P. Guillaumet, M. Pernot) : *zone de rejets métallurgiques à l'ouest du bassin (1998)*
- Bibracte (A. Toledo i Mur) : *Grande rue (1997)* ; *angle nord-ouest de l'ilot des Grandes Forges (1998)*
- Université Paris I Sorbonne (P. Beck), université ELTE de Budapest (H) (J. Laszlovszky) : *Le couvent des cordeliers et ses annexes (1997–1998)*

I.4. Le Parc aux Chevaux

- Université de Bologne (D. Vitali) : *enclos PC 14 (2002–2005)*
- Université de Lausanne (CH) (D. Paunier jusqu'à 2001, puis Th. Luginbühl depuis 2002) : *domus PC 1 (1988–1998)* ; *plate-forme PC 4 (1999–2002)*
- Bibracte, chantier-école (J. Dunkley 1997, A. Dufay-Flouest 1997–1998, S. Riochet 1999–2000, S. Chevrier 2001–2003, N. Tisserand 2002–2003, N. Robine 2004–2005) : *domus PC 1 (depuis 1991)* ; *voie à l'est de PC 1 (1997–1998)*

I.5. La Fontaine Saint-Pierre

- UMR 6565 (H. Richard, Ph. Barral) : *fouille de la Fontaine Saint-Pierre (1996)*

I.6. Les autres secteurs du Mont Beuvray

- Université de Lausanne (CH) (Th. Luginbühl) : *La Pierre de la Wivre (2003)* ; *Le Theurot de la Wivre (depuis 2003)*
- Université de Southampton / *English Heritage* (D. Dungworth) : *Le Theurot de la Roche (1999–2000)*
- Association « Histoire et Nature de l'Autunois » (R. Niaux, D. Avoscan) : *prospections sur le Mont Beuvray (1996–1997)*

I.7. Recherches autour du Mont Beuvray

- Université de Mayence (D) (P. Haupt), RGZM (M. Schönfelder) : *prospections autour des sources de l'Yonne (depuis 2005)*
- Universités de Durham (C. Haselgrove, 2000–2004), Leicester (J. Creighton, depuis 2000), Reading (T. Moore, depuis 2005) (GB) : *prospections pédestres et géophysiques autour du Mont Beuvray*
- UMR 5594 (J.-P. Guillaumet), université de Bourgogne (Ch. Petit) : *recherches sur les tourbières du Morvan (depuis 2000) ; recherches paléoenvironnementales sur le canal du Tournon (2001, avec la collaboration d'I. Jouffroy, F. Monna, P. Paris)*
- UMR 5594 (J.-P. Guillaumet), université de Bourgogne (C. Petit), université de Cluj (C. Tamás), UMR 5608-UTAH (B. Cauuet) : *recherches sur les exploitations minières anciennes du Morvan (depuis 2003)*

2. Recherches de laboratoire et études spécifiques

Matériel céramique : Th. Luginbühl, Ph. Barral
Matériel amphorique : F. Olmer
Matériel métallique : J.-P. Guillaumet, S. Rieckhoff
Matériel numismatique : K. Gruel, L. Popovitch
Matériel lithique : F. Boyer
Macrorestes végétaux : J. Wiethold
Archéozoologie : P. Méniel
Dendrochronologie : G.-N. Lambert, S. Durost
Topographie et cartographie du Mont Beuvray : F. Schubert

Assistance technique (Bibracte)

Suivi des chantiers : A. Toledo i Mur, Pascal Paris
Terrassements et logistique chantiers : B. Duquy-Nicoud
Topographie : F. Laudrin
Photographie : A. Maillier
Conservation préventive : D. Lacoste
Gestion des collections : G. Ruet
Documentation, informatique : R. Moreau
DAO, mise en page : D. Beucher
Secrétariat d'édition : M. Giudicelli

ANNEXE II

INDEX DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME DE RECHERCHE

(Réalisé à partir des rapports annuels – chercheurs, responsables de terrain ou d'étude et collaborateurs scientifiques, par ordre alphabétique – fonction à la date de leur dernière participation)

Albemäck G., étudiante, université de Paris 1 (Pâturage du Couvent, 1998)
 Amoroso H., étudiant, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 2002)
 Avern G., chercheur, université libre de Bruxelles (B) (Côme Chaudron, 2001–2004)
 Avoscan D., association « Histoire et Nature de l'Autunois » (Prospections, 1996–1997)
 Barral Ph., ingénieur de recherche, université de Franche-Comté ; UMR 6565 (Besançon) (Fontaine Saint-Pierre, 1996)
 Bataille G., docteur, université de Bourgogne (Côme Chaudron, 2001)
 Beck C., maître de conférences, université de Nantes (Pâturage du Couvent, 1997)
 Beck P., maître de conférences, université de Tours (Pâturage du Couvent, jusqu'à 1999)
 Beck T., docteur en archéologie, université Eötvös Loránd de Budapest (H) (Pâturage du Couvent, jusqu'à 2005)
 Berthelin C., étudiante, université de Bourgogne (Côme Chaudron, 2001)
 Bernal J., archéologue, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux 1999–2002, Le Theurot de la Wivre, depuis 2003)
 Berranger M., doctorante, université Paris I (Côme Chaudron, 2004)
 Beuret R., étudiante, université de Franche-Comté (Côme Chaudron, 2000)
 Blaison G., Bibracte (Parc aux Chevaux, 1998)
 Bochnak T., maître de conférences, université de Rzeszów (PL) (Côme Chaudron, depuis 2005)

- Bonenfant P.-P., professeur ordinaire émérite, université libre de Bruxelles (B)
- Borhy L., maître de conférences, université Eötvös Loránd de Budapest (H) (Pâture du Couvent, jusqu'à 2000)
- Boussicault M., chercheur, UTAH (Exploitations minières, depuis 2005)
- Boyer F., maître de conférences, université Paris VI
- Buzás G., chercheur, musée Mátyás Király de Visegrád (H) (Pâture du Couvent, jusqu'à 1998)
- Bradford N., chercheur, université de Southampton (UK) (Theurot de la Roche, 2000)
- Camurri E., doctorante, universités de Leipzig (D) / Bologne (I) (Pâture du Couvent puis Parc aux Chevaux, depuis 1999)
- Baselga Colás F.J., étudiant, université de Saragosse (E) (Pâture du Couvent, 1997)
- Canat C., doctorante, université de Bourgogne (Pâture du Couvent, jusqu'à 1999)
- Carrard F., assistant, université de Lausanne (CH) (Le Theurot de la Wivre, 2001–2004)
- Cauuet B., chercheur au CNRS-UTAH ; UMR 5608 (Toulouse) (Exploitations minières, depuis 2005)
- Chevrier S., étudiant, université de Bourgogne (Côme Chaudron, 2001 ; Chantier-école, 2001–2003)
- Cottafava E., étudiante, université de Bologne (I) (Pâture du Couvent puis Parc aux Chevaux, 1999–2004)
- Cox D., English Heritage (UK) (Theurot de la Roche, 2000)
- Creighton J., maître de conférences, université de Reading (UK) (Prospections, depuis 2000)
- Czajlik Z., chercheur, université Eötvös Loránd de Budapest (H) (Pâture du Couvent, depuis 1992)
- Cserményi V.†, chercheur, musée Szent István Király, Székesfehérvár (H) (Pâture du Couvent, jusqu'à 2002)
- Demierre M., étudiant, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 2001–2002)
- Devoti I., étudiant, université de Bologne (I) (Parc aux Chevaux, 2002)
- Dhennequin L., post-doctorant, université de Mayence (D) ; UMR 7041 (Nanterre) (Côme Chaudron, depuis 2000)
- Dominguez-Arranz A., professeur, université de Saragosse (E) (Pâture du Couvent, 1994–1999 puis 2001)
- Drouet C., étudiante, université de Bourgogne (Côme Chaudron, 2004)
- Dubreucq E., doctorante, université de Bourgogne (Côme Chaudron, 2000 ; Parc aux Chevaux, 2001)
- Dufay-Flouest A., Bibracte (Parc aux Chevaux, 1997–1998)
- Dungworth D., *English Heritage*, Portsmouth (UK) (Theurot de la Roche, 1999–2000 ; Côme Chaudron, 2001–2004)
- Dunkley J., INRAP (Pâture du Couvent, 1997 ; Côme Chaudron, 2003)
- Durost S., doctorant, université de Franche Comté ; UMR 6565 (Besançon)
- Egloff F., étudiante, université de Bologne (I) (Côme Chaudron, depuis 2002 ; Exploitations minières, 2005)
- Escanilla Martín A., doctorante, université de Saragosse (E) (Pâture du Couvent, 1999)
- Eugène A., étudiante, université de Bourgogne (Côme Chaudron, 2002)
- Fabry N.B., doctorante, universités de Bologne (I) / Budapest (D) (Parc aux Chevaux, depuis 2004)
- Fait M., université de Bologne (I) (Pâture du Couvent, 1999–2000)
- Féret G., étudiante, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 1999–2000)
- Fleischer F., assistant à l'université de Leipzig (D) (Pâture du Couvent, 1995–2005)
- Frase J., étudiant, université de Leipzig (D) (Pâture du Couvent, 2003–2004)
- Freyermuth K., étudiante, université de Strasbourg (D) (Côme Chaudron, 2000)
- Freyssinet E., doctorante, université de Strasbourg ; UMR (Strasbourg) (Côme Chaudron, 2002)
- Fülöpp-Romhányi B., université Eötvös Loránd de Budapest (H) (Pâture du Couvent, jusqu'à 1998)
- Golánová P., doctorante, université de Brno (CZ)
- Gran-Aymerich J., directeur de recherche au CNRS ; UMR 8546 (Paris) (Pâture du Couvent, 1994–1999 puis 2001)
- Gruel K., directeur de recherche au CNRS ; UMR 8546 (Paris)
- Guillaumet J.-P., directeur de recherche au CNRS, HDR ; UMR 5594 (Dijon) (Pâture du Couvent, 1998 ; Côme Chaudron, depuis 2000 ; Exploitations minières, depuis 2004 ; Tourbières, depuis 2000)
- Haffner A., professeur, université de Kiel (D)
- Hamm G., INRAP ; UMR 5594 (Dijon) (Côme Chaudron, 2000–2002)
- Haselgrove C., professeur, université de Leicester (UK) (Prospections 2000–2004)
- Haupt P., professeur, université de Mayence (D) (Prospections, depuis 2005)
- Hoppadietz R., étudiant, université de Leipzig (D) (Pâture du Couvent, depuis 2003)
- Hoznour J., étudiante, université de Lausanne (CH) (Theurot de la Wivre, depuis 2005)
- Jilg D., étudiant, université de Vienne (A) (Remparts, 2000–2001)
- Jouffroy-Bapicot I., ingénieur d'étude au CNRS ; UMR 5594 (Dijon) (Tourbières, depuis 2000)
- Jud P., chercheur (Côme Chaudron, 2004)
- Karasová Z., archéologue, musée national de Prague (CZ) (Remparts, 1999)
- Kern D., docteur, université de Vienne (Remparts, 1999–2002)
- La Sala L.J., université de Bologne (I) (Pâture du Couvent puis Parc aux Chevaux, 1999–2000 puis 2002)
- Lacoste D., Bibracte (Pâture du Couvent, 1997)
- Lambert G., laboratoire de Chrono-Ecologie ; UMR 6565 (Besançon)
- Laszlovszky J., maître de conférences, université Eötvös Loránd de Budapest (H) (Couvent, jusqu'à 1999)
- Le Bon M., chercheur, université libre de Bruxelles (B)
- Lefèvre C., architecte DPLG ; UMR 5594 (Dijon) (Côme Chaudron, depuis 2004)
- Lowther P., chercheur, université de Leicester (UK) (Prospections, 2000–2004)

- Luginbühl Th., professeur, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, puis Theurot de la Wivre)
- Lukas D., étudiant, université de Leipzig (D) (Pâtûre du Couvent, depuis 2003)
- Martin-Pruvot C., assistante, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 1997)
- Mairecolas M., chercheur, UTAH (Exploitations minières, depuis 2005)
- Masse A., doctorante, université de Lille (Pâtûre du Couvent, 1998)
- Méniel P., chercheur au CNRS, HDR ; UMR 5594 (Dijon)
- Merrony C., chercheur, université de Sheffield (UK) (Theurot de la Roche, 1999)
- Meylan F., docteur, universités de Lausanne (CH) et de Bourgogne (Parc aux Chevaux, 1997 ; Côme Chaudron, 2000–2001)
- Minni D., étudiante, université de Strasbourg (Côme Chaudron, 2001–2004)
- Miñón Querejeta A., doctorant, université de Saragosse (E) (Pâtûre du Couvent, 1997–1999 puis 2001)
- Mirimanoff A., étudiante, université de Lausanne (Parc aux Chevaux, 2002)
- Mölders D., assistante, université de Leipzig (D) (Côme Chaudron, 2000 puis 2005 ; Pâtûre du Couvent, depuis 2004)
- Monna F., maître de conférences, université de Bourgogne ; UMR 5594 (Dijon) (Tourbières, depuis 2000)
- Monnier J., assistant, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 1999–2002)
- Moore T., professeur, université de Durham (UK) (Prospections, depuis 2005)
- Moser S., étudiante, université de Vienne (A) (Remparts, 1999–2000)
- Niaux R., association « Histoire et Nature de l'Autunois » (Prospections, 1996–1997)
- Nigst P., étudiant, université de Vienne (A) (Remparts, 1999 puis 2005)
- Noël V., étudiante, université d'Aix-en-Provence (Pâtûre du Couvent, 2004–2005)
- Nouvel P., maître de conférences, université de Franche-Comté (Theurot de la Wivre, 2005)
- Oberli D., assistant, université de Lausanne (CH) (Theurot de la Wivre, depuis 2003)
- Olmer F., chercheur au CNRS ; UMR 5140 (Lattes)
- Ornat Clemente R., doctorante, université de Saragosse (E) (Pâtûre du Couvent, 1999)
- Ott I., chercheur, université de Vienne (A) (Remparts, depuis 1998)
- Paris P., Bibracte, Centre archéologique européen
- Paunier D., professeur, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 1988–2001)
- Pelillo A., étudiante, université de Bologne (I) (Pâtûre du Couvent, 1997 puis 1999)
- Pereta-Aybar A., chargée de mission, université de Saragosse (E) (Pâtûre du Couvent, 1998)
- Peringer A., étudiante, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 2001)
- Pernot M., directeur de recherche au CNRS ; UMR 5594 (Dijon) (Pâtûre du Couvent, 1998)
- Pertlwieser T., chercheur, université de Vienne (A) (Remparts, depuis 1997)
- Petit C., maître de conférences, université de Bourgogne ; UMR 5594 (Dijon) (Tourbières, depuis 2000 ; Exploitations minières, depuis 2004)
- Pierrevelcin G., doctorant, université de Strasbourg ; UMR 7044 (Strasbourg) (Côme Chaudron, 2002)
- Pleyer A., étudiante, université de Vienne (A) (Remparts, 1999–2004)
- Popa G., chercheur (Remparts, 2001–2003)
- Popovitch L., maître de conférences, université de Bourgogne ; UMR 5594 (Dijon)
- Queloz I., étudiante, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 1999–2000)
- Rebay K., étudiante, université de Vienne (A) (Remparts, 1999–2000)
- Richard H., directeur de recherche au CNRS ; UMR 6565 (Besançon) (Fontaine Saint-Pierre, 1996 ; tourbières, depuis 2004)
- Rieckhoff S., professeur, université de Leipzig (D)
- Riochet S., étudiant (Chantier-école, 1999–2000)
- Robine N., étudiante, université de Bourgogne (Côme Chaudron 2002–2004 ; Chantier-école, 2004–2005 ; Prospections, 2005)
- Roncador R., doctorante, université de Bologne (I) (Pâtûre du Couvent puis Parc aux Chevaux, depuis 1999)
- Ruiz Llera S., doctorant, université de Saragosse (E) (Pâtûre du Couvent, 2001)
- Saint-Jean-Vitus B., docteur, INRAP (Pâtûre du Couvent, jusqu'à 1999)
- Schönfelder M., *Römisch-Germanisches Zentralmuseum* de Mayence (D) ; UMR 5594 (Dijon)
- Schröckel M., étudiant, université de Leipzig (D) (Pâtûre du Couvent, -2002)
- Schubert C., *Fachhochschule für Technik und Wirtschaft*, Berlin (D) (Remparts, 2000)
- Schubert F., chercheur émérite, Institut archéologique allemand, Ingolstadt (D)
- Simon J., docteur, université de Bourgogne ; UMR 5594 (Dijon) (Côme Chaudron, depuis 2002 ; Exploitations minières, 2005 ; Parc aux Chevaux, 2004)
- Spizzirri G., étudiant, université de Bologne (I) (Parc aux Chevaux, 2004)
- Stellberger J., étudiante, université de Vienne (A) (Remparts, 1999–2000)
- Stephenson P., *Institute of Field Archaeology* (Côme Chaudron, 2003–2004)
- Stiepel C., étudiante, université de Leipzig (D) (Pâtûre du Couvent, 2001 puis 2003–2004)
- Sylvestre R., étudiant, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 2002)
- Szabó D., doctorant, universités Paris IV et Eötvös Loránd de Budapest et (H) (Pâtûre du Couvent, depuis 2002)
- Szabó M., professeur, université Eötvös Loránd de Budapest (H) (Pâtûre du Couvent, depuis 1988)
- Szöke B., restaurateur, musée National de Hongrie (H) (Pâtûre du Couvent, 1999)
- Tamas C., enseignant, université de Cluj-Napoca (RO) (exploitations minières, 2004–2005)
- Teegen W.-R., assistant, université de Leipzig (D)

Timár L., architecte, doctorant, université Eötvös Loránd de Budapest (H) (Pâtûre du Couvent)
 Tisserand N., étudiant, université de Bourgogne (Côme Chaudron, 2000–2002, Chantier-école, 2002)
 Toledo i Mur A., chercheur, Bibracte (Pâtûre du Couvent, 1997–1998)
 Tori L., doctorant, universités de Zurich (CH) / EPHE (Pâtûre du Couvent puis Parc aux Chevaux)
 Urban O.-H., professeur, université de Vienne (A)
 Vallejo Raserio J.-M., doctorant, université de Saragosse (E) (Pâtûre du Couvent, 1997–1999 puis 2001)
 Van Es M., étudiante, université de Paris I (Côme Chaudron, 2001)
 Viola T., étudiant, université de Vienne (A) (Remparts, 1999)
 Vitali D., professeur, université de Bologne (I) (Pâtûre du Couvent puis Parc aux Chevaux, depuis 1989)
 Veysseyre C., étudiante, université de Bourgogne (Côme Chaudron, 2001)
 Wagner D., étudiante, université de Lausanne (CH) (Parc aux Chevaux, 1999–2000)
 Wiethold J., docteur, chargé d'opérations et de recherche, INRAP ; UMR 5594 (Dijon)
 Wöhlrl M., étudiant, université de Leipzig (D) (Pâtûre du Couvent, depuis 2003)
 Zardini A., technicien de fouille, université de Bologne (I) (Pâtûre du Couvent puis Parc aux Chevaux, 1998–2004)
 Zipper K., étudiante, université de Leipzig (D) (Pâtûre du Couvent, 2004)

ANNEXE III

LES PUBLICATIONS DE 1996 A 2005

Depuis 1996, la collection BIBRACTE est chargée de publier les travaux en rapport avec le site et des monographies et colloques spécialisés sur la période celtique. Les neuf premiers volumes sont parus au cours de cette décennie.

Deux volumes concernent des études pluridisciplinaires. *L'environnement du Mont Beuvray* (Bibracte 1), réalisé sous la direction d'O. Buchsenschutz et H. Richard, contient les premières données paléoenvironnementales concernant le site (géologie, évolution du climat entre 500 BC et 500 AD, paysage) et des éléments sur les prospections dans et autour de Bibracte. *Études sur Bibracte – 1* (Bibracte 10) démarre une nouvelle collection visant à mettre le plus rapidement possible à disposition de la communauté scientifique des travaux et des mémoires universitaires sur Bibracte. Il regroupe, sous la direction de J.-P. Guillaumet et M. Szabó, des études de mobilier (métal, verre, mobilier issu des prospections) et la publication de fouilles récentes (domus augustéenne de la Pâtûre du Couvent).

Deux monographies de fouille sont également déjà publiées. *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebut et le tracé des fortifications* (Bibracte 3), réalisé sous la direction d'O. Buchsenschutz, J.-P. Guillaumet et I. Ralston, comporte deux parties. La première est consacrée à l'exploration de la Porte du Rebut notamment les campagnes de 1984 à 1996, pour laquelle au moins quatre états ont été identifiés. La seconde partie présente les résultats issus des observations effectuées sur le tracé des anciennes fortifications et notamment la mise en évidence de la fortification externe non reconnue au XIX^e siècle. *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère* (Bibracte 8), sous la direction de D. Paunier et Th. Luginbühl de l'université de Lausanne, est la publication des fouilles de la demeure aristocratique la plus célèbre de Bibracte. Cet ouvrage offre une vision cohérente de l'évolution du secteur entre le dernier quart du II^e s. av. J.-C. et le premier quart du I^{er} s. ap. J.-C., mais il témoigne aussi des connaissances accumulées sur le site notamment dans l'étude typologique de la céramique, qui sert actuellement de base de travail à l'ensemble des équipes de fouilles.

La quantification des céramiques. Conditions et protocole (Bibracte 2), sous la direction de P. Arcelin et M. Tuffreau-Libre est un volume de méthodologie visant à mettre au point une norme de comptabilisation des céramiques. Après un bilan rapide des acquis actuels, un protocole de quantification des céramiques archéologiques a pu être mis en place afin de faciliter les études comparatives sur ce type de mobilier.

Les amphores de Bibracte (2). Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogue des timbres de Bibracte de 1984 à 1998. Catalogue des timbres de Bourgogne (Bibracte 7) de F. Olmer est la première étude thématique de mobilier publiée dans la collection Bibracte. Ce catalogue de l'ensemble des timbres d'amphores retrouvés à Bibracte jusqu'en 1998, permet à l'auteur d'élaborer de nombreuses réflexions sur la circulation des amphores et la diffusion des vins de l'Italie romaine.

Plusieurs actes de tables rondes et de colloques spécialisés sur l'âge du Fer ont également été publiés dans cette collection. *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer* (Bibracte 4), sous la direction de V. Guichard, S. Sievers et O.-H. Urban, fait le point sur les connaissances et les interrogations actuelles sur les plus anciens processus d'urbanisation qu'ont connus les régions situées aux marges occidentales et septentrionales du Monde classique avant la période romaine. Bibracte 5 est le recueil d'une trentaine de communications sur deux thèmes : *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer* (II^e s. av. J.-C., I^{er} s. ap. J.-C.), sous la direction de V. Guichard et F. Perrin et *L'aristocratie celte dans les sources littéraires (recueil de textes commentés)*, sous celle de F. Perrin et J.-C. Decourt. Il détaille l'ensemble des connaissances actuelles sur les élites celtiques à travers des approches archéologiques, archéozoologiques, numismatique, historiques, littéraires, épigraphiques, iconographiques et anthropologiques. *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France* (Bibracte 6), sous la direction de D. Maranski et V. Guichard est la publication des actes du XVII^e colloque de l'AFEAF. Suivant la tradition de cette association, il est constitué d'un thème régional, englobant les données actuelles du Morvan, de la vallée de la Loire nivernaise et du Berry oriental, et d'un thème général qui traite des regards européens sur l'âge du Fer en France à travers des contributions sur les mouvements celtiques, la noblesse éduenne, les importations méditerranéennes mais aussi sur les problèmes de datation et les techniques de fouille. *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques* (Bibracte 9) sous la direction de

L. Baray, correspond à la publication des actes d'une table ronde centrée sur un premier bilan critique de ce domaine phare de l'archéologie. Elle impliquait des chercheurs issus d'horizons et de disciplines très différents et visait à élaborer de nouvelles approches pour dépasser des concepts largement usités mais peu efficaces.

À ces travaux s'ajoutent des articles et monographies sur les données anciennes, les fouilles en cours, des mobiliers particuliers ou exceptionnels, des synthèses de travaux universitaires, des participations à des colloques.

1 MONOGRAPHIES

- Arcelin, Tuffreau-Libre 1998** : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) dir. – La quantification des céramiques. Conditions et protocole. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998, 157 p., 129 ill. (Bibracte ; 2).
- Baray 2004** : BARAY (L.) dir. – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2004, 316 p., 124 ill., (Bibracte ; 9).
- Buchsenschutz, Richard 1996** : BUCHSENSCHUTZ (O.), RICHARD (H.) dir. – *L'environnement du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne (Nièvre) : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1996 (Bibracte ; 1).
- Buchsenschutz, Guillaumet, Ralston 1999** : BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I.) dir. – *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne (Nièvre) : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1999 (Bibracte ; 3).
- Guichard, Perrin 2002** : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) dir. – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (IIe s. av. J.-C., Ier s. ap. J.-C.)*. Actes de la table ronde des 10 et 11 juin 1999 (Glux-en-Glenne – F. 58). Glux-en-Glenne : BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2002, 416 p., 132 ill. (Bibracte ; 5).
- Guichard, Sievers, Urban 2000** : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) dir. – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer = Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, 240 p., 55 ill. (Bibracte ; 4).
- Guillaumet 1996a** : GUILLAUMET (J.-P.). – *Bibracte : Bibliographie et plans anciens*. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1996 (Documents d'archéologie française ; 57).
- Guillaumet, Szabó 2005** : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. – *Études sur Bibracte – I*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2005, 318 pages, 527 ill. (Bibracte ; 10).
- Maranski, Guichard 2002** : MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. – *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2002, 432 p., 252 ill. (Bibracte ; 6).
- Olmer 2003** : OLMER (F.). – *Les amphores de Bibracte (2). Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogue des timbres de Bibracte de 1984 à 1998. Catalogue des timbres de Bourgogne*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2003, 375 p. ; 1150 ill. ; 7 pl. h.t. (Bibracte ; 7).
- Paunier, Luginbühl 2004** : PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (T.) dir. – *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, Centre archéologique européen, 2004, 472 p. ; 350 ill. ; 7 pl. h.t. couleur (Bibracte ; 8).

2 CONTRIBUTIONS A DES MONOGRAPHIES OU A DES PERIODIQUES

- Aitchison 1999** : AITCHISON (K.). – Monumental Architecture & Becoming Roman in the First Centuries BC and AD. In : *Proceedings of the Eighth Annual Theoretical Roman Archaeology conference (TRAC 98)*, Leicester, avril 1998. Oxford : Oxbow Books, 1999, p. 26–35.
- Barral 1998** : BARRAL (Ph.). – Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la céramique indigène en pays éduen aux II^e-I^{er} siècles avant notre ère. In : TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir. – *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Actes de la table ronde d'Arras (14–17 octobre 1996). Berck-sur-Mer : Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle (CRDAC), 1998, p. 367–384 (Nord-ouest archéologie ; 9).
- Bonenfant, Tassinari 2001** : BONENFANT (P.-P.), TASSINARI (S.). – Une anse de bronze au Beuvray. *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 50, p. 357–362.
- Domínguez Arranz et al. 2005** : DOMINGUEZ ARRANZ (A.), GRAN-AYMERICH (J.), RUIZ LLERA (S.), VALLEJO RASERO (J. M.). – Haedorum Oppidum : novedades sobre el urbanismo de Bibracte (Mont Beuvray, Francia). *Empúries*, 54. Barcelona : Generalitat de Catalunya, 2005, p. 135–164.
- Domínguez Arranz, Miñon Querejeta 2003** : DOMINGUEZ ARRANZ (A.), MIÑON QUEREJETA (A.). – Contribución al estudio de los hallazgos monetarios en el Mont Beuvray, Borgoña, Francia. *Acta Numismática*, 33. Barcelona : Societat catalana d'estudis numismàtics, 2003, p. 47–64.
- Domínguez Arranz, Ortiz Palomar 2005** : DOMINGUEZ ARRANZ (A.), ORTIZ PALOMAR (E.). – Un vaso de vidrio tardohelenístico procedente del yacimiento de Bibracte, Mont Beuvray, Borgoña. *Lucentum*, 21–22. Alicante : Universidad de Alicante, 2003, p. 75–85.

- Domínguez Arranz, Vallejo Rasero, Ruíz Llera 2005** : DOMÍNGUEZ ARRANZ (A.), VALLEJO RASERO (J. M.), RUIZ LLERA (S.). – Las Ánforas de Bibracte en época romana: tipología y epigrafía. *Saldvie, estudios de Prehistoria y Arqueología*, 3. Zaragoza: Universidad de Zaragoza, 2003, p. 83–91.
- Fleischer 2005** : FLEISCHER (F.). – Geschichte der Lepziger Ausgrabungen im Oppidum Bibracte – Mont Beuvray (Nièvre – Saône-et-Loire, Frankreich). In: RIECKHOFF (S.), TEEGEN (W.-R.), FLEISCHER (F.) Hrsg. – *Arbeitsbericht der Professur für Ur- und Frühgeschichte für die Jahre 1999–2001. Schwerpunkt: Geländeforschungen in Frankreich und Italien*. Leipzig: Universität Leipzig, 2005 (Leipziger Forschungen für Ur- und Frühgeschichtlichen Archäologie; 3).
- Gran-Aymerich, Domínguez Arranz 2001** : GRAN-AYMERICH (J.), DOMÍNGUEZ ARRANZ (A.). – Bibracte en Borgoña. Un yacimiento arqueológico europeo y catorce años de participación científica española. In: *Trabalhos de Antropologia e Etnologia*, 41 (1–2), 2001, p. 157–177.
- Gruel 1996a** : GRUEL (K.) dir. – Les potins gaulois: typologie, diffusion, chronologie: état de la question à partir de plusieurs contributions. *Gallia*, 52, 1995, p. 3–144.
- Gruel 1996b** : GRUEL (K.). – Les potins du mont Beuvray. In: **Gruel 1996a**, p. 43–49.
- Gruel, Barrandon 2000** : GRUEL K., BARRANDON J.-N. – Les deniers gaulois du Centre-Est. In: KLUGE (B.), WEISSER (B.) dir. – *XII. Internationaler numismatischer Kongress, Berlin 1997: Akten-Proceedings-Actes. I*. Berlin: Staatliche Museen zu Berlin-Preussischer Kulturbesitz, 2000, p. 402–408, 2 fig., 2 tabl., bibliogr. p. 406–407.
- Gruel 2005** : GRUEL (K.). – Etude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la *Gallia Comata*: Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bolards (Côte-d'Or), Mirebeau (Côte-d'Or). In: HASELGROVE (C.), WIGG-WOLF (D.) dir. – *Iron Age coinage and ritual practices*. Mainz am Rhein: Ph. von Zabern, 2005, p. 301–319, 8 fig., 5 tabl., notes bibliogr. (Studien zu Fundmünzen der Antike; 20).
- Guillaumet 1996b** : GUILLAUMET (J.-P.). – Centres primaires et développements secondaires de l'urbanisme en Europe: l'exemple du pays éduen. In: *The iron age in Europe, Colloquium XXIV*. Forlì: ABACO, 1996, p. 169–178.
- Guillaumet 2000** : GUILLAUMET (J.-P.). – Les premières fouilles du Mont Beuvray: de J.-G. Bulliot à J. Déchelette. In: JACQUET (P.), PÉRICHON (R.) dir. – *Aspects de l'archéologie française au XIXe siècle*. (Actes du colloque international tenu à La Diana à Montbrison les 14 et 15 octobre 1995). Montbrison: La Diana, 2000 (Recueil de mémoires et documents sur le Forez; 28).
- Guillaumet 2001** : GUILLAUMET (J.-P.). – Les minières de Bourgogne et du Beuvray. *Bulletin de l'AFEAF* 2001, 19, p. 35–37.
- Guillaumet 2003** : GUILLAUMET (J.-P.). – Le Beuvray avant Bibracte, une montagne inhabitée? In: FICHTL (S.) dir. – *Les oppida du nord-est de la Gaule à La Tène finale*. Metz: Service régional de l'Archéologie de Lorraine; Strasbourg: université Marc Bloch, 2003, p. 215–221 (Archaeologia Mosellana; 5).
- Guillaumet 2003** : GUILLAUMET (J.-P.). – De la naissance de Bibracte à la naissance d'Autun. In: *La naissance de la ville dans l'Antiquité*. Paris: De Boccard, 2003, p. 215–225.
- Huet et al. 1997** : HUET (N.), GUICHARD (V.), BARRAL (Ph.), SEGUIER (J.-M.), PASQUIER (I.). – Late La Tène figurative painted pottery: diffusion of a product or a concept? In: *Keys Engineering Materials Vols 132–136*. Zurich: Trans Tech Publications, Switzerland, 1997, p. 1476–1479.
- Huet, Barral 1997** : HUET (N.), BARRAL (Ph.). – Nouvelles données sur l'artisanat et le commerce de la céramique peinte éduenne à La Tène finale. In: *Archéométrie 1997*, Rennes, 16–19 avril 1997. Groupe des méthodes pluridisciplinaires contribuant à l'archéologie. Pré-actes.
- Luginbühl 1996** : LUGINBÜHL (Th.). – Chrono-typologie des céramiques de Bibracte: cruches, mortiers et plats à engobe interne des horizons de la parcelle PC 1. In: RIVET (L.) dir. – *Actes du Congrès de Dijon*, 1996. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1996, p. 197–208.
- Meylan 2003** : MEYLAN (F.). – Organisation urbaine et structures artisanales sur l'oppidum de Bibracte. In: FICHTL (S.) dir. – *Les oppida du nord-est de la Gaule à La Tène finale*. Metz: Service régional de l'Archéologie de Lorraine; Strasbourg: université Marc Bloch, 2003, p. 223–236 (Archaeologia Mosellana; 5).
- Meylan, Perrin, Schönfelder 2002** : MEYLAN (F.), PERRIN (F.), SCHÖNFELDER (M.). – L'artisanat dans les oppida d'Europe tempérée: un état de la question. In: BÉAL (J.-C.), GOYON (J.-C.). – *Les artisans dans la Ville antique*. Lyon; Paris: université Lumière-Lyon 2; Lyon 2/UMR 5649 du CNRS; de Boccard, 2002, p. 77–104 (Archéologie et Histoire de l'Antiquité, université Lumière-Lyon 2; 6).
- Monna et al.** : MONNA (F.), PETIT (C.), GUILLAUMET (J.-P.), JOUFFROY-BAPICOT (I.), BLANCHOT (C.), DOMINIK (J.), LOSNO (R.), RICHARD (H.), LÉVÊQUE (J.), CHATEAU (C.). – History and Environmental Impact of Mining Activity in Celtic Aeduan Territory Recorded in a Peat Bog (Morvan, France). In: *Environmental Science and Technology*, 38, 3, 2004, p. 665–673.
- Olmer, Paratte, Luginbühl 1996** : OLMER (F.), PARATTE (C.-A.), LUGINBÜHL (Th.). – Un dépôt d'amphores du IIe siècle avant J.-C. à Bibracte. *Revue archéologique de l'Est*, 46, 1996, p. 295–317.
- Pérez Dioz 2003** : PÉREZ DIOZ (P.). – *La Foz de los vasos pintados de Bibracte (Borgoña, Francia)*. Zaragoza: Universidad de Zaragoza, 2003 (Programa de doctorado del departamento de Ciencias de la Antigüedad de la Universidad de Zaragoza, Tutor Almudena Domínguez Arranz).
- Rieckhoff 1998** : RIECKHOFF (S.). – Ein "keltisches Symposium". In: MÜLLER-KARPE (A.) et al. – *Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa: Alfred Haffner zum 60. Geburtstag gewidmet*. Rahden/Westf.: Marie Leidorf, 1998, p. 489–517 (Internationale Archäologie/ Studia Honoraria; 4).
- Simon 2005** : SIMON (J.). – Un ensemble témoin d'une occupation à la fin de l'époque augustéenne sur l'oppidum de Bibracte. In: RIVET (L.) dir. – *Actes du congrès de Blois (5–8 mai 2005)*. Marseille: Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2005, p. 729–740.

- Szabó 1999**: SZABÓ (M.). – Bibracte. Tíz év Magyar Kutatásai az Európai Mont Beuvray-Program Keretében (Dix ans de fouilles hongroises à Bibracte). *Antik Tanulmányok (Studia Antiqua)*, 43. Budapest, 1999, p. 195–226.
- Szabó 2002**: SZABÓ (M.). – Bibracte – egy gall város. ELTE ásatás Franciaországban (Bibracte – une ville gauloise. Fouilles de l'université Eötvös Loránd en France). *A félév krónikája*, 8–9 (la chronique du semestre). Budapest: ELTE, 2002, p. 8–12.
- Szabó 2003a**: SZABÓ (M.). – A Haeduusok és Róma. Magyar ásatások Bibractéban (Les Éduens et Rome. Fouilles hongroises à Bibracte). *Archaeologiai Értesítő* 128, 51–70. Budapest: Akadémiai Kiadó, 2003, p. 51–70.
- Szabó 2003b**: SZABÓ (M.). – A Haeduusok és Róma. Magyar ásatás Bibractéban (Les Éduens et Rome. Fouilles hongroises à Bibracte). *Szétfoglalók a Magyar Tudományos Akadémián*. Budapest: Magyar Tudományos Akadémia, 2003, p. 353–376.
- Szabó 2004**: SZABÓ (M.). – Gall város a Mont Beuvray-n (Ville gauloise sur le Mont Beuvray). *Ókor. Folyóirat az Antik Kultúráról*, 2004, p. 54–57.
- Urban 1999**: URBAN (O.-H.). – Forschung im Ausland. Forschungsergebnisse der Universität Wien im äußeren Befestigungsring von Bibracte. *Österreichische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte*, 10/2. 1999, p. 78–86.
- Wiethold 1996**: WIETHOLD (J.). – Late Celtic and early Roman plant remains from the oppidum of Bibracte, Mont Beuvray (Burgundy, France). *Vegetation history and archaeobotany* 5, 1–2. Heidelberg: Springer, 1996, p. 105–116.
- Wiethold 2003**: WIETHOLD (J.). – How to trace the «Romanisation» of central Gaule by archaeobotanical analysis? Some considerations on new archaeobotanical results from France Centre-Est. In: *Actualité de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires. Actes du colloque international AGER V, septembre 2000. Besançon*: Presses universitaires Franc-Comtoises, 2003 (Annales littéraires; 764 / Série «Environnement, sociétés et archéologie»; 5).

3. CHRONIQUES DES RECHERCHES ET RAPPORTS ANNUELS

- Barral et al. 1996**: BARRAL (Ph.), BECK (P.), BERNAL (J.), BOYER (F.), BUCHSENSCHUTZ (O.), FLOUEST (J.-L.), LASZLOVSZKY (J.), LUGINBÜHL (T.), PARATTE (C.-A.), PAUNIER (D.), QUINN (D.), RALSTON (I.), SZABÓ (M.), VITALI (D.), WIETHOLD (J.). – Les fouilles du Mont Beuvray (Nièvre – Saône-et-Loire): Rapport biennal 1992–1993. *Revue archéologique de l'Est*, 46, 1996, p. 217–293.
- Flouest 1996**: FLOUEST (J.-L.). – Glux-en-Glenne: Fontaine de l'Écluse. *Bilan scientifique de la Région Bourgogne 1994*. Dijon: DRAC Bourgogne; SRA, 1996, p. 41–43.
- Flouest 1996**: FLOUEST (J.-L.). – St-Léger-sous-Beuvray: du Rebout à la Croix du Rebout. *Bilan scientifique de la Région Bourgogne 1994*. Dijon: DRAC Bourgogne; SRA, 1996, p. 66–67.
- Flouest, Guichard 1998**: FLOUEST (J.-L.), GUICHARD (V.). – St-Léger-sous-Beuvray: Mont Beuvray. *Bilan scientifique de la Région Bourgogne 1995*. Dijon: DRAC Bourgogne; SRA, 1998, p. 71–74.
- Gruel, Vitali 1998**: GRUEL, VITALI (V.) dir. – L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherches (1984–1995). *Gallia*, 55, 1998. Paris: CNRS, 1999, p. 1–140.
- Guichard 2004**: GUICHARD (V.) dir. – Un aperçu des acquis récents des recherches sur l'oppidum de Bibracte (1997–2002). *Revue archéologique de l'Est*, 52, 2004, p. 45–90.
- Rapport annuel 1996**: *Rapport annuel d'activité scientifique 1996 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1996.
- Rapport annuel 1997**: *Rapport annuel d'activité scientifique 1997 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1997.
- Rapport annuel 1998**: *Rapport annuel d'activité scientifique 1998 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998.
- Rapport annuel 1999**: *Rapport annuel d'activité scientifique 1999 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1999.
- Rapport annuel 2000**: *Rapport annuel d'activité scientifique 2000 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000.
- Rapport annuel 2001**: *Rapport annuel d'activité scientifique 2001 du Centre archéologique européen du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne: Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2001.
- Rapport annuel 2002**: *Rapport annuel d'activité scientifique 2002 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2002.
- Rapport annuel 2003**: *Rapport annuel d'activité scientifique 2003 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2003.
- Rapport annuel 2004**: *Rapport annuel d'activité scientifique 2004 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2004.
- Rapport annuel 2005**: *Rapport annuel d'activité scientifique 2005 de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2005.
- Rapport annuel 2006**: *Rapport annuel d'activité scientifique de BIBRACTE, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne: BIBRACTE, 2006.

4. TRAVAUX UNIVERSITAIRES

4.1. Thèses de doctorat (multigraphiées)

- Chaillou 2003** : CHAILLOU (A.). – *Nature, statut et traitements informatisés des données en archéologie : les enjeux des systèmes d'informations archéologiques*. Thèse de doctorat en science humaine . Directeur, Bruno Helly (DR CNRS). Université Lumière, Lyon 3. (Multigraphié).
- Meylan 2005** : MEYLAN, F.). – *Les Influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de l'oppidum de Bibracte (Mont Beuvray)*. Dijon / Lausanne : Université de Bourgogne / Université de Lausanne, 2005. Thèse de doctorat es Lettres sous la direction de Gilles Sauron et Daniel Paunier. (Multigraphié)
- Olmer 1997** : OLMER (F.). – *Les amphores romaines en Bourgogne : contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité, depuis La Tène finale jusqu'au Haut-Empire*. Dijon : université de Bourgogne, 1997, 4 vol. Thèse de doctorat de l'université de Bourgogne.

4.2. Autres mémoires de diplômes (multigraphiés)

- Akossy 1997** : AKOSSY (A.). – *Erstellung eines Schattenreliefs und eines Höhenlinienplanes mit der Intergraph Software "Terrain Analyst"*. Munich : Fachhochschule, 1997. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (6).
- Ballweg 1999** : BALLWEG (M.). – *Erstellen einer relationalen Datenbank mit MS ACCES 97 und VBA für die Vermessungsdaten des Projekts "Geotopocart" am Mont Beuvray in Frankreich*. Munich : Fachhochschule, 1997. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (23).
- Bauer 1998** : BAUER (A.). – *Durchführung und Ausarbeitung von Geländeaufnahmen am Oppidum Bibracte in Frankreich unter besonderer Berücksichtigung des graphischen Feldbuchs GF-I*. Munich : Fachhochschule, 1998. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (17).
- Boisson 2003** : BOISSON (J.). – *Inventaire des ressources et des exploitations minières métallifères dans le Morvan* (dir. J.-P. Guillaumet, F. Monna, C. Petit). Dijon : université de Bourgogne, centre des sciences de la terre, 2003. DESS "Méthodes Scientifiques et Techniques en Archéologie".
- Bride 1999** : BRIDE (A.- S.). – *La parure celtique en verre au deuxième âge du Fer dans l'Est de la Gaule*. Besançon : université de Besançon, 1999. Diplôme d'Études Approfondies, section archéologie.
- Camurri, Cottafava, Tori 2003** : Camurri (E.); Cottafava (E.); Tori (L.) – *Scavi nell'oppidum di Bibracte. La Pâture du Couvent. I suoli della fase I. (U.S. 2192 ed equivalenti)*. Tesina di specializzazione presso la Scuola di Specializzazione in Archeologia, Università degli Studi di Bologna, Anno Accademico 2001–2002.
- Capers 1996** : Capers (P.). – *La construction à Bibracte : de la tradition celtique à l'aculturation : ou essai sur les influences gréco-romaines sur l'art de bâtir en pays éduen, au premier siècle avant notre ère : Etude comparative des matériaux et techniques mis en œuvre à la Pâture du Couvent, au Mont beuvray (Secteur des fouilles belges)*. Bruxelles : Université Libre de Bruxelles, 1996. Mémoire de 2e Licence.
- Chaillou 1998** : CHAILLOU (A.). – *Définition, structure et organisation de l'archive numérique des fouilles du Mont Beuvray*. Lyon : université Lyon II, 1998. Mémoire de D.E.A.
- Cottafava 2000** : Cottafava (E.). – *Scavi nell'oppidum di Bibracte. La Pâture du Couvent. La cave augustea. (U.S. 1518 ; 1572 ; 1573 ; 2102 ed equivalenti)*. Tesi di Laurea presso l'Università degli Studi di Bologna. Facoltà di Conservazione dei Beni Culturali, (Rel. Daniele Vitali), Anno Accademico 1999–2000.
- Dähne 1999** : DÄHNE (M.). – *Computer animations 1 views of Mont Beuvray*. Munich : Fachhochschule, 1999. 2 CD. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (25).
- Denk 1998** : DENK (F.). – *Geländeaufnahme am Mont Beuvray und Genauigkeitsuntersuchung am Kartenblatt n° 6 – Le Porrey – von Henry d'Aboville*. Munich : Fachhochschule, 1998. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (1 CD) (16).
- Fleischer 1999** : FLEISCHER (F.). – *Befunde und Funde aus Secteur C der Ausgrabungen der Universität Leipzig auf der Pâture du Couvent im Oppidum von Bibracte/Mont Beuvray (Frankreich)*. Magisterarbeit zur Erlangung des akademischen Grades Magister Artium. Leipzig : Universität Leipzig, Professur für Ur- und Frühgeschichte, 1999 (87 p. de texte, 24 planches, 15 plans
- Förster 1998** : FÖRSTER (M.). – *Herstellung eines Geländemodells des Mont Beuvray im Maßstab 1 : 12000 auf der Basis der Luftbildkarte*. Munich : Fachhochschule, 1998. 70 p. multigraphiées, 1 CD. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (20).
- Frase 2004** : FRASE (J.). – *Die Ausgrabungen der Universität Leipzig in der Îlot des Grandes Forges im Oppidum Bibracte-Mont Beuvray (Burgund, Frankreich) – Die Funde und Befunde in Raum T*. Leipzig : Universität Leipzig, Historisches Seminar, 2004 (Schriftliche Hausarbeit zur Erlangung des Grades eines Magister Artiums, Gutachter Prof. Dr Sabine Rieckhoff, Professur für Ur- und Frühgeschichte, Dr Wolf-Rüdiger Teegen).
- Frick 1997** : FRICK (J.). – *Vergleich der Geoinformationssysteme CADdy 12.0, CARD/1 und Intergraph MGE bezüglich der Datenhaltung für die Geländeaufnahmen am Mont Beuvray*. Munich : Fachhochschule, 1997. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (10).
- Fuchs 1997** : FUCHS (A.). – *Herstellung eines Schichtstufenmodells für einem Teil der Wallanlagen am Mont Beuvray*. Munich : Fachhochschule, 1997. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (9).

- Goss 2001**: GOSS (H.). – *Herstellung der Karten zum "Le grand atlas topographique du Mont Beuvray" für die Kampagne 2000–1.* Munich: Fachhochschule, 2001. Multigraphié. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (33).
- Graf 1997**: GRAF (D.). – *Dokumentation des Bachverlaufes des Ruisseau de la Côte Chaudron im Bereich der Wehranlagen von Bibracte.* Munich: Fachhochschule, 1997. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (11).
- Hamm 1999**: HAMM (G.). – *Les objets en bronze en cours de fabrication à Bibracte.* Strasbourg: université Marc Bloch, 1999. Mémoire de maîtrise.
- Herzinger 1997**: HERZINGER (F.). – *Dokumentation der Geländeänderung durch Museumsbau am Mont Beuvray.* Munich: Fachhochschule, 1997. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (8).
- Hesse 2001**: HESSE (R.). – *Beschreibung des Geodimeters 620 Pro im Einsatz für feintopographische Geländeaufnahmen.* Munich: Fachhochschule, 2001. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (34).
- Jaschko 1997**: JASCHKO (E.). – *Festpunktverdichtung mittels GPS am Mont Beuvray im Koordinatensystem Lambert II.* Munich: Fachhochschule, 1997. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (1).
- Kammermeier 2001**: KAMMERMEIER (M.). – *Höhenlinien- und Neigungsdarstellung von einem Geländeausschnitt am Mont Beuvray mit den Programmen SCOP und WDGM.* Munich: Fachhochschule, 2001. Multigraphié. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (35).
- Kellerer 1997**: KELLERER (B.). – *Untersuchung verschiedener Darstellungsvarianten für archäologische Übersichts- und Detailpläne am Mont Beuvray.* Munich: Fachhochschule, 1997. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (5).
- Kerscher 1996**: KERSCHER (G.). – *Tachymetrische Aufnahme einer Wallanlage auf dem Mont Beuvray: Vergleich verschiedener digitaler Geländemodelle und Genauigkeitsbetrachtung.* Munich: Fachhochschule, 1996. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (3).
- Kopf 2003**: KOPF (B.). – *Visualisation du terrain grâce au programme World Construction Set 5, sur l'exemple du Mont Beuvray.* Munich: Fachhochschule, 2002–2003. Diplomarbeit aus dem Fachbereich-Vermessungswesen und Kartographie (GTC vol. 47).
- La Sala 2000**: La Sala (L. J.). – *Scavi nell'oppidum di Bibracte. La Pâture du Couvent. La cave augustea. (U.S. 587; 1537; 2111 ed equivalenti).* Tesi di Laurea presso l'Università degli Studi di Bologna. Facoltà di Conservazione dei Beni Culturali, (Rel. Daniele Vitali), Anno Accademico 1999–2000.
- Lapray 1991**: LAPRAY (I.). – *Le site archéologique de Bibracte: analyse de l'aménagement touristique.* Lyon: université Lyon II, 1991. Mémoire de maîtrise.
- Leister 1996**: LEISTER (N.). – *Netzverdichtung durch Polygonierung im Lambert-II System am Mont Beuvray in Frankreich.* Munich: Fachhochschule, 1996. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (2).
- Luber 2001**: LUBER (D.). – *Durchführung und Auswertung von Netzbeobachtungen im Rahmen des Projekts GéoTopoCart in Frankreich sowie Einbindung von älteren Polygonzugmessungen in das neue Grundlagentnetz.* Munich: Fachhochschule, 2001. Multigraphié. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (36).
- Manger 2003**: MANGER (M.). – *Comparaison des approches matricielle et vectorielle pour l'intégration des données des fouilles anciennes aux feuilles du Grand atlas topographique du Mont Beuvray.* München: Fachhochschule, 2002–2003. Diplomarbeit aus dem Fachbereich Vermessungswesen und Kartographie (GTC vol. 49).
- Mangstl 2003**: MANGSTL (R.). – *Extension du réseau de points polygonaux et établissement des plans en courbes de niveau pour le secteur de la Chaume.* München: Fachhochschule, 2002–2003. Diplomarbeit aus dem Fachbereich Vermessungswesen und Kartographie (GTC vol. 48).
- Marquardt 1998**: MARQUARDT (B.). – *Erfassung und Visualisierung der antiken Wege im Oppidum Bibracte auf dem Mont Beuvray, Frankreich.* Munich: Fachhochschule, 1998. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (12).
- Marsollier 1996**: MARSOLLIER (B.). – *Les annexes de la chapelle du couvent des Cordeliers au Mont Beuvray.* Tours: MST archéologie préventive, 1996. Mémoire de maîtrise.
- Meyer 2003**: Thomas MEYER (T.). – *Ajustement des plans de fouille de J.-G. Bulliot sur les feuilles GTC-2146, GTC-2246, GTC-2346 de l'atlas.* München: Fachhochschule, 2001–2002. Diplomarbeit aus dem Fachbereich Vermessungswesen und Kartographie (GTC vol. 41).
- Meylan 1997**: MEYLAN (F.). – *Fouilles anciennes du Mont Beuvray: réactualisation et exploitation des données: l'exemple de PC8.* Lausanne: université de Lausanne, faculté des Lettres, 1997, 2 vol. Mémoire de licence en archéologie gallo-romaine.
- Mirimanoff 2003**: MIRIMANOFF (A.). – *Le mobilier métallique sur le site du Parc aux Chevaux 4. Bibracte (Mont Beuvray).* Lausanne: université de Lausanne, IASA, 2003 (prof. D. Paunier, expert J.-P. Guillaumet). Mémoire de licence en archéologie (2 vol., multigraphié).
- Mölders 2002**: MÖLDERS (D.). – *Aspekte zur handwerklichen Produktion im Oppidum Bibracte des 2. und 1. Jahrhunderts vor Chr. Die eisernen Werkzeuge und Werkabfälle aus den Grabungen von Bulliot zwischen 1867 und 1895. Teil I: Text und Katalog; Teil II: Anhang, Tafeln und Beilage.* Schriftliche Hausarbeit zur Erlangung des Grades einer Magistra Artium (Gutacher: Prof. Dr Sabine Rieckhoff, Prof. Dr Jean-Paul Guillaumet). Leipzig: Universität Leipzig, Historisches Seminar, Professur für Ur- und Frühgeschichte, 2002 (215 p. de texte, 22 planches, 10 plans).
- Morgan 1996**: MORGAN (S.-J.). – *The archaeological significance of the structures, metalwork, slag, glass and numismatic evidence from site 17 of Mont Beuvray.* Edinburgh: university of Edinburgh, department of Archaeology, 1996.
- Oberli 1998**: OBERLI (D.). – *Bibracte, Maison 1 du Parc-aux-Chevaux: les vestiges des occupations antérieures aux constructions maçonnées, matériaux et techniques de construction.* Lausanne: université de Lausanne, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, 1998. Mémoire de licence en archéologie gallo-romaine (2 vol.).

- Pletzer 1999** : PLETZER (M.). – *Programmentwicklung mit Visual Basic 5.0 zur Datenhaltung in AutoCAD14 Map3 am Beispiel des Mont Beuvray*. Munich : Fachhochschule, 1997. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (24).
- Probst 1999** : PROBST (R.). – *Visual Basic-Programmierung eines MGE Terrain Analyst-Konverters und Erstellung von Höhenlinienplänen des Mont Beuvray im Maßstab 1:500*. Munich : Fachhochschule, 1997. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (22).
- Rau 1997** : RAU (W.). – *Aufnahme und Auswertung des ersten Geländestreifens und des Zugangstores La Porte du Rebut zum Oppidum in Bibracte, Frankreich*. Munich : Fachhochschule, 1997. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (4).
- Regler 2001** : REGLER (K.). – *Generierung von Höhenlinien- und Neigungsplänen im Maßstab 1:1 000 vom Mont Beuvray, Frankreich, mit AutoCAD 2000*. Munich : Fachhochschule, 2001. Multigraphié. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (28).
- Roche 2001** : ROCHE (J.). – *Kartenherstellung für "Le grand atlas topographique du Mont Beuvray" der Kampagnen 1996–1, 1996–2, Ergänzung 2000–1 Im Maßstab 1:500 und 1:1 000*. Munich : Fachhochschule, 2001. Multigraphié. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (37).
- Roncador 2000** : Roncador (R.). – *Scavi nell'oppidum di Bibracte. La Pâture du Couvent. La cave augustea. (U.S. 1548; 1564; 577 ed equivalenti)*. Tesi di Laurea presso l'Università degli Studi di Bologna. Facoltà di Conservazione dei Beni Culturali, (Rel. Daniele Vitali), Anno Accademico 1999–2000.
- Roncador 2003** : Roncador (R.). – *Scavi nell'oppidum di Bibracte. Il materiale ceramico della cantina 560*. Tesina di specializzazione presso la Scuola di Specializzazione in Archeologia, Università degli Studi di Bologna, Anno Accademico 2002–2003.
- Schertlein 1997** : SCHERTLEIN (O.). – *Secteur A der Kieler Ausgrabungen auf dem Mont Beuvray in Burgund*. Kiel : Institut für Ur- und Frühgeschichte der Christian-Albrechts, 1997. (Magister-Artium).
- Schlick 1987** : SCHLICK (J.-M.). – *Etude de géographie rurale autour du Mont Beuvray*. Dijon : université de Bourgogne, 1987. Mémoire de maîtrise.
- Schmid 1999** : SCHMID (R.). – *CAD unterstützte Erzeugung einer 3D Oberfläche zur Herstellung eines CNC GeländeFräsmodells (des Gebietes der Toranlagen A5 und B7 an der Fontaine St. Martin auf dem Mont Beuvray, Frankreich)*. Munich : Fachhochschule, 1997. 60 p. multigraphiées, 1 maquette, 7 photos. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (18).
- Schopfer 2001** : SCHOPFER (A.). – *Bibracte. Maison 1 du Parc-aux-Chevaux. Les amphores*. Lausanne : université de Lausanne, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, 2001. Mémoire de licence en archéologie (multigraphié).
- Schüller 1998** : SCHÜLLER (T.). – *Höhenvergleich zwischen einer photogrammetrischen und einer terrestrischen Auswertung mit der Intergraph Software "Terrain Analyst"*. Munich : Fachhochschule, 1998. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (1 CD) (15).
- Stepper 1998** : STEPPER (N.). – *Festpunktbestimmung am Mont Beuvray in Frankreich*. Munich : Fachhochschule, 1998. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (21).
- Stöger 2001** : STÖGER (M.). – *Einpassung der Grabungspläne von J.-G. Bulliot im Bereich zwischen Porte du Rebut und Pâture du Couvent in das System Lambert II am Mont Beuvray*. Munich : Fachhochschule, 2001. Multigraphié. Mémoire de fin d'études soutenu dans le cadre du projet Géotopocart (38).
- Strobl 1998** : STROBL (A.-U.). – *Die Geschichte der Topographie am Mont Beuvray*. Munich : Fachhochschule, 1998. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (13).
- Swift 1996** : SWIFT (C.-S.). – *From ceramics to site history: a Case Study at Le Verger, Mont Beuvray*.
- Szabó 2003** : SZABÓ (D.). – *A bibractei "Nagy kovácműhely"–insula domusának kerámialeletei. Campaniai mázaskerámia, vékonyfalú edények és kancsók [le mobilier céramique de la domus de l'îlot des Grandes Forges à Bibracte. Céramiques campaniennes à paroi fine et cruches]*. Budapest : Université Eötvös Loránd, 2003. Mémoire de fin d'études en Sciences humaines, archéologie classique.
- Thomas 2002** : THOMAS (L.). – *La paléomanufacture métallique: différentes approches*. Rapport de stage pour le diplôme de DESS "Méthodes scientifiques et techniques en archéologie". Sciences de la terre, université de Bourgogne. Maître de stage : J.-P. Guillaumet, directeur de recherche au CNRS, UMR 5594 (stage du 8 avril au 5 juillet 2002 au Centre archéologique européen du Mont Beuvray). Multigraphié.
- Thomas 2003** : THOMAS (S.). – *Étude pétrographique et palynologique de mobilier en "lignite" protohistorique. Caractérisation et étude de provenance* (dir. V. Huault, P. Paris, C. Petit). Dijon : université de Bourgogne, centre des sciences de la terre, 2003. DESS «Méthodes Scientifiques et Techniques en Archéologie».
- Timár 2002** : TIMÁR (L.). – *Egy Késő augustus-kori lakóház a Mont-Beuvray-n (építészeti szintézis). Szakdolgozat. Témavezető: Szabó Miklós egyetemi tanár.* (Une domus de l'époque augustéenne tardive sur le Mont Beuvray synthèse architecturale.) Mémoire de diplôme. Directeur du mémoire : Miklós Szabó, professeur d'université.) 54 pages de texte, 26 plans et élévations, 3 tableaux.
- Weiß 1998** : WEIß (P.). – *Erstellung eines Neigungsplanes mit der Intergraph Software Terrain Analyst*. Munich : Fachhochschule, 1998. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (14).
- Will 1997** : WILL (G.). – *Festpunktbestimmung für archäologische Aufnahmen am Mont Beuvray im französischen Burgund*. Munich : Fachhochschule, 1997. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (7).
- Wittler 1999** : WITTLER (U.). – *Generierung von Höhenlinienplänen und kolorierten Neigungsplänen im Maßstab 1:1 000 vom Mont Beuvray, Frankreich, mit Terrain Analyst und MicroStation*. Munich : Fachhochschule, 1998. Mémoires de fin d'études soutenus dans le cadre du projet Géotopocart (19).
- Zwald 1996** : ZWALD (V.). – *Bibracte : Maison 1 du Parc-aux-Chevaux : Matériaux et techniques de construction des états maçonnés*. Lausanne : université de Lausanne, Institut d'archéologie et d'histoire ancienne, 1996. Mémoire de licence en archéologie gallo-romaine.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

- Almagro-Gorbea et al., 1991** : ALMAGRO-GORBEA (M.), BONENFANT (P.-P.), BUCHSENSCHUTZ (O.), CONCHE (F.), DUVAL (A.), GRAN-AYMERICH (J.), GUILLAUMET (J.-P.), LACOSTE (D.), PARATTE (C.-A.), PAUNIER (D.), PERNOT (M.), RALSTON (I.), RICHARD (H.), SZABÓ (M.), VITALI (D.). – Les fouilles du Mont Beuvray : rapport biennal 1988–1989. *RAE*, 42, 1991, p. 271–298.
- Arcelin, Arcelin 1975** : ARCELIN (P.), ARCELIN (C.). – Les sépultures préromaines de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône). *RAN*, VIII, 1975, p. 67–135.
- Balty 1985** : BALTY (J.-Ch.). – Le centre monumental du Magdalensberg et le forum de Virunum ; de l'habitat indigène au municiple romain. In : *Lebendige Altertumswissenschaft. Festgabe zur Vollendung des 70. Lebensjahres von Hermann Vetters*. Wien, 1985, p. 192–195.
- Balty 1993** : BALTY (J.-Ch.). – Le centre civique des villes romaines et ses espaces politiques et administratifs. In : *XIV Congreso Internacional Arqueología Clásica*. Tarragona, 1993, p. 91–107.
- Barral, Guillaumet 2000** : BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.). – Le processus d'urbanisation en pays éduen : un état de la question. In : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.) dir. – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisierungsprozesse*. Actes du colloque des 8–11 juin 1998. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, p. 65–72 (Bibracte ; 4).
- Becker 1999** : BECKER (A.). – Die Ausgrabungen in Lahnau-Waldgirmes 1999 : Eine *colonia nova* aus der Zeit des Kaisers Augustus im Lahntal ? *Denkmalpflege & Kulturgeschichte*, 2, 1999, p. 60–65.
- Benquet 2001** : BENQUET (L.). – *Les amphores des I^e et F^e s. av. J.-C. découvertes dans le Toulousain : production et commerce*. Toulouse ; université Toulouse-Le Mirail, 2001 (thèse de troisième cycle, multigraphiée, 895 p).
- Bonenfant et al. 1999–2000** : BONENFANT (P.-P.), TASSINARI (S.), GUICHARD (V.), ROLLEY (C.). – Une anse de bronze au Beuvray. *RAE*, 50, 1999–2000, p. 357–362.
- Boube 1991** : BOUBE (C.). – Les cruches. In : FEUGÈRE (M.), ROLLEY (C.) dir. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes de la table ronde du CNRS (Lattes, 26–28 avril 1990). Dijon : université de Bourgogne, 1991, p. 23–45 (Publications du Centre de Recherches sur les Techniques Gréco-Romaines ; 13).
- Broise 1969** : BROISE (P.). – Éléments d'un ordre toscan provincial en Haute-Savoie. *Gallia*, 27, 1969, p. 15–22.
- Bulliot 1899** : BULLIOT (J.-G.). – *Les fouilles du Mont-Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*. Tome 1. Autun : Dejussieu, 1899.
- Bulliot, Thiollier 1899** : BULLIOT (J.-G.), THIOLLIER (F.), THIOLLIER (N.). – *Fouilles du Mont Beuvray (ancienne Bibracte)*. Album. Saint-Étienne : Thiollier, 1899.
- Buchsenschutz, Richard 1996** : BUCHSENSCHUTZ (O.), RICHARD (H.) dir. – *L'environnement du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne (Nièvre) : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1996 (Bibracte ; 1).
- Camurri et al. 2003** : CAMURRI (E.), COTTAFAVA (E.), RONCADOR (R.), TORI (L.), VITALI (D.). – Una testa di cinghiale in bronzo dall'oppidum di Bibracte (Nièvre-Saône-et-Loire, Francia). In : VITALI (D.) dir. – *L'immagine tra mondo celtico e mondo etrusco-italico. Aspetti della cultura figurativa nell'Antichità*. Bologne : Gedit, 2003, p. 271–281 (Studi e Scavi ; 20).
- Cauuet et al. 2005** : CAUUE (B.). – Recherches sur les exploitations minières anciennes du Morvan. La Montagne, Autun. Zone stannifère. Opération de sondages, septembre 2005. Intervention 608. In : **RA 2005**, p. 288–301.
- Cauuet et al. 2006a** : CAUUE (B.), TAMAS (C.G.), BOUSSICAULT (M.). – Le district stannifère d'Autun. Autun, une capitale gallo-romaine. *Dossiers Archéologie et Sciences des origines*, 316. Dijon : Faton, 2006, p. 26–27.
- Cauuet et al. 2006b** : CAUUE (B.), TAMAS (C.G.), GUILLAUMET (J.-P.), PETIT (C.), MONNA (F.). – Les exploitations minières en pays éduen. Autun, une capitale gallo-romaine. *Dossiers Archéologie et Sciences des origines*, 316. Dijon : Faton, 2006, p. 20–25.
- Cauuet et al. 2006c** : CAUUE (B.). – Recherches sur les exploitations minières anciennes du Morvan. In : **RA 2006**, p. 127–161.
- Chardron-Picault, Pernot 1999** : CHARDRON-PICAULT (P.), PERNOT (M.) dir. – *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire). Le site du Lycée militaire*. Paris : Maison des sciences de l'homme, 1999 (Documents d'Archéologie Française ; 76).
- Déchelette 1904** : DÉCHELETTE (J.). – *Les Fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901*. Paris, Autun : 1904.
- Delor 2003** : DELOR (A.). – Un contexte augustéen à Autun ? La cave 335 du site de l'Hôpital Civil. In : RIVET (L.) dir. – *Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal (2003)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2003, p. 279–287.
- Desbat 2005** : DESBAT (A.) dir. – *Lugdunum. Naissance d'une capitale*. Gollion : Infolio, 2005.
- Dhennequin 2007** : DHENNEQUIN (L.). – Les ateliers du Champlain au Mont Beuvray. In : MILCENT (P.-Y.) dir. – *L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal*. Actes du 28^e Colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20–23 mai 2004. Bordeaux : Aquitania, 2007, p. 291–298 (Aquitania, suppl. 14/2).
- Empereur, Hesnard 1987** : EMPEREUR (J.-Y.), HESNARD (A.). – Les amphores hellénistiques. In : LÉVÊQUE (P.), MOREL (J.-P.) dir. – *Céramiques hellénistiques et romaines, II*. Besançon : ALUB, 1987, p. 33–42 (Annales Littéraires de l'université de Besançon ; 331).
- Ettlinger et al. 1990** : ETTLINGER (E.), HEDINGER (B.), HOFFMANN (B.), KENRICK (P. M.), PUCCI (G.), ROTH-RUBI (K.), SCHNEIDER (G.), VON SCHNURBEIN (S.), WELLS (C. M.), ZABEHLICKY-SCHEFFENEGGER (S.). – *Conspectus formarum terrae sigillatae Italico modo confectae*. Bonn : Habelt, 1990.
- Feugère 1991** : FEUGÈRE (M.). – Autres formes. In : FEUGÈRE (M.), ROLLEY (C.) dir. – *La vaisselle tardo-républicaine en bronze*. Actes de la table ronde du CNRS (Lattes, 26–28 avril 1990). Dijon : université de Bourgogne, 1991, p. 121–130 (Publications du CRTGR ; 13).

- Feugère et al. 1998** : FEUGÈRE (M.), PASSELAC (M.), PELLECUER (C.), GARMY (P.). – Signes de la romanisation. *RAN*, 31, 1998, p. 299–353.
- Fiches 1996** : FICHES (J.-L.). – *Ambrussum, une étape de la voie Domitienne en Lunellois*. Montpellier : Les Presses du Languedoc, 1996.
- Fleischer 2005** : FLEISCHER (F.). – Die Leipziger Forschungen im antiken Bibracte (Mont Beuvray, Nièvre – Saône-et-Loire) : Die Ausgrabungen auf der Pâtüre du Couvent 1995 bis 1998. In : RIECKHOFF (S.), TEEGEN (W.-R.), FLEISCHER (F.) dir. – *Arbeitsbericht 1999–2001 der Professur für Ur- und Frühgeschichte. Schwerpunkt : Geländeforschungen in Frankreich und Italien*. Leipzig, 2005, p. 19–25 (Leipziger Forschungen zur Ur- und Frühgeschichtlichen Archäologie ; 3).
- Fleischer 2007** : FLEISCHER (F.). – *Siedlungsarchäologie auf dem Mont Beuvray. Die Ausgrabungen der Universitäten Kiel und Leipzig 1989–1998 im Oppidum Bibracte (Nièvre – Saône-et-Loire)*. Leipzig, université de Leipzig, 2007 (Eingereichte Dissertation).
- Frase 2004** : FRASE (J.). – *Die Ausgrabungen der Universität Leipzig in der Îlot des Grandes Forges im Oppidum Bibracte-Mont Beuvray (Burgund, Frankreich). Die Funde und Befunde in Raum T*. Leipzig, université de Leipzig, 2004 (Magisterarbeit).
- Girard à paraître** : GIRARD (B.). – La vaisselle métallique tardo-républicaine en Gaule. Etat de la question. In : OLMER (F.) dir. – *Itinéraires des vins romains en Gaule (II^e–I^{er} s. av. J.-C.). Confrontation de faciès*. Colloque de Lattes, 30 janvier – 2 février 2007. Lattes, à paraître (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).
- Goudineau 1968** : GOUDINEAU (C.). – *Fouilles de l'École Française de Rome à Bolsena (Poggio Moschini) 1962–1967. Tome IV. La céramique arétine lisse*. Paris : De Boccard, 1968 (Suppl. aux mélanges d'Archéologie et d'Histoire ; 6).
- Goudineau 1979** : GOUDINEAU (C.). – *Les fouilles de la Maison au Dauphin. Recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine*. Paris : CNRS, 1979 (Gallia ; suppl. 37).
- Goudineau 1989** : GOUDINEAU (C.) dir. – *Aux origines de Lyon*. Lyon : ALPARA, 1989 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes ; 2).
- Goudineau, Peyre 1993** : GOUDINEAU (C.), PEYRE (C.). – *Bibracte et les Éduens : à la découverte d'un peuple gaulois*. Paris : Errance, 1993.
- Gran-Aymerich, Bonenfant 1990** : GRAN-AYMERICH (J.), BONENFANT (P.-P.). – Bibracte 1990. « Pâtüre du Couvent » : rue et bâtiments à l'est du bassin. Rapport préliminaire conjoint des équipes franco-espagnole et belge. In : *RA 1990*, p. 60–62.
- Gros 2002** : GROS (P.). – *L'Architecture romaine : du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. I, Les Monuments publics*. Paris : Picard, 2002 (Les Manuels d'Art et d'Archéologie antiques).
- Gros, Varène 1984** : GROS (P.), VARÈNE (M.). – Le forum et la basilique de Glanum : problèmes de chronologie et de restitution. *Gallia*, 42, 1984, p. 21–52.
- Gruel 2004** : GRUEL (K.). – Les monnaies. In : **Paunier, Luginbühl 2004**, p. 283–291.
- Gruel 2005** : GRUEL (K.). – Étude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la *Gallia Comata* : Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bolards (Côte-d'Or), Mirebeau (Côte-d'Or). In : HASELGROVE (C.), WIGG-WOLF (D.) dir. – *Iron Age coinage and ritual practices*. Mainz am Rhein : P. von Zabern, 2005, p. 301–319 (Studien zu Fundmünzen der Antike ; 20).
- Gruel 2006a** : GRUEL (K.). – L'alignement du denier gaulois sur l'étalon romain : datation et impact économique. In : METZLER (J.), WIGG-WOLF (D.) dir. – *Die Kelten und Rom : neue numismatische Forschungen = Les Celtes et Rome : nouvelles études numismatiques : Fond de Gras/Titelberg, Luxemburg, 30.4.–3.5.1998*. Mainz am Rhein : P. von Zabern, p. 29–37 (Studien zu Fundmünzen der Antike ; 19).
- Gruel 2006b** : GRUEL (K.). – Apport des découvertes monétaires faites sur l'oppidum celtique du Mont Beuvray. In : ALFARO (C.), BURNETT (A.) (dir) – *XIII Congreso Internacional de Numismática, Madrid, 15–19 septiembre 2003*. Madrid : International Association of Professional Numismatists, 2006 (Special publications / International Association of Professional Numismatists ; 14).
- Gruel, Haselgrove 2006** : GRUEL (K.), HASELGROVE (C.). – Le développement de l'usage monétaire à l'âge du Fer en Gaule et dans les régions voisines. In : HASELGROVE (C.) dir. – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 4 : les mutations de la fin de l'âge du Fer*. Actes de la table ronde de Cambridge, 7–8 juillet 2005. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006, p. 117–138 (Bibracte ; 12/4).
- Gruel, Popovitch 2007** : GRUEL (K.), POPOVITCH (L.). – *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2007 (Bibracte ; 13).
- Gruel, Vitali 1998** : GRUEL (K.), VITALI (V.) dir. – L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherches (1984–1995). *Gallia*, 55, 1998, p. 1–140.
- Guichard 2003** : GUICHARD (V.) dir. – Un aperçu des acquis récents des recherches sur l'oppidum de Bibracte (1997–2002). *RAE*, 52, 2003, p. 45–90.
- Guichard, Paris 2002** : GUICHARD (V.), PARIS (P.). – Résumé des acquis scientifiques de la campagne 2002. In : *RA 2002*, p. 10–13.
- Guichard, Perrin 2002** : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) dir. – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (I^{er} s. av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.)*. Actes de la table ronde des 10 et 11 juin 1999, Glux-en-Glenne (58). Glux-en-Glenne : Bibracte, 2002 (Bibracte ; 5).
- Guichard, Sievers, Urban 2000** : GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.) dir. – Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisierungsprozesse. Actes du colloque des 8–11 juin 1998. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000 (Bibracte ; 4).
- Guilhot, Goy 1992** : GUILHOT (J.-O.), GOY (C.) dir. – *20 000 m³ d'histoire. Les fouilles du parking de la mairie à Besançon*. Besançon : Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1992.
- Guillaumet 1996** : GUILLAUMET (J.-P.). – *Bibracte : Bibliographie et plans anciens*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1996 (Documents d'archéologie française ; 57).
- Guillaumet 2000** : GUILLAUMET (J.-P.). – Le mobilier métallique. In : BUCHSENSCHUTZ (O.), COLIN (A.), FIRMIN (G.), FISCHER (B.), GUILLAUMET (J.-P.), KRAUSZ (S.), LEVÉRY (M.), MARINVAL (P.), ORELLANA (L.), PIERRET (A.). – *Le village celtique des Arènes à Levroux. Synthèses*. Tours : RACF, 2000, p. 101–119 (Levroux ; 5).

- Guillaumet 2001** : GUILLAUMET (J.-P.). – Les minières de Bourgogne et du Beuvray. *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 19, 2001, p. 35–37.
- Guillaumet 2002** : GUILLAUMET (J.-P.). – Fouilles entre le Champlain et la Côme Chaudron. In : **RA 2002**, p. 109–144.
- Guillaumet 2003** : GUILLAUMET (J.-P.). – *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*. Gollion : Infolio, 2003 (Vestigia).
- Guillaumet 2004** : GUILLAUMET (J.-P.). – Fouilles entre le Champlain et la Côme Chaudron. In : **RA 2004**, p. 161–226.
- Guillaumet à paraître** : GUILLAUMET (J.-P.). – Les petits objets de métal. In : RICHARD (H.), BARRAL (P.) dir. – *Fouilles de la Fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray. Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte*. Glux-en-Glenne : Bibracte, à paraître (Bibracte ; 15).
- Guillaumet et al. 2002** : GUILLAUMET (J.-P.), DHENNEQUIN (L.), DUNGWORTH (D.), MINNI (D.), SIMON (J.). – Fouilles entre le Champlain et la Côme Chaudron, 1. Le secteur du Champlain. In : **RA 1999**, p. 111–124.
- Guillaumet, Rieckhoff 1998** : GUILLAUMET (J.-P.), RIECKHOFF (S.). – La vaisselle métallique. In : **Gruel, Vitali 1998**, p. 76–78.
- Guillaumet, Rieckhoff 1999** : GUILLAUMET (J.-P.), RIECKHOFF (S.). – Le mobilier métallique. In : BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I.) dir. – *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1999, p. 175–189 (Bibracte ; 3).
- Hamm 1999** : HAMM (G.). – *Les objets en bronze en cours de fabrication à Bibracte*. Strasbourg : université Marc Bloch, 1999 (Mémoire de maîtrise).
- Hamm 2005** : HAMM (G.). – L'artisanat des alliages base cuivre à Bibracte. Exploitation des données anciennes. In : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. – *Études sur Bibracte – I*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2005, p. 61–80 (Bibracte ; 10).
- Jouffroy-Bapicot et al. 2007** : JOUFFROY-BAPICOT (I.), PULIDO (M.), BARON (S.), GALOP (D.), MONNA (F.), LAVOIE (M.), PETIT (C.), PLOQUIN (A.), DE BEAULIEU (J.-L.), RICHARD (H.). – Environmental impact of early palaeometallurgy: pollen and geochemical analysis. *Vegetation History and Archaeobotany*, 16, 2007, p. 251–258.
- Jouffroy-Bapicot et al. à paraître** : JOUFFROY-BAPICOT (I.), MONNA (F.), PETIT (C.), RICHARD (H.). – L'impact environnemental des activités métallurgiques sur la forêt du Morvan. In : DUPOUEY (J.-L.) dir. – *Colloque Sylva 2004. INRA/ONF, Nancy, 14–15 septembre 2004*. Nancy : INRA, à paraître.
- Kasprzyk 2005** : KASPRZYK (M.). – *Les cités des Éduens et de Chalon durant l'antiquité tardive (v. 260–450 env.). Contribution à l'étude de l'antiquité tardive en Gaule centrale*. Dijon : université de Bourgogne, 2005 (thèse de 3^e cycle, multigraphiée).
- Lamboglia 1952** : LAMBOGLIA (N.). – Per una classificazione preliminare della ceramica campana. In : *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Liguri, 1950*. Bordighera : Institut International d'Études Ligures, 1952, 206 p.
- Lefèvre 2004** : LEFÈVRE (C.). – Études techniques des structures architecturales dans la Côme Chaudron partie amont et essais de restitution. In : **Guillaumet 2004**, p. 189–200.
- Lemée 1951** : LEMÉE (G.). – L'évolution forestière postglaciaire en Haut Morvan d'après l'analyse pollinique. *Bulletin de la Société Botanique de France*, 98, 1951, p. 220–225.
- Long, Volpe, Turchiano 2003** : LONG (L.), VOLPE (G.), TURCHIANO (M.). – Il relitto tardorepubblicano La Ciotat 3. Dati preliminari sulla campagna di scavo 2001. In : BENINI (A.), GIACOBELLI (M.) dir. – *Atti del II Convegno nazionale di Archeologia Subacquea dell'AIASub*. Castiglioncello, 7–9 septembre 2001. Bari : Edipuglia, 2003, p. 275–293 (Bibliotheca archaeologica ; 12).
- Loughton 2000a** : LOUGHTON (M. E.). – La morphologie des amphores républicaines en Auvergne. In : RIVET (L.) dir. – *Actes du congrès de Libourne (2000)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2000, p. 243–256.
- Loughton 2000b** : LOUGHTON (M. E.). – Les amphores républicaines en Auvergne (Puy-de-Dôme) : importation et diffusion avant la Conquête. *RAE*, 39, 2000, p. 63–81.
- Loughton 2005** : LOUGHTON (M. E.). – The republican amphora stamps from the Auvergne. In : RIVET (L.) dir. – *Actes du congrès de Blois (5–8 mai 2005)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2005, p. 683–700.
- Maranski, Guichard 2002** : MARANSKI (D.), GUICHARD (V.) dir. – *Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental : regards européens sur les âges du Fer en France*. Actes du 17^e colloque de l'AFEAF (Nevers, 20–23 mai 1993). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2002 (Bibracte : 6).
- Mayet 1975** : MAYET (F.). – *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*. Paris : De Boccard, 1975.
- Maza 1998** : MAZA (G.). – Recherches méthodologiques sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon. II^e–I^{er} siècles avant J.-C. In : RIVET (L.) dir. – *Importations d'amphores en Gaule du Sud, du règne d'Auguste à l'antiquité tardive. Actualité des recherches céramiques*. Actes du congrès d'Istres (21–24 mai 1998). Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 1998, p. 11–29.
- Maza à paraître a** : MAZA (G.). – Le commerce républicain dans la moyenne vallée du Rhône. In : *Actes du XXX^e colloque de l'AFEAF, Saint-Romain-en-Gal/Vienne, 25–28 mai 2006*, à paraître.
- Maza à paraître b** : MAZA (G.). – Faciès amphoriques républicains à Lyon (II^e–I^{er} siècles avant notre ère). Typo-chronologie, origine et mode de consommation. In : OLMER (F.) dir. – *Itinéraires des vins romains en Gaule (II^e–I^{er} s. av. J.-C.). Confrontation de faciès*. Colloque de Lattes, 30 janvier – 2 février 2007. Lattes, à paraître (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).
- Metzler 1995** : METZLER (J.). – *Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (G.-H. Luxemburg). Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien. 2 t.* Luxembourg : Musée national d'Histoire et d'Art, 1995 (Dossiers d'Archéologie du Musée national d'Histoire et d'Art ; 3).
- Meylan 2005** : MEYLAN (F.). – *Les influences romaines dans l'architecture et l'urbanisme de Bibracte (Mont Beuvray)*. Dijon : université de Bourgogne / université de Lausanne, 2005 (thèse de 3^e cycle, multigraphiée).

- Mignon 1996**: MIGNON (J.-M.). – Approche morphologique et fonctionnelle de la maison ; le lotissement augustéen de Saint-Florent à Orange. In : BORGARD (P.). – *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise et dans les provinces voisines*. Vol. 1. Actes du colloque d'Avignon, 11–13 nov. 1994. Avignon : APRAV, 1996, p. 219–233 (Documents d'Archéologie Vaclusienne ; 6).
- Mirimanoff 2005**: MIRIMANOFF (A.). – Le mobilier métallique de PC 4. Approche chronologique, spatiale et quantitative. In : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. – *Études sur Bibracte – I*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2005, p. 227–256 (Bibracte ; 10).
- Monna et al. 2004**: MONNA (F.), PETIT (C.), GUILLAUMET (J.-P.), JOUFFROY-BAPICOT (I.), BLANCHOT (C.), DOMINIK (J.), LOSNO (R.), RICHARD (H.), LEVEQUE (J.) ET CHATEAU (C.). – History and environmental impact of mining activity in Celtic Aeduan territory recorded in a peat-bog (Morvan, France). *Environmental Science & Technology*, 38, 3, 2004, p. 665–673.
- Monna 2001**: MONNA (F.). – Un héritage de plomb. *La Recherche*, 340, 2001, p. 50–54.
- Morel 1980**: MOREL (J.-P.). – La céramique campanienne : acquis et problèmes. In : LÉVÊQUE (P.), MOREL (J.-P.) dir. – *Céramiques hellénistiques et romaines, I*. Besançon : ALUB, 1980, p. 85–122 (Annales Littéraires de l'université de Besançon ; 242).
- Morel 1981**: MOREL (J.-P.). – *Céramique campanienne, Les formes*. Rome : École Française de Rome, 1981, 2 vol. (BEFAR ; 244).
- Nappo 1997**: NAPPO (S.). – The urban transformation at Pompeii in the late third and early second centuries B.C. In : LAURENCE (R.), WALLACE-HADRILL (A.) éd. – *Domestic space in the Roman world : Pompeii and beyond*. Portsmouth : Journal of Roman Archaeology, 1997, p. 91–120 (Journal of Roman Archaeology, suppl. 22).
- Nash 1978**: NASH (D.). – *Settlement and Coinage in Central Gaul C.200–50 B.C.* Oxford : British Archaeological Report, 1978 (BAR, supplementary Series ; 39).
- Nünnerich-Asmus 1994**: NÜNNERICH-ASMUS (A.). – *Basilika und Porticus. Die Architektur der Säulenhallen als Ausdruck gewandelter Urbanität in später Republik und früher Kaiserzeit*. Köln : Böhlau, 1994.
- Ogay 2004**: OGAY (A.). – Le mobilier métallique. In : **Paunier, Luginbühl 2004**, p. 292–341.
- Olmer 1998a**: OLMER (F.). – Les amphores de Bibracte, données chrono-typologiques. In : **Gruel, Vitali 1998**, p. 78–84.
- Olmer 1998b**: OLMER (F.). – Un cas de résidualité controversé à la Pâturage du Couvent : la cave 560. In : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) dir. – *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 7–9 avril 1998. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998, p. 53–57 (Bibracte ; 2).
- Olmer 1999**: OLMER (F.). – Les amphores du bastion sud de la Porte du Rebout à Bibracte. In : BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I.) dir. – *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1999, p. 174 (Bibracte ; 3).
- Olmer 2003**: OLMER (F.). – *Les amphores de Bibracte (2). Le commerce du vin chez les Éduens d'après les timbres d'amphores. Catalogue des timbres de Bibracte de 1984 à 1998. Catalogue des timbres de Bourgogne*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2003, 375 p. ; 1 150 ill. ; 7 pl. h.t. (Bibracte ; 7).
- Olmer à paraître a**: OLMER (F.). – La voie Régordane : pour un accès au marché de la zone du denier. In : OLMER (F.) dir. – *Itinéraires des vins romains en Gaule (II^e–I^{er} s. av. J.-C.). Confrontation de faciès*. Colloque de Lattes, 30 janvier – 2 février 2007. Lattes, à paraître (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).
- Olmer à paraître b**: OLMER (F.). – *Amphores, typologie et commerce aux deux derniers siècles avant notre ère en Europe occidentale*, à paraître.
- Olmer, Paratte, Luginbühl 1995**: OLMER (F.), PARATTE (C.-A.), LUGINBÜHL (Th.). – Un dépotoir d'amphores dans une cave de la fin du II^e siècle avant notre ère à Bibracte. *RAE*, 46, 2, 1995, p. 295–317.
- Paunier et al. 1994**: PAUNIER (D.), BARRAL (P.), LUGINBÜHL (Th.), PARATTE (C.-A.). – *Système de description et de gestion du mobilier céramique*. Glux-en-Glenne / Lausanne, 1994.
- Paunier, Luginbühl 2004**: PAUNIER (D.), LUGINBÜHL (Th.) dir. – *Le site de la maison 1 du Parc aux Chevaux (PC 1). Des origines de l'oppidum au règne de Tibère*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2004 (Bibracte ; 8).
- Petit et al. 2003**: PETIT (C.), GUILLAUMET (J.-P.), BOISSON (J.), CAUQUET (B.), JOUFFROY-BAPICOT (I.), MONNA (F.), OLLIVE (V.), TAMAS (C.-G.). – Étude de l'environnement et de l'exploitation minière en Morvan – palynologie, géochimie et prospections. In : **RA 2003**, p. 248–254.
- Pierrevelcin 2002**: PIERREVELCIN (G.). – Le mobilier non céramique de la Côte Chaudron. In : **Guillaumet 2002**, p. 129–132.
- Poux 2004**: POUX (M.). – *L'âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Montagnac : Mergoïl, 2004 (Protohistoire européenne ; 8).
- Poux, Loughton 2000**: POUX (M.), LOUGHTON (M. E.). – Espaces votifs – espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos (Votive spaces – festive spaces. Banquets and libation rituals in the context of the sanctuaries and enclosures). *RAP*, 1–2, 2000, p. 217–231.
- Provost 1999**: PROVOST (M.) et al. – *Le Gard* (30/3). Paris : Académie des inscriptions et des Belles Lettres, 1999 (Carte archéologique de la Gaule [CAG] ; 30/3).
- RA (année)** = *Rapport annuel d'activité scientifique (année) de Bibracte, Centre archéologique européen*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, (année).
- Richard, Barral à paraître**: RICHARD (H.), BARRAL (Ph.) dir. – *Fouilles de la Fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray. Aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte*. Glux-en-Glenne : Bibracte, à paraître (Bibracte ; 15).
- Richard, Eschenlohr 1998**: RICHARD (H.), ESCHENLOHR (L.). – Essai de corrélation entre les données polliniques et les données archéologiques : le cas des forêts de Lajoux dans les Franches-Montagnes (Lajoux, Ju, Suisse). *Revue d'Archéométrie*, 22, 1998, p. 29–37.

- Richard 1996** : RICHARD (H.). – Analyses palynologiques sur le site et aux alentours. In : BUCHSENSCHUTZ (O.), RICHARD (H.) dir. – *L'environnement du Mont Beuvray*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1996, p. 89–98 (Bibracte ; 1).
- Richard 1997** : RICHARD (H.). – Les tourbières : des livres d'histoire. *Patrimoine naturel de Bourgogne*, 5, 1997, p. 22–25.
- Rieckhoff 1996a** : RIECKHOFF (S.). – Wenn Archäologen träumen. *Arch. Deutschland*, 2, 1996, p. 10–15.
- Rieckhoff 1996b** : RIECKHOFF (S.). – Existe-t-il une ville avant César ? Ausgrabungen der Universität Leipzig im keltischen *Oppidum* Bibracte auf dem Mont Beuvray (Dép. Nièvre et Saône-et-Loire). In : VOLKOMMER (R.) dir. – *Französische Archäologie heute*. Leipzig, 1996, p. 58–70.
- Rieckhoff 1998** : RIECKHOFF (S.). – Ein “keltisches Symposion”. Spätrepublikanisches Bronzegergeschirr vom Mont Beuvray als wirtschaftlicher und gesellschaftlicher Faktor. In : MÜLLER-KARPE (A.), BRANDT (H.), JÖNS (H.), KRAUSSE (D.), WIGG (A.) éd. – *Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa. Alfred Haffner zum 60. Geburtstag gewidmet*. Rahden : M. Leidorf, 1998, p. 490–517 (Internationale Archäologie ; Studia Honoraria, 4).
- Rieckhoff 2006** : RIECKHOFF (S.). – Fouille à l'angle nord-ouest du bâtiment dit « îlot des Grandes Forges ». In : **RA 2006**, p. 77–92.
- Rieckhoff, Fleischer 2003** : RIECKHOFF (S.), FLEISCHER (F.). – Reconnaissance de l'angle nord-ouest de l'îlot dit « des Grandes Forges ». In : **RA 2003**, p. 92–100.
- Roman 1985** : ROMAN (Y.). – Les amphores romaines et l'histoire économique de la Gaule, II^e s. av. – I^{er} s. ap. J.-C. : bilan et perspectives. In : BONNAMOUR (L.), DUVAL (A.), GUILLAUMET (J.-P.) dir. – Les âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e–I^{er} siècle avant notre ère). Paléométaballurgie du bronze à l'âge du Fer. Actes du 7^e colloque de l'AFEAF (Rully, 1983). Paris : CNRS, 1985, P. 189–199 (Suppl. à la Revue Archéologique du Centre et du Centre Est [RAE] ; 6).
- Roman, Rancoule 1977** : ROMAN (Y.), RANCOULE (G.). – Les Amphores de Sestius de La Lagaste (Aude) et de sa région. *RAN*, p. 247–261.
- Romero 2006** : ROMERO (A.-M.). – *Bibracte. Archéologie d'une ville gauloise*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2006.
- Roncador 2002** : RONCADOR (R.). – La céramique de la fosse 55. In : **Vitali 2002**, p. 224–226.
- Roth-Congès 1983** : ROTH-CONGÈS (A.). – L'acanthé dans le décor architectonique protoaugustéen en Provence. *RAN*, 16, 1983, p. 103–134.
- Roth-Congès 2003** : ROTH-CONGÈS (A.). – Le statut des agglomérations secondaires en Languedoc oriental et l'*oppidum Latinum* des *Umbranici*. In : BATS (M.), DEDET (B.), GARMY (P.), JANIN (TH.), RAYNAUD (CL.), SCHWALLER (M.) dir. – *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barrauol*. Montpellier : RAN, 2003, p. 550–564 (Suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise ; 35).
- Schöpfer 2004** : SCHÖPFER (A.). – Les amphores. In : **Paunier, Luginbühl 2004**, p. 238–282.
- Shoe Meritt 1969** : SHOE MERITT (L.). – The geographical distribution of Greek and Roman Ionic bases. *Hesperia*, 38, 1969, p. 186–204.
- Simon 2005** : SIMON (J.). – Un ensemble témoin d'une occupation à la fin de l'époque augustéenne sur l'oppidum de Bibracte. In : RIVET (L.) dir. – *Actes du congrès de Blois (5–8 mai 2005)*. Marseille : Société française pour l'étude de la céramique antique en Gaule, 2005, p. 729–740.
- Stuiver et al. 1998** : STUIVER (M.), REIMER (P. J.), BARD (E.), BECK (J. W.), BURR (G. S.), HUGHEN (K. A.), KROMER (B.), MCCORMAC (G.), VAN DER PLICHT (J.), SPURK (M.). – INTCAL98 Radiocarbon Age Calibration, 24,000-0 cal BP. *Radiocarbon*, 40 (3), p. 1041–1083
- Szabó 2003** : SZABÓ (M.). – Exploration de la parcelle centrale de l'îlot dit “des Grandes Forges”. In : **RA 2003**, p. 74–91.
- Szabó 2004** : SZABÓ (M.). – Exploration de la parcelle centrale de l'îlot dit “des Grandes Forges”. In : **RA 2004**, p. 102–120.
- Szabó 2005** : SZABÓ (M.). – Exploration de la parcelle centrale de l'îlot dit “des Grandes Forges” et de l'espace à l'est de la *domus*. In : **RA 2005**, p. 114–126.
- Tamas et al. 2004** : TAMAS (C.-G.), CAUQUET (B.), BOUSSICAULT (M.). – Recherches sur les exploitations minières anciennes du Morvan. In : **RA 2004**, p. 300–320.
- Tardy 1989** : TARDY (D.). – *Le décor architectonique de Saintes antique. Les chapiteaux et bases*. Paris : CNRS, 1989 (suppl. Aquitania ; 5).
- Tchernia 1986** : TCHERNIA (A.). – *Le vin de l'Italie romaine*. Rome : École Française de Rome, 1986 (BEFAR ; 261).
- Tchernia à paraître** : TCHERNIA (A.). – Quels vins pour quels consommateurs ? In : OLMER (F.) dir. – *Itinéraires des vins romains en Gaule (I^{er}–I^{er} s. av. J.-C.). Confrontation de faciès*. Colloque de Lattes, 30 janvier – 2 février 2007. Lattes, à paraître (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).
- Teegen 2005** : TEEGEN (W.-R.). – Die Kleinfunde der Metalldetektor-Prospektionen im *Oppidum* Bibracte, Mont Beuvray. In : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. – *Études sur Bibracte – I*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2005, p. 257–313 (Bibracte ; 10).
- Teegen à paraître** : TEEGEN (W.-R.). – Die Metallfunde der Nekropole Croix du Rebut. In : BARAY (L.), FLOUEST (J.-L.), QUINN (D.) dir. – *La nécropole de Bibracte à la Croix du Rebut*. Glux-en-Glenne : Bibracte, à paraître (Bibracte).
- Teegen, Urban 2006** : TEEGEN (W.-R.), URBAN (O.-H.). – Autopsie d'une sépulture féminine de Bibracte. *L'Archéologue*, 84, Juin/Juillet 2006, p. 18.
- Timár, Szabó, Czajlik 2006** : TIMÁR (L.), SZABÓ (M.), CZAJLIK (Z.). – La *domus* du dernier état de l'îlot des Grandes Forges. In : GUILLAUMET (J.-P.), SZABÓ (M.) dir. – *Études sur Bibracte – I*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2005, p. 13–46 (Bibracte ; 10).
- Tuffreau-Libre 1992** : TUFFREAU-LIBRE (M.). – *La céramique en Gaule romaine*. Paris : Errance, 1992.
- Urban 1999** : URBAN (O.-H.). – Forschungsergebnisse der Universität Wien im äußeren Befestigungsring von Bibracte. *Arch. Österr.*, 10/2, 1999, p. 78–86.
- Vial 2003** : VIAL (E.). – Première approche des petits mobiliers. In : **Vitali 2003a**, p. 237.
- Vitali 2002** : VITALI (D.). – Recherches et sondages au Parc au Chevaux. “L'enclos PC 14” : Déchelette. In : **RA 2002**, p. 215–246.

Vitali 2003a : VITALI (D.). – Recherches et sondages au Parc aux Chevaux. “L’enclos PC 14”. In : **RA 2003**, p. 207–238.

Vitali 2003b : VITALI (D.). – Le puits. In : **Vitali 2003a**, p. 214–218.

Vitali à paraître : VITALI (D.) dir. – *Bibracte, Mont Beuvray. Les fouilles du secteur 9 à La Pâturage du Couvent*. Glux-en-Glenne : Bibracte, à paraître (Bibracte).

Vitali et al. 2002 : VITALI (D.), FAIT (M.), CAMURRI (E.), COTTAFAVA (E.), LA SALA (L.), RONCADOR (R.), TORI (L.). – Recherches et sondages au Parc aux Chevaux. “L’enclos” PC 14. In : **RA 2002**, p. 215–246.